DERNIÈRE ÉDITION V

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12354 – 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens DIMANCHE 14-LUNDI 15 OCTOBRE 1984

Mme Thatcher inflexible

Le premier ministre britannique n'envisage pas de solution politique au conflit d'Irlande du Nord

« Business as usual »... Un mot pour les victimes, un mot pour la démocratie, et l'on revient à l'ordre du jour. Le nom de l'Irlande du Nord n'a pas été prononcé par Mme Thatcher dans son discours de vendredi devant le congrès des conservateurs, et s'il fut question d'*« extrémisme »*, le terme ne se rapportait qu'aux dirigeants du syndicat des mineurs. Bel exemple de sang-froid, quelques heures à peine après un attentat qui a bien failli anéantir la majeure partie du gouvernement britannique. L'opinion n'en attendait pas moins de son premier ministre à l'égard des membres de l'IRA, pour lesquels le terme de « terroristes » lui paraît bien souvent encore trop bienveillant. Il n'en reste pas moins que ce terrorisme, lorsqu'il persiste avec tant de constance au fil des ans, lorsqu'il prend pour cible le gouvernement et son chef, pose à toute démocratie un problème qui va au-delà des questions de sécurité. L'attentat de vendredi a montré que la position adoptée par Mme Thatcher sur la question irlandaise, depuis son arrivée au pouvoir, à savoir « vivre avec... », pourrait se révéler bien aléatoire.

Le nouveau secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord dans le gouvernement britannique, M. Douglas Hurd, dans le discours qu'il avait préparé pour le congrès avant l'attentat, a souligné que la situation s'était améliorée au cours de l'année passée dans la province sur le plan du maintien de l'ordre.

Ce satisfecit a quelque chose de paradoxal, même si le nombre des victimes de la violence politique a effectivement légèrement décru. Tout au plus l'émotion du moment a-t-elle inspiré à M. Hurd des accents un peu plus chaleureux que ceux qui, de coutume, émanent de Londres pour évoquer l'attitude du gouvernement de Dublin et les efforts déployés par le premier ministre de la République d'Irlande, M. FitzGerald, pour tenter de trouver une solution pacifique au conflit qui déchire l'île depuis soixante ans. Mais M. Hurd n'est guère allé plus loin, rejetant les types de « solutions » proposées il y a quelques mois par le Forum pour une Irlande nouvelle et renvoyant, comme de toute éternité, au fondement de la politique britannique : le respect de la volonté de la majorité de la population nord-irlandaise de demeurer partie intégrante du Royaume-Uni.

Nul n'est jamais parvenu, à partir de la seule réaffirmation de ce principe, à faire évoluer aussi peu que ce soit la question nord-irlandaise. Les nationalistes, c'est-à-dire non seulement les groupes armés mais l'ensemble de la population catholique, ne conçoivent une majorité que dans le cadre de l'île tout entière, c'est-à-dire une majorité catholique et non la majorité protestante de l'Ulster « arbitrairement » coupée de la République.

Tous ceux qui ont tenté de sortir de ce cercle vicieux – le dernier en date étant M. Prior, le précédent secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord – ont échoué, tant la méfiance et la haine, de part et d'autre, se sont fossilisées. Toute tentative pour concéder à la province une certaine autonomie en respectant les droits de la minorité catholique s'est heurtée soit à l'irrédentisme des unionistes protestants, soit à l'absolutisme des extrémistes catholiques, qui font du départ des troupes britanniques un préalable à toute solution, soit aux deux.

Aucun progrès ne sera accompli en Irlande du Nord sans un accord entre Belfast, Londres et Dublin, qui engage à la fois la Grande-Bretagne et la République du Sud. Le moins qu'on puisse dire est que Mme Thatcher n'a pas fait jusqu'à présent de cette concertation une priorité dans ses préoccupations politiques.

CLAIRE TRÉAN.

(Lire nos informations page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Défis

Le terrorisme est une plaie pour l'Europe aux anciens parapets. Des plages de Brighton à celles de Saint-Jean-de-Luz, on a vu, vendredi, deux hommes d'Etat – que tant de choses opposent – refuser la peur et s'affirmer.

La dame de fer est restée de marbre face à l'IRA et le président de la force tranquille a fait, à l'effroi des prudents, une promenade défi à l'ETA.

On songe au maréchal Franchet d'Esperey, informé, lors d'une bataille, que son fils venait d'être tué et qui, se tournant vers son état-major, eut ces mots : « Ce n'est rien, messieurs, continuons. »

BRUNO FRAPPAT.

Moscou et Jacques Abouchar

Le ton monte entre Moscou et Paris à propos du cas de Jacques Abouchar, détenu maintenant depuis près d'un mois en Afghanistan. Tandis que la France proteste contre l'impossibilité où se sont trouvés jusqu'ici ses représentants diplomatiques à Kaboul de prendre contact avec le journaliste d'Antenne 2, l'agence Tass dénonce ce qu'elle appelle une *« campagne antisoviétique et antiafghane »* organisée à son propos et reproche au premier ministre, M. Fabius, de s'y associer.

Vous êtes journaliste français, le sort de Jacques Abouchar vous concerne. Vous avez des amis soviétiques, comment parler d'autre chose que de Jacques Abouchar ? Expérience vécue et qui laisse un goût de *malentendu majeur*.

On parle entre gens civilisés, informés. Bien sûr, le journaliste d'Antenne 2 *« faisait son métier »* – même si l'on estime pouvoir reprocher à la deuxième chaîne un style de travail, en particulier sur l'Afghanistan, jugé à Moscou avec une particulière sévérité. A rapprocher d'appréciations critiques portées sur les menaces proférées par l'ambassadeur d'URSS à Islamabad, M. Vitaly Smirnov, contre les journalistes qui tenteraient à nouveau de pénétrer en Afghanistan.

Propos excessifs, paraît-il, qu'expliquerait le tempérament un peu trop cassant du *« diplomate »* soviétique – il n'en serait pas à ses premiers écarts de langage – et qui ne doivent donc pas être pris au pied de la lettre. Doit-on comprendre qu'il ne faut pas généraliser et que d'autres journalistes occidentaux pénétrant en Afghanistan par la frontière pakistanaise ne seront pas nécessairement *« tués »*, comme l'a promis M. Smirnov ?

Que Jacques Abouchar se soit trouvé en Afghanistan « illégalement », personne ne le conteste et l'intéressé lui-même l'admet. C'est son seul tort et nos interlocuteurs soviétiques le reconnaissent sans difficulté. Même s'il a été fait prisonnier en compagnie de *« bandits armés »*, les accusations d'espionnage, d'aide à la rébellion, ne tiennent pas.

Longues digressions sur ce qui serait arrivé à un journaliste étranger – soviétique ou américain – qui aurait été arrêté en France alors qu'il faisait un reportage sur les séparatistes corses ou le terrorisme basque... Conclusion logique : l'arrestation fait partie des risques du métier. Elle devrait normalement être suivie de l'expulsion, fût-ce après un jugement en flagrant délit pour violation de frontière. Dans le cas de Jacques Abouchar, personne ne met en doute qu'il n'accomplissait rien d'autre en Afghanistan qu'une mission d'information – on consent même à parler de *« service public d'information »*.

Fort bien. Si tout est clair, que Jacques Abouchar, jugé coupable, soit mis dans le premier avion et prié de s'intéresser à d'autres sujets que l'Afghanistan. A la limite, selon certains de nos interlocuteurs soviétiques, le plus tôt aurait été le mieux et ce point de vue aurait été expressément communiqué aux autorités de Kaboul.

Oui, mais... Et les Afghans ? Ils seraient, paraît-il, atteints dans leur dignité nationale par cet incident. D'autant plus que le Quai d'Orsay a longtemps tardé à s'entretenir du cas de Jacques Abouchar avec le chargé d'affaires d'Afghanistan à Paris, M. Keshtmand, qui n'est autre – soit dit en passant – que le fils du premier ministre du gouvernement de Kaboul.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 7.)

M. BERNARD HANON

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Bernard Hanon, président-directeur général de la régie Renault, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 14 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Hanon répondra aux questions de Bruno Dethomas et de Claude Lamotte, du *Monde*, et de Jean-Yves Hollinger et de Dominique Chapatte, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

M. MITTERRAND ET LA QUESTION BASQUE

Fermeté et consensus

« Parlons clair », a demandé le vendredi 12 octobre à Bayonne M. François Mitterrand. Le discours du chef de l'Etat en Pays basque a eu effectivement le mérite de la clarté : plus de doute sur la fermeté à venir de l'Etat français face aux Basques espagnols réfugiés, du moins à ceux qui se servent de la France comme d'un sanctuaire ; aucune équivoque sur les limites du soutien gouvernemental à l'identité basque, qui ne saurait être le tremplin d'aucun séparatisme. La création du département basque, une des cent dix propositions du candidat Mitterrand qui reste, selon le chef de l'Etat, *« une bonne notion »*, est reportée à plus tard. *« L'évolution de la situation,* a-t-il déclaré à Saint-Jean-de-Luz, *montre que rien ne doit être fait qui puisse être interprété comme une concession, qui serait digérée, dévorée par ceux qui veulent jouer le maximalisme. »*

La *« fermeté »*, la *« résolution »*, la *« sévérité »*, contre ces maximalistes affichées aujourd'hui (1) par le président de la République, répondent à un sentiment dominant au Pays basque. Le *« rassemblement »*, entre Bayonne et Hendaye, s'est fait depuis le début de l'année contre les Basques espagnols, victimes d'un rejet grandissant, bien au-delà des seuls commerçants et contre toute forme de violence. Les élus de l'opposition n'ont pas été les derniers à applaudir ce président de la République décidé *« à ne pas laisser se déchirer le tissu de la France »*.

Ainsi M. Leclerc d'Orléac, premier adjoint RPR au maire de Bayonne déclarait-il : *« Satisfait des extraditions, j'attends que le chef de l'Etat continue dans la voie de la fermeté qu'il a choisie pour le respect de l'ordre républicain et la sauvegarde de l'unité nationale. »*

Les dénonciations des *« abertzale »*, ces patriotes basques qui n'ont que six élus sur toute la côte, et les rares protestations publiques de militants socialistes – dont aucun n'a démissionné – ne semblent pas de nature à troubler ce quasi consensus. Même la CFDT s'est bien gardée vendredi devant la mairie de manifester aux côtés des nationalistes basques, et sur leurs thèmes.



Le plaidoyer du chef de l'Etat en faveur *« de l'unité de la France »* n'exclut pas à ses yeux la défense des *« cultures minoritaires »* étouffées, dans la Nièvre comme au Pays basque, puisqu'il a placé dans son discours les deux régions sur un même plan. Si le principe est ainsi réaffirmé nettement, la réalité du soutien est moins évidente : *« Nous avons déjà fait beaucoup pour la langue et la culture basques »*, a affirmé, en substance, le chef de l'Etat, qui a annoncé une seule mesure nouvelle, la création d'un département interuniversitaire en basque.

NICOLAS BEAU.

(Lire la suite page 8.)

(1) M. François Mitterrand, lors d'un précédent séjour au Pays basque, alors qu'il n'était pas président de la République, avait déclaré à Anglet le 20 août 1979 : *« Nous n'acceptons pas que le gouvernement distille, au gré de ses préférences politiques, le droit d'asile en France. Le droit est le droit et quiconque demande l'asile en France pour échapper à la répression doit pouvoir trouver la sécurité. »*

Les métamorphoses du socialisme

VI. – *Histoire d'une énigme*

par RENÉ RÉMOND

LIRE PAGE 9

TÉLÉ-MONTE-CARLO ARRIVE A MARSEILLE

La première chaîne régionale privée

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. – Lorsque, le 20 janvier, le président de la République, en visite dans la principauté, annonce l'extension de la zone de diffusion de Télé-Monte-Carlo jusqu'à Marseille, la nouvelle surprend le petit monde des médias. La gauche n'a-t-elle pas protesté pendant des années contre l'implantation de Radio-Monte-Carlo sur le territoire français ? Comment envisager la cohabitation d'une station commerciale privée, diffusant films et publicité en toute liberté, avec des chaînes publiques soumises à un cahier des charges rigoureux ?

Neuf mois plus tard, TMC s'apprête à entrer dans Marseille et Toulon le 15 octobre et à multiplier son audience potentielle (1 300 000 spectateurs) par deux ou trois. Et ce, sans battage excessif. Son président, M. Jean-Louis Médecin, relativise l'événement : *« Il ne s'agit pas d'une extension de diffusion. Dès 1954, la vocation de TMC était de couvrir la région Provence-Côte-d'Azur, une couverture que des problèmes techniques de diffusion nous ont empêchés de réaliser. La loi de 1982 et les émetteurs loués à Télédiffusion de France nous permettent enfin de retrouver notre bassin naturel et notre véritable dimension économique. »*

L'enjeu est là : rétablir en deux ans l'équilibre économique de la chaîne. Entre ces zones d'ombre et ses récents changements de fréquence, TMC ne fait pas son plein d'auditeurs et de recettes publicitaires. Et puis il y a TMC-Italie. Depuis 1974, elle s'est étendue jusqu'à Naples, mais résiste mal à la concurrence des puissantes chaînes de M. Berlusconi. A tel point que l'un des actionnaires de TMC, M. Barret, PDG d'Europe 1, annonçait récemment la liquidation du réseau Italia (1). M. Médecin, lui, croit à la vocation multinationale de la chaîne et négocie actuellement une association avec des groupes italiens et américains. Elle permettrait d'alléger les charges de la station et de concentrer les investissements sur la France.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(Lire la suite page 23.)

(1) Le capital de TMC se répartit entre la principauté de Monaco (40 %), Europe 1 (30 %), et RMC (30 %).

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 15 octobre. – Visite à Paris de M. Kadar, *premier* secrétaire du PC hongrois ;
Bruxelles : réunion du comité mixte CEE-Thaïlande ;
Bonn : visite de M. Ceausescu, chef de l'État roumain ;
New-York : reprise à l'ONU des conversations sur Chypre.

Mardi 16 octobre. – *Oslo* : Prix Nobel de la paix ;
Finlande : visite de M. Honecker, chef du parti est-allemand.

Mercredi 17 octobre. – *Tokyo* : visite de M. Mzali, premier ministre tunisien.

Jeudi 18 octobre. – *Pékin* : reprise des conversations sino-soviétiques ;
Londres : visite de M. Craxi, chef du gouvernement italien ;
Suède : visite de M. Papandréou, chef du gouvernement grec.

Vendredi 19 octobre. – *Alger* : visite du président Mitterrand ;
Honduras : réunion des ministres des affaires étrangères d'Amérique centrale.

Samedi 20 octobre. – *Paris* : réunion de la commission mixte franco-bulgare.

Dimanche 21 octobre. – *États-Unis* : deuxième débat télévisé Reagan-Mondale.

SPORTS

Dimanche 14 octobre. – *Athlétisme* : 20 kilomètres de Paris ; *Cyclisme* : Critérium des As.

Lundi 15 octobre. – *Karaté* : championnats du monde à Maastrich (Pays-Bas), jusqu'au 21.

Mardi 16 octobre. – *Football* : douzième journée du championnat de France de première division.

Dimanche 21 octobre. – *Automobilisme* : fin du championnat du monde de formule I au Grand Prix d'Estoril (Portugal).

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 36 fr. ; Canada, 1,80 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 36 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	839 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

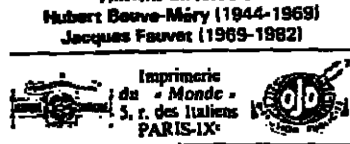
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une *semaine au moins* avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

IL Y A CINQUANTE ANS, LA LONGUE MARCHE

La folle épopée de la révolution chinoise

Le soir du 16 octobre 1934, pour échapper à l'encerclement des armées nationalistes de Chiang Kai-chek, 85 000 soldats et 15 000 civils quittent la base rouge du Jiangxi, dans le sud de la Chine. Ainsi commence pour la principale armée communiste, dite armée du premier front, l'aventure qui portera plus tard le nom de Longue Marche et auprès de laquelle, pour reprendre le mot de l'Américain Edgar Snow, la traversée des Alpes par Hannibal fait figure de « promenade de vacances ».

Partis 100 000, les rouges arriveront 7 000 dans le Shaanxi, ayant parcouru en trois cent soixante-neuf jours une distance équivalente à deux fois la largeur du continent américain : un itinéraire de 12 000 kilomètres à travers onze provinces, par des pistes inaccessibles, *des fleuves torrentiels* et des neiges éternelles, sans *jamais cesser de se battre ou de* manœuvrer.

Forgée par des hommes comme Zhu De, Zhou Enlai et Mao Zedong lors des soulèvements de 1927, année de la rupture avec le Guomindang, le mouvement nationaliste où les communistes collaboraient jusque-là avec Chiang Kai-chek, l'armée rouge a déjà sept ans de combats derrière elle. La première phase de la Longue Marche n'est qu'un exode pour échapper au coup de grâce que les blancs s'apprêtent à asséner avec leur cinquième campagne d'encerclement. 700 000 *hommes et* 108 avions tiennent à leur merci les rouges affamés et enserrés par quatre lignes de verrouillage. C'est que, malgré la menace japonaise au nord, Chiang Kai-chek s'est donné pour priorité de liquider cette république soviétique du Jiangxi, fondée en 1931, la plus importante des zones rouges dispersées sur la Chine *« comme les taches du léopard »*.

Au centre de l'énorme convoi qui va bientôt s'étirer sur 50 kilomètres marchent les dirigeants de la révolution, et en arrière les porteurs, qui charrient jusqu'à des presses d'imprimerie et des machines à coudre. Mais *l'armée ne possède qu'un seul* canon, appelé Krupp. Outre du fil et une aiguille, chaque homme emporte un boudin de 5 kilos de riz, mais nous savons par les souvenirs d'un petit vacher de dix-huit ans, le soldat Xiao (dont les carnets nous disent le temps qu'il fit chaque jour de la Longue Marche), que le cuisinier de son régiment, par suite de la pénurie de sel, transportait un bidon d'eau salée où flottaient des noyaux de prune que les soldats, après les avoir sucés, remettaient dans le bidon.

Du piment dans les yeux

Marchant la nuit pour échapper aux avions d'observation nationalistes, se frottant les paupières de piment pour ne pas *s'endormir, les rouges, au bout de* quelques semaines, sont la proie de l'épuisement, de la faim et de la vermine. Entre le 24 et le 29 novembre, le franchissement de la quatrième ligne de verrouillage adossée au fleuve Xiang donne lieu à une bataille si sanglante que, des 100 000 hommes partis du Jiangxi, il n'en reste qu'un peu plus de 30 000. Aux morts et aux blessés laissés sur place il faut ajouter les déserteurs, plus nombreux parmi les porteurs exténués.

Empêchée de rejoindre dans le *Hunan la base rouge de He-Long*, forte de 20 000 hommes, l'armée du premier front oblique vers l'ouest dans la province du Guizhou. Là, renouvelant les ruses de guerre des vieux romans chinois, elle s'empare de la garnison de l'importante ville de Zunyi, grâce à de faux uniformes et au vacarme de trente clairons. Les treize jours de détente à Zunyi, du 7 au 19 janvier 1935, ne sont pas seulement un exemple des techniques de propagande de l'armée rouge, qui redistribue les richesses, ouvre les prisons et couvre les murs de slogans. A l'issue d'une conférence orageuse du bureau politique, Mao Zedong, un moment écarté de la direction, prend le contrôle de l'armée. Les tenants de la guérilla mobile l'emportent sur ceux de la guerre de position et, parmi les hommes définitivement écartés du pouvoir politique, figure l'Allemand Otto Braun, dit Li De, le conseiller envoyé par Staline, le seul Blanc qui ait participé à la Longue Marche. Zunyi marque aussi l'éclipse de l'influence russe dans la révolution chinoise, ce qui ne sera pas une des moindres conséquences de la Longue Marche.

Après l'exode vient l'esquive. *« L'ennemi avance, nous nous retirons, l'ennemi évite le combat, nous l'attaquons. »* C'est avec ces formules de la guerre de partisans que des soldats illettrés apprennent à lire en marchant : elles sont parfois écrites dans le dos du camarade qui précède. Mao commence par faire jeter dans la rivière Rouge tout ce qui encombre : chariots, tentes, *presses à imprimer et même* le canon Krupp.

Un bain d'eau-de-vie

L'armée ainsi allégée compte entrer dans l'immense province du Sichuan partagée entre cinq seigneurs de la guerre qui prélèvent déjà l'impôt de l'an 2000. Le Sichuan détient un *record singulier : 478 guerres* civiles en vingt-quatre ans. A l'est de la province, la base rouge de Zhang-Guodao, qui compte 80 000 hommes (l'armée du quatrième front), se trouve à quelque 300 kilomètres. Mais Chiang Kai-chek, une fois de plus, est décidé à anéantir les rouges avant la jonction. Pour échapper aux nationalistes, l'armée du premier front, par une étonnante manœuvre en spirale, traverse quatre fois la rivière Rouge. A Maotai, célèbre par ses caves, les soldats, qui n'ont pas le droit de boire de l'alcool, gratifient d'un énorme bain d'eau-de-vie leurs *pieds meurtris par cent cinquante* jours de marche. Moins sobre, l'Allemand Otto Braun est ramassé ivre-mort.

Pour entrer dans Sichuan, l'armée rouge devra faire un détour de plus de 1 000 kilomètres. Elle est repérée dans le Yunnan par les bombardiers Northrop des nationalistes. He Zizhen, la femme de Mao Zedong, qui est partie enceinte, est atteinte par dix-sept éclats d'obus. Du 1er au 9 mai, grâce à une feinte du premier groupe d'armées de Lin Biao, le gros de l'armée franchit la rivière des Sables-d'Or, large de 300 mètres. C'est alors que les rouges, qui ont déjà parcouru 6 500 kilomètres, traversent les régions quasiment inconnues de la Grande-Montagne-Froide, tenue par les féroces tribus des Lolos, qui portent des boucles d'oreilles d'osselets et vivent en sociétés esclavagistes. Aucune armée *chinoise n'a pénétré ici pendant* des siècles. Grâce aux qualités *diplomatiques* du chef d'état-major Liu Bocheng, dit le Dragon borgne, les rouges concluent un pacte d'amitié avec les Lolos : on boit ensemble le sang du coq.

C'est aussi au mois de mai que prend place un des épisodes les plus grandioses et les plus souvent montrés par l'imagerie populaire : le 29, la prise du pont de Luding, sur la rivière Dadu, là où soixante-douze ans plus tôt a péri avec son armée le prince Shi Dakai, un des généraux de la révolte des Taiping. Encaissé entre des montagnes de 7 000 mètres et de 3 000 mètres, long de 101 mètres, fait de treize chaînes et de 13 000 anneaux de fer, le pont suspendu de Luding, seul passage possible, est défendu par deux régiments nationalistes postés sur l'autre rive et une *mitrailleuse braquée dans son* axe. Les planches du tablier sont retirées. *Accrochés aux chaînes*, les premiers volontaires tombent *dans les remous du fleuve*. D'autres passeront, puis l'armée tout entière.

La jonction est opérée au mois de juin avec les troupes fraîches de Zhang Guodao. Ensemble, les deux armées franchissent, non sans pertes considérables, les Grandes-Montagnes-Enneigées, qui dépassent 4 000 mètres. Après quoi l'armée du premier front va connaître une de ses épreuves les plus terribles : la traversée de la Grande-Steppe-Marécageuse à la fin du mois d'août. Pour ne pas s'enliser, et ne pas se perdre, les hommes se tiennent à des cordes, ils dorment la nuit sur les monticules herbeux qui émergent, certains meurent empoisonnés par les racines qu'ils mangent. Les récits des survivants rapportent *que lors* d'un des sept jours de la traversée, soudain, pour *encourager ses camarades*, Cai Chang, surnommée la Rosa *Luxemburg de Chine*, chanta en français *la Marseillaise*, qu'elle avait appri*se au collège de* Montargis dans les années 20...

La « soupe à la peinture dorée »

La soupe la plus célèbre dans les annales de la Longue Marche – où la troupe connaissait la soupe de rats et de ceintures de cuir – restera la « soupe à la peinture dorée ». Dans les ruines d'un temple, après la Grande Steppe, les soldats ont découvert des centaines de petits bouddhas peints en rouge et or, qui sont faits de blé aggloméré avec du beurre. Les marmites en sont remplies.

Dans la région musulmane du Gansu, la population féminine d'un hameau ne veut pas croire qu'il y a des *femmes* dans l'armée rouge. On tâte les poitrines des *femmes*-soldats pour se rendre à l'évidence. En septembre, les survivants de l'armée du premier front sont à 500 km de la Grande Muraille.

Le 19 octobre, ils entrent à Wuqizhen, ville du Shaanxi, la onzième province. Un mois plus tôt, dans un bâtiment administratif de la ville de Hatapu, l'ordonnance de Mao, en préparant un lit pour son chef, a trouvé un paquet de *vieux journaux*. C'est en les parcourant que Mao a appris *l'existence d'une petite base rouge* dans la province. Ordre est donné de la rejoindre. *Ce 19 octobre* 1935 s'achève pour l'armée du premier front l'opération qualifiée plus tard de Longue Marche. Contre les Japonais et contre les nationalistes, la victoire finale des armées rouges réunies demandera encore quatorze ans de combat. A la date du 19 octobre, on lit dans les carnets du soldat Xiao : *« Beau temps. »*

Une discipline de fer

Somme de souffrance physique et de volonté morale à peu près inimaginable, la Longue Marche demeure l'épopée exemplaire de la révolution chinoise. Pourtant, cette grande aventure collective est autre chose encore qu'un exploit. Très vite, la retraite stratégique se transforme en une démonstration géante dont Mao a pu dire qu'elle fut à la fois *« un manifeste, un instrument de propagande, une machine à semer. »* Cette migration massive n'a pas fait que franchir des montagnes, elle a traversé un peuple : deux cents millions de Chinois apprennent à connaître des hommes que Chiang Kai-chek n'a jamais qualifiés que de « bandits sanguinaires ». Plus d'une fois, à l'approche des troupes communistes, les populations avaient caché les femmes, alors que la chasteté dans l'armée rouge était prônée comme vertu révolutionnaire. Ni les faiblesses de l'adversaire ni la capacité de l'armée rouge à se volatiliser n'expliqueraient sa survie sans la discipline de fer dont elle fit preuve. Vertu qui était nécessité vitale : jamais les rouges n'auraient pu survivre à l'hostilité des populations. Or, voici que dans un pays dévasté pendant des siècles par la soldatesque et saigné à blanc par les seigneurs de la guerre – *« chez nous*, disent les gens du Sichuan, *au moment de la Longue Marche, on n'a jamais parlé d'impôt sur la merde, mais aujourd'hui il ne reste que les pets qui ne soient pas taxés »*, – les paysans chinois découvrent une armée dont les règles fondamentales sont de respecter les populations, de les traiter avec courtoisie et de payer la moindre denrée, en même temps qu'elle partage les terres et répand les idées nouvelles, dont celle de l'émancipation de la femme. Si l'on ajoute que la Longue Marche fut l'école qui réunit toutes les disciplines de la paix et de la guerre révolutionnaire, on s'explique que, cinquante ans après, la Chine soit toujours gouvernée par ses vétérans, dont le premier est aujourd'hui Deng Xiaoping, que les anciens de la Longue Marche dominent le bureau politique et détiennent dans l'armée tous les postes-clefs.

Cependant, si l'on s'en réfère à la *théorie du yin et du yang*, fondement de la philosophie *chinoise, il faut, dans chaque* chose, considérer le côté positif et *le côté négatif. Triompher d'une* épreuve comme la Longue *Marche incite à sous-estimer* l'obstacle, à croire que la volonté *suffit à les surmonter tous*. Ce volontarisme excessif a joué son rôle dans les erreurs commises plus tard par les dirigeants chinois et par Mao en particulier depuis le Grand Bond en avant jusqu'à la révolution culturelle.

Il demeure que la Longue Marche, qui a donné à la révolution chinoise une figure à la fois traditionnelle et originale, bénéficie de la pureté de tous les commencements.

HU CHI-HSI et GEORGES WALTER.


ROUIL.

Étranger

APRÈS L'ATTENTAT DE BRIGHTON

Mme Thatcher affiche sa détermination face aux terroristes... et aux mineurs en grève

De notre envoyé spécial

Brighton. – Huit minutes d'ovation, un hymne national – qui, de toute façon, fait parti du rituel du congrès conservateur – mais chanté, cette fois, avec plus de ferveur : les délégués du Parti conservateur ont complété la légende de Mme Thatcher et aussi celle de leur pays.

« Ne pas céder, ne pas fléchir », cela était, bien sûr, vendredi, le thème du discours du premier ministre, le texte ayant été quelque peu remanié en raison des circonstances. Mais Mme Thatcher, fidèle à sa réputation, n'avait guère besoin de modifier considérablement son propos, ni de forcer son talent. L'attentat auquel elle a échappé de justesse ainsi que la plupart des membres de son gouvernement lui a fourni une occasion de confirmer sa volonté de résistance devant l'adversité, devant tout adversaire quel qu'il soit, qu'il s'agisse de l'IRA ou des mineurs en grève et de leurs exigences qu'elle juge totalement inacceptables, comme elle l'a elle-même rappelé en concluant.

« Maggie, c'est Churchill », nous a déclaré, ému et admiratif, un délégué en pensant à une autre époque où un premier ministre et l'ensemble de la population britannique ont fait preuve d'une remarquable détermination. Comme après l'attentat commis devant le magasin Harrods à Londres voici près d'un an, on a entendu à Brighton ce genre de réflexion : *« Nous n'avons pas cédé sous les bombardements allemands, ce ne sont pas ces terroristes irlandais qui nous ferons changer d'attitude et de politique... »*

La presse, en général, reflétait samedi matin ce sentiment, mais elle posait aussi de multiples questions inquiètes sur les mesures de sécurité prises durant le congrès et qui se sont révélées insuffisantes. La police a ouvert une enquête séparée à ce sujet. Ces interrogations sont d'autant plus graves qu'il semble que les services britanniques aient été prévenus depuis deux mois que l'IRA pouvait « réactiver » une de ces cellules en Angleterre. Cette information aurait été transmise par le FBI, en même temps que les renseignements qui ont permis à la police irlandaise de faire arraisonner récemment un bateau chargé d'armes destinées à l'IRA.

A cause de ces renseignements, la protection des membres du gouvernement avait été renforcée depuis quelques semaines. Mais tous les témoins s'accordent à reconnaître que, lors du bal du congrès qui a eu lieu quelques heures avant l'attentat dans le Grand Hôtel de Brighton, les contrôles étaient pratiquement inexistants à l'entrée. Plusieurs députés ont souligné qu'ils auraient pu apporter des armes à l'intérieur de l'établissement *« sans aucun problème... »* Toutefois, selon certains enquêteurs, il apparaît que la bombe qui a explosé dans la nuit avait pu être placée plusieurs jours auparavant, sinon plusieurs semaines. Il semble que l'engin ait pu être déclenché à distance avec un système radio.

Le gouvernement de Sa Majesté

Après avoir rendu hommage aux victimes, Mme Thatcher, dans son discours, a souligné qu'un *« massacre »* avait été évité de peu. Elle a déclaré que les terroristes n'avaient pas seulement pour but de faire une opération meurtrière. *« Cette attaque à la bombe signifie clairement bien plus que cela. C'était une tentative, non seulement pour troubler et mettre fin à notre congrès ; c'était une tentative pour démanteler le gouvernement démocratiquement élu de Sa Majesté (...). Mais le fait que nous soyons réunis, ici, maintenant, choqués mais déterminés, est le signe que, non seulement cet attentat a échoué, mais que toute autre tentative pour détruire la démocratie par le terrorisme échouera. »* Et, avec cette singulière façon de dire que « la vie continue », Mme Thatcher a tout de suite déclaré : *« Maintenant, nous devons passer aux affaires, comme d'habitude. »*

Le premier ministre a passé en revue l'action de son gouvernement depuis un an. D'abord, en matière de politique étrangère, pour indiquer, par exemple, que la Grande-Bretagne était parvenue à faire adopter une réforme du budget de la Communauté européenne. Sur ce point, Mme Thatcher s'est permis une ironie en reconnaissant que sa *« diplomatie »* avait été souvent *« un peu impatiente »* à l'égard de ses partenaires européens. D'autre part, Mme Thatcher a déclaré avec insistance que l'accord conclu avec le gouvernement de Pékin sur le sort de Hongkong était, à ses yeux, satisfaisant et que la Grande-Bretagne pouvait avoir à ce sujet *« bonne conscience »* envers la population de la colonie.

Le premier ministre a ensuite abordé le problème du chômage, mais elle n'a fait que redire ce qu'elle a toujours déclaré : il faut avoir l'*« esprit d'entreprise »* ; il faut développer les *« petites entreprises »* et accepter pendant un temps des suppressions d'emplois *« inévitables »*.

Enfin, elle a dénoncé fortement la grève des mineurs. Et la politique du président du syndicat, M. Arthur Scargill, qu'elle n'a toutefois pas nommé. Elle a souligné que les propositions faites jusqu'à présent par l'administration des Charbonnages étaient ce que l'on pouvait faire de mieux. Elle a notamment indiqué que cette administration s'engageait à faire de considérables investissements dans les houillères au cours des prochaines années et promettait *de ne procéder à aucun licenciement « forcé »*. Mme Thatcher a vivement dénoncé les méthodes employées par l'Union nationale des mineurs pour faire respecter le mot d'ordre de grève, en déclarant que certains grévistes et l'extrême gauche du parti travailliste, qui les soutient, se comportaient comme une *« minorité révolutionnaire »*.

Le premier ministre a félicité chaudement les mineurs qui continuent de travailler et refusent de se soumettre à la volonté de M. Scargill ; reprenant une injure souvent prononcée sur le front des piquets de grève, elle a dit : *« Des salauds ? Non, ce sont des lions. »*

FRANCIS CORNU.

Les précédents attentats de l'IRA en Grande-Bretagne

Voici les principaux attentats commis par l'IRA hors de l'Irlande du Nord depuis 1974 :

17 JUIN 1974 : bombe aux Communes (11 blessés).

17 JUILLET 1974 : bombe à la tour de Londres (1 mort, 29 blessés).

OCTOBRE-NOVEMBRE 1974 : série d'attentats dans les pubs, à Guilford, Woolwich et Birmingham (28 morts, 180 blessés au total).

25 NOVEMBRE 1974 : bombes dans deux gares de Londres (20 blessés).

DÉCEMBRE 1974 : bombes dans des grands magasins, boîtes aux lettres et centraux téléphoniques (plusieurs dizaines de blessés).

23 DÉCEMBRE 1974 : l'appartement de l'ancien premier ministre Edward Heath est dévasté par une explosion.

OCTOBRE 1975 : une bombe placée sous la voiture d'un député à Londres tue un médecin.

MARS 1979 : le député conservateur Airey Neave, ami personnel de Mme Thatcher, est tué par l'explosion de sa voiture dans le parking du Parlement.

27 AOUT 1979 : lord Mountbatten est tué, avec les personnes qui l'accompagnaient, par une bombe posée dans son bateau, au large des côtes irlandaises. Dix-huit soldats britanniques sont tués par une autre explosion.

HIVER 1980 : plusieurs bombes explosent à proximité de casernes à Londres, ne causant que des dégâts matériels.

OCTOBRE-NOVEMBRE 1981 : cinq attentats à Londres font trois morts et plusieurs blessés. Le premier visait un car de soldats, le deuxième un général des Royal Marines, le troisième un restaurant d'Oxford Street, le quatrième la résidence du ministre britannique de la justice, et le dernier une caserne.

20 JUILLET 1982 : 11 morts et 51 blessés dans deux attentats à Hyde Park et Regent Park à Londres.

13 DÉCEMBRE 1983 : la police déclenche préventivement l'explosion d'une bombe découverte à Kensington Street, une des rues les plus commerçantes de la capitale. Un second engin est découvert dans une boutique proche.

13 DÉCEMBRE 1983 : une seconde explosion détruit à Oxford une cabine téléphonique.

17 DÉCEMBRE 1983 : l'explosion d'une voiture piégée devant le grand magasin Harrods, à Londres, fait 6 morts et 90 blessés.

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LES MINEURS ET LES CHARBONNAGES SONT TOUJOURS DANS L'IMPASSE

La deuxième journée de négociations entre le syndicat des mineurs britanniques (NUM) et la direction des charbonnages s'est terminée vendredi 12 octobre sans qu'aucune solution au conflit soit en vue. Les entretiens avaient lieu sous l'égide de la commission indépendante d'arbitrage des conflits sociaux (ACAS).

L'acceptation par le président des charbonnages d'un plan de règlement proposé par cette commission avait suscité des espoirs dans la matinée. Mais les pourparlers ont de nouveau achoppé sur la fermeture des puits jugés *« non rentables »* par les charbonnages. Les discussions devaient reprendre samedi après-midi.

D'autre part, un « convoi de solidarité » organisé par la CGT a quitté Paris vendredi en direction de Calais et de Douvres. M. Henri Krasucki doit se joindre au convoi d'une trentaine de camions chargés de 400 tonnes de denrées alimentaires et de produits divers et remettra samedi, à Douvres, un chèque de 700 000 F aux dirigeants du syndicat des mineurs britanniques. – (*AFP.*)

EN YOUGOSLAVIE

L'« ordre » est rétabli au Kosovo

Treize nouvelles condamnations

Une nouvelle série de condamnations a été prononcée le jeudi 11 octobre par le tribunal de Pristina contre des Albanais du Kosovo accusés d'activités terroristes ou de propagande hostile.

Les treize condamnés étaient membres d'un « comité du Kosovo pour la protection des droits des Albanais de Yougoslavie ».

Huit d'entre eux, accusés d'avoir placé quatorze charges explosives (qui ont fait des dégâts *matériels, mais pas de victimes*), *ont été frappés de* peines allant de dix à vingt ans de prison.

Les cinq autres ont été condamnés à des peines de un à cinq ans.

Pristina *(AFP)*. – Les autorités de la province autonome du Kosovo – peuplée à 80 % d'Albanais, et rattachée à la République de Serbie – estiment avoir résolu le problème du maintien de l'ordre : depuis l'arrestation, en mars dernier, des treize personnes condamnées jeudi, aucune explosion n'a été signalée. Le dispositif policier qui avait été mis en place à la suite des incidents sanglants du printemps *1981*, a *été*, semble-t-il, totalement levé : les barrages routiers ont disparu et les étrangers peuvent à nouveau circuler librement dans cette province de 10 800 kilomètres carrés, mitoyenne de l'Albanie.

Mais si l'ordre a été rétabli à la suite d'une répression extrêmement sévère (il y a eu près de huit cents condamnations à des peines de prison en trois ans), les responsables eux-mêmes admettent que les « problèmes de fond » demeurent. Pour certains Albanais, ils ne font même qu'augmenter au fur et à mesure que le temps passe. En effet, les autorités soupçonnent toujours les « irrédentistes albanais » de vouloir ressusciter la « grande Albanie », créée par Mussolini entre 1941 et 1943, et se montrent très méfiantes à l'égard de toute manifestation « nationaliste » d'une population qui, comme l'ensemble des composantes de la mosaïque yougoslave, souhaite préserver sa culture et ses traditions.

Dialogue de sourds

Les intellectuels albanais du Kosovo, qui n'ont pourtant jamais caché, dans leur grande majorité, leur hostilité au régime de Tirana, affirment pour leur part qu'ils ne souhaitent qu'une chose : voir leur province transformée en République, au même titre que les six autres Républiques yougoslaves, et être ainsi des « citoyens à part entière » de la Fédération.

Une sorte de dialogue de sourds s'est ainsi peu à peu installé entre eux et les autorités fédérales. Celles-ci font volontiers valoir que les deux provinces de Voïvodine et du Kosovo ont, dans les faits, à peu près les mêmes droits que les Républiques, puisqu'elles sont également *représentées*, sur un pied d'égalité, au sein des différentes instances collégiales fédérales. Beaucoup d'Albanais estiment par ailleurs que les autorités, en n'hésitant pas à condamner à trois mois de prison tel ou tel chanteur qui a évoqué l'Albanie, comme cela fut récemment le cas, ne font qu'accroître un sentiment d'hostilité à l'égard, notamment, des Serbes, au lieu de chercher à instaurer un véritable dialogue.

L'« irrédentisme albanais », qui était jadis le fait des villes, semble ainsi peu à peu gagner les campagnes où Serbes et Albanais, il y a peu de temps encore, se côtoyaient *sans hostilité. Aujourd'hui*, la population serbe a tendance à fuir la province et les Serbes, très largement majoritaires au début du siècle, ne sont plus que 13 % face à une population albanaise à un fort taux de natalité.

Les autorités fédérales, convaincues que l'industrialisation et le développement de cette province, économiquement très en retard par rapport aux autres, est la réponse à tous les maux, ont investi des milliards de dinars au Kosovo, et les résultats, de l'avis même des experts, ont été significatifs. Chaque ville possède désormais sa zone industrielle, plus de 4000 kilomètres de routes ont été construits depuis la guerre, 340000 enfants (70% de la population a moins de vingt-neuf ans) fréquentent l'école primaire et il existe désormais un médecin pour 1 800 habitants. Mais il y a encore 100000 chômeurs au Kosovo, soit près de 18 % de la population active, et ce chiffre augmente chaque année, du fait même de l'arrivée d'une jeunesse de plus en plus nombreuse sur le marché du travail.

● *Deux prêtres catholiques croates* ont été condamnés jeudi 11 octobre, pour « propagande hostile ». Le tribunal de Pula (nord-ouest du pays) a *« établi avec certitude »* que Marijan Milovan (condamné à quatorze mois de prison ferme) et Stanko Skunca (condamné à dix mois avec sursis) *« avaient en leur possession »* plusieurs exemplaires d'une revue éditée à Londres par l'émigration croate oustachie.

● *Un poète yougoslave résidant à Paris, M. Milan Mladenovic*, a été arrêté le 5 octobre par la police politique quelques heures après son arrivée à Belgrade. Selon les milieux dissidents de Belgrade, M. Mladenovic n'a pas pu communiquer avec sa famille, et serait toujours détenu au secret. Lors de son dernier passage à Belgrade, M. Mladenovic, qui est âgé de trente-cinq ans, avait exprimé son soutien aux six intellectuels belgradois qui sont toujours en instance de jugement pour *« association hostile à la Yougoslavie »*. – *(AFP.)*

URSS

ANCIEN CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Le maréchal Ogarkov réapparaît à Berlin-Est

Le maréchal Ogarkov a fait une réapparition inattendue, le vendredi 12 octobre, à Berlin-Est, où il a eu un entretien avec le chef de l'Etat et du parti est-allemands, M. Erich Honecker. L'*agence est-allemande* ADN, qui rapporte la nouvelle, n'indique pas les fonctions de M. Ogarkov, mais précise que les conversations, en présence du commandant en chef des troupes soviétiques en RDA, le général Zaytsev, ont porté sur *« les questions du renforcement continu de la coopération et sur l'approfondissement de la fraternité d'armes entre l'armée nationale populaire* [est-allemande] *et l'armée soviétique »*.

Le maréchal Ogarkov, qui était depuis 1977 premier vice-ministre de la défense et chef d'état-major général, avait brusquement perdu son poste le 6 septembre dernier, et avait été remplacé par son adjoint, le maréchal Akhromeev. Depuis, ses nouvelles fonctions n'ont pas été officiellement précisées.

Selon des sources américaines, il aurait été nommé à la direction de l'Académie militaire Vorochilov, à Moscou, mais cette information a été démentie par M. Zagladine, adjoint au chef du département international du comité central.

Selon la revue de défense britannique, *Jane's*, un poste de responsabilité aurait été confié au maréchal Ogarkov sur le « front ouest », où il aurait été chargé de coordonner les forces du pacte de Varsovie, une mission qui le mettait en concurrence avec son vieux rival, le maréchal Koulikov, commandant en chef des forces du pacte. La visite qu'il vient de rendre à M. Honecker *pourrait laisser penser* que cette dernière hypothèse est la bonne.

Cependant, l'analyse des listes de signataires qui suivent les notices nécrologiques des grands chefs militaires – une des seules sources disponibles pour suivre l'évolution et les modifications de la *hiérarchie* militaire –, montre que le maréchal Ogarkov n'occupe pas une place très élevée. Son nom est en effet absent des deux dernières listes publiées par l'*Etoile rouge*.

Selon un attaché militaire occidental à Moscou cité par notre correspondant, Dominique Dhombres, le maréchal Ogarkov aurait été versé dans le corps des inspecteurs généraux du ministère de la défense. Ces nouvelles attributions expliqueraient à la fois sa présence à Berlin-Est et son absence dans les hautes sphères de la hiérarchie militaire. Le mystère n'en est pas éclairci pour autant, et l'on se demande bien pourquoi les dirigeants soviétiques font le silence sur une information somme toute banale. Peut-être leur faudrait-il alors expliquer pourquoi le chef d'état-major général des armées a perdu son poste.

D. V.

A travers le monde

Comores

● ALI MROUDJAE DEMEURE PREMIER MINISTRE. – Le président Ahmed Abdallah, réélu le 30 septembre à la tête de l'Etat pour un mandat de six ans, a reconduit dans ses fonctions de premier ministre M. Ali Mroudjae, a annoncé, le vendredi 12 octobre, Radio-Moroni. – *(Reuter.)*

Mozambique

● DEUX PORTUGAIS ASSASSINÉS. – Enlevés le 9 septembre par la Résistance nationale du Mozambique (RNM, rébellion armée), deux coopérants portugais ont été assassinés quelques jours plus tard, a affirmé, le vendredi 12 octobre, citant des sources officielles mozambicaines, l'agence portugaise de presse NP. L'enlèvement se serait produit à 50 km environ au nord de Maputo. La RNM avait été déjà accusée, début octobre, d'avoir assassiné deux coopérants italiens dans le même secteur (*le Monde* du 9 octobre). – *(AFP.)*

Tunisie

● *VISITE DE M. WEINBERGER.* – Le secrétaire américain à la défense est arrivé inopinément, le vendredi 12 octobre, à Tunis, pour une série d'entretiens avec les responsables tunisiens. Un haut responsable américain a déclaré que les discussions porteraient notamment sur *« la préoccupation »* des Etats-Unis et de la Tunisie devant le traité d'union d'Etats maroco-libyen. – *(Reuter.)*

Les Kurdes rebelles sans frontières

Avec les « peshmergas » en lutte contre l'imam Khomeiny

Correspondance

Erbil. – Khalis, palmeraie la plus septentrionale de l'Irak, est l'étape obligatoire du voyageur qui, de Bagdad, se dirige vers le Kurdistan. Le ciel est d'un bleu teinté de sable. Au loin le djebel Hamrin, trait d'union entre le ciel et la plaine, semble un mirage. Quelques taches brunes parsèment le décor : buissons épineux ou animaux ? Mais voilà qu'apparaissent quelques maisons, simples aspérités de poussière sur le sol.

Puis les montagnes se font plus réelles, les maisons plus proches. La magie de ces lieux, déserts à midi, rejoint un peu celle que dégage Bagdad vue du ciel. Les pylônes eux-mêmes semblent être là depuis toujours. Tout est naturel ici : l'Irak n'est-il pas le pays des contrastes?

Nous arrivons à Erbil, centre administratif de la région autonome kurde, qui célèbre sous les portraits de Saddam Hussein la *« journée d'Erbil »*, jour anniversaire de la décision du Président de la République d'Irak : il y a un an, il a déclaré que, la guerre du Golfe terminée, la ville deviendrait la « capitale d'été » de l'Irak. Il recevait alors des habitants venus à Bagdad apporter leur contribution financière à la guerre sous forme d'or, de bijoux ou d'argent. Ainsi était affirmée à nouveau, et avec éclat, la dualité de la nation irakienne : deux peuples (arabe et kurde), une nation.

Pendant ce temps, M. Ghassemlou, secrétaire général du Parti démocratique du Kurdistan d'Iran (PDKI) rendait visite, à 30 kilomètres au nord de Solymaniéh, à M. Jalal Talabani, chef de l'Union patriotique du Kurdistan d'Irak (UPK), principale composante, il y a quelques mois encore, de l'opposition kurde au gouvernement de Bagdad.

Que de chemin parcouru en dix ans ! Le 11 mars 1974, une grande majorité de Kurdes refusaient la loi d'autonomie proposée par Bagdad. Dirigés par Mustapha Barzani, le vieux chef charismatique du Parti démocratique du Kurdistan d'Irak (PDK-Irak) et aidés par l'Iran du chah, il se battaient contre le gouvernement irakien. Pour le chah d'Iran, l'aide accordée aux Kurdes d'Irak n'était qu'une carte à jouer dans le différend frontalier du Chatt el Arab, qui l'opposait à son voisin, la rébellion kurde affaiblissant l'Irak. Aussi lorsqu'à la conférence de l'OPEP à Alger, le *6 mars 1975*, l'Irak renonça à toute revendication territoriale, l'Iran supprima toute aide à Barzani. Ce fut l'effondrement du mouvement national kurde.

Aujourd'hui, la loi d'autonomie est mise en œuvre au Kurdistan d'Irak. Le PDK-Irak s'est divisé en plusieurs organisations. L'une d'elles, le PDK progouvernemental, est dirigé par un ancien compagnon de Barzani : M. Hachem Aqrawi, qui participe au gouvernement actuel. Ce qui reste du PDK est dirigé par les fils de Mustapha Barzani (mort en 1979), qui, depuis leur collaboration avec la République islamique d'Iran, ont perdu l'audience de beaucoup d'opposants kurdes. Jalal Talabani, ancien « jeune loup » du PDK-Irak, souvent en conflit avec Barzani, est depuis 1975, le chef de l'UPK, la plus importante organisation kurde d'Irak. Les Kurdes d'Iran quant à eux, sous la direction de deux organisations politiques, le PDKI, dirigé par M. Ghassembou, et le Komala, organisation du Kurdistan du Parti communiste d'Iran (1), aidés par le gouvernement de Bagdad, sont, depuis l'été 1979, en guerre déclarée contre le gouvernement de la République islamique.

La région de Solymaniéh, chef-lieu de l'une des trois provinces de la région autonome et fief de Talabani, vit dans l'attente de l'annonce officielle de la signature de l'accord sur la révision de la loi d'autonomie *(lire ci-contre)*. La capitale de l'ancienne principauté Baban, bâtie aux pieds d'un amphithéâtre prestigieux, reste le centre intellectuel, toujours frondeur, de tout le Kurdistan, bien que l'Université kurde ait été transférée à Erbil. Bon nombre d'universitaires y sont nés, de nombreuses personnalités kurdes, hauts fonctionnaires du gouvernement actuel, en sont originaires, souvent fils de grandes familles et, parfois, descendants de héros.

Depuis deux ans, il n'y a plus d'otages étrangers chez M. Talabani. *Le rapprochement avec* M. Ghassemlou, qui condamne *absolument ce genre d'activité*, y est peut-être pour quelque chose. Plus au nord, à la frontière turque, le PDK-Irak des fils Barzani vient de relâcher trois Français détenus depuis six mois parce que *« coupables »* de travailler en Irak. Le PDK détient encore quelques étrangers et a exprimé publiquement sa volonté de continuer à en capturer pour démontrer la *« faiblesse »* du gouvernement irakien. Mais quel pays au monde *pourrait empêcher un enlèvement* ? Nous n'irons pas dans leur *quartier général* au nord de Duhok, chef-lieu de la province kurde du même nom, car nous venons de Bagdad : ces irréductibles de l'opposition ne l'admettent pas, se méfiant de tout et de tous. Les Irakiens eux-mêmes : Arabes, Turcomans, mais aussi Kurdes, craignent de s'aventurer hors des grandes routes du Nord.

Malgré son alliance avec d'autres formations kurdes de moindre importance (Pasok, Parti socialiste du Kurdistan d'Irak) et avec le Parti communiste irakien, dont on parle de moins en moins (2), le PDK-Irak perd de son *influence. Dans la région* d'Erbil, par exemple, où il était bien implanté, d'anciens sympathisants de Barzani, qui voyaient en son rival Talabani un *« mercenaire du régime »*, ont, ces derniers mois, changé d'avis. Les fils Barzani, tenus jusqu'à présent pour de vrais nationalistes kurdes, se sont, en effet, déconsidérés par leur alliance avec l'Iran en guerre à la fois contre l'Irak et contre ses propres Kurdes.

Ces derniers ne peuvent admettre une telle alliance, alors que, chez eux, ils n'ont aucun droit, ni politique ni même culturel et *résistent aux bombardements*, au blocus économique, à la destruc*tion de villages entiers par le* régime islamique.

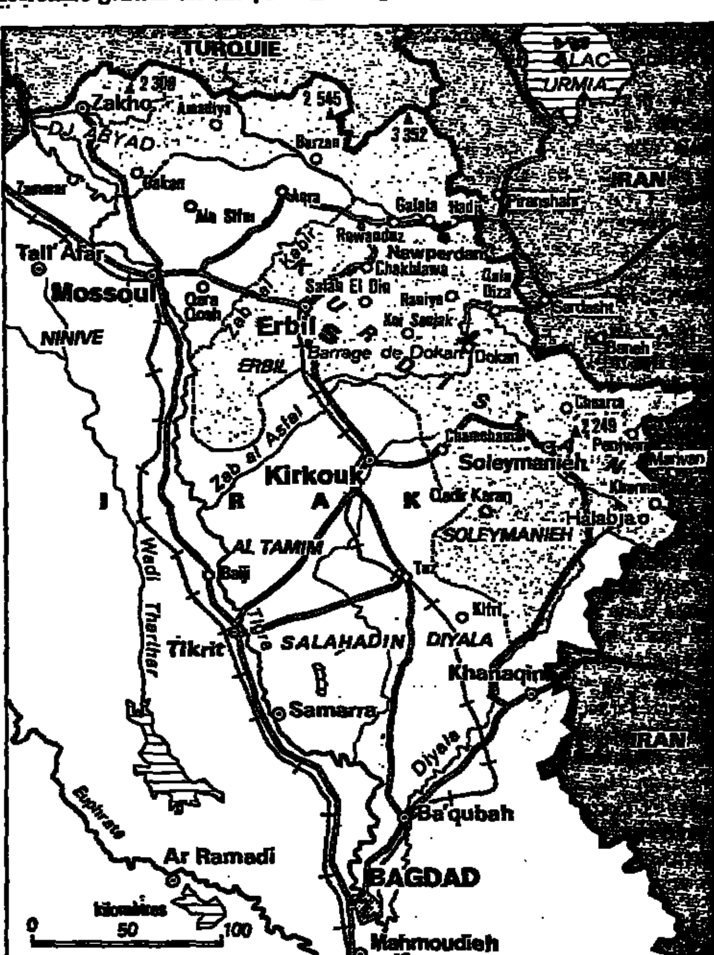
Pour aller de Soleymaniéh à la frontière iranienne, on laisse sur la droite Chwarta, gros bourg sur le flanc de la montagne avant la frontière. Le dernier poste de l'armée irakienne franchi, on pénètre dans une une sorte de far-west kurde. Le paysage se dénude, les sources et les villages s'espacent. Après le premier poste de contrôle de l'UPK, maîtresse des lieux, *voici la « zone libérée »* où, avec la bénédiction de Bagdad, *se sont réfugiés*, après les attaques iraniennes de l'automne 1983, les bureaux politiques des oppositions armées au régime de Khomeiny.

Les « jeunes gens du Komala »

Chaque organisation a construit son quartier général, maisons en dur pour *les* plus importantes suivant la technique *locale, murs en pierres maçonnés* au torchis, poteaux et poutres de *peupliers mal équarris, toitures de* terre..., villages de toile pour les autres. Ces cantonnements côtoient les rares villages existants, dont les maisons à moitié enfoncées dans le flan de la montagne transforment celle-ci en un gigantesque escalier. Ici et là s'étale un marché de contrebande où Adidas *made in Iran*, samovars, cigarettes irakiennes et Kalachnikov se mêlent aux caisses de Pepsi Cola et aux pains de glace.

Ici ont été réinstallés émetteurs radio, hôpitaux de campagne, camps d'entraînement, écoles primaires et même des prisons. A notre passage, le responsable d'une des prisons du Komala exhibe le chef de la police de Sardasht capturé quelques jours plus tôt et bien traité, comme tous les prisonniers logés à la même enseigne que les maquisards. Aux questions que nous lui posons sur le conflit Iran-Irak, sur la situation des Kurdes de la région frontalière de sa ville, dont l'évacuation vient d'être ordonnée par l'imam Khomeiny, il ne veut que répondre : *« Cette guerre est la guerre des impérialistes. »* Un ancien officier de l'armée du chah, instructeur dans un des camps d'entraînement à deux pas de la prison, tient absolument à nous donner son nom : Shamshedîn Aryanejât. *Il est « fier de mettre ses compétences »* au service des communistes du Komala.

Les militants du Komala entendent démontrer qu'ils sont, au Kurdistan, une force avec laquelle il faut compter. Les médias occidentaux les ignorent souvent, faisant beaucoup de cas du PDKI, dont le secrétaire *général* est une personnalité politique connue, en Iran et à l'étranger, surtout dans *les* milieux intellectuels de gauche. Fin diplo*mate, poète à ses heures, convaincant* et séduisant, M. Ghassemlou dénigre ces alliés, traitant d'utopistes sans importance, les *« jeunes gens »* qui dirigent le Komala et le Parti communiste d'Iran, sur un ton toujours teinté d'humour.



Etrange Kurdistan d'Iran, où deux mouvements armés se disputent la sympathie de la population. Le PDKI fait venir de l'étranger des médecins volontaires et organise des campagnes de vaccinations, où les préoccupations clientélistes ne sont pas tout à fait absentes. Le Komala a pour lui le dynamisme de ses militants, leur générosité, leur haine du compromis. Son idéologie résolument révolutionnaire et égalitaire attire de nombreux jeunes dans ses rangs, dont une forte proportion de jeunes filles.

Il y a quelquefois des accrochages entre *peshmergas* des deux bords, mais la coopération tend à devenir la règle. *« Maintenant,* nous dit M. Ghassemlou, *nous collaborons partout où il y a une situation militaire dangereuse. Au cours des derniers combats, à plusieurs reprises, les* peshmergas *de notre parti ont lutté aux côtés de ceux du Komala. Je pense que cette coopération va se développer. »*

Avec une dizaine de *peshmergas*, nous nous rendons dans la région d'Alan dans le district de Sardasht, au pied de la base du mont Nori, qui compterait cinq cents à six cents soldats iraniens. Nous passons le poste de contrôle du Komala, où les contrebandiers acquittent des *« droits de douane »* contre un très officiel reçu. C'est là une des principales ressources des organisations *politiques, qui se partagent* les lieux de passage entre l'Iran et l'Irak. Le canon tonne au loin. Les villages que nous traversons ont été, quelques jours plus tôt, pilonnés au canon et au mortier par l'armée iranienne. Ils sont plus riches que ceux que nous avons laissés sur l'autre versant, entourés de jardins et de somptueux vergers. Les habitants aident les *peshmergas* en leur offrant, qui un toit pour la nuit, qui un repas.

Après la révolution iranienne, alors que les nationalistes contrôlaient tout le Kurdistan, des conseils *villageois ont été élus pour gérer* les affaires municipales. Depuis que l'armée et les pasdarans occupent le pays (tout au moins les routes et les villes), ces conseils devenus clandestins, continuent de fonctionner.

L'alternative du PDKI

Indépendamment de cette infrastructure municipale, les partis politiques ont institué des comités dans chaque district, *chargés d'instruire* la population non seulement en matière politique et militaire, mais aussi dans le domaine de la vie courante : éducation, hygiène. Des réunions politiques sont organisées dans les villages à chaque passage d'un membre du comité. Parwin, jeune étudiante de vingt-deux ans, a adhéré au Komala comme on entre dans les ordres, au lendemain de la révolution islamique. Membre du comité d'Alan, elle sait qui pourra nous accueillir dans le village où nous arrivons, après cinq heures de marche. Son Kalachnikov déposé, débarrassée de sa *lourde* cartouchière, *elle* aide la mère de famille à préparer le *repas*. Puis elle *organise* une réunion, thème : comment peut-on s'opposer à la décision du régime islamique, prise le 14 août, de faire évacuer soixante-six villages de la région de Sardasht ? Le commandant Amassur, membre du comité central du Parti communiste d'Iran, explique : *« C'est un signe de faiblesse du régime qui, ne pouvant contrôler les mouvements des* peshmergas, *s'en prend à la population des villages où ils trouvent de l'aide. »* Cheikh Ezzedine, dans son camp de toile proche de celui du Komala, s'exclame : *« Au nom de Dieu, faites savoir au monde que le gouvernement iranien veut faire évacuer des zones habitées par des Kurdes pour établir son pouvoir, qu'il harcèle le peuple kurde pour le séparer de ses peshmergas. Khomeiny est en train de détruire toute vie dans les régions d'Alan et de Seusni. Faites savoir qu'il y a dans ce pays un peuple qui souffre de l'injustice et qui résiste pour obtenir le droit à l'autodétermination. »*

Cheikh Ezzedine nous avoue son pessimisme quant à l'avenir de l'Iran, malgré sa foi dans les mouvements révolutionnaires, en particulier dans le Komala.

M. *Ghassemlou*, rencontré dans son nouveau fief, à trois heures de marche du quartier général du Komala, juge la situation économique de l'Iran *« catastrophique, car la production industrielle stagne, la production agricole baisse, le chômage s'accroît, les produits de première nécessité sont rationnés, et l'inflation est galopante »*. Et d'ajouter : *« Si les exportations pétrolières sont bloquées, l'Iran sera étouffé »*. Sur les plans politique et militaire, le secrétaire général du PDKI estime que le régime de Téhéran est dans une impasse : *« la République islamique n'est pas capable d'attaquer l'Irak sur le front sud et ses deux dernières attaques sur le front nord dans les régions de Sardasht et de Mahabad (contre l'Irak et les Kurdes d'Iran) ont été un échec total. L'armée iranienne se désagrège. Des dizaines d'officiers désertent et rejoignent les rangs du PDKI, ou passent en Irak, car ils ne veulent pas défendre le pouvoir des mollahs. Ce n'est pas parce que le régime de Khomeiny est fort qu'il dure, c'est parce qu'il n'y a pas de forces de remplacement. »* Ce langage est à peu près le même que celui que nous avait tenu quelques jours plus tôt M. Ibrahim Alizadeh, c'est celui de tous les opposants iraniens. Cependant, à la différence du Komala et des Fedayine Khalq-*minorité* (autre groupe marxiste-léniniste présent au Kurdistan), le PDKI pense que le conseil national de la Résistance (3) est la seule alternative démocratique au régime de Khomeiny. Les Moudjahidine Khalq (du peuple), musulmans chiites « progressistes », sont, avec le PDKI, la principale composante du CNR que M. Bani Sadr a quitté en avril 1984. Cette association est violemment reprochée à leur allié par le Komala et les Fedayine. Le PDKI n'en a cure, estimant que les Moudjahidine sont la seule force politique crédible en Iran, et *qui plus est*, la première organisation iranienne à accepter un programme d'autonomie pour tous les peuples d'Iran.

« Du même côté de la barricade »

Tous ces mouvements iraniens se retrouvent aujourd'hui alliés à l'Irak, premier et seul pays à avoir créé une région autonome au Kurdistan. Cette région autonome serait-elle devenue le lieu de convergence des autonomistes kurdes (tout au moins ceux d'Irak et d'Iran) ou est-elle le théâtre, à dix ans d'intervalle, d'une répétition de l'histoire, comme le pensent certains observateurs étrangers qui soupçonnent M. Ghassemlou d'être le Barzani (des années 74-75) des Kurdes d'Iran ? Le secrétaire général du PDKI s'en défend avec véhémence, lui qui écrivait en 1977 : *« La triste fin du mouvement dirigé par Barzani montre qu'il est dangereux, sinon tragique, de faire du machiavélisme le credo de la lutte politique et de sacrifier les principes mêmes de la libération nationale à des avantages tactiques éphémères* (4). »

Alors que les bureaux politiques des grands partis de l'opposition iranienne : PDKI, Komala, mais aussi Moudjahidine Khalq, Fedayine Khalq-minorité sont retranchés à la frontière irano-irakienne et que les *peshmergas* utilisent exclusivement l'Irak comme voie de passage vers l'étranger, M. Ghassemlou ne se considère pas comme l'otage du gouvernement de Bagdad : *« Si vous regardez une carte du Kurdistan, vous comprenez que nous sommes géopolitiquement encerclés. Géographiquement, parce que nous n'avons pas d'accès à la mer. Politiquement, parce que les pays environnants n'ont guère d'amitié pour les Kurdes (et c'est le moins qu'on puisse dire pour la République turque). Si un Etat nous permet d'avoir sans condition préalable un passage vers l'extérieur, nous acceptons une telle coopération. C'est ce qui se passe avec le gouvernement irakien. Nous – Kurdes et gouvernement irakien – sommes en guerre contre le régime de Khomeiny. Nous nous trouvons concrètement du même côté de la barricade, mais nous ne combattons pas le régime de Khomeiny pour le compte du gouvernement irakien : notre combat a commencé bien avant la guerre irano-irakienne. Néanmoins, notre lutte constitue une aide pour le gouvernement irakien. Il y a donc coopération de fait que nous estimons légitime, puisque le mouvement de libération du peuple kurde en Iran s'en trouve favorisé. Nous ne ferons jamais ce qu'a fait Mustafa Barzani à plusieurs reprises, et ce que font à présent ses fils Massoud et Idriss, une alliance avec un gouvernement étranger, qui nuirait au peuple kurde. Ainsi, notre alliance avec l'Irak n'est pas tournée contre les Kurdes d'Irak. »* Les dirigeants du Komala, moins soupçonnés de dépendre de Bagdad, font la même analyse.

« Notre espoir est en Irak »

Les autorités irakiennes, quant à elles, affirment aider les Kurdes d'Iran parce que leur lutte, qui a pour but la reconnaissance par l'Iran des droits que l'Irak a reconnus à ses Kurdes, est légitime. M. Hachem Aqrawi, ministre d'Etat, secrétaire général du PDK progouvernemental, nous dit : *« Nous avons obtenu ce pourquoi nous nous battions : l'autonomie, et nous souhaitons que les Kurdes d'Iran et de Turquie aient les mêmes droits que nous. Il est vrai que, pour le moment, les grands projets sont décidés à Bagdad, mais, dans l'avenir, la région autonome aura de plus en plus de pouvoir. Il n'en reste pas moins que la mise en valeur d'un fleuve dépasse le cadre étroit d'une région. Notre expérience est originale. Pour la première fois, il y a un espoir pour les Kurdes, et c'est en Irak. Avec le stylo et l'éducation, nous nous développons, et c'est là notre victoire. »*

L'Irak de 1984 n'est pas l'Iran de 1975. La région autonome, telle qu'elle est, existe bel et bien, et les responsables kurdes d'Erbil, Soleymanieh, Duhok ou Bagdad ne sont pas des fantoches. Ils sont là en tant que Kurdes. Et leurs frères d'Iran ne craignent pas qu'un accord Iran-Irak se fasse sur leur dos, car ils comptent d'abord sur leurs propres forces. L'appui qu'ils trouvent en Irak reste marginal, les *peshmergas* utilisent surtout des armes individuelles disponibles sur le vaste *« marché du Kalachnikov »* du Moyen-Orient. De plus, s'ils ont l'appui de l'Irak, ils ont aussi celui de la principale organisation kurde d'Irak qui est en train de négocier avec Bagdad. L'association bipolaire traditionnelle d'un mouvement kurde avec le gouvernement central du pays voisin est remplacée par celle d'un gouvernement central (Irak) et du mouvement kurde du pays voisin dans sa grande majorité (PDKI, Komala), allié à un des mouvements kurdes d'Irak (UPK). Ainsi, un renversement brutal d'alliances, comparable à l'accord d'Alger de mars 1975, ne conduirait pas le mouvement nationaliste kurde d'Iran à la catastrophe. En ce sens, l'optimisme des dirigeants kurdes d'Iran n'est sans doute pas injustifié.

CHRISTIANE MORE.

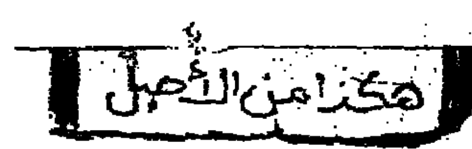
(Auteur de *les Kurdes aujourd'hui. Mouvement national et partis politiques.* Ed. L'Harmattan, Paris. *A paraître en novembre.*)

(1) Le Parti communiste d'Iran a été créé en septembre 1983 par le regroupement de plusieurs organisations marxistes-léninistes, en opposition au Toudeh prosoviétique. Il est dirigé par un des fondateurs du Komala en 1969 : M. Abdullah Mohtadeh, Kurde originaire de Bokan.

(2) Le Parti communiste irakien, qui fut un parti puissant et bien organisé, a du mal à assumer ses contradictions : parti prosoviétique, il lutte militairement contre un gouvernement soutenu par l'Union soviétique.

(3) Le CNR a été créé en octobre 1981 à l'initiative de M. Massoud Radjavi, chef des Moudjahidine du peuple et de M. Bani Sadr, ancien président de la République d'Iran en exil, pour constituer, à la chute de Khomeiny, un gouvernement provisoire de la République d'Iran et organiser des élections. Le PDK y a adhéré le 27 octobre 1981.

(4) Dans *Les Kurdes et le Kurdistan* (Petite collection Maspero).



Il y a quelques jours, huit soldats turcs étaient tués par des guérilleros kurdes.
Dans les Etats où il vit disloqué, le peuple sans frontières oscille entre l'insurrection et le compromis.
La guerre entre l'Iran et l'Irak, aggravant sa tragédie, lui a donné aussi de nouvelles marges de manœuvre.
Encore faut-il, en s'appuyant sur l'un des adversaires contre l'autre, ne pas passer pour un valet.
Comment rester indépendant dans la dépendance ?

Un entretien avec M. Massoud Barzani

L'adversaire irréductible de Bagdad

M. Massoud Barzani, chef du Parti démocratique du Kurdistan, assume avec son frère Idriss le lourd héritage de la succession de son père, le général Barzani, le prestigieux et charismatique dirigeant du Kurdistan irakien décédé en 1979.

Souvent accusé par ses détracteurs de s'être inféodé au régime de Khomeiny, M. Massoud Barzani affirme que son alliance avec Téhéran est conjoncturelle et a pour objectif le renversement du régime de Saddam Hussein qui représente à ses yeux le principal adversaire du mouvement kurde en Irak.

C'est d'ailleurs son opposition irréductible aux négociations qui se déroulent depuis près d'un an entre Bagdad et son rival de toujours, M. Jalal Talabani, qui, pour sa part, a choisi de composer avec le régime baasiste, qui a empêché jusqu'à présent ces entretiens d'aboutir.

Quelque part au Proche-Orient. L'homme est jeune, la stature solide, les traits réguliers. Refusant l'enregistrement de ses propos, il parle plus d'une heure durant, en arabe, et parfois dans un anglais lent et précis. D'abord réservé, presque conventionnel, il affirme ensuite ses convictions clairement, et sans fioritures.

M. Massoud Barzani, un des trois fils du héros de la résistance kurde (PDK) et fédérateur de l'opposition irakienne. A moins de quarante ans, il assume un lourd héritage, à la fois chef charismatique, descendant d'une grande famille kurde qui suscite un vif attachement populaire, et responsable, selon lui, du principal parti politique kurde d'Irak. rismatique, descendant d'une grande famille kurde qui suscite un vif attachement populaire, et responsable, selon lui, du principal parti politique kurde d'Irak. M. Massoud Barzani tient à rappeler que, déjà à l'époque de son père Mustafa, les décisions du PDK étaient prises collectivement, en particulier par le bureau politique. C'est donc lui qui est principalement responsable de la lutte, de ses succès passés, de ses erreurs aussi : les choix de 1972 (accepter l'aide militaire du chah) et de 1975 (faire retraite vers l'Iran après l'accord d'Alger), en particulier. Cet héritage est « douloureux et complexe », et la situation actuelle est encore compliquée par les développements de la guerre irako-iranienne et les ingérences étrangères croissantes dans la région.

Aujourd'hui, les Kurdes tirent les leçons du passé : ils comptent d'abord et surtout sur eux-mêmes et se défient *« des pièges et des complots impérialistes »*. Evoquant l'enlèvement par son parti de trois experts français au Kurdistan en décembre dernier, M. Massoud Barzani condamne l'attitude de la France, *« qui cherche à consolider le régime de Saddam* (Hussein) » en contradiction avec les idéaux démocratiques et socialistes, pour sauvegarder ses intérêts économiques. Il lui reproche en particulier d'avoir pris langue avec M. Jalal Talabani, chef du mouvement rival qu'est l'Union patriotique kurde (UPK) par le truchement d'un *« aventurier ambitieux »*, le chef du PDK iranien, M. Ghassemlou. En acceptant de composer avec Saddam Hussein sur la base du régime d'autonomie décrété en 1974, M. Talabani est *« entré au service de la dictature »*. De ce fait, estime M. Massoud Barzani, il a cessé d'être représentatif du mouvement kurde dont les masses *« rejettent unanimement les propositions du régime »* et en cherchant un compromis pour des motifs d'intérêt personnel M. Talabani contribue à *« attiser la répression »* contre le mouvement kurde d'Irak.

Les ambitions turques

M. Massoud Barzani ajoute que celle-ci se poursuit au Kurdistan et que Bagdad a autorisé, sinon réclamé, une intervention militaire turque sur son propre territoire, contre ses propres citoyens : par l'accord d'Ankara en 1980, la bande frontalière dans laquelle les troupes turques sont fondées à intervenir a été portée de 17 à près de 40 kilomètres de profondeur. Il affirme que, dans l'immédiat, les opérations turques comme celle de mai-juin 1983 visent essentiellement le PDK de M. Barzani, qui contrôle les zones de montagne. A plus long terme, selon lui, elles menacent l'intégrité territoriale irakienne puisque la Turquie *« n'a jamais abandonné ses ambitions à l'égard de la willayet* (province) *de Mossoul »*.



Cavalier kurde. « Le tour du monde »,1862.

En revanche, M. Massoud Barzani souligne avec force la nécessité pour le mouvement kurde de développer la coopération avec *« les mouvements arabes progressistes »* dans la région, ceux d'Irak en priorité, mais également en Syrie, bastion de la résistance arabe. Car *« la lutte du PDK s'inscrit dans le cadre de la patrie irakienne dont la majeure partie des habitants appartiennent à la nation arabe »*.

Et la coopération avec l'Iran de Khomeiny ? M. Massoud Barzani n'esquive pas la question. Il critique d'abord les choix du PDKI de M. Ghassemlou qui a recours au soutien de Bagdad pour résister aux attaques du régime de Téhéran. Après la révolution de 1979, les Kurdes d'Iran se sont vu proposer un régime de décentralisation *« que nous considérions comme particulièrement favorable »*. Négligeant cette opportunité, ils ont eu recours, ajoute M. Massoud Barzani, à une surenchère *« démagogique »* ; alors qu'ils sont membres à part entière du peuple kurde, les choix actuels de leurs dirigeants sont donc contraires aux intérêts de ce peuple et *« nous n'apprécions ni le style ni la tactique qui sont les leurs »*. Cela dit, il faut comprendre le sens et les limites de la coopération du PDK avec l'Iran de Khomeiny et de l'aide qu'il en reçoit. *« Ce qui est prioritaire*, affirme M. Barzani, *c'est la lutte anti-impérialiste dans laquelle nous sommes engagés les uns et les autres »*, et qui se concrétise au plan régional dans le combat contre Saddam Hussein et sa dictature ; mais il importe, souligne-t-il, de distinguer entre les orientations politiques de Téhéran et ses actes, *« dont nous ne sommes pas responsables »*.

Les communistes « excellents alliés »

Il faut ausi tenir compte, ajoute le chef kurde, du fait qu'à court terme nulle issue ne se dessine au conflit entre l'Iran et l'Irak puisque Saddam refuse d'abandonner le pouvoir. Sans lui, la négociation redeviendrait immédiatement possible entre les deux Etats en guerre. Et au plan intérieur irakien, il se dégagerait une solution démocratique au problème du gouvernement et aux problèmes régionaux. Tout *« est affaire de confiance »*, or *« jamais plus les Kurdes d'Irak n'accorderont leur confiance à Saddam Hussein »*.

M. Massoud Barzani affirme que ce rejet d'un *« régime corrompu et dictatorial »* est le point de convergence de toutes les oppositions en Irak. Il ne s'agit pas seulement d'un accord de principe, dit-il, mais d'une lutte commune : d'abord, avec les autres partis membres du *Juwd*, le Front patriotique national démocratique qui regroupe depuis 1980 neuf formations – de très inégale importance – autour du PDK et bénéficie d'un large soutien populaire, en particulier dans les régions kurdes du nord du pays. Les relations du PDK avec des organisations comme le Parti communiste et le Rassemblement démocratique, tous deux membres du *Jwud*, sont *« excellentes »*. A l'extérieur du Front, elles sont très bonnes également avec des groupes progressistes, en particulier avec les nassériens, bien que M. Massoud Barzani ne dissimule pas la persistance de *« difficultés mineures »* pour la définition et l'adoption d'une ligne stratégique unifiée *« avec certaines formations »*.

La lutte des Kurdes, conclut M. Barzani, se développe avant tout dans le cadre étatique irakien. C'est pourquoi le PDK n'hésite pas à collaborer et éventuellement à *« coordonner la lutte »* avec des organisations du sud du pays à base religieuse comme *'Amal islâmi* et *al-Da'wa*. Certes, les positions des divers partis islamistes à l'égard de la lutte des Kurdes ne sont pas toujours satisfaisantes ni claires, bien qu'ils fassent mention de l'identité kurde dans leur plus récent programme. Mais l'histoire a démontré, conclut notre interlocuteur, que *« tous ceux qui ont voulu ignorer la question kurde ont vu leur pouvoir se briser »*.

Propos recueillis par
ÉLIZABETH PICARD.

L'Irak à l'heure du compromis

Un accord sur la révision de la loi d'autonomie du 11 mars 1974 serait sur le point d'être signé entre le gouvernement de Bagdad et l'Union patriotique du Kurdistan d'Irak de M. Jalal Talabani. En décembre dernier, un cessez-le-feu avait été conclu entre les forces de M. Talabani et le pouvoir sur la base de six propositions de l'UPK. Ces propositions ont toutefois posé deux problèmes importants. Le premier est celui de l'appartenance de Kirkouk à la région autonome, le gouvernement ayant déclaré à plusieurs reprises que cette ville ne serait jamais kurde car elle est *« par essence irakienne »*. Le président Saddam Hussein aurait utilisé cette formule : *« Ne dites pas que Kirkouk est kurde, nous ne dirons pas qu'elle n'est pas kurde. »*

M. Talabani étant resté sur ses positions, cette affaire aurait pu faire achopper les négociations comme ce fut le cas il y a dix ans avec Mustapha Barzani. Or, bien que ce ne soit pas encore officiel, un compromis aurait été trouvé : Kirkouk deviendrait *« la ville de la fraternité »*, formule élégante s'il en est.

Le deuxième problème concerne la sécurité dans la région autonome. L'UPK, comme tous les opposants kurdes, voue une haine farouche aux forces kurdes progouvernementales officiellement appelées jusqu'en 1970 « les Cavaliers de Saladin ». Les opposants les qualifient de *jash* (mercenaires, collaborateurs, littéralement ânons) et les combattent. On dit même qu'elles auraient assassiné un des frères de Talabani pour venger leurs morts dans un accrochage. L'UPK demandait leur dissolution pure et simple, et Bagdad serait maintenant prêt à accepter.

Jusqu'ici, la lutte armée n'a pas repris, et bon nombre de Kurdes dans l'opposition active ou silencieuse souhaitent qu'on parvienne enfin à un résultat durable. La population est optimiste : tout le monde devrait sortir gagnant de l'accord. L'Irak en guerre contre l'Iran verrait le front nord renforcé par les *peshmergas* (« ceux qui vont au devant de la mort ») de l'UPK, alliés du PDKI et du Komala. M. Jalal Talabani, malgré des concessions de taille, renforcerait son prestige auprès de nombreux Kurdes et aussi d'Irakiens qui interprètent son refus de prendre les armes contre l'Irak comme une preuve de patriotisme et de loyauté. Enfin, le sud et l'est du Kurdistan verraient démarrer de grands travaux (routes, barrages...) que l'insécurité rendait irréalisables.

Le gouvernement souhaiterait, aux termes de l'accord, que l'UPK rejoigne le Front national progressiste (1), et l'on estime dans les milieux diplomatiques de Bagdad que les élections législatives ont été reportées de septembre à la fin octobre pour permettre à l'UPK d'y participer.

Cette évolution contraste avec la situation qui prévaut en Turquie, où les droits des Kurdes sont totalement niés. Leur nom même est interdit, et ils sont appelés officiellement Turcs des montagnes. Les difficultés de la lutte et même de la revendication politique ont poussé certains nationalistes kurdes à recourir au terrorisme.

Quant au Kurdistan iranien, il est en état de guerre avec le pouvoir central. Pour faciliter les contrôles et isoler les *peshmergas*, Téhéran a décidé le 14 août d'évacuer la population de soixante-six villages de la région de Sardasht avant l'hiver. Les mouvements de résistance se sont organisés pour faire front et alerter l'opinion publique mondiale.

(1) Le FNP, créé à l'initiative du parti Baas en 1974, comprenait ce parti, le Parti communiste irakien (qui en est sorti en 1979), le Parti démocratique du Kurdistan progouvernemental et d'autres petites formations kurdes.

Le Conseil de sécurité renouvelle le mandat de la FINUL au Liban

Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a confirmé le vendredi 12 octobre au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, que les « casques bleus » de la FINUL, dont le mandat vient d'être renouvelé par le Conseil de sécurité de l'ONU, avaient *« un rôle à jouer au Liban-du-Sud »*. Presque au même moment, le Conseil de sécurité renouvelait, par 13 voix et 2 abstentions (Union soviétique et Ukraine), le mandat de cette force de paix pour une nouvelle période de six mois, sans apporter de changements à sa mission.

Dans un rapport publié mercredi, M. Perez de Cuellar avait souligné la nécessité de renforcer le mandat de la FINUL, dès le départ des troupes israéliennes du Liban-du-Sud et d'agir avec célérité. Il n'avait pas caché qu'une telle décision impliquerait la coopération ainsi que des réassurances de toutes les parties concernées. Mais Israël, qui entend obtenir des garanties de sécurité avant le départ de ses troupes, reste opposé au déploiement des « casques bleus » de l'ONU jusqu'à la frontière libano-israélienne.

Au cours de la réunion du Conseil de sécurité de vendredi, le Liban a *donné son appui total au projet de* renforcement du mandat de la FINUL, proposé par M. Perez de Cuellar. Prenant la parole après le vote, le secrétaire général du ministère des affaires étrangères libanais, M. Fouad El Turk, a qualifié le rapport de M. Perez de Cuellar de *« réaliste politiquement »*. Il souligne que, après le départ des forces israéliennes, le nombre des « casques bleus » devrait être augmenté et leur zone d'opération élargie, afin d'aider l'armée libanaise à reprendre le contrôle effectif du Liban-du-Sud.

M. Oleg Troyanovsky (URSS) a, pour sa part, affirmé que l'abstention soviétique ne signifiait pas une opposition au renouvellement du *mandat de la FINUL*. L'ambassadeur soviétique n'en a pas moins exprimé l'inquiétude de l'URSS devant le fait que l'on renouvelle ce mandat alors que la FINUL se trouve dans l'impossibilité de le mettre en œuvre. Il a accusé Israël d'être responsable de cette situation avec la protection des Etats-Unis.

Les quinze soldats druzes de l'Armée du Liban-Sud (ALS, milice libanaise armée et financée par Israël), qui ont participé au massacre le 20 septembre dernier de treize habitants du village chiite de Shormor, au Liban-du-Sud, ne seront apparemment pas accusés de meurtres.

Le général libanais à la retraite Antoine Lahad, commandant de l'ALS, s'est en effet contenté d'indiquer que le sort des soldats impliqués dans la tuerie sera fixé en fonction des règles disciplinaires en vigueur dans l'ALS. En attendant, ces miliciens se sont vu infliger soixante jours d'arrêt de rigueur, et le général Lahad a indiqué qu'ils seraient expulsés par la suite de l'ALS.

Vendredi, on apprenait de source policière libanaise que plusieurs *« hommes armés »* non identifiés avaient fait irruption dans le village sud-libanais de Libbaya, situé à 7 kilomètres de Shormor, et avaient tiré dans la foule, tuant cinq personnes. De source proche de l'organisation chiite Amal, on affirme que cette *« nouvelle tuerie »* est l'œuvre de miliciens de l'ALS. – *(AFP, Reuter.)*

Maroc

Le roi Hassan II a retiré sa proposition de réunir un sommet arabe extraordinaire

Rabat. – Le roi Hassan II du Maroc a reconnu, le vendredi 12 octobre que sa proposition de réunion d'un sommet arabe extraordinaire n'avait pas obtenu le soutien d'une majorité de pays arabes et que ce sommet n'aurait donc pas lieu.

Dans un discours prononcé à l'occasion de la session inaugurale du nouveau Parlement marocain, le souverain chérifien a déclaré qu'il avait estimé de son devoir de tenter de convoquer ce sommet pour examiner les implications de la récente reprise des relations diplomatiques entre la Jordanie et l'Égypte.

Le roi Hassan II a dit avoir redouté que la décision d'Amman de renouer avec Le Caire ne conduise à la formation de *« coalitions »* dans le monde arabe. Mais après consultation des chefs d'Etat arabes, a-t-il ajouté, il est apparu qu'il y avait des *« divergences »* dans leurs analyses et leurs évaluations sur l'opportunité de réunir un tel sommet. *« D'après les réponses qui me sont parvenues des rois et présidents arabes*, a déclaré le souverain, *il s'avère qu'ils n'ont pas les mêmes conceptions, ne partagent pas les mêmes analyses et ne sont même pas d'accord sur le calendrier du sommet proposé. »*

Le projet du souverain, qui portait sur la tenue d'un sommet, le 9 octobre à Casablanca, a été rejeté catégoriquement par la Syrie. D'autres pays l'ont jugé inopportun en raison de la proximité du sommet arabe oridinaire prévu en novembre en Arabie saoudite.

Hassan II a annoncé à la nouvelle Chambre des représentants que soixante de ses membres seraient désignés pour former la moitié marocaine de l'*« Assemblée d'union »* créée par le traité d'union d'États signé le 13 août avec la Libye. Cette assemblée sera chargée de formuler des recommandations aux chefs d'Etat des deux pays dans le but de consolider leur union, qui, a-t-il dit, n'a aucune mauvaise intention et n'est dirigée contre personne. – *(Reuter, AFP.)*

● *M. Bruno Kreisky, président d'honneur d'Islam-Occident.* – L'Association Islam-Occident International, dont le siège est à Gen,nève, a tenu récemment son assemblée générale à Séville et a procédé à la désignation de ses nouveaux responsables dont la liste s'établit comme suit : président d'honneur, M. Bruno Kreisky, ancien chancelier d'Autriche ; président du Comité exécutif, M. Habib Chatty (Tunisie) ; vice-président, M. Francis Lemand, président d'Islam-Occident (France) ; Secrétaire général, M. Marcel Boisard (Suisse).

Tchad

LE RETRAIT DES TROUPES ZAIROISES EST OFFICIEL

Le Zaïre a annoncé officiellement, le vendredi 12 octobre, qu'il allait retirer *« toutes ses troupes »* encore présentes au Tchad tout en continuant de coopérer militairement avec N'Djamena, notamment en *« assurant la formation d'éléments tchadiens »*. Entre cinq cents et mille soldats zaïrois seraient stationnés au Tchad, alors que ce contingent militaire, envoyé au *Tchad en juin 1983, avait compté* jusqu'à deux mille hommes les mois suivants.

Le général Lacaze, chef d'état-major général des armées, visite, ce samedi 3 octobre, les éléments français encore présents à Biltine et à Moussoro avant de gagner, dimanche, Bangui, où seront repliés une partie des éléments de Manta. Il a *été reçu, vendredi 12 octobre, par le* président Hissène Habré à N'Djamena.

Enfin, à Paris, M. Claude Cheysson a déclaré vendredi que Paris disposait *« de photos et d'indications précises »* sur le retrait des Libyens du Nord tchadien. Le ministre des relations extérieures, hôte à déjeuner de l'Académie diplomatique internationale, n'a toutefois pas précisé si les Libyens avaient déjà évacué les grandes palmeraies de Faya-Largeau et de Fada.

République sud-africaine

NOUVELLES VIOLENCES DANS UNE CITÉ NOIRE

Un nourrisson blanc de trois semaines a été tué d'une pierre dans la tête, vendredi 12 octobre, à Sebokeng, cité noire au sud de Johannesburg, lorsqu'un groupe de jeunes manifestants noirs a attaqué la voiture conduite par sa mère. Selon la police, l'incident s'est produit dans un quartier où près d'un millier de personnes *assistaient aux funérailles* d'un écolier noir de dix ans, Nicolous Mgundwa, tué le 24 septembre à Sebokeng lors d'émeutes ayant fait au total plus de soixante-quinze morts et plusieurs centaines de blessés dans le pays depuis le 3 septembre.

Un autre enfant blanc de sept ans, passager de la voiture attaquée par les émeutiers, a également été blessé au visage avant que la conductrice du véhicule ne parvienne à se dégager, a indiqué la police. A l'issue des funérailles de Nicolous Mgundwa, des groupes de jeunes écoliers en grève sillonnaient la ville où la situation était très tendue. Selon sa famille, Nicolous a été tué d'une balle en caoutchouc tirée par la police anti-émeute, alors qu'il se trouvait dans le jardin de ses parents. – *(AFP.)*

Étranger

AUTRICHE

Terre d'asile pour fuyards de l'Est

Le président de la République autrichienne a fait, cette semaine, une visite à Paris. A un moment où la France s'interroge sur sa politique d'immigration, Vienne offre un exemple de générosité en la matière. De par sa situation géographique, l'ancienne puissance multinationale est restée accueillante aux fuyards des régimes communistes qui ont franchi sa frontière par centaines de milliers.

De notre correspondante

Vienne. – Ils viennent par tous les moyens : légalement, en touristes profitant d'un voyage organisé en bus, en train ou en avion ; ou au péril de leur vie en traversant à la nage des fleuves frontaliers, en franchissant des montagnes, en détournant des avions, cachés dans des camions ou des trains. De vingt à trente personnes se présentent tous les jours aux autorités autrichiennes pour demander l'asile politique. Un quart environ des touristes venant de l'Est, notamment de Pologne, ne rentrent plus dans leur pays d'origine.

Depuis 1945, près de deux millions de réfugiés auraient transité par l'Autriche. Quarante ans après la fin de la guerre, la longue frontière commune entre l'Autriche et les pays de l'Est (Tchécoslovaquie et Hongrie à l'est, Yougoslavie au sud) est toujours mortellement dangereuse. Zdenka, quinze ans, et sa sœur cadette Véra, trois ans, ont récemment vécu un des drames qui s'y produisent régulièrement. La famille Penka, de Brno, en Tchécoslovaquie – les parents et leurs trois filles – avait tenté de franchir à la nage la Mur, le fleuve frontalier entre l'Autriche et la Yougoslavie. Zdenka et sa sœur avaient gagné la rive autrichienne. Dix jours plus tard, les cadavres de leurs parents et de leur sœur, noyés, ont été retirés du fleuve. Les autorités tchécoslovaques réclament aujourd'hui le retour des deux filles.

Ivan Nevan, sa femme et son fils Victor, âgé de six ans, ont eu plus de chance. Ils avaient également choisi de traverser la Mur à la nage pour gagner l'Autriche. L'épouse, prise de malaise, a réussi à regagner saine et sauve la rive yougoslave. Trois jours plus tard, les autorités de Belgrade – sur intervention de Vienne – ont autorisé la jeune femme à rejoindre sa famille en Autriche.

Ces deux familles tchèques avaient choisi le détour par la Yougoslavie, sachant bien que cette frontière est réputée plus « perméable » que celle qui court entre l'Autriche et leur pays. Pourtant, ce n'est pas toujours le cas et, l'été dernier, cinq Turcs qui tentaient de franchir cette « *bonne frontière* » ont fini sous les balles de la milice.

Une vieille générosité

Dans cette tragédie, on relève – rarement – des épisodes pittoresques. Le 4 août dernier cependant, à l'aube, un étudiant tchécoslovaque a atterri dans un *monomoteur* de construction artisanale en plein centre de l'aéroport de Vienne où des avions de ligne étaient sur le point de décoller !

En 1983, six mille réfugiés, dont mille huit cents Polonais, et mille six cent cinquante Tchèques, ont demandé l'asile politique en Autriche. Viennent ensuite les Hongrois, (neuf cent soixante), et les Roumains (cinq cents). La grande majorité passe en toute légalité la frontière comme ces cent vingt Polonais qui avaient décidé, en juillet dernier, de terminer leur pèlerinage de Rome... à Vienne.

Pour des sommes allant de 5 000 à 25 000 F on peut également trouver des « amis » qui organisent un passage à l'Ouest sans risque majeur, avec un passeport et un visa établis en bonne et due forme.

Les quelque deux cent mille réfugiés hongrois qui sont passés à l'Ouest au lendemain de la révolution hongroise de 1956 et les cent mille Tchèques qui se sont enfuis devant les chars soviétiques en 1968 sont arrivés en grande majorité à pied n'ayant dans leurs bagages que le strict nécessaire. Les réfugiés « modernes » se présentent généralement en voiture privée devant la porte du camp d'accueil de Traiskirchen, à une trentaine de kilomètres au sud de Vienne – une des adresses les plus connues dans la plupart des pays de l'Est.

« *La grande majorité d'entre eux*, dit Karl Radek, qui dirige le camp depuis plus de vingt ans, *ne veulent pas rester en Autriche, mais partir le plus vite possible aux États-Unis, en Australie et au Canada.* » Ainsi, sur les trente mille Polonais ayant demandé l'asile politique en 1981, vingt-huit mille ont quitté l'Autriche au bout de six mois à un an.

L'Autriche, terre d'asile par vocation géographique, est fière de sa réputation de n'avoir jamais extradé de réfugiés politiques. Les autorités de Vienne ont toujours interprété de façon assez généreuse la Convention de Genève et ont également accordé le statut de réfugié politique en cas de « *restriction à la liberté d'expression artistique, de discrimination économique grave ou d'exclusion de l'enseignement supérieur* ».

Mais les pays classiques de réimmigration, comme les Etats-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada ont fortement limité leurs quotas : aussi, quelques restrictions se sont-elles imposées à l'Autriche.

SERGUEL

Ainsi le pays a-t-il dû rétablir les visas d'entrée pour les Polonais en 1981, afin de maîtriser l'afflux de citoyens sortant de chez eux moins pour des raisons politiques qu'à la suite de la grave crise économique. Une autre restriction frappe essentiellement les réfugiés de pays plus lointains : l'asile politique est refusé à ceux qui transitent par d'autres pays avant d'arriver en Autriche. Cette mesure concerne avant tout les Iraniens, les Kurdes, les Turcs et les Afghans.

En 1983, 35 % des demandes d'asile ont été rejetées. Sur 901 demandes de la part de Polonais, 541 n'ont pas été acceptées ; mais 140 seulement des 782 demandes tchèques ont été rejetées. Un réfugié politique est considéré – *théoriquement* – comme égal en droit aux citoyens autrichiens : liberté totale de séjour, de travail, d'études et de déplacement. Les autres sont considérés comme des étrangers qui doivent, à intervalles réguliers, faire renouveler leurs permis de séjour et de travail.

C'est la question du travail qui est la plus difficile à résoudre. A Traiskirchen, une ancienne école militaire, les réfugiés faisant leurs premiers pas vers la « *liberté* » et surtout vers l'inconnu, reçoivent, après une période de vérification de leur identité, un laissez-passer qui leur permet de se déplacer librement. En principe, ils n'ont pas le droit de travailler, et ils ne reçoivent comme argent de poche que de 55 à 120 FF par mois, selon leur situation familiale. En 1984, le transit des réfugiés aura coûté à l'Autriche environ 250 millions de francs.

Un « marché aux esclaves »

L'inactivité est, pour ceux-là, difficile à supporter, d'autant plus que la grande majorité des réfugiés sont âgés de dix-huit à vingt-cinq ans. Un véritable « marché aux esclaves » s'est créé à Traiskirchen, où les viticulteurs et les fermiers des environs viennent recruter tous les matins « au noir » une main-d'œuvre peu exigeante et bon marché. Le directeur M. Radek, le sait bien. Mais il n'intervient pas. Ne vaut-il pas mieux, se disent les responsables du camp, les laisser travailler plutôt que de les voir se livrer à l'alcoolisme et à la bagarre ? Les faits divers de Traiskirchen font assez souvent les gros titres de la presse locale, et inquiètent déjà suffisamment les habitants du village.

Tous les ans, près de deux mille personnes décident de rester définitivement en Autriche. Selon des estimations du ministère de l'intérieur, environ trois cent cinquante mille personnes, venues en tant que réfugiés en Autriche depuis 1945, y sont restées – dont deux cent *trente-sept mille citoyens de* souche allemande venant des différents pays de l'Est.

Le brassage extraordinaire des peuples, déjà signe distinctif de la double monarchie austro-hongroise, se poursuit donc dans l'Autriche républicaine, mais cette fois, sous le signe de l'évasion vers la liberté.

WALTRAUD BARYLL



BRÉSIL

Les motels de Goiânia

Le Brésil donne parfois le change. Aux prises avec une effroyable crise économique, il demeure la terre des contrastes, et l'on y trouve des villes, comme celle-ci, où l'abondance et le modernisme tranchent sur la misère si fréquente ailleurs.

Correspondance

Goiânia. – Créée en 1930, devenue ultérieurement la capitale de l'État de Goias, Goiânia, avec ses 750 000 habitants, peut nourrir de légitimes espoirs pour le record brésilien du million de citadins départ arrêté. Notre hôte fait partager sans peine sa stupeur, mêlée de la fierté de bâtisseur, en découvrant des quartiers neufs : là où, quelques semaines plus tôt, il n'y avait que friches et terrains vagues, on trouve maintenant des maisons nettes, des routes asphaltées, des accotements réguliers, des arbres plantés. Mais sans doute faut-il avoir vu l'état antérieur des lieux pour mesurer l'ampleur de ces transformations et en éprouver l'ébahissement : Goiânia croît par secousses insaisissables, au rythme d'un film muet.

Il y avait cent maisons ici en 1939. Quelques années plus tard, la ville fut planifiée pour accueillir 50 000 habitants. Aujourd'hui, les quartiers prolifèrent loin du centre « rationnel », où alternent jolis ronds-points et avenues bordées d'immeubles de vingt étages. Dans les interstices subsistent des maisonnettes vieilles de trente ans, vestiges de l'âge héroïque où la nouvelle frontière de l'Ouest brésilien passait par là.

Tout comme la (relativement) proche Brasilia, Goiânia est un rêve de pierre et de béton jailli d'une terre d'apparence ingrate, rousse savane ondulée, piquetée d'arbustes et de bosquets grêles, où errent des oueds et des rivières, et d'importants troupeaux de bêtes à cornes.

Aujourd'hui, Goiânia est la plus *cool* des capitales brésiliennes. Sitôt plantés, les bords des rues et le bas des troncs d'arbres sont peints d'un blanc immaculé. Un centre commercial dans le style Forum des Halles dispose ses boutiques « *jeunes* », ses cafés aseptisés autour de fontaines artificielles et d'escaliers mécaniques silencieux. La population est juvénile, les voitures rutilantes ; les lieux publics offrent un mélange de sophistication et de décontraction.

D'immenses troupeaux

On se pince, on rêve. Comment peut-on créer, au cœur de ce cadre austère, de ce *serrado* peu généreux, une ville si vaste, et si riche, si « moderne » d'allure ? D'où vient ce sens de la modernité et de l'avant-garde ? A Goiânia, le Brésil en fait n'échappe pas à son destin : les deux mamelles de la ville sont l'administration de l'État et l'opulence des propriétaires terriens, gérant et dépensant ici les revenus de fermes dont la surface se compte en milliers d'hectares.

Derrière le béton et l'aluminium anodisé, c'est la terre éternelle, le pouvoir foncier, la sueur du *caboclo* ce métis d'Indien et de Portugais et le produit d'une nature généreuse si on l'exploite extensivement. Derrière les apparences de la modernité, l'image classique du riche fermier venu faire bombance, se distraire ou même s'installer à la ville.

Les terres fertiles du Goias (il y en a) ont attiré les planteurs des Etats de Sao-Paulo et du Sud, aux cadastres saturés. Les troupeaux se comptent par centaines de têtes. Les *fazendas* sont dispersées sur tout l'Etat ; on les joint en avion personnel ou en avion-taxi. L'agriculture et l'élevage fournissent la moitié des recettes fiscales de l'Etat.

La vie culturelle n'est, pour sa part, guère animée. Les loisirs passent dans les clubs ou en parties de chasse ou de pêche aux quatre coins d'un Etat grand comme la France et le Benelux, ou encore aux courses de chevaux.

La ville trop belle, trop neuve, cache derrière ses façades luxueuses son mal de vivre. Les divorces sont fréquents, la jeunesse, désorientée, hésite entre la drogue et une vision toute matérialiste de l'existence. Le passage immémorial des gitans, les *favelas* des faubourgs, sont là comme des interrogations sur un visage trop serein.

Les murs, à peine chaulés de blanc ou de bleu ciel, sont systématiquement couverts de graffitis énormes, paroles libérées portant le plus souvent déclaration d'amour *(« Clara, Paulo t'aime ». « Je m'en vais, mais je ne t'oublierai pas »*, prénoms entrelacés) mais aussi slogans politiques (Parti communiste du Brésil : élections directes tout de suite). Ou encore, ce bout rimé politique, bien dans la tradition du *sertao* :

Feliz foi o Adao
nao conheceu Delfim
Nem o Joao
(Heureux fut Adam
Il ne connaissait pas Delfim
(Neto)
Ni Jean (Figueiredo).

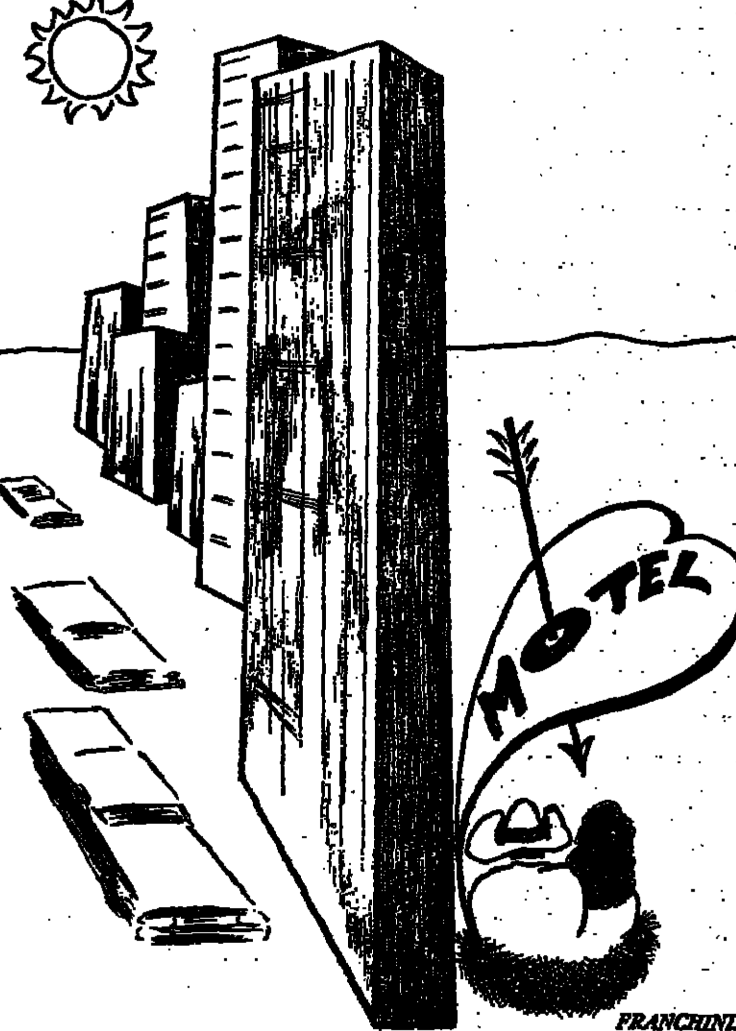
Celui-ci est d'une inspiration plus soixante-huitarde :

Menos quarteis
Mais moteis
(Moins de casernes
Plus de motels).

Exaltation de l'institution américaine et brésilienne qu'est le motel, attribut périphérique obligé de toute ville de quelques milliers d'habitants. Ces hôtels de banlieue d'accès facile accueillent, pour le temps souhaité, les couples à la recherche d'un nid momentané. Il en existe de toutes catégories, offrant une gamme de services en proportion. Miroirs, lits ronds, lumières réglables et de couleurs diverses, musique douce, boissons dans la chambre, vidéo, hydromassages... rien n'est épargné pour combler le client. Il suffit de choisir – selon ses goûts et ses moyens – et de payer.

Virtuellement, tout le monde a besoin des motels : les couples illégitimes et les jeunes, cela va de soi, mais aussi les couples mariés désireux de plus d'intimité que n'en offre le logement exigu où l'on s'entasse avec ses ascendants, ses cousins ou sa progéniture.

La prospérité des motels de Goiânia semble déjà assurée vu l'opulence et l'ennui relatif qui règnent dans la ville. La revendication « graffitée » vise peut-être seulement à faire baisser les tarifs, encore qu'une telle idée de concurrence par les prix puisse paraître saugrenue au cœur d'une économie galopante.



FRANCHINI

Une voie lactée de misère

La crise ? Quelle crise ? A Goiânia la construction bat son plein, les voitures sont toujours neuves, on boit du beaujolais de contrebande. Mais la ville est-elle vraiment la Sodome du Centre-Ouest brésilien, assurant la débauche du pionnier et la dissipation de ceux dont la richesse terrienne est venue trop vite, trop facilement ? A la sortie de la cité, la route majestueuse plonge aussitôt dans une savane de brique pilée agrémentée de plaques d'herbe blonde, ou noircie par les brûlis de l'hiver. Ici et là, le bouquet jaune ou violet d'un ipé éclate parmi les arbres poussiéreux. Trois heures plus tard, un ciel brumeux lâche une nuit grise sur les cités-satellites de Brasilia, là où habitent ceux qui n'ont pas trouvé place dans le plan grandiose des urbanistes de 1960. Brasilia écartèle sur la glèbe assagie son rêve démesuré, sa constellation urbaine glacée et précieuse, toute parée de prestige étatique, mais suivie d'une voie lactée de misère plus ou moins décente.

PATRICK POSTEL

Tass reproche à M. Fabius de s'associer à une campagne antisoviétique

L'agence soviétique Tass s'en est prise directement, le vendredi 12 octobre, au premier ministre français, Laurent Fabius, lui reprochant de s'être *« associé à la campagne »* en faveur de la libération du journaliste français Jacques Abouchar, détenu en Afghanistan depuis le 17 septembre.

Dénonçant le *« tapage »* fait en France à propos de l'affaire Abouchar, le commentateur de l'agence, Youri Kornilov, écrit : *« Il ne se passe pas de jour sans que les organes de la presse bourgeoise n'interviennent avec des pétitions et des protestations contre la violation par les autorités afghanes des* « principes de la liberté de l'information. » *« A la suite du plus grand parti d'opposition, le Rassemblement pour la République (RPR), le premier ministre Laurent Fabius s'est associé à cette campagne en exigeant la* « libération immédiate » *d'Abouchar, affirmant que celui-ci remplissait en Afghanistan sa* « mission d'information. »

Selon Tass, le journaliste français *« avait pour tâche de faire non de l'information mais de la désinformation éhontée et malveillante sur la République démocratique d'Afghanistan ».*

« Il y a en Occident, affirme l'agence soviétique, *des gens qu'une information objective sur la situation en Afghanistan et autour d'elle n'arrange pas. S'attachant à exacerber la campagne de propagande anti-afghane et antisoviétique, ils ne se privent pas de provocations, dépêchant en Afghanistan leurs propres émissaires. M. Abouchar fait partie de ceux-ci. »*

Tass évoque le cas du docteur Philippe Augoyard, capturé dans des conditions comparables en 1983 et condamné à huit ans de prison après plusieurs mois de détention, avant d'être libéré, et ajoute : *« L'échec de la « mission Augoyard » aurait dû servir de leçon à ceux qui organisent de telles « missions » mais il n'en a rien été. »*

« Alors de quoi se soucie-t-on à Paris ? De la « liberté de l'information » *ou de la liberté de provocation contre l'Afghanistan ? »,* interroge l'agence, qui poursuit : *« Il serait bon de savoir quelle serait la réaction des autorités françaises si l'un après l'autre, sous prétexte de l'accomplissement de leur* « mission d'information », *des citoyens étrangers pénétraient illégalement en territoire français, qui plus est en collusion avec des terroristes armés (...). »*

« Pour ce qui est de la liberté de l'information, sur laquelle spéculent les avocats d'Abouchar, elle n'a décidément rien à voir avec l'aventure de ce monsieur, quelles que soient les tentatives faites à Paris pour prouver le contraire. »

A Paris, M. Claude Estier, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a eu vendredi après-midi un long entretien avec le chargé d'affaires d'Afghanistan en France, M. Abdullah Keshtmand, qui lui a confirmé que seule l'accusation de *« violation de frontière »* – et non celle d'espionnage – était retenue contre Jacques Abouchar.

M. Keshtmand a souligné, d'autre part, que lors de la présentation du journaliste à la presse, jeudi à Kaboul, un représentant de l'ambassade de France avait pu constater que celui-ci était en bonne santé.

Aucun membre de l'ambassade de France, rappelle-t-on cependant à Paris, n'a été autorisé à rencontrer Jacques Abouchar, et le Quai d'Orsay a convoqué vendredi M. Keshtmand pour protester contre ce refus des autorités afghanes.

M. Estier a fait valoir que l'opinion française, dans son ensemble, attachait un grand prix à une prompte libération de Jacques Abouchar. M. Keshtmand lui a répondu que les autorités afghanes examinaient cette affaire dans le souci de lui trouver une solution favorable, sans toutefois être en mesure de préciser dans quel délai.

Le cas de Jacques Abouchar a enfin été évoqué lors d'un entretien que M. Chirac a eu vendredi à l'Hôtel de Ville avec le maire de Moscou, M. Promyslov. Celui-ci a souligné que la libération du journaliste français *« ne relevait pas de sa compétence »* mais qu'il croyait pouvoir dire qu'elle était *« probable »*. Selon M. Chirac, l'ambassadeur d'URSS, qui assistait à l'entretien, a exprimé pour sa part *« l'espoir que cette libération aurait lieu le plus rapidement possible ».*

378, 405 ou 504 ?

Polémique entre l'Est et l'Ouest sur le nombre des SS-20 soviétiques

Les ministres de la défense de l'OTAN ont réaffirmé que *« en l'absence de résultats concrets obtenus par la négociation »* avec l'URSS, l'OTAN *« est résolue à poursuivre »* l'installation de fusées nucléaires de portée intermédiaire *« selon le calendrier établi »*, annonce le communiqué publié le vendredi 12 octobre, à l'issue de la réunion du groupe des plans nucléaires, qui s'est tenue à Stresa (Italie). Le groupe a lancé un nouvel appel à l'URSS *« pour qu'elle revienne à la table des négociations »*, après avoir constaté avec *« préoccupation »* qu'elle *« persiste à accroître sans répit son potentiel nucléaire à tous les niveaux ».*

Les ministres de l'OTAN se disent *« disposés à revenir sur leur décision* [de décembre 1979 sur l'installation des missiles américains en Europe], *à arrêter ou modifier les déploiements et même à retirer ou à démonter les missiles déjà en place, dès la conclusion d'un accord équilibré, équitable et vérifiable ».* Ils annoncent, par ailleurs, qu'ils respecteront *« la décision convenue »* de réduire de mille quatre cents têtes nucléaires le total du stock d'armes tactiques entreposé en Europe.

De notre correspondant

Moscou. – L'Union soviétique a réagi avec une rapidité inhabituelle aux déclarations de M. Weinberger, selon lesquelles le nombre des SS-20 pointés contre l'Europe occidentale avait augmenté depuis le début de l'année. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Vladimir Lomeiko, a formellement démenti, le vendredi 12 octobre, qu'un tel accroissement ait eu lieu. *« Je peux vous dire que les chiffres que nous avons cités en décembre 1983 n'ont pas changé »*, a-t-il affirmé.

Le secrétaire américain à la défense avait indiqué, jeudi à Stresa, en Italie, au cours de la réunion du groupe des plans nucléaires de l'OTAN, que l'URSS avait *« déployé un nombre indéterminé de nouveaux SS-20 qui s'ajoute au total de trois cent soixante-dix-huit »* recensés par l'OTAN en janvier dernier. M. Lomeiko a accusé M. Weinberger de se livrer à un *« jeu indigne »*, destiné à *« faire pression sur les alliés des Etats-Unis pour qu'ils accélèrent le déploiement »* des Pershing-2 et des missiles de croisière en Europe occidentale.

Le porte-parole soviétique s'est contenté de renvoyer, en termes sibyllins, les journalistes à l'évaluation fournie par l'URSS en décembre dernier. M. Lomeiko faisait vraisemblablement allusion à la conférence de presse donnée le 5 décembre à Moscou par le maréchal Ogarkov, alors chef d'état-major général et limogé depuis.

Le maréchal Ogarkov avait affirmé à cette date que l'URSS disposait de *« quatre cent soixante-treize missiles »* de portée intermédiaire, dont la moitié environ était des SS-20 et le reste des fusées de conception plus ancienne, c'est-à-dire des SS-4 et des SS-5. Selon ce décompte, l'URSS en resterait donc à un total approximatif de deux cent quarante SS-20.

L'agence Tass a, d'autre part, rejeté vendredi la possibilité d'une rencontre, dans un avenir pas trop éloigné, entre MM. Reagan et Tchernenko. Un tel sommet requiert, selon Tass, *« des préconditions adéquates, et d'abord un certain degré de compréhension mutuelle sur les questions majeures qui déterminent l'état des rapports entre les deux pays ».*

Il faudrait également, estime l'agence soviétique, *« que les deux parties aspirent activement à une évolution positive et, mieux, à un tournant dans leurs relations ».* Or, conclut Tass, *« la politique des États-Unis concernant les relations avec l'URSS ne vise aucun but constructif ».* La légère amélioration des rapports entre les deux superpuissances, constatée lors du séjour aux États-Unis de M. Gromyko, sera donc longue à porter des fruits.

DOMINIQUE DHOMBRES.

[Selon une source néerlandaise s'exprimant en marge de la réunion de Stresa, les ministres de l'OTAN auraient été informés que l'URSS construirait actuellement quatorze nouvelles bases pouvant accueillir chacune neuf missiles SS-20 à trois têtes nucléaires. Si ces chiffres étaient confirmés, le total serait donc porté de 378 engins à 504.

Rappelons que, selon l'Institut pour les études stratégiques de Londres (*le Monde* du 12 octobre), trois sites supplémentaires seulement auraient été en construction à la date du 1er juillet dernier, pour un total de 405 missiles.]

Moscou et Jacques Abouchar

(Suite de la première page.)

Amour propre froissé ? Lenteurs bureaucratiques ? Mentalité « orientale » ? On dit tout cela et bien d'autres choses. A en croire certains discours, les Soviétiques voudraient bien faire – ils ne cessent d'assurer *que Jacques* Abouchar *ne saurait* souffrir physiquement de sa détention, – mais qu'ils sont contraints de compter avec les « susceptibilités » afghanes.

Politiquement – on sort du domaine « juridique » où la cause est entendue, – les choses s'enveniment pourtant. Et du fait, cette fois, de Moscou. Car l'affaire tourne maintenant à l'épreuve de force. Plus elle prendra l'allure d'une campagne d'opinion, explique-t-on en substance du côté soviétique, moins il nous sera possible de céder, car cela serait considéré comme une preuve de faiblesse. Le raisonnement est de mauvais augure.

Tant pis, si l'on comprend bien, pour les conséquences diplomatiques d'un incident – une bavure ? – qui n'avait peut-être pas été prémédité au Kremlin, mais dont les dirigeants soviétiques ont donc décidé d'assumer la responsabilité.

Tant pis si l'affaire occulte inévitablement d'autres aspects, qui pourraient être moins négatifs, de la politique de l'Union soviétique, à la veille notamment d'un important plénum du comité central du PCUS – dont il n'est pas exclu que les travaux débouchent sur des décisions dépassant le cadre de la gestion économique.

Tant pis enfin pour Jacques Abouchar, qui risque de moisir encore quelque temps, pour des raisons désormais strictement politiques, dans une prison afghane. Voici quelques jours, *on croyait pouvoir dire* qu'il y séjournerait certainement moins longtemps que Philippe Augoyard – dont la détention, l'an dernier, dura plus de quatre mois. On ne donne plus la même assurance aujourd'hui.

ALAIN JACOB.

LE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE LOMÉ

Un échec provisoire

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les négociations pour le renouvellement de la convention de Lomé ont provisoirement échoué ; les représentants des dix pays de la Communauté européenne et ceux des soixante-quatre pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) se sont séparés samedi 13 octobre à l'aube, après cinq jours d'éprouvantes tractations. Les ACP ont trouvé tout à fait insuffisant le montant de 7 milliards d'ECU (48,3 milliards de francs) d'aide financière proposé par la Communauté pour 1986-1990.

La nouvelle convention pourra-t-elle, malgré cet échec, être signée à Lomé au début décembre ? La main passe à la diplomatie secrète au plus haut niveau. Les ministres des affaires étrangères des Dix se retrouvent à Luxembourg les 22 et 23 octobre ; M. François Mitterrand se rend ensuite en visite officielle à Londres ; les 29 et 30 octobre se tient la semaine franco-allemande. Autant d'occasions pour tenter de convaincre les Allemands et les Britanniques d'opérer le mouvement nécessaire afin de sortir de l'impasse.

Les Français ne manquent pas d'atouts pour plaider cette cause, comme l'a rappelé M. Christian Nucci, le ministre français de la coopération, vendredi, au cours d'une conférence de presse : *« Lomé est un contrat... Il convient de l'honorer dans tous ses aspects, y compris et d'abord dans ses engagements financiers. »* Or le montant de 7 milliards d'ECU permet à peine le maintien de la valeur réelle de l'aide, c'est-à-dire de l'acquis de Lomé. Sauf de se résigner à un recul de cette aide, cette somme ne suffit pas pour accueillir l'Angola et le Mozambique qui ont manifesté l'intention d'adhérer à la convention.

Les Dix ont, par ailleurs, confirmé, au cours de la semaine qui vient de s'écouler, leur volonté de renforcer certains des mécanismes de la convention, en particulier le Stabex, c'est-à-dire le système de stabilisation des recettes d'exportation des pays ACP. Il s'agit d'un des fleurons de la politique de Lomé, dont le fonctionnement au cours de l'actuelle convention a été défaillant, précisément faute de disposer de moyens suffisants.

Il est à peine imaginable que la convention ne soit pas renouvelée ; mais les conditions dans lesquelles s'opérera l'exercice comptent aussi. Un désenchantement trop vif des ACP contribuerait à ternir l'image de la Communauté, qui, on en conviendra, n'en a guère besoin. C'est là, peut-être, un argument de nature à convaincre au moins l'« Européen » qu'est le chancelier Kohl. Les Dix et les ACP ont décidé de se retrouver pour faire le point au début du mois de novembre.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Fin du litige frontalier entre les États-Unis et le Canada.* – La Cour internationale de justice de La Haye a tranché, le 12 octobre, par quatre voix contre une, le litige frontalier qui opposait, dans le golfe du Maine, les États-Unis et le Canada. La Cour a décidé que le banc de George que se disputaient les deux pays appartenait pour 1/6e au Canada et pour le reste aux États-Unis. Cette décision donne plutôt satisfaction au Canada, qui voit sa souveraineté maintenue dans une zone très poissonneuse et potentiellement riche en hydrocarbures. – *(AFP, Reuter).*

Le projet de paix du groupe de Contadora fait la part trop belle au Nicaragua

estime Washington

Un rapport confidentiel du département d'Etat américain publié par l'agence Associated Press (AP) *relève huit points de désaccord, de* la part des États-Unis, avec le plan de paix pour l'Amérique centrale proposé début septembre par le groupe dit de Contadora (Mexique, Venezuela, Colombie et Panama). L'acceptation de principe de ce document par le Nicaragua, qui devrait être signé le 15 octobre par les cinq pays centre-américains (Guatemala, Honduras, Salvador, Nicaragua et Costa-Rica), a embarrassé Washington.

Le rapport dont fait état l'Associated Press résume les raisons pour lesquelles les États-Unis considèrent que l'actuelle mouture du projet fait la part trop belle au Nicaragua – leur bête noire dans la région.

Le plan du groupe de Contadora distingue les conseillers directement engagés dans des opérations de terrain, et qui seraient appelés à quitter immédiatement la région, et ceux qui, chargés seulement de la maintenance, seraient renvoyés plus tard. Pour le département d'État, cette distinction implique que *« les Cubains et les Soviétiques au Nicaragua, qui entrent dans la deuxième catégorie, resteront, alors que nos conseillers au Salvador auront à partir dans les plus brefs délais ».*

Autre disposition contestée : le gel des armements dans tous les pays au conflit. *« Cette mesure institutionnaliserait la supériorité du Nicaragua »*, et la fin des livraisons d'armes au Salvador mettrait le président Duarte *« dans une position intenable face à la guérilla soutenue par le Nicaragua ».*

Troisième souci des Américains : le contenu de la *« démocratisation au Nicaragua »*. Le comité prévu par le plan pour *« renforcer »* les processus démocratiques dans la région n'aura pas de pouvoir réel sur les dirigeants nicaraguayens, affirme le rapport américain. Les Sandinites refusent, en effet, les conditions posées par les principaux partis d'opposition pour participer aux élections du 4 novembre prochain, rappelle le département d'État.

Enfin, le rapport refuse le principe d'un *« protocole d'accord »* séparé du traité de paix, qui serait signé par des pays étrangers à l'Amérique centrale, pour surveiller la bonne exécution du traité. Pour le département d'État, ce protocole *« reconnaîtrait un rôle politique à Cuba et à l'Union soviétique dans la région ».*

Malgré toutes les objections, on affirme officiellement au département d'Etat que, *« excepté quelques problèmes régionaux »*, le plan de paix du groupe de Contadora constitue une *« bonne base de négociations ».*

Pérou

Un nouveau premier ministre : M. Luis Percovitch

Lima *(AFP, Reuter).* – Un nouveau gouvernement, dirigé par M. Luis Percovitch, ancien ministre de l'intérieur, a prêté serment le vendredi 12 octobre devant le chef de l'Etat M. Fernando Belaunde Terry. Quatre membres du précédent cabinet avaient démissionné le même jour, afin de pouvoir être candidats aux élections générales prévues pour le 14 avril 1985. Parmi les partants figure, en particulier, M. Sandro Mariategui, premier ministre depuis avril 1984. Il avait également le portefeuille des affaires étrangères que reprend M. Percovitch. C'est un des principaux artisans de la lutte contre la guérilla maoïste de Sentier lumineux qui devient ainsi chef du gouvernement. M. Percovitch se voit remplacé à l'intérieur par un militaire, le général Oscar Brush Noel, jusque-là ministre de la guerre.

Voici la liste du nouveau gouvernement :

(*) *Premier ministre, ministre des affaires étrangères :* M. Luis Percovitch ; (*) *Intérieur :* général Oscar Brush Noel ; (*) *Guerre :* général Julian Julia Freyre (1) ; *Economie, finances et commerce :* M. José Benavides ; *Agriculture :* M. Juan Hurtado Miller ; *Travail :* M. Joaquin Leguia ; *Santé :* M. Juan Franco Ponce ; (*) *Education :* M. Andrès Cardo Franco ; (*) *Logement et construction :* M. Carlos Pestana ; (*) *Transports et communications :* M. Francisco Aramayo ; *Energie et mines :* M. Juan Inchaustegui ; *Pêche :* M. Ismaël Benavides Ferreyros ; *Justice :* M. Max Arias Schreiber ; *Industrie, intégration et tourisme :* M. Alvaro Becerra Sotero ; *Institut du développement national :* M. Juan de Madalengoïtia ; (*) *Institut du plan national :* M. Edgardo Quintanilla ; *Système national des communications sociales :* M. Miguel Alva Orlandini ; *Forces aériennes :* vice-amiral Jorge du Bois.

(1) Le général Julian Julia Freyre était commandant en chef des forces armées. Ce poste demeure donc à pourvoir.

(*) Ministres nouveaux ou ayant changé de fonction.

Les chances du maintien des Etats-Unis à l'UNESCO sont « plutôt minces »

affirme un responsable américain

Les Etats-Unis pourraient réintégrer l'UNESCO, après l'avoir quittée à la fin de l'année comme ils ont menacé de le faire, si cette organisation procédait aux réformes demandées par Washington, a déclaré le vendredi 12 octobre, à Paris, le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les organisations internationales, M. Gregory Newell.

A titre de comparaison, M. Newell a rappelé, au cours d'une conférence de presse, que les Etats-Unis s'étaient retirés en 1977 de l'Organisation internationale du travail, puis l'avaient réintégrée en 1984, après avoir obtenu satisfaction sur un certain nombre de réformes de fonctionnement.

Les Etats-Unis, a-t-il poursuivi, *« n'encouragent pas »* les autres pays occidentaux à se retirer eux aussi de l'UNESCO, mais *« ils espèrent qu'ils poursuivront les efforts en cours afin d'améliorer la gestion »* de l'organisation.

Les Etats-Unis ont décidé, l'année dernière, de quitter l'UNESCO au 31 décembre 1984 si d'ici cette date n'intervenaient pas des *« réformes importantes et permanentes en vue d'une meilleure gestion financière et d'une moindre politisation de l'organisation ».* Selon M. Newell, le plan de réforme préparé par vingt-quatre groupes de travail de l'UNESCO constitue *« un pas dans la bonne direction »*, mais demeure très en deçà des demandes américaines. Aussi, à moins de trois mois de l'échéance fixée par Washington, *« les chances* [de maintien des Etats-Unis] *sont plutôt minces »*, a estimé le secrétaire d'Etat adjoint.

Il a également annoncé que, en cas de retrait des Etats-Unis, le montant de leur contribution – 100 millions de dollars ces deux dernières années – soit 25 % du budget de l'UNESCO, serait affecté, à concurrence de 86 millions de dollars à des programmes multilatéraux en faveur du tiers-monde. Ces programmes, a précisé M. Newell, seront mis en œuvre dans le cadre d'autres organisations internationales, telles l'OMS (pour la santé) et l'UNICEF (pour l'enfance).

Parlant le même soir à Antenne 2, Mme Jean Gérard, ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'UNESCO, a repris les mêmes critiques en y ajoutant certaines précisions. Selon elle, le programme de formation des enseignants en Afghanistan, programme financé par l'UNESCO, est pour l'essentiel géré par les Soviétiques. Mme Gérard a encore affirmé que sur 10 dollars du budget de l'organisation, deux seulement parviennent au tiers-monde, tandis que les huit autres sont *« mangés par l'administration ».* Répondant à ces accusations, le directeur général de l'UNESCO, M. M'Bow a indiqué que Mme Gérard n'avait pas critiqué les *« aspects techniques »* du programme mis en œuvre en Afghanistan et qu'elle avait elle-même adopté une *« attitude politique »* en abordant cette question.

France

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN AQUITAINE

La visite de M. François Mitterrand en Aquitaine s'est terminée, samedi 13 octobre, à Mont-de-Marsan, où le chef de l'État a prononcé le seul discours public de son voyage. Avant les Landes, il s'était rendu, vendredi, dans les Pyrénées-Atlantiques. L'avant-dernière journée de son voyage a été marquée par l'étape de Bayonne — où, s'adressant aux Basques, il a affirmé sa volonté de *« faire respecter les lois de la France sur les territoires français »* — et par une visite surprise à Saint-Jean-de-Luz.

A Bayonne, il a aussi déclaré : *« Plus se réduira le temps entre le moment où nous disposions de structures vieillies et le moment où nous disposerons de structures modernes, moins de temps durera la crise. Il faut qu'on m'aide, qu'on aide le gouvernement à rapprocher les deux bords de la plaie et à faire que l'on entre de plain-pied dans la période de construction et de redressement national.* Dire autre chose ce serait *tromper les Français. Je m'y refuse.* » Le chef de l'État a encore affirmé qu'il est disposé à affronter les conséquences de cette politique et, *« le cas échéant, les désaveux »*.

Auparavant, M. Mitterrand s'était rendu à Pau *(nos dernières éditions du 13 octobre)* et dans un quartier périphérique de cette ville, l'Ousse des Bois, qui fera bientôt l'objet d'une rénovation dans le cadre de l'opération « Banlieue 89 ». Il s'agit de créer un lien entre ce quartier où résident huit cents familles — *dont une large proportion d'immigrés* — et la ville de Pau afin d'éviter qu'il ne finisse en *« cité-poubelle »*, selon l'expression de M. Roland Castro, architecte chargé du projet.

Le chef de l'Etat a déjeuné au siège d'ELF-Aquitaine, dont les dirigeants avaient regretté, dans un passé récent, la contre-publicité créée par l'exploitation, exagérée à leurs yeux, de l'affaire dite des « avions renifleurs ». M. Mitterrand a remis les insignes de commandeur de l'ordre national du Mérite au PDG de cette entreprise, M. Michel Pecqueur, qui a profité de l'occasion pour rendre hommage à ses prédécesseurs mis en cause à l'époque. La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget et président du conseil général des Landes, qui avait largement contribué à donner une dimension politique à cette affaire.

Avant de se rendre à Bayonne et Saint-Jean-de-Luz, M. Mitterrand a également fait étape à Mouguerre. Là, il a visité une entreprise du groupe SAT (Société anonyme de télécommunication) spécialisée dans le câblage par fibres optiques, le montage et le contrôle des équipements téléphoniques et télé-informatiques TELSAT.

« Je ne laisserai pas déchirer le tissu de la France »

A Bayonne, où il a été reçu par le maire UDF, M. Henri Grenet, le chef de l'Etat a déclaré : *« Le dialogue est ouvert. Il s'agit de dire à nos compatriotes basques : ce que vous êtes sera préservé et servi pour que la génération future trouve intact l'héritage que vous avez reçu et le trouve même amélioré. Je serai toujours du côté de ceux qui veulent exister au plus profond d'eux-mêmes, porteurs d'une histoire qui mérite le respect.*

» S'il s'agit de considérer que cela pourrait servir habilement d'étape à partir de laquelle on rebondit plus loin pour dire autonomie, pour dire indépendance, je dis clairement, dans les yeux : avec moi, non. Je ne laisserai pas déchirer le tissu de la France. Et l'immense majorité des Basques m'approuvera, si ce n'est déjà fait.

» A cela s'est mêlée cette triste affaire des Basques espagnols venus sur notre territoire poursuivre leur guerre. Je n'en suis pas juge. Je n'ai pas à condamner. J'ai simplement à faire respecter les lois de la France sur le territoire français, à ne pas accepter que de violence en violence, de part et d'autre, le Pays basque ne connaisse plus que le trouble, l'incertitude, le crime, la mort. Je dis non. Les forces françaises de sécurité ont reçu des instructions pour qu'aucune faiblesse ne soit supportée.

» Le droit d'asile, c'est un contrat. Il y a plus de cinquante nationalités aujourd'hui réfugiées en France. Il est bien entendu que les réfugiés doivent se conformer aux lois françaises. On ne peut pas accepter qu'à partir du territoire français ils rompent le pacte, que la France ne soit plus qu'une base logistique pour que soit accompli le crime dans un pays voisin et ami. Il n'est pas acceptable que le crime puisse avoir la France pour complice.

Nouvel appel au rassemblement

» Tout Basque espagnol qui voudra l'asile politique en France l'obtiendra dès lors qu'il renoncera à partir de la France à l'action violente. S'il n'y renonce pas, c'est un combattant. La France n'a pas à lui prêter la main. A tout étranger qui voudra porter les armes et accroître la déchirure en France, l'Etat et la nation, incarnés par le président de la République et le gouvernement, opposeront la fermeté, la résolution et, s'il le faut, la sévérité. (...) L'unité de la France est un de ces soucis, un beau souci, qui, pour moi, compte au premier rang. »

M. François Mitterrand a pris la parole samedi 13 octobre, à Mont-de-Marsan, terme de son voyage officiel en Aquitaine, devant plusieurs milliers de personnes rassemblées autour de l'hôtel de ville — dans cette municipalité socialiste où les sections du PS avaient puissamment mobilisé — pour affirmer que *« ce que demande le gouvernement et son chef est perçu de mieux en mieux par ceux qui sont sur le terrain »*. Il a ajouté : *« Nous cherchons à établir plus de justice ; nous ne disons pas aux Français : Luttez les uns contre les autres ; une large fraction de la France souffre encore d'avoir été exploitée par l'autre. Nous disons à ceux qui ont connu le meilleur que le moment est venu d'aider davantage. »*

Le chef de l'Etat a remarqué que, dans ces circonstances difficiles, se manifeste *« une certaine incompréhension »*. *« Qui s'en étonnerait ? Pas moi, en tout cas ; cela m'ancre davantage encore dans la résolution, telle que l'a exprimée récemment le jeune premier ministre que j'ai donné à la France. Il faut rassembler tous ceux qui le veulent pour faire reculer la crise. La France gagnera si l'on sait répondre aux problèmes sociaux auxquels nous somme affrontés. »*

Après avoir évoqué la pauvreté, qui *« n'est pas née d'aujourd'hui »*, il a noté que *« la réponse sociale ne suffira pas »*. L'essentiel est, à ses yeux, *« le réveil de l'économie »*. *« Pourquoi ne chanterait-on pas les louanges de ceux qui ont entrepris ? Ils ont des risques »*, a-t-il ajouté. M. Mitterrand a conclu : *« J'ai l'amour de la France, de la patrie. Nous sommes et devons être frères. Des frères, ça se querelle ! Vous appartenez à la même famille. Rassemblez-vous pour que la France réussisse, pour qu'elle gagne. Poursuivons notre route. Ne changeons pas tout le temps de cap. Tenons bon partout où il faut. »*

M. LEROY (PCF) : les Français cherchent un avenir qui ne soit pas du cinéma

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF, a commenté sur France-Inter, vendredi 12 octobre, la phrase prononcée, le 11 octobre à Agen, par le président de la République, selon laquelle *« les Français ne paraissent pas aimer le film auquel ils assistent »*. *« Le film actuel n'est que le deuxième épisode du premier*, a dit M. Leroy. *Les Français cherchent un avenir qui ne soit pas du cinéma. Le scénario, c'est le peuple de France qui l'écrira. Il y a, en France, des gens qui veulent jouer un rôle actif, pas celui de figurant. Nous sommes aux côtés de ces acteurs-là. »*

● *Remise de décorations à l'Elysée : précisions.* — Comme nous l'avons indiqué dans *le Monde* du 12 octobre, le président de la République a, le 10 octobre, remis les insignes de la Légion d'honneur à plusieurs personnalités : ceux de grand-croix à M. Pierre Laroque, l'un des « inventeurs » de la Sécurité sociale; de grand officier à M. Marcel Bleustein-Blanchet, président de Publicis, et à M. Léo Hamon, ancien ministre du général de Gaulle; de commandeur à M. Jean Teillac, haut commissaire à l'énergie atomique; d'officier à M. Kriegel-Valrimont, ancien dirigeant du Comité militaire d'action, l'organe de commandement des FFI, et à M. Claude Mauriac, écrivain.

LA RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN POUR 1986

Les socialistes s'interrogent

Le bureau exécutif du PS devrait très prochainement se saisir de la question de la réforme électorale, avant qu'un groupe de travail ne soit créé, sur ce sujet, à l'intérieur du Parti. La réflexion du PS devrait continuer en concertation avec le gouvernement. « Il y aura un débat et le gouvernement tranchera », explique M. Jean-Pierre Destrade, porte-parole du PS. En d'autres termes, le PS ne devrait pas prendre le risque, par une expression publique prématurée, de se mettre en porte à faux avec le gouvernement.

Louable prudence, compréhensible aussi, dans la mesure où les socialistes affirment ne pas être, sur cette question, mieux informés que l'ensemble des citoyens. *« On en parle comme un trapéziste sans filet, personne au PS ne travaille dans un cadre donné. Les hypothèses de travail sont totalement ouvertes »*, résume M. Destrade. Tellement ouvertes que, en l'absence de réflexion officielle du Parti, un certain nombre de responsables socialistes ont commencé à s'exprimer à titre individuel dans des directions parfois opposées. Le lancement d'une réflexion au niveau du Parti a notamment pour but de mettre fin à cette expression publique en ordre dispersé.

Dans l'état actuel des choses, c'est-à-dire en dehors de toute esquisse de projet sur laquelle s'appuyer, les partisans du *statu quo* comme ceux de la proportionnelle intégrale (tel M. Jean-Pierre Cot) apparaissent largement minoritaires. La tonalité dominante, tous courants confondus, semble être une nette préférence pour un système électoral préservant la logique majoritaire, corrigé d'une dose de proportionnelle, ce qui permettrait aux socialistes, notamment, de préserver leurs engagements.

Pour le reste, des avis divers s'expriment sur la forme et sur l'importance de la « dose » souhaitable, avis d'autant plus divers que les courants Mauroy et Rocard affirment ne pas avoir encore de position de courant. Chez les amis de M. Mauroy, explique M. Jacques Roger-Machart, député de la Haute-Garonne, les *« anciens »* sont plutôt « proportionnalistes » et les *« modernes »* plutôt « majoritaires ». Quant au ministre de l'agriculture, chef de file des rocardiens, il passe pour être de sensibilité très « majoritaire ».

Du côté du CERES, M. Michel Charzat explique que les amis de M. Jean-Pierre Chevènement manifestent toujours une *« très forte préférence »* pour le scrutin majoritaire, mais acceptent maintenant un correctif proportionnaliste dès lors que la *« prime majoritaire »* n'est pas remise en cause.

A la direction même du PS, on retrouve une certaine diversité. Le 9 septembre dernier, au « Club de la presse » d'Europe 1, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti, se déclarait favorable à un élément de proportionnelle *« relativement important »*. *« Le système institutionnel de la Ve République est beaucoup trop rigide »*, ajoutait M. Jospin, qui estimait qu' *« on l'aiderait à vivre plus souplement et mieux avec la proportionnelle »*. En revanche, M. Jean Poperen, numéro deux du PS, pense que la dose de proportionnelle devrait être *« pas très importante »*, sauf à bouleverser l'architecture des circonscriptions.

Les députés socialistes, pour leur part, prennent évidemment en compte leur propre situation électorale. Il semble néanmoins qu'ils soient très largement favorables au maintien du scrutin d'arrondissement (corrigé par une dose de proportionnelle) qui leur confère, par ancrage dans une circonscription, une légitimité supplémentaire.

Comme c'était le cas, toutes proportions gardées, pour la question de l'école, la question électorale bouscule les frontières des courants. Dans ces conditions, une initiative « transcourants » pourrait ne pas être une hypothèse absurde.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

A BAYONNE

Du bruit, mais pas de drame

De nos envoyés spéciaux

Bayonne. — Il ne s'est rien passé, ou presque, à Bayonne, vendredi, et ce fut sans doute là l'événement. On attendait le pire : M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, avait tenu, une semaine avant, à venir préparer en Pays basque cette étape délicate, et des forces de l'ordre considérables avaient investi la ville dès vendredi matin. Des inspecteurs à bord d'embarcations légères et une vedette de la marine nationale sillonnaient même la Nive et l'Adour, et — *sécurité oblige* — on vit, pour la première fois du septennat, le cortège présidentiel arriver avec une heure d'avance.

Beaucoup de crainte pour rien. Bayonne, *« la poudrière »*, accueillit le président de la République sans drame, voire dans l'indifférence. *« Pavoisez »*, avait recommandé la mairie à ses administrés. Il n'y eut pourtant ni drapeaux aux fenêtres ni roses aux boutonnières pour ce premier voyage d'un président à Bayonne depuis Poincaré,en 1913. Seules des affiches municipales — *« Bienvenue au président »* — tentèrent de sauver la réputation de la ville, quelques centaines de personnes seulement s'étant déplacées pour accueillir le chef de l'Etat. On n'entendait plus dans ce désert que les slogans hostiles d'une poignée de manifestants : *« Non, non, non aux extraditions »*. On ne voyait plus derrière les képis que les pancartes d'un groupe de commerçants mécontents : *« Oui au tourisme, halte à la violence. »* Toujours la même caricature d'un Pays basque plus tranquille qu'il n'y paraît.

Arrive le président. Il fait *mine, sévèrement encadré*, de gagner la mairie de Bayonne immédiatement. Quelques cris d'hostilité fusent ici ou là : *« François, parle-nous en basque »*, *« Mitterrand, fous-le camp »*. Le président de la République se retourne et, surprenant son entourage, s'avance vers les *manifestants. « Plus ça gueule, plus il faut y aller »*, semble regretter le commandant Prouteau, qui joue des coudes dans la bousculade pour protéger le président de la République. Celui-ci, un large sourire aux lèvres, comme si de rien n'était, serre de nombreuses mains. *« M. Mitterrand, et les extraditions ? »*, demande poliment un manifestant. *« Au moins, lui, il ne se dégonfle pas »*, commente un autre.

Bayonne resta donc courtoise, mais rien de plus. M. Mitterrand, à la fin de son intervention à la mairie, crut entendre à l'extérieur des *« acclamations favorables et d'autres qui l'étaient moins »*. Il lui aura fallu tendre beaucoup l'oreille. Seuls les notables présents dans la salle officielle applaudirent ses propos. Ailleurs, quelques slogans hostiles de militants de la CFDT et de nationalistes couvrent le discours présidentiel diffusé par haut-parleurs. Les seuls tracts jonchant le sol opposent 1944 — *« des patriotes basques libèrent la France »* — et 1984 — *« la France livre les résistants basques »*.

Dans les rues du petit Bayonne, alors que le président gagne Saint-Jean-de-Luz pour *une visite surprise, se sont* opposés une nouvelle fois quelque quatre cents manifestants, qui se sont dispersés dans le calme, et des forces de l'ordre inutilement répressives dans ces rues désertes. Un journaliste et un photographe de *Sud-Ouest*, Pascal Robineau et Christian Borderie, furent frappés à la tête par des CRS, dont plusieurs compagnies étaient mobilisées depuis la veille pour cette guerre qui n'eut pas lieu.

N. B.

A SAINT-JEAN-DE-LUZ

Vittel fraise

L'accueil à Saint-Jean-de-Luz fut nettement plus chaleureux. Sous les platanes, à la tombée de la nuit, face au port, M. François Mitterrand et le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, se sont installés, vendredi, à la terrasse du Bar de la Marine. Ils ont consommé chacun un Vittel fraise, sous le regard attentif des membres de la sécurité rapprochée du chef de l'Etat, sans que le moindre policier en tenue ait montré le bout de son képi. Jolie manière de faire savoir que le président de la République est chez lui partout en France, et qu'il peut se promener au Pays basque sans plus de cérémonie qu'en Auvergne ou à Concarneau.

Cette visite *surprise* a vraiment épaté la population. *« Je me pince ! Au secours ! »*, s'est exclamée une jeune fille en apercevant le chef de l'Etat lorsqu'il a débarqué de sa limousine grise, au bout de la rue Gambetta, allée piétonne qui mène au port. *« Je me promène, si j'ose dire, tranquillement »*, a indiqué M. Mitterrand aux commerçants et aux consommateurs des cafés alertés par la rumeur de cette irruption subite.

Accompagné par les ministres et quelques élus d'Aquitaine — Mme Nicole Péry, député socialiste européen, MM. Jean-Pierre Destrade, député socialiste des Pyrénées-Atlantiques et porte-parole du Parti socialiste, Roland Dumas, ministre chargé des affaires européennes et porte-parole du gouvernement, André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, — il a papoté, *une main dans* la poche, avec la fleuriste, acheté des chocolats et six araignées de mer cuites. Il s'est inquiété des difficultés des pêcheurs et entretenu avec le maire de Ciboure, M. Michel Poulou, qui fut légèrement blessé, le 23 septembre dernier, dans sa ville, alors qu'il s'efforçait d'apaiser les esprits pendant une manifestation de protestation contre l'extradition de trois militants séparatistes. M. Mitterrand a bavardé avec un groupe d'enfants, dont il a obtenu la confirmation qu'ils apprennent le basque à l'école, et salué fort courtoisement un homme qui lui a ainsi expliqué sa soudaine hilarité : *« J'ai serré la main de Giscard à La Camourgue. Et ici je serre celle de Mitterrand. C'est la même main. Et je suis le même homme ! »*.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Fermeté et consensus

(Suite de la première page.)

Tel n'est pas pourtant le sentiment des *abertzale* qui revendiquent, eux, dans la logique des propositions de loi du Parti socialiste d'avant mai 1981, un statut pour la langue basque et la participation des *ykastolas* (écoles privées basques) au service public. *« Nous ne voulons pas la survie de la langue mais son épanouissement. Le chef de l'Etat nous a annoncé seulement un catalogue »*, a déclaré M. Jean Harits-Chelar, titulaire d'une chaire de basque à l'université de Bordeaux qui réclame, au moins, la création d'une licence en langue basque.

La rupture pourrait sembler consommée entre la gauche et les *abertzale*. *« Il ne nous a même pas donné un sucre d'orge*, affirmait M. Jacques Abeberry, éditorialiste du journal *Enbata*. *Le café est vraiment trop amer. »* Quelques-uns, au sein du mouvement basque, pourraient être tentés par la violence. Mais la grande majorité restait prête, vendredi soir, malgré l'amertume, au dialogue avec le gouvernement. Hors une alliance conflictuelle avec la gauche socialiste, il n'y a pas, pour les autonomistes basques français, d'autre perspective politique sérieuse.

NICOLAS BEAU.

CORRESPONDANCE

Le rôle de la cour d'appel de Pau

M. Michel Svahn, président de chambre à la cour d'appel de Pau, nous écrit :

Le journal *le Monde* a publié dans son numéro du 27 août dernier un article intitulé « Le rôle du président de la cour d'appel de Pau » qui appelle les précisions et rectifications suivantes :

— Je ne suis pas *le* président de la cour, mais un des trois présidents de chambre.

— Les décisions de la cour sont prises en collégialité et les délibérations des juges sont secrètes. Vous ne pouvez donc ni en droit, parce que c'est interdit, ni en fait, parce que vous n'en savez rien, présumer et encore moins affirmer que c'est moi qui ai *« ordonné, annulé, critiqué, suggéré »* quoi que ce soit.

— Je n'ai été chargé par l'assemblée générale de la cour des fonctions de président de la chambre d'accusation qu'à compter du 1er janvier de cette année. Je n'ai donc pas pu *« ordonner la mise en liberté de quatre policiers espagnols arrêtés en décembre 1983 à Hendaye »*, puisque je n'ai pas siégé dans cette affaire.

— Quant à la mise en liberté de dix membres présumés du GAL, la cour n'était saisie par les avocats de la défense que de nullités de procédure, la mise en liberté en étant l'accessoire. Notre arrêt étant soumis à l'appréciation de la Cour de cassation, je n'en dirai pas plus. Mais je me permets de rappeler que, de l'ETA au GAL comme de Dreyfus à Barbie, tout le monde a droit au bénéfice des mêmes règles de procédure.

— Enfin, je n'ai pas connu de l'affaire de grafittis mentionnée dans cet article. La chambre d'accusation, sous ma présidence, n'a connu que d'une affaire de grafittis, à savoir des injures à l'adresse du gouvernement espagnol sur les wagons du train Paris-Madrid, effacées aux frais du contribuable français ; mais comme leurs auteurs, aperçus en train de saboter la voie ferrée à l'entrée du tunnel de Bayonne, étaient en possession de cocktails Molotov dans leur voiture prise en chasse par la police, la cour a pu s'étonner d'une remise en liberté sans autres vérifications.

Les métamorphoses du socialisme

VI. – *Histoire d'une énigme*

Par RENÉ RÉMOND

Sous la pression des faits, les socialistes français ont commencé à réviser la plupart de leurs dogmes. Ils ont été précédés dans cette entreprise par les principaux partis sociaux-démocrates d'Europe (*le Monde* des 9, 10, 11, 12 et 13 octobre). Cependant, en France même, chaque fois qu'elle a exercé le pouvoir, la gauche a été contrainte d'infléchir sa politique et de renoncer à tout ou partie de son programme.

Est-il donc inscrit dans quelque obscure volonté de l'histoire que en France, les expériences de gouvernement de la gauche, et singulièrement celles qui s'inspirent du socialisme, sont toutes condamnées à une fin prématurée avant d'avoir pu appliquer tout leur programme, ou – éventualité pire encore – conduites à s'engager dans une voie contraire aux intentions et aux promesses initiales ?

La répétition du processus donne le sentiment qu'une fatalité pèse sur les rapports de la gauche avec le pouvoir. La chronologie est à cet égard éloquente. Voyez plutôt. Mai 1924 : la victoire aux élections du 11 mai du Cartel des gauches, qui associe principalement radicaux et socialistes. L'heure est venue de la revanche sur le Bloc national. Deux ans plus tard, dernier d'une cascade de ministères, le cabinet Herriot, chassé par la débâcle du franc, passe la main à une nouvelle majorité où la droite est présente.

Mai 1936 : triomphe du Rassemblement populaire et bientôt formation du gouvernement Blum, qui entreprend un important ensemble de réformes. On discute encore de la date à partir de laquelle considérer que l'expérience est définitivement close. Elle l'est assurément avec la constitution du gouvernement Daladier en avril 1938, moins de deux ans plus tard. Mais la dérive par rapport au point de départ s'est opérée en plusieurs temps et amorcée bien plus tôt. Tout comme la révision par la majorité actuelle de ses orientations n'avait pas attendu le changement de premier ministre, mais avait commencé dès que Pierre Mauroy s'était converti en juin 1982 à la rigueur, le gouvernement de Front populaire a infléchi sa politique en février 1936 avec l'annonce de la pause.

Vingt ans plus tard, en 1956, c'est la victoire du Front républicain derrière Guy Mollet, Pierre Mendès France, François Mitterrand et Jacques Chaban-Delmas : il fallut moins de temps encore pour que s'infléchisse l'orientation annoncée : porté au pouvoir sur le mot d'ordre de la paix en Algérie, le gouvernement est, quelques semaines plus tard, engagé dans une politique de pacification dont la signification est bien différente. Quant à 1981, comparez seulement *les déclarations des deux* premiers ministres se présentant devant l'Assemblée, en juillet 1981 et juillet 1984, et mesurez le décalage des discours.

Ainsi à quatre reprises en soixante ans, la gauche arrivant au pouvoir par le jeu des élections *a dû soit le* remettre à la droite en cours de législature, soit prendre l'initiative de modifier elle-même sa politique et renoncer au programme au vu duquel les électeurs lui avaient fait confiance. Comment devant pareille répétition ne pas croire à une sorte de fatalité sur les relations entre la gauche et le pouvoir ?

Pour rendre intelligible le phénomène, droite et gauche ont chacune leur explication, dont on imagine qu'elles s'opposent sur tout, sauf à tenir pour acquise la permanence du fait. La droite voit dans cette série de fiascos la preuve de l'irréalisme des idées de gauche et la sanction de son impuissance à gouverner. La gauche est utopique ou démagogique. On ne joue pas avec la réalité : à l'épreuve des faits, la gauche découvre son erreur.

La gauche attribue *naturelle*ment ses échecs répétés à de tout autres causes ; si elle a dû ainsi capituler, ce n'est point devant l'évidence des choses, c'est victime de la mauvaise foi de ses adversaires. La droite ne s'incline pas devant la volonté des électeurs, ne se résigne pas à être évincée du pouvoir, et elle n'a de cesse qu'elle ne l'ait reconquis par n'importe quel moyen. En 1924-1926, la gauche a succombé au mur d'argent, en 1936-1937 à l'obstruction des deux cents familles, au sabotage du patronat, au conservatisme du Sénat. La nature des choses ou la conjuration des adversaires ?

Trois configurations différentes

Mais s'agit-il bien dans tous ces cas de la même gauche ? Au vingtième siècle, les relations entre la gauche et l'exercice du pouvoir ont dessiné trois configurations fort différentes. Mentionnons pour mémoire la situation où la gauche – presque toujours une partie seulement de la gauche, le reste demeurant dans l'opposition ou pratiquant une tactique alternative, – partage le pouvoir avec d'autres, centre, centre droit ou droite : tantôt la conjonction des centres et tantôt la formule dite d'union nationale, qui associe aux droites parlementaires les radicaux. Si ce cas de figure a été le plus fréquent, c'est que, contrairement à l'image que tend à imposer aujourd'hui une pratique ininterrompue de la bipolarisation depuis une vingtaine d'années, la France a *été* plus longtemps gouvernée par la coalition des centres que par un bloc en combattant un autre.

Que, dans cette sorte de situations, la gauche n'ait pu réaliser son programme intégralement, rien de plus naturel, puisqu'elle n'était qu'un élément d'une coalition, dont la cohésion se fondait sur un petit dénominateur commun qui n'empruntait que peu de choses aux objectifs de la gauche. Il ne lui était cependant pas interdit dans une telle configuration d'opérer quelques réformes relevant de son inspiration : c'est, par exemple, dans un gouvernement d'union nationale qu'Edouard Herriot, ministre de l'instruction publique, a introduit la gratuité dans l'enseignement des lycées. De même, au lendemain de la Libération,les réformes de structure – nationalisations, Sécurité sociale, réforme du statut du fermage et du métayage, dont la gauche revendique aujourd'hui le mérite et dans le prolongement desquelles elle inscrit les réformes mises en chantier à partir de l'été 1981, furent réalisées par le gouvernement provisoire, d'abord dans une formule d'unanimité nationale, sous l'autorité du général de Gaulle, puis dans le cadre du tripartisme qui associait aux deux partis de gauche le Mouvement républicain populaire.

Deuxième cas de figure, la gauche gouverne seule, la droite étant rejetée dans l'opposition par le jeu des alliances et la volonté des électeurs, tantôt au complet, toutes les gauches réunies, tantôt une partie seulement de ses composantes. Mais cette gauche ne se confond pas et ne s'identifie pas toujours avec le socialisme. En 1924, la SFIO, si elle a fait campagne au côté du Parti radical et si elle consent à soutenir un gouvernement dirigé par des radicaux, décline l'invitation à y participer. L'échec du Cartel n'est donc pas le sien : il ne juge pas les idées socialistes. Au contraire, les socialistes pourront reprocher aux radicaux de n'avoir pas suivi leurs propositions en matière financière et de ne pas s'être écartés d'une stricte orthodoxie budgétaire qui les mettait à la merci des puissances d'argent. S'ils avaient fait une véritable politique de gauche, les choses se seraient-elles passées de même ? En 1936, c'est au tour des communistes de rejeter l'invitation des socialistes. En 1936 et en 1956, le Parti socialiste, devenu la première force de la gauche, exerce la direction du gouvernement, mais il n'y est pas seul, et, n'étant pas seul, il lui faut composer avec ses partenaires, qui se situent plus à droite. Au *reste*, le *programme* sur *lequel* la campagne a été conduite n'est pas spécialement socialiste : en 1935-1936, le Parti communiste a épousé le point de vue des radicaux opposés à l'inscription de réformes trop profondes. En 1956, le Front républicain est une coalition disparate.

Une situation exceptionnelle

En fin de compte le cas de figure où les socialistes ont la possibilité de faire une politique authentiquement socialiste et d'appliquer leur programme apparaît en France exceptionnel, à la différence de la plupart des autres pays d'Europe occidentale, où les formations homologues ont détenu sans partage, plus ou moins longtemps, le pouvoir ; cette singularité de notre vie politique est, pour partie, la conséquence du multipartisme français, qui interdit à un seul parti d'approcher de la majorité absolue. Si des socialistes ont été associés au gouvernement dès août 1914, si le Parti socialiste a accédé au pouvoir dès 1936, il n'a jamais disposé, avant *juin 1981, de la majorité absolue*, qui seule lui permet d'expérimenter ses idées et de montrer ce dont il est capable.

Au reste plus d'une réforme accomplie ou mise en train par le gouvernement Blum ou par celui de Pierre Mauroy n'a rien de spé*cifiquement socialiste* : ni l'introduction des congés payés, ni les conventions collectives, ni la réduction de la durée hebdomadaire du travail. La décentralisation, si elle a trouvé depuis les années 60 des résonances au Parti socialiste, ne lui appartient pas en propre : *une tradition de droite y est ac*quise de fondation et, à côté des socialistes décentralisateurs, il en est qui ne comptent que sur la conquête de l'appareil d'Etat pour mener à bien la transformation de la société. La chose est plus évidente encore pour la querelle scolaire : *précisément* parce que la défense de la laïcité et l'attachement au service public de l'enseignement forment une des strates les plus anciennes de l'héritage idéologique de la gauche, ils sont bien antérieurs à l'émergence du socialisme comme force politique organisée.

Ainsi, loin que la dérive depuis 1981 par rapport au programme apparaisse comme simple réitération d'un processus récurrent, le rappel des expériences antérieures de la gauche souligne la singularité de la situation créée au printemps 1981.

La gauche et l'opinion

Reste que les précédentes expériences de gauche ont toutes tourné court. La chose ne retiendrait pas l'attention s'il en allait de même avec les majorités de droite. Mais la dissymétrie entre ce qu'il est généralement advenu des majorités de gauche, – qui cèdent le pouvoir en cours de législature ou infléchissent leur politique pour la rapprocher des orientations préconisées par la droite, et le sort des majorités de droite, *qui vont ordinairement* jusqu'au terme de leur mandat et ne perdent le pouvoir que par l'élection, ne laisse pas d'intriguer.

Le phénomène est trop constant pour pouvoir être seulement l'effet du hasard. Si nous ne *retenons pas* les *explications, plus* polémiques que raisonnables, qui imputent cette disparité des destins à la justesse des idées de droite ou à la perfidie de la droite, quel est donc le secret de l'énigme ?

Les situations n'étant pas identiques, les causes aussi varient d'une expérience à l'autre. L'état réel du rapport de forces entre droite et gauche n'est pas le facteur le moins déterminant. Contrairement à ce qu'a pu croire sur le moment une opinion alors moins familière des façons de calculer les suffrages, ni en 1924 ni en 1936 la gauche ne disposait dans le pays d'une avance aussi grande que le suggérait la répartition des sièges à la Chambre. Sa supériorité dans le corps électoral n'était pas telle qu'elle pût gouverner sans tenir compte de l'opposition ni passer outre à ses réactions, notamment s'il s'agissait d'opérer des réformes de fond bousculant des habitudes anciennes et bouleversant les rapports sociaux ou les institutions.

C'est pourquoi, par exemple, faute d'être soutenu par l'opinion, le gouvernement du Cartel fut *contraint* de renoncer aux mesures de laïcisation qui faisaient partie de son programme électoral. Et pourtant, il ne s'agissait que de remettre en vigueur une législation suspendue au début de la guerre. A plus forte raison pour des réformes nouvelles, s'il en avait eu l'inspiration. En *1956*, le Front républicain, pris entre les feux contraires de la droite et du Parti communiste, ne disposait que d'une majorité relative.

Si encore, dans ces diverses conjonctures, la gauche avait été unie ! Tel n'était pas le cas. Au moment d'accepter les responsabilités qu'impose l'accession au pouvoir, une partie de la gauche se dérobe. Quant à celle qui supporte le poids des décisions à prendre, elle n'était homogène ni en 1924 ni en 1936 ni en 1956 : c'est chaque fois une coalition. Quoi d'étonnant à ce que, avec le temps et à mesure que s'imposent des choix difficiles, l'accord initial se délite ?

A cet égard aussi le rappel des situations antérieures fait ressortir l'originalité, décidément irréductible, de la situation depuis 1981 : pour la *première* fois, les socialistes détiennent à eux seuls une majorité absolue ; c'est aussi la première fois qu'ils ne sont pas à la merci de la défection d'un partenaire et qu'ils peuvent poursuivre impertubablement leur action après le départ de leurs associés ; la première fois encore qu'ils ne sont plus obligés de compter en mois. Ils peuvent tabler sur un lustre entier.

Le poids de la crise

Il y a cependant un point sur le*quel* l'*expérience en cours* n'est pas unique et a des ressemblances avec les précédents. C'est peut-être une des clés de l'explication : la conjoncture économique et sociale. C'est l'infortune de la gauche d'avoir, en 1981 comme en 1936, accédé aux responsabilités en pleine crise : en 1936, la crise durait depuis quatre ans, en 1981, huit années déjà avaient passé depuis le premier choc pétrolier. Quelle malchance pour une gauche dont l'originalité se marque principalement dans l'ordre de l'économie et des rapports sociaux : dans la répartition des richesses, le souci de corriger les inégalités, de réduire les écarts, toutes choses plus aisées à réaliser en période de prospérité qu'en situation de pénurie. Le décalage entre ce que la gauche a cru pouvoir promettre avant et le peu qu'elle a la possibilité de distribuer effectivement engendre inévitablement déception et désenchantement. De surcroît, le discours économique de la gauche est alors particulièrement mal adapté à la conjoncture.

La droite est moins tenue de promettre dans cet ordre. Mais la gauche aurait-elle été portée au pouvoir sans le mécontentement suscité par les mesures d'austérité décidées par les gouvernements de droite ? Le Front populaire l'aurait-il emporté en 1936 sans la politique déflationniste et les décrets-lois Laval ? Le Parti socialiste aurait-il rallié une partie des cadres en 1981 si depuis sept ans la montée insidieuse du chômage ne les avait inquiétés ?

Entre les précédentes expériences et le gouvernement socialiste des années 1981-1984, un fait instaure une différence d'importance : la durée. Le mérite en revient aux institutions ; ce sont elles qui assurent la survie de l'expérience ; sous les régimes antérieurs, pourquoi ne se serait pas reproduit le processus qui abrégea chaque fois l'existence des majorités de gauche ? Cet avantage de la longévité à son revers ; impossible de laisser à d'autres la responsabilité d'infléchir l'orientation politique. Ce sont les socialistes qui se voient contraints de reconnaître la nécessité de faire la pause ou de renverser la hiérarchie des urgences. A devoir ainsi opérer eux-mêmes une révision de leur système de pensée et de leurs objectifs, ne risquent-ils pas de perdre jusqu'à leur identité ?

RETOUR AU SCRUTIN EUROPÉEN

Le vote Le Pen divise les experts

Le scrutin européen du 17 juin n'a pas mobilisé les électeurs. Mais ses résultats, surprenants à plus d'un titre, ont retenu l'attention des « spécialistes ». Deux revues y consacrent une large place : la revue *Projet* et la *Revue politique et parlementaire* (1). La première publie une synthèse d'Alain Lancelot, la seconde un dossier qui comprend notamment cinq études : Henri Ménudier s'est intéressé à la République fédérale d'Allemagne ; Monica Charlot à la Grande-Bretagne ; Geneviève Bibes à l'Italie ; Jean-Luc Parodi et Gérard Le Gall à la France. Ce dernier analyse, outre le phénomène de l'abstention, le score des partis en présence ainsi que l'évolution de leur implantation géographique (par régions, départements, villes) et sociologique. Cartes et tableaux illustrent ses observations.

Pour Alain Lancelot, ces consultations du 17 juin ont été des *« non-élections européennes »* en raison du faible taux de participation, et des *« élections non-européennes »* dans la mesure où les problèmes de politique intérieure ont largement dominé les débats dans chacun des pays de la Communauté. En France, écrit-il, *« l'impression première qui se dégage des résultats est celle d'une sorte de tremblement de terre qui aurait secoué les structures habituelles de l'électorat français. Une sorte de juin 1981 à l'envers, marqué, en dehors de la poussée de l'abstentionnisme par... la forte avance de la liste unique de l'opposition, le score médiocre du PS, l'effondrement communiste, la percée du Front national et l'échec de toutes les autres listes »*.

Si la victoire de l'opposition sur la majorité au pouvoir est incontestable, elle reste, note-t-il, *« très en deçà de la majorité des suffrages exprimés »*, et les raisons qui expliquent ce *« manque à gagner »* tiennent selon lui à la composition de la liste UDF-RPR *« qui ressemblait par trop à un syndicat de revenants »* et surtout *« à la campagne de l'extrême droite qui n'a pas pardonné à Mme Veil d'avoir défendu la loi sur l'avortement et dont l'antisémitisme n'a pas désarmé »*.

Gérard Le Gall ne dit pas autre chose : *« On peut affirmer que le choix tactique – la liste unique – a sans conteste libéré un espace pour le succès d'une autre liste d'opposition. La personnalité de Mme Veil, trop libérale pour la fraction la moins libérale de l'opposition, et ses origines juives allaient immanquablement détourner une fraction non négligeable de l'électorat le plus traditionaliste et le plus conservateur vers M. Le Pen. »* Il fait observer que la liste d'opposition réalise ses meilleurs scores dans les zones traditionnelles d'influence de la droite et que ses reculs les plus sensibles par rapport au premier tour de l'élection présidentielle de 1981 sont enregistrés précisément là où le Front national atteint ses meilleurs résultats (Alsace, Languedoc, Provence, Côte d'Azur).

Le recul du PS

Alain Lancelot relève que le recul du PS n'est pas *« uniforme »* et qu'il est particulièrement sensible *« dans les territoires de tradition catholique qui s'étaient ouverts au PS durant le septennat de Valéry Giscard d'Estaing et qui ont sans doute été touchés par la controverse sur l'école libre : à l'Ouest, à l'Est – où les contrecoups du plan acier s'ajoutent à la controverse scolaire – ou dans le sud du Massif Central »*. Le Parti socialiste, remarque Gérard Le Gall, conserve, en dépit d'un indéniable repli, une implantation *« relativement harmonieuse »* puisqu'il recueille entre 19 et 25 % des suffrages dans soixante-deux départements métropolitains. Le PC, en revanche, lui paraît au vu de ses résultats *« en voie de dénationalisation »*, c'est-à-dire *« sans assise nationale »*. Réduit à l'*« état groupusculaire »* dans douze départements où il obtient moins de 6 % des suffrages exprimés, le Parti communiste, observe Gérard Le Gall, ne franchit la barre des 15 % que dans vingt départements, alors qu'il la dépas*sait dans soixante et onze* départements en 1979 et dans quarante-six à l'élection présidentielle de 1981. Evoquant la *« débâcle communiste »*, Alain Lancelot constate pour sa part : *« En pourcentage, des électeurs inscrits, le PC, avec 6,15 %, n'est jamais descendu aussi bas sous trois républiques. »* L'affirmation selon laquelle une fraction non négligeable de l'électorat communiste se serait réfugiée dans l'abstentionnisme ne le convainc pas : *« On notera d'emblée que la perte communiste entre 1979 et 1984 excède sensiblement l'augmentation des votes non exprimés. Quand bien même aucune abstention nouvelle et aucun vote nul supplémentaire ne viendraient d'électeurs non communistes – ce qui est absurde, – un partie de l'électorat du PC s'est nécessairement reportée sur une autre liste »*. Il souligne notamment que sur le pourtour méditerranéen le recul très marqué du PC d'un scrutin européen à l'autre ne s'accompagne pas d'une forte augmentation de l'abstention. L'examen de l'évolution des forces politiques entre 1979 et 1984 dans quatre départements du Sud (Pyrénées-Orientales, Hérault, Var et Bouches-du-Rhône) lui permet d'affirmer : *« La dîme prélevée par la liste Le Pen sur l'opposition de droite est réelle mais limitée... tel n'est évidemment pas le cas du tribut payé par les communiste. On peut certes imaginer une série de transferts en chaîne : les communiste déçus par le PC votant socialiste et les rapatriés... quittant les socialistes pour l'extrême droite. De tels glissements ne sont pas invraisemblables, mais ils ne sont pas nécessairement plus logiques qu'un passage du vote protestataire d'extrême gauche au vote protestataire d'extrême droite. »* D'autant, ajoute-t-il, en prenant l'exemple de la Moselle et de la Seine-Saint-Denis, que ce phénomène *« se produit dans des régions où le vote des rapatriés n'existe pas et où le parti socialiste n'est pas en odeur de sainteté dans l'électorat ouvrier »*. Alain Lancelot précise toutefois que, s'il est *« patent »*, ce transfert n'explique qu'en partie la chute du PC.

Quant au Front national, c'est surtout sa répartition géographique qui retient son attention : *« C'est à une structure démographique que la carte du Front national fait penser, celle de la population étrangère. »* Gérard Le Gall fait la même observation : *« La moitié de la France à l'est d'une ligne Le Havre-Montpellier où M. Le Pen réalise ses meilleurs scores n'est-elle pas précisément la partie du pays à plus forte concentration étrangère ou de population active immigrée ? »* Il relève lui aussi que, dans certaines régions, le vote des rapatriés d'Afrique du Nord semble avoir contribué au succès du Front national et constate que le score de cette formation croît avec la taille des communes : 9 % des suffrages dans les villes de moins de 3 500 habitants ; 10,3 % entre 3 500 et 9 000 habitants ; 11,9 % entre 9 000 et 30 000 habitants ; 13,3 % entre 30 000 et 100 000 habitants ; 15,3 % dans les villes de plus de 100 000 habitants. Vote de la *« France urbaine »*, le vote Le Pen est aussi, pour Gérard Le Gall, un vote de la *« France aisée »*. Les résultats enregistrés par le Front national dans les arrondissements les plus bourgeois des très grandes villes (8e, 16e, 17e de Paris ; 2e et 5e de Lyon ; 4e de Marseille) en apportent le témoignage. Mais il rejette la thèse selon laquelle il y aurait eu transfert d'une partie des voix communistes vers l'extrême droite. *« Cest bien essentiellement du côté de la droite que se situe le vivier de M. Le Pen »*, écrit-il. Ne partageant pas l'analyse d'Alain Lancelot, il affirme : *« Sans nier l'existence de mouvements marginaux de la gauche vers l'extrême droite, toutes les observations montrent que les résultats du Front national dans les villes de plus de 30 000 habitants ne varient proportionnellement ni à l'influence de la gauche, ni plus précisément à celle du Parti communiste. »*

N. A.

(1) *Projet*, no 188 (septembre-octobre 1984), 14, rue d'Assas, 75006 Paris.

Revue politique et parlementaire, no 910 (mai-juin 1984), 17, avenue Gourgaud, 75017 Paris.

Société

LA LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION CLANDESTINE

Les « hébergés » d'Arenc

De notre correspondant

Marseille. — « *La meilleure façon de dédramatiser la situation était de faire sortir le centre de la clandestinité. Le tenir honteusement caché prêtait à toutes les attaques.* » Il est vrai qu'aujourd'hui, pour un journaliste, visiter le centre de rétention d'Arenc où sont placés les étrangers en attente d'expulsion dans l'enceinte du port autonome de Marseille est plus facile que vouloir visiter le château d'If. *Il suffit de faire* la demande, et le commissaire divisionnaire Jacques Cracowski, directeur régional de la police de l'air et des frontières (PAF), secteur nord, se fait un devoir de vous accompagner.

On a presque oublié que, en 1977, on appelait ce bâtiment la « *prison clandestine d'Arenc* ». Pourtant, il n'a pas changé, ce triste bloc de béton, un ancien hangar à marchandises en vigie au bord de l'eau et que flanque un étroit escalier de soixante-quatre marches, raide comme une échelle de meunier. Il abrite toujours temporairement quelques « pensionnaires » involontaires en attente du bateau ou de l'avion *qui les ramènera* vers leur pays d'origine. Contrairement à ce qu'*on a pu dire*, il *n'a* jamais cessé de fonctionner. Seulement, depuis le 29 octobre 1981, il le fait légalement.

A l'intérieur, des salles-dortoirs grillagées aux portes closes, où pourraient prendre place cent quatre-vingt personnes, n'abritent guère plus que deux ou trois « prisonniers » perdus dans cette immensité. Les gardiens sont plus nombreux que ceux qu'ils ont à garder. Mais il y a une grande différence par rapport à *1977, un changement* de taille. Naguère, on pouvait être placé là par seule décision administrative et y demeurer parfois longtemps (on a connu des cas qui dépassaient vingt jours), et cela sans aucun contrôle.

Aujourd'hui, on ne peut y être conduit qu'après décision judiciaire. Le préfet reçoit réquisition du parquet d'avoir à faire exécuter la reconduite à la frontière. Le procureur de la République est chargé de vérifier que les droits des intéressés sont respectés. Et si le séjour devait durer plus de vingt-quatre heures (dans le cas où il n'y a pas de moyens de transport immédiatement disponibles) le président du tribunal de grande instance de Marseille délègue sur place un magistrat du siège pour signifier l'ordonnance de maintien *qui ne peut excéder six* jours.

Trois catégories

« *La moyenne des séjours est inférieure à trois jours,* précise le commissaire Cracowski. *Et encore les chiffres sont-ils gonflés parce que, pour certains pays, nous ne disposons que d'un départ par semaine. Mais la plupart s'en vont au bout de vingt-quatre heures. Pendant le temps du séjour, la personne hébergée a loisir de téléphoner à son avocat, de demander un interprète ou de communiquer avec sa famille* ».

Qui sont les « hébergés » d'Arenc ? « *Ils relèvent de trois catégories,* précise le directeur régional : *ceux qui sont reconduits à la frontière parce qu'en situation irrégulière (défaut de papiers d'identité, prolongation injustifiée d'un séjour temporaire, arrêté d'expulsion non exécuté), ceux qui tentent de pénétrer en fraude sur le territoire français (les clandestins) et, enfin, les non-admis (par défaut de visa ou de passeport).* » « *Nous sommes satisfaits de la légalisation du centre,* ajoute le commissaire divisionnaire Cracowski, qui contrôle treize départements du sud de la France, *car elle a mis fin à toute polémique.* » « *Il faut,* précise-t-il, *se garder de toute hypocrisie : il n'est pas possible de demander à quelqu'un qui fait l'objet d'un jugement d'expulsion et qui a souvent de bonnes raisons de rester dans le pays qu'il s'est choisi, parce que c'est là qu'il a trouvé du travail, de venir spontanément prendre le bateau pour l'exil. Il faut donc regrouper les gens en attendant la prochaine partance, et c'est le rôle de ce centre. Les lâcher dans la nature, c'est se condamner à devoir à nouveau les appréhender. Ici, je reconnais qu'il ne s'agit pas d'un hôtel trois étoiles, mais chacun y est humainement traité, nourri correctement — il y a même la télévision — et maintenu dans ces locaux le moins longtemps possible.* »

Entre le 1er janvier et le 30 septembre 1984, 329 reconduits à la frontière, 126 clandestins et 89 non-admis ont transité par Arenc. L'effectif de pointe — en été les « touristes » sont plus nombreux — n'a pas dépassé vingt personnes. Mais on pourrait, s'il le fallait, faire face à des arrivées plus importantes. Tous les lits ne sont pas dépliés mais ils sont là, au cas où on en aurait besoin.

JEAN CONTRUCCI.

M. Chevènement précise le rôle de l'école dans l'insertion des enfants d'immigrés

Les jeunes de nationalité étrangère *constituent* 8,4 % de la population scolaire totale (premier et second degrés) en 1982-1983 ; 94,8 % fréquentaient les établissements d'enseignement public.

La contribution de l'école à l'insertion des jeunes immigrés dans la société française a été réaffirmée et précisée par le ministère de l'éducation nationale dans une note d'information publiée vendredi 12 octobre. Dans le sillage des dispositions arrêtées par le dernier conseil des ministres, les services de M. Chevènement définissent leur politique *autour de deux axes : l'insertion scolaire*, et le maintien du contact avec la langue et la culture maternelles.

L'insertion scolaire nécessite « *une parfaite maîtrise de la langue et de la culture françaises* » et doit permettre de préparer les jeunes immigrés « *à la vie économique de notre pays et à ses transformations* ». Le ministre annonce la mise en œuvre d'un crédit complémentaire de 3 millions de francs destiné à « *renforcer sans délai l'apprentissage du français pour les jeunes d'origine immigrée, la formation des maîtres à cet effet et la diffusion de documents pédagogiques adaptés* ». Pour éviter d'enfermer les enfants dans des ghettos, l'administration invite à « *lutter contre les structures de marginalisation* », à « *éviter de faire perdurer ces structures particulières* » et à s'opposer à « *une orientation excessive des enfants étrangers dans les structures de l'enseignement spécial* ».

Le second axe de la politique ministérielle vise à permettre aux jeunes immigrés qui le désirent de garder le contact avec leurs langue et culture maternelles. Le ministère rappelle que des cours spécifiques existent dans les écoles élémentaires (dans le cadre des horaires normaux ou en dehors) et dans le second degré (possibilité de cours optionnels). Des accords entre gouvernements ont d'ailleurs été signés avec huit pays pour l'organisation de cours de langues et cultures d'origine par des maîtres des pays concernés.

Le centre de documentation scientifique et technique du CNRS va être prochainement transféré en Lorraine

De notre correspondant

Nancy. — Les nouveaux locaux du Centre de documentation scientifique et technique du CNRS (CDST) seront bien transférés de Paris en Lorraine. M. Pierre Papon, directeur général du CNRS, l'a officiellement annoncé, vendredi 12 octobre, à Nancy, en signant une convention portant sur l'achat des terrains nécessaires à son implantation. Ceux-ci sont situés à Nancy-Brabois, où se trouvent, entre autres, les facultés de médecine, le CHU, l'Institut national de recherches et de sécurité (INRS) et le site de concentration des cinq écoles d'ingénieurs de l'Institut national polytechnique de Lorraine.

Cette implantation du CDST à Nancy avait été annoncée le 25 avril par M. Laurent Fabius, alors ministre de l'industrie et de la recherche, lors de son voyage en Lorraine. L'annonce avait alors provoqué une importante vague de protestations de la part du personnel se trouvant à Paris. « *Une étude est en cours, qui précisera les conditions du déplacement des personnels, dans le strict respect de leurs droits statutaires* », a souligné vendredi à Nancy M. Papon, en précisant que le CNRS « *n'obligera personne à se déplacer* ». Un recrutement et une formation sur place sont d'ailleurs prévus pour pallier les possibles insuffisances de personnels qui devraient à terme être de trois cent quatre-vingts spécialistes. M. Papon espère toutefois que la conception même du futur CDST constituera un pari « *suffisamment attrayant* » pour le personnel du CNRS actuellement en place : « *Il s'agit de beaucoup plus que d'un simple transfert, mais de la reconsidération même de toutes les méthodes d'archivage et de communication de la documentation scientifique française.* » L'informatique et la bureautique entreront ainsi pour plus du quart de l'enveloppe prévision, elle, chiffrée actuellement à 200 millions de francs. Les bâtiments constitueront les 20 000 mètres carrés de ce qui sera la plus grande bibliothèque et banque de données d'informations scientifiques françaises. Les négociations vont être entreprises avec le conseil régional de Lorraine pour définir le montant de l'investissement. Le plan de financement définitif devrait être ainsi arrêté au printemps 1985. Les travaux proprement dits commenceront début 1986, le CDST de Nancy devant être vraisemblablement opéationnel pour la fin 1987.

JEAN-LOUIS BEMER.

EN BREF

Un malfaiteur inculpé après la fusillade de Puteaux

Serge Lefèvre, le malfaiteur arrêté peu après la fusillade au cours de laquelle, jeudi 11 octobre, vers 4 h 20, à Puteaux (Hauts-de-Seine), le gardien de la paix Joseph Léon a été tué, a été inculpé, vendredi, d'homocide volontaire, de tentatives d'homicides volontaires et d'infraction à la législation sur les armes par M. Jean-Claude Pometan, juge d'instruction au tribunal de Nanterre.

Lefèvre a reconnu avoir tiré trois fois en direction des trois policiers de la brigade anticriminalité (BAC) et avoir blessé l'un d'eux à la cuisse. Il a confié l'identité de son complice, Alain Texeira, âgé de trente-cinq ans, toujours en fuite, et qui fait l'objet des mêmes inculpations.

Les circonstances de la fusillade restent cependant toujours confuses. Selon le rapport d'autopsie, le gardien Léon a été tué d'une balle tirée « *de trois quart arrière* », alors que, selon le témoignage de ses collègues, il se trouvait devant eux, poursuivant les malfaiteurs et donc derrière ceux-ci. La balle mortelle n'ayant pu être retrouvée, une reconstitution minutieuse devrait prochainement tenter d'établir sa provenance exacte, les policiers ayant, pour leur part, tiré douze fois.

Les obsèques du gardien de la paix auront lieu mardi 16 octobre, à 10 h 30, à la préfecture de Nanterre. On prête l'intention à certains syndicats de policiers, liés à l'opposition, d'organiser à cette occasion une marche silencieuse sur les lieux de la fusillade.

Retour de Challenger, départ de Discovery

Une navette part et une autre revient. Alors que deux des astronautes de Challenger, Kathrin Sullivan et David Leestma, viennent, au terme d'une sortie dans l'espace remarquée, de mettre fin à la treizième mission de la navette qui devait se poser, samedi 13 octobre à 17 h 26 (heure française) en Floride, un autre équipage se prépare à partir.

Le 7 novembre, en effet, quatre hommes et une femme s'envoleront à bord de la navette Discovery pour une des plus ambitieuses missions que la NASA ait jamais programmée. Ils tenteront, à cette occasion, de récupérer les deux satellites de télécommunications *Palapa-B2* et Westar-6, dont la mise en orbite correcte n'avait pu être effectuée en février de cette année.

Trois Arméniens renvoyés devant la cour d'assises du Val-de-Marne

Trois Arméniens accusés d'avoir participé à l'attentat de l'aéroport d'Orly — huit morts, cinquante blessés, le 15 juillet 1983 — ont été renvoyés, vendredi 12 octobre, devant la cour d'assises du Val-de-Marne par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Waroujan Gerabidjian, âgé de trente ans, né en Syrie, est inculpé d'assassinat et d'attentat par explosif ; Ohannes Semerci et Soner Nayir, tous deux âgés de vingt-trois ans et nés en Turquie, sont inculpés de complicité de ces crimes par aide et assistance. L'inculpation d'« *attentat dans le but de porter le massacre et la dévastation dans une ou plusieurs communes* » est également retenue contre les trois accusés, qui encourent la peine de réclusion criminelle à perpétuité.

Acquittement au nom de la légitime défense dans les Bouches-du-Rhône

Le propriétaire d'un bar-restaurant de Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône), M. Joseph Mancini, *qui avait tué d'un coup de* fusil à chevrotines un cambrioleur, a *été acquitté, vendredi 12 octobre*, par la cour d'assises des Bouches-*du-Rhône, qui a retenu la* « *légitime* défense ». Dans la nuit du 29 au *30 juillet* 1982, M. Mancini, âgé de soixante-deux ans, réveillé par son épouse qui avait entendu des bruits provenant de leur établissement situé au rez-de-chaussée de leur domicile, avait tiré un coup de feu en direction de trois jeunes gens en train de cambrioler sa cave. La décharge de chevrotines devait tuer l'un d'eux, un jeune touriste allemand, Michaël Kay. L'avocat général avait réclamé une peine de cinq à six ans d'emprisonnement avec sursis.

● *Un détenu italien proteste contre son éventuelle extradition.* — Un détenu italien de la prison de Fresnes, Gianni di Guiseppe, contre lequel la chambre d'accusation de la cour de Paris a rendu, mercredi 10 octobre, un avis favorable d'extradition, proteste, dans une lettre au premier ministre, contre les « *prétendues infractions de droit commun* » qui lui sont reprochées par la justice italienne. Il demande au gouvernement français de refuser son extradition, se qualifiant lui-même de « *réfugié politique* ». Agé de trende-deux ans, ancien ouvrier et délégué de Fiat, di Guiseppe se définit comme un « *militant politique révolutionnaire communiste* ». Il avait été arrêté en janvier 1979 à Turin, puis condamné à huit ans de prison pour un hold-up dans une pizzeria. Bénéficiant d'une permission de sortir en 1983, il n'avait pas réintégré sa prison italienne jusqu'au moment de son arrestation à Paris.

● *Le Haut Comité de l'environnement donne son accord aux permis de recherche pétrolière en Camargue.* — Réuni sous la présidence de Mme Huguette Bouchardeau, le Haut Comité de l'environnement a donné son accord pour les travaux de *prospection* sismique dans les périmètres des permis de recherche de Crau, Albaron et Vauvert-Gallician (Bouches-du-Rhône) sous réserve qu'ils soient conduits en tenant compte des périodes de reproduction des espèces qui fréquentent la Camargue. Le Haut Comité a demandé que l'autorisation d'exploitation donne lieu à une enquête publique.

Un deuxième cosmonaute français ?

Lausanne. — La France a officiellement demandé qu'un deuxième cosmonaute français effectue un vol à bord d'un vaisseau et d'une station spatiale soviétique, a-t-on appris jeudi 11 octobre, de source française, au congrès international d'astronautique réuni à Lausanne.

La demande a été présentée la semaine dernière lors de la réunion, à Samarcande, de la Commission franco-soviétique de coopération spatiale. Les Soviétiques vont étudier la question mais n'ont donné aucune indication sur ce que pourrait être leur réponse.

Le premier cosmonaute français, Jean-Loup Chrétien, avait volé à bord de la station orbitale *Saliout-7* en juin-juillet 1982. Son remplaçant, Patrick Baudry, se trouve actuellement à l'entraînement au centre spatial de Houston, pour un vol à bord de la navette américaine programmé pour février prochain.

Le Centre national d'études spatiales (CNES) a lancé, il y a quelques jours, un appel d'offres en vue de la présélection de dix nouveaux candidats cosmonautes. — *(AFP.)*

40 milliards de francs d'exportations d'armes pour la France durant le premier semestre

Durant le premier semestre de 1984, la France a reçu pour 40,4 milliards de francs de commandes militaires à l'exportation si l'on en juge par des statistiques communiquées à la commission de la défense, à l'Assemblée nationale, par M. Charles Hernu, ministre de la défense. L'essentiel de ce montant est, en fait, représenté par un seul contrat (évalué à 35 milliards de francs) conclu, au début de l'année, entre la France et l'Arabie saoudite pour la livraison de missiles sol-air.

La répartition entre zones géographiques ou selon la nature des matériels commandés n'a pas beaucoup de sens, en raison même de l'importance inhabituelle du contrat saoudien. On observe néanmoins que les armements terrestres représentent 87 % du montant total de ces commandes à l'exportation, les armements aéronautiques 9 % et les armements navals 4 %. Le Proche-Orient monopolise plus de 80 % du total de ce commerce.

En 1983, les commandes étrangères avaient été, pour l'ensemble de l'année, de 29,1 milliards de francs (au lieu de 41,6 en 1982 ; 33,8 en 1981 et 37,3 milliards de francs en 1980).

● *Avis favorable à une double demande ouest-allemande d'extradition.* — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy a donné, mercredi 10 octobre, un avis favorable à des demandes d'extradition présentées par les autorités ouest-allemandes contre deux de leurs ressortissants. Arrêtés le 8 septembre dans les Vosges, Martina Blick, vingt-huit ans et Peter Schoenwiese, trente-cinq ans, sont accusés d'avoir détourné, au cours des trois dernières années, 100 000 marks au détriment de la poste de Hambourg grâce à des livrets d'épargne falsifiés, utilisés notamment au Danemark, en Autriche et aux Pays-Bas. Cependant, la police ouest-allemande affirme également qu'il s'agit de sympathisants de groupuscules d'extrême-gauche et en particulier de l'ancienne Fraction armée rouge.

● *Un ancien compagnon de cellule de Jacques Mesrine sera extradé par les Pays-Bas.* — Patrick Langlois, trente-cinq ans, compagnon de cellule de Jacques Mesrine, le célèbre malfaiteur mort en 1979, sera extradé par les Pays-Bas vers la France. Le tribunal de La Haye a, en effet, rejeté, jeudi 11 octobre, l'ultime requête de ses défenseurs. Libéré en 1983, après une erreur de procédure (*le Monde* du 24 février 1983), soupçonné d'avoir participé au meurtre, en septembre de cette même année, à Paris, d'un repris de justice Patrick Petit, Langlois avait été arrêté aux Pays-Bas, le 24 novembre 1983, pour sa participation à une attaque à main armée, contre un « sex-club » de la ville.

● *Mise au point du SNES.* — Le Syndicat national des enseignements de second degré conteste dans un communiqué que des divergences d'appréciation de la stratégie syndicale aient joué un rôle quelconque dans la démission de M. Gérard Alaphilippe de son poste de secrétaire général (*le Monde* du 28 septembre). Remplacé par Mme Monique Vuaillat, M. Gérard Alaphilippe a décidé de renoncer à sa fonction pour des raisons *personnelles d'ordre strictement privé.*

SPORTS

Le Comité olympique français attend 1 milliard de francs d'un « loto sportif »

M. Nelson Paillou, président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), a estimé, vendredi 12 octobre, que la création d'un loto sportif constituait la seule solution pour pallier le désengagement financier de l'Etat. « *En 1981, le budget des sports représentait les deux tiers de celui de la culture. En 1985, il n'en représentera plus que le quart. Par rapport au budget de l'Etat, alors que la culture s'achemine vers le 1 %, la part des sports tombera de 0,25 % à 0,22 %.* » Devant une telle situation, M. Paillou, pour qui le mouvement sportif a fait preuve de sa crédibilité ces dernières années en réalisant son unité, en augmentant de 10 % le nombre des licenciés et en obtenant des résultats internationaux, a noté qu'il n'y avait pas d'autre issue que les crédits extra-budgétaires.

« *Le loto rapporte actuellement 200 à 250 millions de francs par tirage. Nous pouvons envisager un loto sportif qui rapporterait 150 millions de francs par tirage et dont un tiers serait attribué au mouvement sportif qui a fait la démonstration de sa capacité à gérer ce genre de crédits au sein du Fonds pour le développement du sport. Avec vingt tirages par an, nous obtiendrions le milliard nécessaire à la bonne marche du sport français et notamment à la préparation des grandes échéances.* » Un tel loto ne serait pas basé uniquement sur le football comme en Italie — solution à laquelle le chef de l'Etat est opposé — mais serait organisé en fonction de l'actualité pour permettre le *rayonnement de plusieurs* disciplines.

Les services du Loto seraient prêts à gérer ces paris dès l'année prochaine et l'administration n'a plus d'opposition de principe à ces concours de pronostics. Aussi M. Paillou souhaite-t-il que l'annonce officielle de ce loto sportif soit faite avant la discussion des crédits des sports à l'Assemblée nationale le 24 octobre.

● *BOXE : Tonna ne renonce pas.* — L'ancien champion d'Europe des poids moyens Gratien Tonna, qui tente, à trente-cinq ans, de repartir à la conquête de son titre après de nombreux déboires sociaux, a été battu le 12 octobre à Antibes par le Zaïrois André Mongelema, qui a dominé nettement les dix reprises. Pourtant, Tonna, qui s'est estimé insuffisamment préparé, a annoncé qu'il remonterait encore sur le ring.

● *CYCLISME : Sean Kelly convaincu de dopage.* — Vainqueur de trente et une courses depuis le début de la saison, l'Irlandais Sean Kelly a été convaincu de dopage lors du Paris-Bruxelles disputé le 19 septembre, qu'il avait terminé à la troisième place derrière le Belge Vanderaerden et le Français Mottet. L'Irlandais, qui devait participer au tour de Lombardie le 14 octobre, est frappé d'une suspension de deux mois avec sursis et de 1000 francs suisses d'amende. Bien que la contre-expertise se soit révélée positive, Kelly a demandé à sa fédération de faire appel, car il estime que des irrégularités se sont produites au moment du contrôle.

RECTIFICATIF. — Voile : le bateau *Victory 83*, vainqueur du championnat du monde des 12 mètres, est un voilier italien et non britannique, comme nous l'avons écrit par erreur dans nos dernières éditions du 12 octobre.

FOOTBALL

Une chaussure de « précision »

La devise des sportifs est «Plus vite, plus haut, plus fort». A cette sacro-sainte trilogie de la compétition, un fabricant de *chaussures de Romans (Drôme)* estime que les footballeurs *pourront ajouter bientôt «plus précis».* M. Jacky Rivat, PDG d'une société employant soixante-dix salariés, vient, en effet, de faire breveter une chaussure à laçage latéral qui, outre le fait qu'elle est taillée dans du cuir de kangourou, offre la particularité d'avoir un coup de pied totalement lisse, donnant donc une plus grande précision dans la frappe de la balle.

Testée par une équipe de deuxième division et par l'ancien joueur de l'AS Saint-Etienne Gérard Farizon, ce modèle «révolutionnaire» devrait sortir de l'usine de Romans à la cadence de huit cents paires par jour et concurrencer, sur le marché mondial, les autres grands de la chaussure de sport.

A ses lecteurs qui vivent hors de France

Le Monde

RÉALISE CHAQUE SEMAINE

UNE ÉDITION INTERNATIONALE

Ils y trouveront une sélection des informations, commentaires et critiques parus dans leur quotidien

TOKYO 84

Les régions françaises à l'assaut du marché japonais

Pour la première fois depuis qu'elles ont une existence légale, c'est-à-dire depuis 1972, les régions françaises vont démontrer, collectivement, qu'elles ont une « politique économique extérieure ». Du 16 au 20 octobre, toutes les régions de métropole (sauf la Corse), mais auxquelles se joint la Martinique, participent, au Japon, à l'opération « Tokyo 84 » et présentent aux industriels, commerçants, consommateurs, investisseurs du premier marché d'Extrême-Orient les productions de plusieurs entreprises, grandes ou petites. Parallèlement, et jusqu'au 7 novembre, le grand groupe commercial japonais SEIBU ouvre ses magasins aux produits français et baptise cette opération de promotion « Vive la France ».

Cette offensive commerciale au Japon — au-delà des résultats immédiats, mais aléatoires, que peuvent en attendre les entreprises parties prenantes — a pour objectif d'inciter les exportateurs français à mieux connaître le marché japonais, réputé difficile, ses habitudes, ses goûts, son potentiel, et à redresser dans la mesure du possible un commerce extérieur très déséquilibré au détriment de la France.

De nombreux organismes, publics et privés, ont apporté leur soutien à cet effort : le ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur, le poste économique d'expansion de Tokyo, le Centre français du commerce extérieur, la COFACE, le Comité français des manifestations économiques à l'étranger, la SEPIC (Société d'expositions et de promotions industrielles et commerciales), mais aussi des banques (la Banque nationale de Paris, le Crédit agricole, le Crédit lyonnais, la Société générale, le Crédit industriel et commercial, Indosuez, la Caisse centrale des banques populaires)... et un grand nombre de chambres de commerce et d'industrie, ou de chambres d'agriculture, réparties sur tout le territoire français.

Il reste que sont en première ligne les conseils régionaux et les entreprises (essentiellement dans le secteur des biens de consommation) qui ont été sélectionnées précisément par ces conseils régionaux.

Près de 400 entreprises sont présentes à Tokyo, chacune ayant une « marque de fabrique » régionale. C'est la région capitale naturellement qui présentera sur son stand le contingent le plus fourni puisque plus de 60 sociétés représenteront l'Ile-de-France. L'Alsace en a 10, l'Aquitaine 24, l'Auvergne 13, la Basse-Normandie 21, la Bourgogne 23, la Bretagne et le Centre 10 chacune, Champagne-Ardenne 12, la Franche-Comté 9, la Haute-Normandie 10, le Languedoc-Roussillon 11, le Limousin 13, la Lorraine 13, Midi-Pyrénées 14, le Nord-Pas-de-Calais 17, les Pays de la Loire 22, la Picardie 11, Poitou-Charentes 13, Provence-Alpes-Côte-d'Azur 21 et Rhône-Alpes 19. Ajoutons que la région Martinique patronne 3 entreprises. Au classement par secteurs économiques, c'est l'agro-alimentaire qui l'emporte (127 sociétés), suivi de la branche « décoration de la maison » (71), cadeaux, arts, artisanat (40), vêtements et accessoires (40), bijoux, maroquinerie (24), papeterie, jeux et articles de sport (23), cosmétiques, hygiène (15), tourisme, restauration, hôtellerie (11) et divers (12).

FRANÇOIS GROSRICHARD.

POINT DE VUE

Quand les collectivités locales se lancent dans la politique étrangère

par DANIEL CARRIERE (*)

LES Etats ont exploré depuis longtemps toutes les formes d'hégémonie ou de coexistence pacifique. Plus récemment, une place remarquable a été faite aux politiques de coopération. Les rapports Est-Ouest d'abord, la décolonisation ensuite, en ont ouvert la voie avec plus ou moins de succès.

Rares ont été les occasions où les populations ont été directement et massivement associées à l'effort de coopération internationale. Tout au plus a-t-on fait appel à leurs élans du cœur pour déclencher leur générosité. Il n'était pas dans les habitudes des dirigeants de responsabiliser les citoyens dans le domaine des relations internationales. Pendant longtemps, seuls quelques spécialistes et organismes publics ou privés ont participé à la conception et à l'exécution des politiques de coopération.

Depuis les années 70, se fondant sur des motivations plus profondes et une volonté d'efficacité, des collectivités d'origines diverses, dans les pays du Nord comme dans ceux du Sud, s'efforcent de mettre directement et pratiquement la coopération au service du développement. En fait, il s'est agi de trouver des réponses aux effets de la crise et du sous-développement par la recherche d'objectifs, de méthodes et de moyens adaptés à cette situation. Ce mouvement, relativement modeste à ses débuts, se dessine aujourd'hui avec plus d'ampleur et de précision.

La France n'a pas échappé à cette évolution, quand elle n'en a pas été le point de départ. La mise en place des régions en 1972 et plus récemment la loi de décentralisation ont posé le principe des responsabilités des collectivités, non seulement en matière de promotion économique et sociale, mais aussi en matière d'action vers l'extérieur.

Coopération et développement

Des initiatives se multiplient à partir de différentes collectivités publiques et privées dans les régions de France. En Picardie, Bretagne, Provence-Côte-d'Azur, Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon, Haute-Normandie, Alsace, Midi-Pyrénées, Franche-Comté et ailleurs, on s'est interrogé et préparé pour concilier des objectifs de développement avec ceux de la coopération internationale. Des démarches ont été entamées, soit par des opérateurs économiques, qu'ils soient agriculteurs ou industriels, soit par les artisans de l'action culturelle, qu'ils soient universitaires ou du monde associatif, soit, plus récemment, par les assemblées municipales, départementales et régionales. Pour les uns et pour les autres, il s'est agi de faciliter la prise en charge locale des complémentarités au monde extérieur, tout en cherchant les ressorts du développement réciproque.

La diversité de ce que l'on nomme aujourd'hui les initiatives de coopération internationale décentralisées est à la mesure des compétences, des motivations et des tâtonnements de ceux qui les mettent en œuvre. L'origine de ces initiatives peut être le fait d'associations ou d'organisations non gouvernementales, de collectivités publiques, d'entreprises, d'organismes socio-professionnels, d'universités et de jeunes en particulier. Des engagements plus ou moins formalisés sont pris avec les partenaires, qu'ils soient africains, latino-américains ou asiatiques, entrepreneurs, communes de base, associations ou groupements. Des conventions, des déclarations, des échanges d'intentions, ont été signés avec des partenaires décentralisés, par exemple au Cameroun, au Brésil, en Algérie, au Sénégal, en Tunisie, au Mali, en Inde... Des programmes d'action ont été mis en œuvre dans les domaines de la coopération administrative, interculturelle et économique.

Tous ces choix sont le plus souvent conçus en fonction de préoccupations que les collectivités du Nord comme celles du Sud rencontrent pour leur développement local. Un souci grandissant est né, pour les uns, des retombées économiques qui peuvent découler de cette décentralisation de la coopération, alors que, pour les autres, des transferts réels et plus adaptés aux besoins locaux sont attendus.

La question s'est trouvée posée de savoir comment encourager en France ces efforts tout en les conformant aux objectifs principaux de la politique française des relations extérieures et de la coopération pour le développement.

L'Etat a, pour sa part, apporté ses premières réponses en créant, en 1983, une Délégation pour l'action extérieure des collectivités locales, et en soutenant des coopérations décentralisées, soit ponctuellement, soit par une contractualisation Etat/région de programmes d'action. Parallèlement, les acteurs de la coopération décentralisée s'engageaient vers plus de maîtrise et plus de cohérence de leurs initiatives, tout en recherchant la contribution la meilleure aux différents niveaux de l'action de l'Etat. De juin à septembre 1983, de Thiers à Lorient, en passant par Montpellier et Amiens, un parcours collectif a permis l'élaboration d'une plate-forme pour les coopérations décentralisées, et la constitution d'un collectif de recherche de formation et d'informations, qui s'est donné pour but de promouvoir l'action de coopération internationale décentralisée dans le cadre de la politique extérieure de la France, et de favoriser la communication entre initiatives, mais aussi avec les collectivités territoriales de l'Etat.

Avec l'appui des ministères des relations extérieures, de la coopération, de l'intérieur et de la décentralisation, du Plan et de l'aménagement du territoire, ce collectif devait organiser à l'Assemblée nationale, le 15 mars 1984, une Journée nationale sur la coopération décentralisée.

Depuis, le mouvement ne cesse de s'amplifier et chaque jour conduit à des innovations en matière d'initiatives, de partenaires et de modalités.

Aussi sera-t-il nécessaire en 1985 de refaire le point au cours d'une journée que les étapes de Marseille, en mai 1984, de Toulouse, ce mois-ci, et d'autres rencontres encore, contribueront à préparer.

Valoriser toutes les ressources est aussi nécessaire au nord comme au sud. La lutte contre le chômage et le sous-développement est un enjeu universel qui ne doit écarter aucun des moyens pour le résoudre. La solidarité nationale et la coopération internationale ne sauraient être partagées ; un pas vers l'une est un pas vers l'autre. L'autarcie, le protectionnisme, en un mot l'irresponsabilité, peuvent conduire aux plus grands périls.

Les populations et leurs collectivités ne doivent plus être considérées comme non-actifs face aux problèmes internationaux, qu'ils soient économiques ou sociaux. Il convient de les considérer comme les artisans d'une nouvelle « donne » de la coopération entre les peuples, à base de réciprocité d'intérêts et d'espérance.

(*) Président de l'association Initiatives de coopération internationale décentralisée, dont le siège social est situé 10, rue Sainte-Claire, 68100 Mulhouse.

L'Hexagone vu de Tokyo

AU Japon, le mot France évoque les parfums et les vins. Les parfums font penser à Paris. Quant aux vins, ils nous rappellent le terroir : les paysages, les grands vignobles et les vieux châteaux.

Les Japonais qui ont déjà visité les régions françaises ont pu améliorer leur connaissance de la France, en voyant la diversité qu'offrent ses différentes provinces. Le même phénomène, normal, se constate d'ailleurs pour les touristes français qui se rendent au Japon. L'Office national du tourisme français à Tokyo se situe en plein centre de la ville, dans le quartier Akasaka, non loin des Roppongi et Harajuku, bien connus depuis quelques années comme étant des quartiers de jeunes.

D'après Mme Yukiko Sato, directrice des relations publiques de l'Office national du tourisme français, un nombre croissant de Japonais souhaitent visiter les régions françaises. Chez ceux qui voyagent en France, ne voir que Paris n'est plus suffisant... Il faut voir et découvrir toujours plus que les autres. C'est là une question de fierté. Si la télévision et les journaux japonais présentent des émissions ou des articles sur les régions françaises, ajoute-t-elle, les demandes de renseignements touristiques sur ces régions augmentent considérablement et rapidement.

Récemment, c'est la ville de Poitiers qui a été au centre des conversations. Depuis longtemps, la plupart des Japonais ne connaissaient le nom de cette ville que par l'étude de l'histoire occidentale et pour sa forteresse romane. Mais au mois d'octobre 1982, la décision du gouvernement français d'autoriser l'importation des magnétoscopes japonais uniquement en passant par les douanes de Poitiers a été perçue comme une limitation de fait aux importations. Le nom de la ville de Poitiers est désormais cité couramment dans la presse japonaise. Les fabricants japonais de magnétoscopes ont donné un nom à cette restriction : « La bataille de Poitiers ». Cela nous a rappelé des souvenirs nostalgiques de nos études.

La bataille de Poitiers

Depuis le 12 avril 1983, le gouvernement français a supprimé cette mesure, mais les magnétoscopes en provenance du Japon sont encore sous surveillance préalable, et ces restrictions ont conduit le Japon à prendre des mesures d'autolimitation pour l'exportation des appareils vers les pays du Marché commun.

Cette bataille de Poitiers m'a rappelé les fortes impressions que j'avais ressenties il y a une dizaine d'années lors d'un voyage dans les différentes régions françaises, comme invité de la direction du développement industriel. J'avais discerné deux grands projets : l'utilisation du terrain et la décentralisation. Ces deux projets m'ont permis de sentir un aspect de la politique industrielle française : transformer et moderniser les industries françaises. J'ai écrit un article à ce sujet dans un journal japonais, soulignant que ces projets comportaient des enseignements, même pour notre pays.

Bien qu'au Japon on parle maintenant de l'importance des régions, nous ne portons pas beaucoup d'attention réelle à ces dernières, car, depuis longtemps, nous sommes habitués à une politique de centralisation qu'il nous serait difficile de changer.

Je pensais d'abord, avant ce voyage, que la France était, comme le Japon, un pays extrêmement centralisé. Cependant, en visitant le Centre national d'études spatiales à Toulouse, j'ai été dans l'obligation de modifier mon opinion. J'ai été étonné que la majorité du personnel (1 100 personnes) soit venue de Paris pour travailler à Toulouse. Justement parce que le Centre, créé tout d'abord à Paris, avait été transféré afin de répondre à la volonté de décentralisation du gouvernement qui voulait favoriser la coopération dans les grandes villes entre les organismes de recherche, les universités et les industries régionales.

Actuellement, Toulouse est connue, même au Japon, comme la ville où se construisent les Airbus, où fut construit le Concorde. J'ai compris que, paradoxalement, la France avait pratiqué une politique de décentralisation précisément parce qu'elle était un pays fortement centralisé.

FUMITOSHI TAKAHASHI.

(Lire la suite page 17.)



PLANTU

Vous avez dit persévérance ?

par EDITH CRESSON (*)

LES relations économiques franco-japonaises ne sont pas satisfaisantes. Le déficit de la France vis-à-vis du Japon s'aggrave régulièrement et atteignait l'an dernier 13 milliards de francs. Le marché japonais semble à beaucoup de nos entreprises impénétrable.

Cette situation n'est pas propre à la France : nos partenaires européens ont presque tous, vis-à-vis du Japon, un taux de couverture encore plus faible que le nôtre. Cela est dû, pour une large part, à la fermeture excessive du marché japonais. Le Japon importe, par rapport à son produit national brut (PNB), deux fois moins que les pays européens et presque exclusivement des matières premières. Les investissements étrangers ne représentent que 0,2 % du PNB japonais, contre 5 % en moyenne en Europe ou aux Etats-Unis.

Mais nos entreprises ne font pas toujours non plus les efforts nécessaires pour une implantation durable. Celles qui ont su faire cet effort en sont généralement récompensées, car le Japon est aussi un marché de 120 millions de consommateurs au pouvoir d'achat élevé. Le moment est venu de montrer aux Japonais que les sociétés françaises veulent être davantage présentes dans ce pays, soit pour y vendre leurs produits, soit pour y nouer des relations de coopération industrielle. Le voyage, en juillet dernier, de M. Laurent Fabius, accompagné d'une dizaine de dirigeants des plus grandes entreprises françaises, a été une étape importante.

J'inaugurerai, pendant mon déplacement au Japon, une opération de promotion des produits de trois cents entreprises françaises, organisée avec la chaîne de grands magasins Seibu, et une exposition des régions françaises, « Tokyo 84 », à laquelle participent plus de quatre cents entreprises venant de toutes les régions de France. Ces manifestations, les plus vastes que les Français aient jamais organisées au Japon, feront la preuve que, dans le secteur des biens de consommation, où elles bénéficient d'un préjugé favorable mais sont encore mal connues, les sociétés françaises ont la volonté de faire les efforts nécessaires. Toutes les régions ont décidé d'envoyer à cette occasion une délégation d'élus, sans distinction d'appartenance politique. C'est toute la France qui sera au Japon pour manifester notre volonté de présence.

Parallèlement à ces initiatives, bien entendu, seront abordées avec nos partenaires japonais les perspectives de coopération industrielle dans les secteurs de haute technologie. Le nucléaire, l'informatique, l'espace, l'aéronautique, les télécommunications..., autant de secteurs où nous pouvons faire mieux. Enfin, j'évoquerai les investissements français au Japon et japonais en France, qui sont une condition nécessaire d'un progrès vers des relations économiques plus étroites et plus équilibrées.

Il reviendra à nos entreprises de faire preuve de la persévérance indispensable au Japon pour y surmonter les obstacles d'un marché difficile et y nouer avec leurs partenaires des relations à long terme.

(*) Ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur.

La Franche-Comté au firmament

AU regard des statistiques, la Franche-Comté apparaît comme l'une des toutes premières régions exportatrices de France. Son taux de couverture des importations par les exportations l'a même placée en 1974 au firmament des champions du commerce extérieur avec 370 %. Peugeot, il est vrai, se taille la part du lion dans les exportations, et les acteurs économiques de la région restent attentifs à la position que pourraient prendre les PME sur les marchés extérieurs.

Mais le taux de couverture des exportations franc-comtoises s'est sensiblement érodé depuis 1974 (avec tout de même un sensible redressement en 1977). Néanmoins, la région demeure encore dans le peloton de tête avec 2,45 fois plus d'exportations que d'importations pour l'année dernière. Les résultats de cette même année 1983 montrent que la Franche-Comté, avec vingt milliards d'exportations, totalise 2,9 % du total national contre 1 % des achats français à l'étranger. Rapportés à son million d'habitants, ces chiffres la désignent encore comme la région la plus performante en la matière. En dehors de l'automobile, ses principales exportations sont, par ordre décroissant, les instruments et matériels de précision dont l'horlogerie, les équipements industriels, le matériel électronique, les produits chimiques de base, les produits du travail des métaux, les produits de la première transformation de l'acier, le lait et ses dérivés, ainsi que les produits du travail mécanique du bois.

Les véhicules automobiles et autres matériels de transport, selon la nomenclature douanière, pèsent de tout leur poids dans la balance du commerce extérieur franc-comtois avec un taux de couverture de 1 185 %. C'est dire que, si l'on retire Peugeot automobiles (60 % du montant total des exportations franc-comtoises), Peugeot Cycles, Alsthom, et si l'on met encore à part l'activité à l'exportation de groupes tels que Solvay ou Bull pour n'observer que les résultats enregistrés au niveau des PME, les statistiques sont nettement moins flatteuses.

Or les PME forment l'essentiel du paysage économique de la région. Conscients des difficultés qu'ils rencontrent pour se placer sur les marchés extérieurs, le conseil régional, les chambres consulaires, la toute jeune délégation régionale au commerce extérieur et divers organismes tels que le comité des conseillers du commerce extérieur, le comité de promotion des produits régionaux, s'efforcent de conjuguer leurs efforts pour les aider à exporter.

C'est ainsi qu'en 1983 le conseil régional a inscrit une nouvelle ligne à son budget en créant un fonds régional de promotion économique, destiné notamment à améliorer les performances à l'exportation des PME. Au budget primitif de 1984, ce fonds était doté de 5 355 000 francs et le contrat de plan signé avec l'Etat devrait permettre de disposer d'un million supplémentaire par an.

L'« aide au diagnostic-développement », créée par la région en collaboration avec les compagnies consulaires, permet de contribuer aux dépenses auxquelles devraient faire face les entreprises lorsqu'elles utilisent les services de sociétés de conseils. Il peut assurer un financement partiel (30 à 60 %) d'études de marchés à l'exportation effectuées par des cabinets spécialisés. Cette aide est plafonnée à 100 000 francs par dossier.

La seconde action spécifique lancée par la région en vue de soutenir l'exportation prend en compte la nécessité de rendre plus offensive la présence franc-comtoise dans les salons professionnels français et étrangers. En l'espèce, l'aide régionale consiste en une subvention dégressive calculée sur le montant de la location de la surface louée. Elle joue seulement pour les trois premières participations de l'entreprise à certains salons professionnels, dont la liste est arrêtée en accord avec différents organismes, et en particulier, avec la chambre régionale de commerce et d'industrie, signataires d'une convention avec le conseil régional.

Le souci d'assurer une présence franc-comtoise dans les manifestations commerciales les plus performantes est un des axes privilégiés de la politique conduite ici en direction des PME. Celles-ci seront pourtant relativement peu nombreuses à se rendre à l'exposition des régions françaises de Tokyo, en dépit d'une aide spéciale du conseil régional : Henri Maire, qui a commencé il y a quinze ans à faire découvrir le vin aux Japonais et qui réalise 15 % de son chiffre d'affaires sur les marchés extérieurs ; Cebe, le leader français de la lunette de ski, qui entend profiter de son déplacement à Tokyo pour tenter d'établir un système de distribution s'appuyant sur les grossistes plutôt que sur un de ces géants nippons de l'importation dont les catalogues comportent quarante mille références parmi lesquelles les produits Cebe se trouvent noyés ; Peureux, le distillateur de Fougerolles, un pipier de Saint-Claude (les Etablissements Emile Vuillard) et quatre des fabricants de jouets regroupés au sein de Super Jouets dont un est établi à Oyonnax dans l'Ain.

Constitué uniquement en vue de l'exploitation des marchés extérieurs, Super Jouets compte sept adhérents, en majorité établis dans le département du Jura. Il a mis en place une filiale en République fédérale d'Allemagne et une autre en Grande-Bretagne. En Suisse et au Benelux, il travaille avec des agents exclusifs et fait appel à des importateurs dans les autres pays. En 1983, Super Jouets a vendu pour 166 millions de francs d'articles à l'étranger et ses responsables pensent atteindre 185 millions en 1984. De telles expériences sont cependant encore rares en Franche-Comté. Elles devraient se développer dans le domaine de l'agro-alimentaire et dans l'industrie du bois. Mais les PME de la région sont surtout orientées vers la sous-traitance, ce qui ne facilite guère les regroupements, d'autant qu'elles tardent à lancer des produits propres susceptibles d'intéresser les marchés extérieurs. Pour autant, elles sont encouragées à conquérir une certaine indépendance et à se dégager de tutelles encombrantes. C'est ainsi que le conseil régional et la chambre régionale de commerce et d'industrie ont signé avec l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) une convention en vue d'introduire les sous-traitants franc-comtois de l'automobile au Mexique, pays où d'ailleurs les descendants d'anciens colons haut-saônois maintiennent des relations commerciales avec leurs cousins franc-comtois.

Mais si le Mexique est une voie d'accès au marché nord-américain, il en est une autre vers laquelle lorgne la Franche-Comté. Ces autres « cousins » que sont les Québécois s'intéressent en effet aux technologies fines dans lesquelles s'est spécialisée la Franche-Comté (micro mécanique, optique) et pourraient même faire appel au TGV fabriqué à Belfort pour équiper la liaison ferroviaire rapide Montréal - New-York. Une récente visite du ministre québécois de la décentralisation et du développement a même permis d'évoquer la possibilité pour les industriels laitiers de la région d'installer au Québec des unités de production de gruyère.

Accord avec UTA

Chère à M. Edgar Faure, président du conseil régional de Franche-Comté, cette politique d'échanges est sans doute à dominante culturelle, mais sait-on ce qui pourait en sortir dans le domaine de l'économie ? L'idée prévaut en tout cas en Franche-Comté qu'il est indispensable de bien connaître les hommes, les modes de vie, les habitudes commerciales, pour pouvoir parler affaires dans un pays étranger. Certes, une telle démarche n'est plus à faire concernant la Suisse voisine, principal client de la Franche-Comté, mais il est évident que les déplacements inividuels ou collectifs vers les Amériques ou l'Orient restent d'un grand intérêt. A cet égard, l'accord que vient de signer la chambre régionale de commerce et d'industrie avec la compagnie aérienne UTA est de nature à favoriser l'envoi de missions franc-comtoises à l'étranger. UTA, en effet, non seulement accorde des réductions sur les voyages, mais de plus se propose de fournir des informations sur les marchés qu'elle connaît et de jouer un peu le rôle de conseiller commercial en favorisant les contacts sur place.

A l'heure actuelle, plus de 900 PMI franc-comtoises touchent avec plus ou moins de bonheur au commerce extérieur. Cela représente plus d'une entreprise industrielle sur trois. Il y en aurait sans doute davantage si les démarches étaient plus simples et si le budget régional pouvait intervenir plus largement sans risquer d'émouvoir les autorités de Bruxelles. En tout cas les derniers résultats montrent que la Franche-Comté est désormais présente sur les cinq continents. L'Europe des Dix absorbe 36 % de ses ventes à l'étranger, l'Afrique 25 % les pays de l'Est 15 % et l'Amérique du Nord 10 %. Une cinquantaine d'entreprises traitent déjà avec le Japon, mais il est vrai que le taux de couverture en ce qui concerne les échanges avec ce pays est très nettement négatif : 357 millions de francs à l'importation en 1983 contre 41 millions de francs à l'exportation.

CLAUDE FABERT.

Marseille-Tokyo, un « axe commercial » privilégié

VINGT et une entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur vont participer à l'exposition Tokyo 84. Elles représentent essentiellement les secteurs agro-alimentaires (vins de Châteauneuf-du-Pape et de Gigondas), le prêt-à-porter, les parfums, les céramiques et les accessoires de mode. Le conseil régional est intervenu financièrement pour aider l'ensemble des entreprises régionales candidates à Tokyo 84, puisque sur un coût forfaitaire de 38 000 F fixé par les organisateurs de la manifestation, le conseil régional a débloqué 10 000 F par entreprise.

Mais c'est avec l'opération « Vive la France » — donc avec le groupe Seibu — que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur conduit une action plus spécifique. Cette opération, qui commencera le 10 octobre, se poursuivra jusqu'au début novembre. Elle s'inscrit dans le droit fil de celle qui avait été organisée l'an dernier avec le groupe américain Bloommingdale's, chez qui la Provence avait été présente durant plusieurs semaines, et elle précède deux opérations semblables qui vont être lancées au Canada, cette année, et avec les magasins Harrod's de Londres, en 1986.

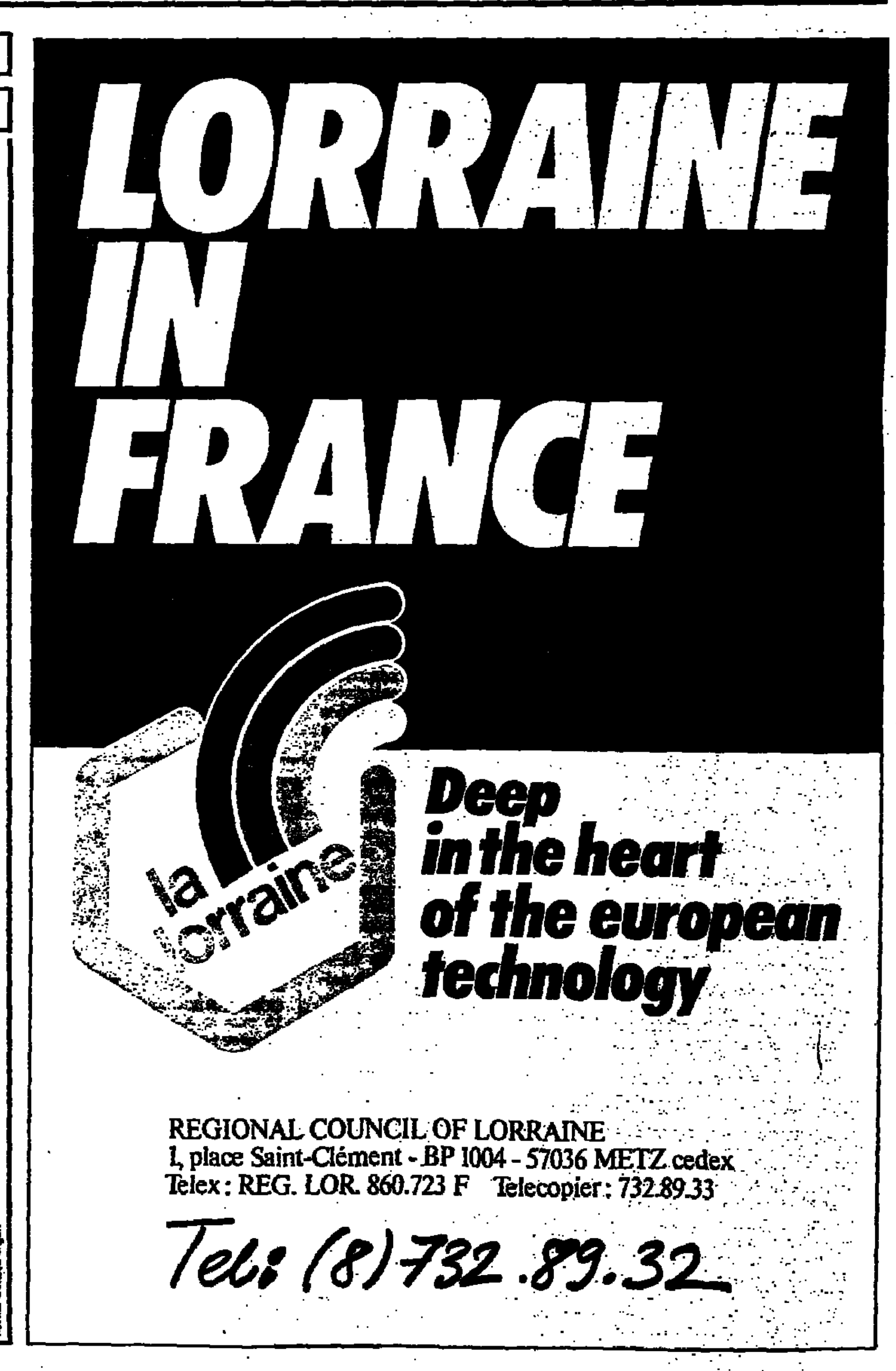
Trente-cinq entreprises régionales seront présentes sur un espace de 150 mètres carrés réservé à leur producteur au rez-de-chaussée du magasin Seibu de Shibuya. C'est la surface la plus importante consacrée à l'une des régions françaises représentées. 5 millions de francs d'achats ont été consacrés par Seibu à la seule région Provence-Apes-Côte d'Azur, soit 40 % du budget total consacré aux produits français par le groupe japonais.

Du 10 au 17 octobre, financées par la région, auront lieu des démonstrations d'artisans : une cuisinière provençale (Mme Marion Nazet, qui proposera huit recettes typiques), un décorateur faïencier (M. Jean-Jacques Font), une santonnière (Mme Michèle Beccamel) et un miniaturiste (M. Christian Turin). Deux autres artisans (un imprimeur sur tissus et une santonnière) ont été invités par Seibu.

Enfin, deux musiciens et trois couples de danseurs du Roudelet Félibréen de Château-Gombert, à Marseille, seront présents pour animer l'espace consacré à la région par des danses provençales.

JEAN CONTRUCCI.







MAUVAISE BALANCE

Un déficit qui approche 13 milliards de francs

QUAND la France exporte 8 francs de marchandises vers le Japon, elle en importe plus de 20 francs. Le déficit commercial à l'égard de ce pays a atteint 13 milliards de francs en 1982 et encore 12,6 milliards en 1983. Ce n'est pas une consolation... mais la Grande-Bretagne et la République fédérale font encore moins bien.

Cent cinquante sociétés françaises sont représentées au Japon et mille cinq cents firmes japonaises en France.

Encore des chiffres ? Le Japon représente 2,6 % de nos achats et nous exportons vers ce pays 1,2 % seulement de nos ventes à l'étranger. La France n'est qu'au vingt cinquième rang de ses fournisseurs.

Le taux de couverture de nos importations par nos exportations (39,5 %), s'il cesse de se dégrader, reste de très loin le plus bas de tous ceux que nous enregistrons envers les pays industrialisés.

Compte tenu de la nature du marché japonais, les initiatives prises récemment pour promouvoir le commerce courant sont les suivantes :

— sélection des « créneaux fins », par l'action du Centre national du commerce extérieur : logiciels, équipements pour l'industrie agro-alimentaire, équipements pour l'industrie pétrolière,

— recherche des circuits de distribution les mieux adaptés aux produits que les industriels français veulent exporter,

— aide à la commercialisation des produits français au Japon, avec le soutien de certaines grandes entreprises,

— aide à la prospection du marché (assurance prospection).

Le commerce extérieur des régions

Taux de couverture apparent (1)

	PRODUITS				1981. – ORIGINE GÉOGRAPHIQUE					
	Ensemble 1971	Ensemble 1981	Agricoles 1981	Industriels 1981	CEE	Europe moins CEE et pays socialistes	Amérique du Nord et autres pays développés	Zone franc	Proche-Orient	Autres pays
					%					
Ile-de-France	80,4	73,1	28,3	78,9	55,4	81,4	38,9	573	132,9	153,1
Champagne-Ardenne	158,1	134,2	800,5	90,6	136	257,1	149,1	2 024	426,9	714,4
Picardie	149,3	120,6	261,7	108,5	80,4	158,4	150,8	1 540,7	76 752,8	263
Haute-Normandie	52,5	52,9	66,5	51,8	129,4	99,2	42	66,7	4,2	60,7
Centre	103,7	89	105,9	87,3	85,5	68,7	40,3	664,5	52 275,1	130,6
Basse-Normandie	158,8	161,1	213,6	150,5	123,8	128,9	304,8	180,4	75 081,1	475,3
Bourgogne	181,8	164,3	115,1	173,4	154,7	155,6	87,4	1 473,6	28 413,4	285
Nord-Pas-de-Calais	73,7	71,6	52,1	75,1	96,8	96,4	58,6	284,7	23,2	83,1
Lorraine	109,1	82,4	99,5	81,4	84,8	51	94,6	497	61,3	273,9
Alsace	87,8	83,2	70,9	84,2	92,7	113,8	92,4	131,4	18,5	50,6
Franche-Comté	356,5	290,8	92,1	310,8	175,5	152,4	399,3	5 889,4	61 890,7	1 333
Pays de la Loire	92,1	75,8	102,9	71,2	142,6	88	51,6	104,7	15,3	42,9
Bretagne	137,2	112,8	95,9	131,2	134,3	127,8	34	248,2	86 900,6	31,3
Poitou-Charentes	253,5	232,7	536	163,4	210,9	127,5	312,2	53,8	264,7	920,6
Aquitaine	100,1	92,9	48,9	101,5	147,5	77,3	126,7	168,1	11,2	52,7
Midi-Pyrénées	139,1	167,9	67,1	183,8	141,5	228,7	75,6	1 174,9	3 997,7	490,4
Limousin	118,8	132,1	86,4	141	148,6	71,2	128,6	796,2	3 816,2	62,8
Rhône-Alpes	149,8	108,5	56	112,3	92,3	146,9	115	873,8	40,5	242,5
Auvergne	192,2	200,8	135,6	210,3	152,6	142,5	323,4	393,4	99 898,9	329,7
Languedoc-Roussillon	85,6	55,1	19,7	65	139,1	44,6	36,7	24,7	7	36,6
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	54,5	53,5	23,8	58,1	100,9	61,3	56,6	60,4	9	74,5
Corse		27,5	53,2	23,8	23,8	11,9	11,6	551	20,1	31,3
Ensemble	95,9	84	71	85,8	92	94,8	65,1	192,3	28,8	122,6

(1) Le taux de couverture apparent est le rapport, en pourcentage, entre les exportations et les importations (Source : ministère de l'économie, des finances et du budget).

Le Nord exporte tous azimuts son savoir-faire industriel et charbonnier

LA région Nord-Pas-de-Calais travaille son image de marque à l'étranger. Elle a pour cela des ambassadeurs actifs. Ainsi l'Orchestre national de Lille, qui se rend en tournée en novembre prochain aux Etats-Unis. Il donnera notamment un concert à Baltimore, dans l'Etat du Maryland. Ainsi encore certains grands cuisiniers comme Robert Bardot, le chef d'un des meilleurs restaurants de la capitale des Flandres, Le Flambard, qui sera présent à Tokyo. A son programme, un déjeuner à l'ambassade de France, présidé par Mme Edith Cresson, et un dîner dans un grand restaurant de Tokyo, la Belle Epoque.

Le Nord-Pas-de-Calais présent avec dix-neuf entreprises à l'exposition de Tokyo développe depuis quelques années dans le domaine économique une politique de relations internationales tous azimuts. Jumelée avec l'Etat du Maryland aux Etats-Unis, le Québec, le Canada et bientôt la ville chinoise de Tiangjin, la région Nord-Pas-de-Calais entretient des relations privilégiées avec d'autres régions, notamment au sein d'une conférence des « régions européennes de vieille industrie », avec des pays « neufs » également, l'Algérie, le Sénégal...

« Nous ne sortirons de la crise, affirme M. Noël Josèphe, président (PS) du conseil régional, *que par un fort investissement intellectuel diffusé dans une multitude de courants commerciaux. Il faut que l'on soit partout, nous sommes devenus un peuple un peu casanier. L'avenir est à ceux qui sauront sortir de la région et sauront se faire connaître. La croissance que nous voulons implique que nous ayons des négociateurs, des commerçants. »*

Acte de foi pour une politique ambitieuse, même si celle-ci ne doit pas conduire les « politiques » à se substituer aux chefs d'entreprise. *« Nous essayons simplement de leur ouvrir des portes »*, explique M. Jean-Pierre Debourse, directeur de l'Agence régionale de développement. Une politique qui conduit les émissaires de la région sous toutes les latitudes, à l'est comme à l'ouest au nord comme au sud.

Ainsi la région Nord-Pas-de-Calais est-elle jumelée depuis 1981 avec l'Etat du Maryland aux Etats-Unis. Les deux collectivités ont plus d'une similitude : population d'environ quatre millions d'habitants, façade maritime importante, tradition industrielle (acier, charbon, matériel ferroviaire). La région souhaiterait exporter vers là-bas son savoir-faire dans le domaine de la construction ferroviaire notamment. Ainsi a-t-elle encouragé les contacts entre Arbel Industrie (qui a su conquérir des marchés pour ses wagons en URSS et en Afrique) et la Chessie, l'une des plus importantes compagnies ferroviaires américaines. En échange, elle voudrait pouvoir bénéficier de relations privilégiées pour l'importation de charbon en provenance de Baltimore vers Dunkerque. Mais les Américains se montrent prudents, et surtout *« ils n'attendent pas après nous »*, comme le confiait un Français installé de longue date aux Etats-Unis lors du passage d'une délégation du Nord-Pas-de-Calais à Baltimore en janvier 1984.

Les échanges culturels ou universitaires sont plus aisés. Ainsi, depuis cette année, l'université John Hokins de Baltimore a-t-elle installé à Lille l'Office central et la socio-économie de recherches internationales sur la planification dans les régions de vieille industrie (il aurait pu s'installer à Hambourg).

D'autres contacts existent avec l'université des lettres du Maryland, qui pourraient déboucher sur des programmes de recherche communs dans les domaines agro-alimentaire, les transports, la pollution, les activités maritimes.

Ouverture en chine

La région du Nord-Pas-de-Calais tourne aussi ses regards vers l'Asie, la Chine notamment. Et là, les choses vont vite, très vite. Une première prise de contact entre la « ville autonome » de Tiangjin et la région remonte à novembre 1983. Elle était suivie en janvier dernier de la visite dans le Nord d'une mission conduite par le vice-maire de la ville chinoise. Le 8 octobre, une délégation conduite par le président du conseil régional a quitté Lille pour Tiangjin, où elle a signé un accord de jumelage. La situation géographique du Nord-Pas-de-Calais, sa façade maritime, mais surtout sa tradition industrielle, son expérience dans le domaine du charbon, ont guidé le choix des responsables de Tiangjin, une ville-province de sept millions d'habitants, qui cherchait en Europe une région avec laquelle se jumeler pour mener à bien divers projets industriels. Parmi ceux auxquels s'intéresse le Nord-Pas-de-Calais : la création d'entreprises en *joint venture* pour la fabrication de chaussures, de tentes, de pompes centrifuges et la modernisation des vieilles installations industrielles. Surtout les Chinois de Tiangjin désirent mettre en exploitation deux nouveaux gisements de charbon, des gisements similaires à ceux du Nord-Pas-de-Calais par leur disposition et leur profondeur. L'expérience de la région peut être précieuse.

Le conseil régional vient d'accorder un million de francs à CDF Ingénierie pour la réalisation d'une étude de faisabilité.

Autre projet intéressant, toujours dans le domaine charbonnier : une usine de gazéification du charbon pour laquelle les Chinois recherchent un partenaire expérimenté mais aussi des financements attractifs.

Les Chinois s'affirment ainsi très demandeurs en matière de coopération et d'échanges, mais ils sont aussi très exigeants. *« Les négociations ne sont pas faciles,* affirme M. Debourse. *Nos partenaires chinois s'informent, regardent, comparent, mettent en concurrence. Rien n'est certain en ce qui concerne les résultats, mais la méthode paraît la bonne. Le jumelage apparaît de ce point de vue comme un accélérateur des relations. »*

Le Nord-Pas-de-Calais entend également s'insérer dans la coopération Nord-Sud. Ainsi entretient-il des relations privilégiées avec l'Algérie. La région a apporté sa garantie et son aide à des entreprises régionales du bâtiment et des travaux publics qui interviennent dans ce pays. Plus récemment, par l'intermédiaire de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel), elle a entamé des relations suivies avec le Sénégal. Ce pays a une série de projets industriels pour lesquels il cherche des entreprises-partenaires qui apporteraient leur expérience technologique et des capitaux. En contrepartie, ces entreprises se verraient offrir un marché important au Sénégal, mais plus largement dans l'ensemble de la CEAO (Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest), grâce à des facilités d'échange et de circulation des biens entre les six pays membres de cette organisation.

Ce sont là quelques-uns des axes de la politique des relations internationales de la région Nord-Pas-de-Calais, une politique ambitieuse dont les résultats ne peuvent être jugés qu'à long terme. Ils dépendront de la compétence, de l'imagination, de l'acharnement de tous ceux qui ont la foi dans les échanges internationaux, hommes d'entreprises et aussi élus, et de la conscience que chacun aura de l'importance de l'enjeu.

JEAN-RENÉ LORE.

A Toulouse, le chef d'orchestre de l'exportation «travaille aux marges»

LA direction régionale du commerce extérieur de Midi-Pyrénées n'a pas pignon sur rue. Logée dans un immeuble d'affaires du centre de Toulouse, elle passe inaperçue du grand public avec qui elle n'a guère à traiter. Mis en place le 1er janvier 1983, cet organisme «fait dans la discrétion». Personnel réduit au minimum – deux cadres, deux secrétaires et un agent de service – on ne voit guère la différence avec un cabinet d'affaires. *« Je passe plus de temps dans ma voiture, dans les entreprises que dans mon bureau. Je considère que nous sommes un organisme de conseils. Nous aidons les chefs d'entreprise à approcher les marchés, à éviter un certain nombre d'erreurs. »*

L'homme qui se présente ainsi est le patron des lieux. Breton, quarante-deux ans, saint-cyrien, passé par l'ENA, fonctionnaire relevant du ministère de l'économie et des finances (direction des relations économiques extérieures), il est aujourd'hui à disposition de Mme Edith Cresson. Six ans conseiller commercial en Afrique du Sud, puis en Grande-Bretagne, M. Bernard Thoër peut se prévaloir également d'une bonne connaissance des rouages administratifs parisiens. A l'heure de la décentralisation, en matière d'exportation, Paris demeure souvent une étape obligée.

A considérer les chiffres bruts, le commerce extérieur de Midi-Pyrénées ne se porte pas trop mal. 27 milliards à l'export en 1983, au huitième rang des régions françaises avec 43 % du total des exportations nationales, il est en progression constante même si on peut noter un certain fléchissement depuis 1982. Les difficultés de l'aéronautique se font sentir. Ce secteur représente à lui tout seul 50 % des exportations régionales. Il échappe d'ailleurs par sa taille et ses moyens à l'action de la direction du commerce extérieur.

En fait, les échanges internationaux de Midi-Pyrénées sont structurellement déséquilibrés. Elles sont près de huit cents entreprises à réaliser les quelques autres 50 % du chiffre d'affaires régional à l'export. Et parmi elles, seule une petite centaine, peut-être, se montrent réellement performantes, dans une activité qui est difficile, où les risques demeurent grands.

Juger sur pièces

« C'est vrai, Midi-Pyrénées avait du retard sur la Bretagne par exemple, mais je constate maintenant une prise de conscience extraordinaire, ça avance. » M. Bernard Thoër est un pragmatique qui juge sur pièces. Pas de grandes théories. Pas de solution miracle qui ouvrirait d'un seul coup les portes des pays étrangers. Certes, il y a aujourd'hui des secteurs « porteurs » dans les nouvelles technologies ou dans l'agro-alimentaire mais à produit égal *« c'est l'homme qui fait la différence, l'étoffe du chef d'entreprise, 99 % de la réussite dans ce domaine »*. Reste le 1 %, les mesures d'accompagnement dont la panoplie est à ce jour importante et efficace.

En fait, M. Bernard Thoër se veut, avec son équipe, un relais introduit dans les dédales du sérail parisien, mais homme de terrain en Midi-Pyrénées. Conseiller technique auprès de la région, il travaille en liaison étroite et permanente avec les onze chambres de commerce et d'industrie et avec la chambre régionale, qui, toutes, ont parfaitement compris qu'une partie de la bataille économique se déroulait à l'exportation. *« Je crois qu'il faut aujourd'hui opérer des choix plus sélectifs. Pas besoin de partir à la conquête de l'Afrique ; les marchés intéressants sont l'Allemagne, les Etats-Unis et l'Espagne, en raison de sa proximité géographique et de sa prochaine entrée dans le Marché commun. »*

Au centre d'un ensemble d'organismes privés, publics, socio-professionnels, le directeur régional du commerce extérieur se veut un « carrefour ». Le terme ne lui déplaît pas. Il a travaillé à l'élaboration du contrat de plan Etat-région, qui va permettre, dès sa signature, de dégager une enveloppe de 3 millions de francs pour appuyer les efforts de pénétration des entreprises sur les marchés considérés comme prioritaires par Midi-Pyrénées. A son actif récent, le montage financier permettant à une société d'une centaine de salariés spécialisée dans la fabrication de connecteurs pour l'industrie électrique de s'attaquer au marché américain. Une procédure lourde qui a pris du temps. *« Heureusement, ça va souvent plus vite. »*

Mais plus difficile est le cas des entreprises qui ne connaissent rien à l'exportation. Ces sociétés bénéficient alors, après acceptation de leur dossier, d'une procédure d'assistance renforcée qui leur permet de prospecter les marchés étrangers. Les PME ne peuvent pas s'offrir, bien souvent, des spécialistes du commerce extérieur. Il leur reste à s'adresser aux sociétés de gestion à l'exportation. La mise en place de SAGEX (société d'assistance et de gestion à l'export) permet, par le biais d'une aide pouvant atteindre 50 % du coût total de l'opération, de réaliser un certain contrôle sur les sociétés privées. Une procédure propre à Midi-Pyrénées qui porte actuellement sur une quinzaine de dossiers.

Certes, M. Bernard Thoër a conscience que son travail n'a pas encore d'incidence notable sur la balance commerciale de la région. *« Je travaille aux marges »*, mais il sait qu'en permettant à tel fabricant de moules plastiques pour les carrosseries de voitures de s'imposer sur le marché canadien, à tel autre fabricant aveyronnais de lampadaires de s'établir aux Etats-Unis, il travaille pour l'avenir, pour le moyen et long terme.

Une douzaine d'entreprises de Midi-Pyrénées vont partir au Japon présenter leur production. Des chefs d'entreprise étrangers sont à leur tour invités dans la région. Mais M. Bernard Thoër va aujourd'hui plus loin. Il travaille à mettre l'exportation à l'heure de la télématique. La chambre régionale de commerce et d'industrie de Midi-Pyrénées met en effet en place des fichiers régionaux qui seront mis à jour semaine après semaine et qui devraient bénéficier de l'expérience de tous ceux qui sont parvenus à sortir de l'Hexagone. Le télex a permis à Mazamet de rester une des capitales mondiales du délainage. La télématique devrait aider les exportateurs de Midi-Pyrénées à s'ouvrir une voie nouvelle.

GÉRARD VALLÈS.



Solidarité auvergnate entre grands et petits

LE Japon sonne fort aux oreilles de l'Auvergne. La raison en est la longue histoire de la reprise des usines Dunlop à Montluçon par le constructeur japonais Sumitomo. Le dramatique feuilleton a secoué l'actualité régionale durant de longs mois jusqu'au début de l'été 1984. Aujourd'hui, la fièvre est retombée et les nouvelles sur le sujet en provenance de l'Allier font simplement état de la discrétion toute nippone du petit groupe de cadres envoyés sur place par le nouveau patron de Dunlop. La volonté de ce dernier d'imprégner le personnel de l'esprit du groupe ne s'est guère manifestée jusqu'à ce que, au mois de septembre, trente employés s'envolent vers le Japon pour un séjour de travail. Ce départ, souligné par la presse locale et régionale, a ravivé la curiosité.

Dans ce contexte, la présence de l'Auvergne à l'exposition de Tokyo éveille une résonance particulière. A cette occasion, le conseil régional a organisé à l'intention des élus un voyage d'étude axé sur la connaissance du paysage industriel local.

Les candidatures sont venues de tous les horizons politiques sans exception, appuyées pour la plupart de demandes de rencontres avec les acteurs les plus divers de la réussite japonaise.

Mais l'essentiel va se situer dans l'espace de 100 mètres carrés loué dans l'enceinte de la foire. Treize entreprises ou groupements d'entreprises par activité présenteront leurs produits, de la coutellerie de Thiers à la dentelle du Puy, en passant par des spécialités du secteur agro-alimentaire. La vitrine auvergnate eût été incomplète sans sa dimension caoutchoutière et chimique. C'est pourquoi Michelin et Roussel-Uclaf s'y sont installés.

Cette présence ne s'explique pas par des raisons commerciales, ces deux firmes se trouvant déjà en position sur le marché japonais. En fait, elle est symbolique d'une stratégie élaborée par le conseil régional et qui s'est traduite par la création officielle, en septembre, d'une Agence régionale de développement destinée à renforcer la compétitivité des PME auvergnates. Elle comprend tous les intervenants de la vie économique (banques, comités d'expansion, etc.) mais aussi les grandes firmes, dont Michelin et Roussel-Uclaf. Ces dernières offrents à leurs « petites sœurs » des services qualifiés de gestion et de commercialisation. Elles sont en somme les locomotives du train d'une solidarité régionale en voie de constitution. En se rendant à la manifestation de Tokyo, elles ne contribuent pas uniquement à donner une image conforme à la réalité du tissu industriel auvergnat. Elles jouent aussi le rôle qu'elles ont officiellement accepté qui consiste à favoriser un effet d'entraînement.

Le conseil régional s'est impliqué politiquement et financièrement dans cette opération. Concernant le deuxième aspect, il a pris à sa charge une action publicitaire au Japon (40 000 F) et 150 000 des 370 000 F que représente la location du stand. Ainsi se trouve réduit à 22 000 F francs l'investissement de chaque exposant.

Au-delà d'une politesse rendue

Au-delà du profit que les entreprises peuvent espérer, le conseil régional et son bras séculier — l'Agence — ont voulu profiter de l'occasion pour donner un coup de pouce à l'esprit d'exportation qu'ils estiment insuffisamment présent. *« Il s'agit d'un problème culturel qui explique un manque en profondeur de dynamisme »*, entend-on. Là aussi, on souligne l'intérêt de la présence de Michelin et de Roussel-Uclaf, et quelques exemples de petites unités ayant réalisé une percée à l'étranger dans leur « créneau » (la coutellerie thiernoise notamment).

En participant activement à l'organisation du déplacement en collaboration avec la chambre régionale de commerce et d'industrie, l'assemblée auvergnate entend agiter le bouillon de la culture exportatrice. Le Japon lui paraît d'autant plus intéressant qu'il s'agit d'un pays particulièrement solvable. Ce doit être aussi, à ses yeux, une opportunité pour rompre le cercle de l'habitude à viser presque uniquement des marchés francophones, plus aisés d'accès mais parfois moins fructueux à long terme.

Pour l'Auvergne, la manifestation de Tokyo représente un test à plusieurs dimensions. Il ne s'agit pas simplement de rendre la politesse au Japon avec qui elle est forcée de vivre du côté de Montluçon.

LLIBERT TARRAGO.

Ile-de-France : région capitale, région locomotive

SANS doute les Japonais n'identifient-ils pas la France à la seule région parisienne ; beaucoup d'entreprises nippones ont choisi l'Aquitaine de préférence à d'autres régions pour créer des usines sur le territoire. Il n'empêche que l'Ile-de-France se taillera la part du lion à Tokyo avec soixante et une entreprises. Sur ce total, vingt et une font un chiffre d'affaires de moins de 5 millions de francs et douze dépassent 100 millions. Pour beaucoup et pour la région, c'est un pari puisque vingt-cinq sociétés n'ont jusqu'à présent eu aucun contact avec le Japon, vingt et une n'ont eu que des rapports épisodiques à travers des bureaux d'achat japonais à Paris ou lors d'expositions, alors que quinze seulement entretiennent des relations commerciales suivies ou ont une agence au Japon.

M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional, et Mme Hélène Missoffe, vice-présidente, qui conduira la délégation à Tokyo insistent sur l'idée que *« le dynamisme économique de l'Ile-de-France est une des conditions majeures du redressement national et nous nous attachons à y contribuer le plus utilement possible dans le cadre du budget, dans les limites de nos compétences et dans le respect de l'autonomie des acteurs économiques »* (1). Ce qui signifie que si l'Ile-de-France est hostile aux interventions directes de la collectivité publique dans la gestion des entreprises ou au chevet des entreprises en difficulté, elle veut en revanche développer ses relations internationales, de son propre chef. Une politique illustrée par la coopération avec Montréal, Madrid ou Le Caire, ou l'organisation à Paris du colloque « Metropolis 1984 » du 10 au 12 octobre. Pour « Tokyo 84 » l'Ile-de-France a ouvert une subvention de 400 000 francs destinée à diminuer le coût de participation des entreprises sélectionnées et à favoriser la promotion de la région.

L'Ile-de-France s'est fixé quatre objectifs :

— renforcer l'image industrielle, touristique et artisanale de l'Ile-de-France au Japon ;

— présenter aux professionnels japonais une gamme — inconnue ou mal connue d'eux — de produits attractifs (coût, qualité, présentation), de grande consommation ou de commerce courant (en dehors des articles de très grand luxe déjà présents pour la plupart sur ce marché) ;

— établir avec des partenaires japonais des liens commerciaux durables (présentation, distribution, vente directe, y compris avec les pays tiers, association industrielle) ;

— susciter, de préférence auprès des PME et PMI déjà performantes à l'exportation, un mouvement en direction du marché japonais, comparable à celui déjà obtenu vers d'autres pays industrialisés d'Europe et d'Amérique.

(1) Les Hauts-de-Seine avec 27 000 entreprises dont 2 500 exportent régulièrement se dit le « premier exportateur » de France. Parmi les cent premières entreprises exportatrices, trente-six sont dans les Hauts-de-Seine. La valeur moyenne de la tonne exportée est de 25 000 francs, de 15 000 francs pour l'Ile-de-France et de 5 000 francs pour la moyenne nationale.

PRÈS DE CHERBOURG

Les trois aventures de Thérèse, la tricoteuse

TROIS rencontres, trois aventures, ont marqué l'existence de Thérèse Hyver, née Hamel, quarante-cinq ans – chef de l'atelier de six personnes, de son mari, Jean, – qui ose se lancer à l'assaut du marché nippon : sa première patronne, un peu plus tard sa banque et aujourd'hui la chambre de commerce.

Histoire très édifiante d'une petite tricoteuse normande qui va laisser son mari animer seul l'atelier de Valcanville (Manche) pour aller tenir, pendant dix jours, un stand à Tokyo, dans le cadre de l'exposition « Tokyo 84 ».

En 1962, Thérèse s'achète une Singer pour monter sa garde-robe et habiller son bébé. En épousant Jean, alors ouvrier boulanger, elle a donné son congé d'employée de maison. « *Je dois beaucoup à ma première patronne,* dit-elle, *une femme admirable qui m'a appris le tricot et avec qui j'ai découvert Paris.* »

Les premières années sont difficiles pour le couple. Jean Hyver, qui abandonne la boulange pour regagner son village natal, crée une entreprise de travaux agricoles. Mais les cultivateurs du val de Saire, à l'est de Cherbourg, n'ont bientôt plus besoin de lui car ils se mécanisent. Il faut partir à Bondy, dans la banlieue de Paris, où Jean prend un emploi de mécanicien dans une station-service. C'est là que Thérèse commence à tricoter pour d'autres. Des maisons connues lui font confiance jusqu'au jour où Jean, arrêté à la suite d'un grave accident, bricole un moteur pour la Singer. «*C'était pour aller plus vite,* dit-il. *En expliquant la marche du moteur à ma femme, je me suis mis à tricoter avec elle.*»

Le couple a quatre enfants. Il effectue des travaux à façon. «*Mais il faut vous doter de machines plus performantes*» lui dit-on. Thérèse consulte alors le Crédit agricole qui la met en contact avec les coopératives de la profession, après lui avoir accordé un prêt. Désormais, «la petite Normande de Bondy» livrera des collections de pulls de travail et de détente en pure laine dans toute la France.

En 1978, Jean hérite d'une petite maison dans son val de Saire natal. Pourquoi ne pas tenter l'aventure d'une décentralisation? Les voilà de retour.

La troisième tournant dans la vie de Thérèse, c'est la visite, en 1982, de l'attaché commercial britannique de la chambre de commerce de Cherbourg. Enthousiaste, Tony Watts l'entraîne outre-Manche où un grossiste du Dorset lui assure son premier débouché à l'exportation. En Angleterre, bien sûr, où le style tricot marine maille jersey est populaire et même aux Etats-Unis et au Japon. «*Le service commercial de la chambre de commerce nous a mis en contact avec d'autes postes d'expansion économique auprès des ambassades. Aujourd'hui, l'exportation représente 12,90 % de notre chiffres,* explique Thérèse Hyver, qui ajoute : «*Pour Tokyo, j'ai encore beaucoup de chance. C'est la société Toyota à Cherbourg qui a accepté de traduire notre documentation et son directeur a téléphoné à sa fille, qui est étudiante à Tokyo, pour qu'elle m'aide à tenir le stand avec ses amies japonaises.*»

RENÉ MOIRAND.



L'Aquitaine, terre d'élection pour les usines japonaises

SI l'on excepte Poitou-Charentes, bénéficiaire grâce au cognac, l'Aquitaine est l'une des rares régions de France dont la balance commerciale avec le Japon soit équilibrée. Pour l'instant, cette situation repose essentiellement sur l'exportation des produits agro-alimentaires. Il se pourrait bien cependant qu'elle débouche sur des relations beaucoup plus constructives pour l'Aquitaine, qui est devenue la terre d'investissements privilégiés des capitaux japonais en France.

Le Japon est longtemps resté pour les Aquitains la spécialité de quelques négociants avisés qui ont patiemment pris pied là-bas et ont su y tisser un solide réseau d'estime et d'amitié. Deux entreprises dans ce domaine, les vins Calvet et la Société nouvelle de pêches lointaines (SNPL), ont joué un rôle de pionnier sur ce marché dont on dit l'approche très lente. Elles sont pourtant l'une et l'autre très représentatives d'un négoce et d'un savoir-faire bordelais que l'on prétend parfois traditionaliste et peu entreprenant. Cela ne les a pas empêchées de tenter l'aventure il y a plus de dix ans, de la réussir et de devancer de très loin aujourd'hui leurs suivants immédiats.

Les vins Calvet ont pressenti ce marché en 1970 et l'ont abordé par le biais du cognac Martell et du groupe japonais Suntory. En suivant une courbe ascendante de 12 % par an, ils ont vendu cent vingt mille caisses de vin en 1983, dont la moitié provenait de Bordeaux.

Les yeux de Chimène

Cette année, la SNPL, qui exploite des chalutiers congélateurs, doit livrer 300 tonnes de crevettes pour un prix total de 10 à 12 millions de francs payé en yens, ce qui n'est pas négligeable. Depuis dix ans, le Japon, par l'intermédiaire du groupe Marubeni, lui achète toutes les crevettes qu'elle peut capturer.

Ces deux sociétés sont de loin les mieux implantées au Japon. On compte cependant beaucoup d'autres entreprises dans le secteur du vin, du prêt-à-porter (Havrey et Faret), du jouet (Swissex), qui réalisent un chiffre intéressant.

Mais c'est dans le domaine de la coopération industrielle que l'Aquitaine attend le plus du Japon au point qu'on peut se demander si elle n'a pas pour lui les yeux de Chimène.

C'est ainsi que l'usine Sony de Bayonne (cassettes audio) a *été* mise en service en octobre 1980. La « bataille de Poitiers » pour le dédouanement des magnétoscopes n'a jamais remis en cause cet investissement, pas plus que celui de l'usine de cassettes vidéo de Sony à Pontonx, qui a été inaugurée le 26 septembre dernier. Le projet commun à ELF-Aquitaine et au groupe Toray d'une usine de fibre de carbone à Lacq l'a emporté sur les visées concurrentes de l'américain Hercules dans la région lyonnaise. D'autres installations suivent, comme celle de Pioneer à Cestas (Gironde) pour une chaîne de montage.

Mais l'événement le plus retentissant, parce que le plus symbolique, et même s'il n'aura pas les plus grandes conséquences économiques, est sans doute l'achat du château Lagrange en Médoc par le groupe Suntory. Les Aquitains y ont vu plus que l'arrivée d'intérêts étrangers, la reconnaissance d'un savoir-faire. On dit facilement d'eux qu'ils savent produire, mais ne savent pas transformer. Leur vin est là pour démontrer le contraire et constituer les plus belles lettres de créance dans un pays comme le Japon.

Les premiers résultats en provenance de Bayonne ou de Pontonx semblent le confirmer : *« Nous avons trouvé ici les meilleurs collaborateurs, les meilleures conditions de travail et un environnement exceptionnel »*, a déclaré M. Susumo Yoshiba, président de Sony Magnetic Product, lors de l'inauguration de l'usine de Pontonx. *« Nous sommes en passe de faire mieux qu'au Japon. C'est en tout cas ici ce que nous faisons de mieux et avec un contenu français de plus en plus grand. »*

Si le contenu est français, il est surtout aquitain, et, de Bordeaux à Bayonne, on espère que les choses iront en croissant. Qu'ils soient négociants ou industriels, les partenaires ont appris à se connaître et à s'apprécier.

PIERRE CHERRUAU.

Du lait d'abeille tourangeau en ampoule

«Les Japonais sont des gens charmants; ils sont très attachés aux bonnes manières. Quand ils sont nos amis, c'est pour la vie.» Albert Landais, un apiculteur professionnel de Cleré-les-Pins, en Indre-et-Loire, a de bonnes raisons d'être satisfait de ses relations avec les Japonais. Depuis bientôt trente ans, il leur envoie, en effet, un produit fait à base de gelée royale, de miel et d'embryons de reines, qui est très apprécié comme «réconfortant».

Chaque mois, six cents boîtes d'ampoules, payées en dollars, partent ainsi vers le Japon, soit 8 % de sa production totale. Comment s'y est-il pris, ce chef d'entreprise? Le plus simplement du monde. *« Un Japonais responsable d'une société d'import-export, qui a connu mon produit dans un magasin spécialisé de Londres, m'a écrit»,* raconte-t-il. *«Je l'ai invité en Touraine pour visiter mes ruchers et mes laboratoires. Et je l'ai promené de château en château en lui offrant le séjour : depuis, les commandes n'ont cessé d'affluer.»*

M. Landais a d'autant plus de mérite de s'être imposé que des produits comparables aux siens sont vendus dans les pays asiatiques à des prix bien inférieurs. *«Mais,* dit-il, *la gelée royale de notre pays est supérieure en éléments : son lait est meilleur.»*

ALEXIS BODDAERT.

L'Hexagone vu de Tokyo

(Suite de la page 11.)

L'idée de décentralisation a sans doute été, pour cela, rapidement comprise par tout le pays. Les entreprises étrangères qui désiraient investir dans les pays du Marché commun pour établir des relations commerciales en Europe, ont été attirées par cette politique de décentralisation en France et ont établi leur usine dans ces régions.

A Bordeaux, dans cette ville réputée pour ses bons vins, j'ai été étonné de trouver brusquement, sur une colline proche de vignobles, une usine moderne des automobiles Ford. A la même époque, les plus grands fabricants américains de voitures ont établi des usines en France : General Motors à Strasbourg, Chrysler à La Rochelle et dans la banlieue de Lille. La politique de décentralisation m'a parue très utile pour « changer l'image de la France », que j'imaginais plus agricole qu'industrielle.

Au Japon, nous avons également un problème avec Tokyo et sa région. Les hommes se décentralisent seuls, laissant leur famille dans la capitale. Cela est dû à la différence de niveau de vie entre cette dernière et les régions. En France, au contraire, on peut trouver dans chaque région pratiquement les mêmes avantages sur le plan culturel ou social qu'à Paris, ainsi que le même niveau d'études dans les écoles. Avec, en plus, les bons vins, les bons fromages, les bonnes cuisines originales de chaque région.

FUMITOSHI TAKAHASHI,
directeur adjoint du département économique de l'Asahi Shimbun, Tokyo.

LES RÉGIONS FRANÇAISES A L'ASSAUT DU MARCHÉ JAPONAIS

A LA TÊTE DE L'EMPIRE SEIBU

Seiji Tsutsumi, le manager poète

GRAND patron le jour, mais poète la nuit tombée. Derrière le visage lunaire et le sourire timide de Seiji Tsutsumi, *cinquante-sept ans, se cache le président* prospère et infatigable d'un véritable empire, le groupe de distribution Seibu (qui accueille l'exposition « Vive la France ») : plus de soixante-cinq mille employés dans un conglomérat de quatre-vingt-quinze compagnies, un chiffre *d'affaires de l'ordre de 10 milliards* de dollars en 1983. Regroupées en huit grandes divisions, les activités de Seibu, en dehors des grands magasins et supermarchés qui en sont le noyau, s'étendent à l'immobilier, en passant par les produits chimiques, les assurances, le crédit. Récemment, Seibu *faisait* parler de lui en ouvrant, à Yokohama, un supermarché révolutionnaire, entiè*rement robotisé*.

Comme c'était le cas pour une promotion américaine coïncidant avec la *visite du président* Reagan en 1983, Seibu prête son concours à la grande exposition des régions françaises. Résolument ouvert à ce qui vient de l'étranger, Seibu, qui fut l'un des premiers à importer au Japon des griffes de prestige comme Hermes ou Yves Saint Laurent, est le *distributeur exclusif de la* 2 CV Citroën ou des voitures Saab. Seibu est associé au Club Méditerranée *pour la construction* de villages de vacances, abrite le traiteur Lenôtre et commercialise les meubles Habitat. A *côté de cela, Seibu offre une* rétrospective Michaux, cofinance le prochain film d'Andrei Tarkovsky, est en relations avec Time Inc. pour la promotion des nouveaux médias et se place sur le marché futur de la télévision par câble.

A sa création en 1940, Seibu n'était qu'un vulgaire *hyakkaten* – littéralement un magasin à cent articles – accueillant les banlieusards à la descente du train... Lorque, en *1955*, Seiji Tsutsumi entra chez Seibu à l'âge de vingt-sept ans, il faisait le choix, non sans hésitation, de *suivre les traces de son père, fonda*teur du conglomérat, après une adolescence turbulente. Qui se souvient aujourd'hui *que, pendant ses études* d'économie à l'université de Tokyo, ce rejeton de Yasujiro Tsutsumi, magnat industriel parti de presque rien et député conservateur treize *fois élu, a milité au Zengakuren*, bras étudiant du PC japonais ?

Insatisfait de la direction prise par la *société japonaise depuis la* guerre, Tsutsumi, qui devint président de Seibu à trente-trois ans, *s'était du moins promis* de faire quelque chose de plus que des profits.

A l'époque, Seibu était au dixième rang des douze grandes chaînes de magasins, loin derrière de *vénérables institutions comme* Mitsukoshi ou Takashimaya. Ses objectifs : rehausser le statut de Seibu en *vendant toutes sortes d'articles*, y compris des produits de luxe. Et changer les méthodes de management. Aujourd'hui encore, Seibu se distingue par des originalités dans sa politique de recrutement et d'emploi : il a commencé à employer des étrangers en 1983, fait sans précédent *au Japon, et paie les femmes* autant que les hommes à travail égal, détail également peu banal...

A l'heure actuelle, Seibu se classe au quatrième rang des chaînes de grands magasins nippons. Mais le *magasin d'origine, à Ikebukuro, ter*minus de la ligne de chemins de fer Seibu, est probablement le plus grand magasin du monde : 47 portes d'entrée, 8 000 vendeurs, 75 000 mètres carrés de rayons.

Idolâtrie

Tsutsumi aime à répéter que si le bien-être physique et matériel des Japonais s'est considérablement amélioré, la société reste prisonnière d'une certaine forme de pauvreté. Même ses poèmes, qu'il signe Takashi Tsujii, plusieurs fois primés pour *leur apport aux courants de poésie* contemporaine, sont jugés représentatifs d'une génération qui, pour *avoir échappé à la conscription*, porte en elle les stigmates de la guerre...

Ses anxiétés d'étudiant ne l'ont apparemment pas quitté. « *Le problème du Japon d'aujourd'hui est qu'il manque d'un système de valeurs, qu'il a tendance à idolâtrer le pouvoir économique. Contrairement à ce qui s'est passé avant l'ère Meiji, quel a été l'apport du Japon moderne, en dehors de réalisations économiques ou technologiques ? Nul, dans le domaine spirituel s'entend.* »

« *Le Japon ne pourra pas indéfiniment gagner le respect de la communauté internationale par son potentiel économique uniquement* », disait Tsutsumi dans une récente interview.

Rien d'étonnant si, à côté des « coups » qu'il a multipliés tous azi*muts en sa qualité d'homme* d'affaires, Seiji Tsutsumi s'impose également comme une véritable « locomotive » culturelle, dans ce pays où la culture est une affaire dont l'Etat ne se mêle pas.

Couleur suprême

C'est seulement grâce à lui que des *créateurs* contemporains tels qu'Abe Kobo, romancier et dramaturge, ou Toru Takemistu, compositeur, ont pu se produire dans leur pays. C'est pour ce genre de créateurs, dont l'audience est relativement marginale, que Seibu a construit le théâtre Parco, dans son *complexe de magasins* de Shibuya, l'un des quartiers les plus grouillants de Tokyo.

Seibu gère à fonds perdus plusieurs salles de spectacles, deux musées, sans parler des librairies. La *galerie du magasin* d'Ikebukuro est l'une des plus intéressantes vitrines de l'art contemporain. Même lorsqu'au début des années 70, Tsutsumi confiait ses campagnes de publicité à Eiko Ishioka, devenue l'une des stylistes les plus réputées à Tokyo, il innovait : Tsutsumi, qui se *fait un devoir de feuilleter* régulièrement les magazines et bandes dessinées dont s'abreuve la jeunesse, *avait compris que même le* graphisme dit « commercial » et destiné aux masses peut avoir un impact véritablement artistique. Tout en séduisant par les slogans appropriés la jeunesse dorée de Tokyo, les campagnes publicitaires de Seibu ont largement contribué à faire connaître à l'étranger la vitalité, les talents et les innovations propres de l'art graphique japonais.

La « vision » de Tsutsumi a trouvé une nouvelle expression l'an dernier avec l'ouverture de Wave, le *centre du son et de l'image*. Cet immeuble noir et gris anthracite – « *la couleur suprême de la communication* », selon le manager – s'est intégré comme naturellement dans l'univers des jet-setters de Roppongi, le quartier le plus prompt à céder aux modes venues d'ailleurs.

Au sous-sol, c'est avec *Passion* de Godard qu'avait été inauguré un cinéma d'art et d'essai. Au-dessus, sur sept étages, Wave est une véritable cathédrale des nouveaux médias, apparemment sans équivalent ailleurs. A l'extérieur, les *minuscules* écrans alignés à la hauteur de l'œil du passant ne sont qu'un avant-goût de ce qui se passe à l'intérieur : une débauche de disques (toutes les musiques du monde, paraît-il), cassettes, vidéo-clips, casques studios d'enregistrement, laboratoire de mixage et de design par ordinateur. Un « must » pour la jeunesse dans le vent, qui ne déteste pas le brouhaha. *Les écoliers en permission s'y don*nent rendez-vous, pour y confectionner leur propre cassette en puisant dans la banque de tous les sons du monde. Rien n'y manque, pas même le « sifflet authentique du « bobby » londonien...

La prochaine offensive de Seibu est imminente, cette fois à quelques *pas du palais impérial à l'entrée de* Ginza, l'un des quartiers les plus illuminés et les plus chers de Tokyo. Par-dessus tout, un quartier très conservateur, apparemment confusément inquiet de l'arrivée de Seibu sur un emplacement de premier choix, l'ancien siège du quotidien *Asahi. « Ce qui arrive, c'est non seulement Tsutsumi, mais le* feeling *de Takashi Tsujii* » (le nom de poète de Tsutsumi), une remarque qui, de la part d'un responsable de Matsuya, un prestigieux magasin de *Ginza, est éloquente*.

Ce n'est pas un hasard si Tsutsumi a subi quelques pressions pour que son nouveau magasin s'appelle non pas Ginza-Seibu, mais Seibu-Yurakucho, du nom de la station de métro suivante, à connotation nettement plus plébéienne.

Seibu-Yurakucho, qui ouvre ses portes le 8 octobre, promet d'être une avant-première du magasin de l'avenir, avec des articles conventionnels, certes, mais avec, en plus, d'innombrables services et denrées impalpables : voyages, assurances, *annonces immobilières ou réserva*tions pour le Met ou la Scala de Milan.

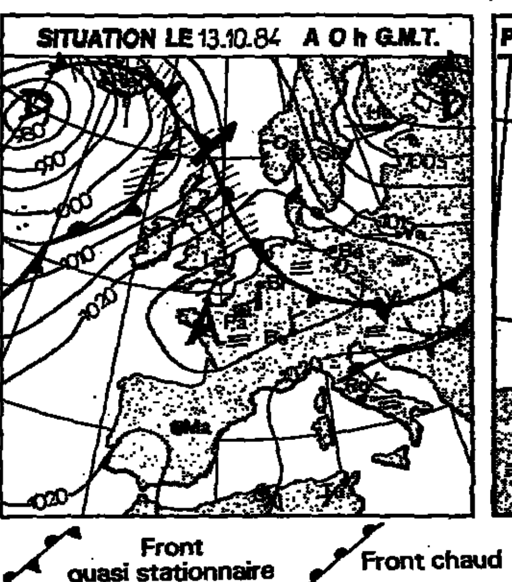
« *A terme, je ne vois aucune activité dans laquelle Seibu ne puisse envisager de s'impliquer, à l'exception toutefois des armes, de la drogue et de la prostitution* », concint Tsutsumi, en plaisantant à peine.

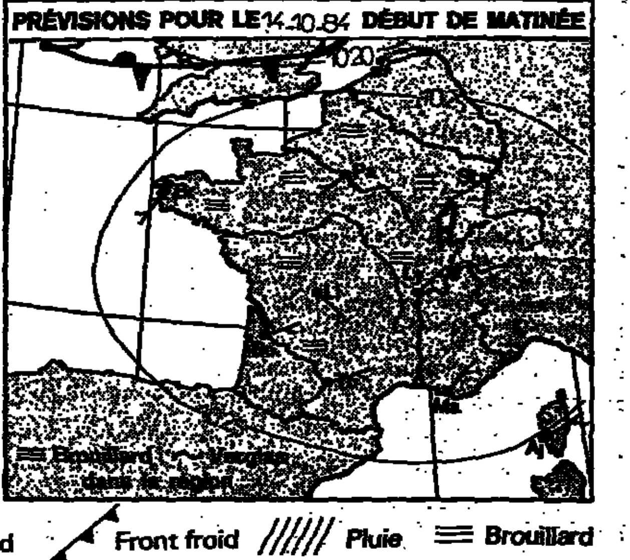
Chaque soir, il se ménage une heure ou deux pour redevenir Takashi Tsujii et travailler à ses poèmes. Et, fidèle à la tradition paternelle, il fait annuellement un pèlerinage dans un temple de Hakone, près du mont Fuji, pour prier, en compagnie de ses trois frères, les trois autres piliers de l'empire Seibu.

ANNICK CHAPOIX.

France / services

MÉTÉOROLOGIE





Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

Evolution probable du temps en France entre le samedi 13 octobre à 0 heure et le dimanche 14 octobre à 24 heures.

Les conditions anticycloniques resteront prédominantes sur l'ensemble du pays, tandis que les masses d'air qui *nous recouvrent deviendront progressi*vement moins humides.

Dimanche, il fera très beau dès le matin sur le quart sud-est du pays. Ailleurs, le temps sera gris au lever du *jour ; les brouillards seront particulière*ment denses sur le Nord et sur le Centre.

Dans la journée, le temps ensoleillé prédominera. L'atmosphère restera *cependant brumeuse sur les régions* situées au nord de la Seine, et de fréquents passages nuageux affecteront les régions côtières de la Manche.

Les vents seront faibles. Quant aux températures, le plus souvent voisines de 5 °C au lever du jour (10 °C sur les côtes), *elles* atteindront *16* à 22 °C l'après-midi, du nord au sud du pays.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 13 octobre à 7 heures, de 1 028,4 milli*bars, soit 771,4 millimètres de mercure*.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 octobre; le second le minimum de la nuit du 12 octobre au *13 octobre*) : Ajaccio, 21 *et 11 degrés*; Biarritz, 18 et 10; Bordeaux, 19 et 7; Bourges, 18 et 9; Brest, 15 et 9; Caen, 16 et 5; Cherbourg, 16 et 7; Clermont-Ferrand, 18 et 7; Dijon, 18 et 8; Grenoble-St-M.-H., 17 et 12; Grenoble-St-Geoirs, 14 et 10; Lille, 17 et 8; Lyon, 16 et 9; Marseille-Marignane, 22 et 10; Nancy, 15 et 4; Nantes, 20 et 7; Nice-Côte d'Azur, 23 et 15; Paris-Montsouris, 16 et 9; Paris-Orly, 15 et 7; Pau, 17 et 7; Perpignan, 21 et 14; Rennes, 16 et 6; Strasbourg, 17 et 5; Tours, 15 et 6; Toulouse, 16 et 7; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

PRÉVISIONS POUR LE 14 OCTOBRE A 0 HEURE (GMT)

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 15 degrés; Amsterdam, 16 et 7; Athènes, 29 et 19; Berlin, 15 et 6; Bonn, 16 et 10; Bruxelles, 16 et 8; Le Caire, 35 et 20; îles Canaries, 26 et 21; Copenhague, 13 et 5; Dakar, 32 et 27; Djerba, 24 et 17; Genève, 18 et 9; Istanbul, 25 et 15; Jérusalem, 31 et 19; Lisbonne, 24 et 10; Londres, 18 et 11; Luxembourg, 14 et 6; Madrid, 25 et 5; Montréal, 15 et 10; Moscou, 10 et 5; Nairobi, 23 et 13; New-York, 23 et 15; Palma-de-Majorque, 26 et 9; Rio-de-Janeiro, 24 et 18; Rome, 23 et 13; Stockholm, 10 et 4; Tozeur, 24 et 17; Tunis, 23 et 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

LUNDI 15 OCTOBRE

« La tour Eiffel témoin de l'architecture industrielle », *15 heures*, devant l'administration, M. Gazquez Roméro.

« La colline Sainte-Geneviève », 15 heures, portail de Saint-Etienne-du-Mont, M. Jacomet (Caisse nationale *des monuments historiques*).

« Le quartier Saint-Marcel », 15 heures, 5, avenue des Gobelins (Approche de l'art).

« Le seizième siècle flamand », 14 h 30, *musée du Louvre porte Denon* (Arcus).

« Les tombeaux de la basilique Saint-Denis », 14 h 30, à l'entrée (M[lle] Rojon).

« La sculpture classique », 15 heures, Musée des monuments français (M. Boulo).

« Autour de l'église Saint-Eustache », 15 heures, devant l'église (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Marais, place des Vosges illuminés », 20 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Le Palais de justice, la conciergerie et la Sainte-Chapelle », 15 heures, *métro Cité (M[me] Hauller)*.

« Le cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, 10, avenue du Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« L'île de la Cité », 14 h 30, 1, rue d'Arcole (*Paris autrefois*).

« Le musée Guimet », 15 heures, 6, place d'Iéna (Paris et son histoire).

« L'hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« De l'église de Saint-Julien-le-Pauvre au collège des Bernardins », 15 heures, *devant l'église* (M[me] Pohyer).

« Le vieux Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé)

MARDI 16 OCTOBRE

« Exposition Diderot », 14 h 30, 11, *quai Conti, M[me] Chapuis*.

« La manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins (M. Guiller).

« L'hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, M[me] Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Mosquée », 15 heures, place du *Puits-de-l'Ermite* (M[lle] Rojon).

« La cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru (Marion Raguenau).

« Hôtels du Faubourg-Saint-Germain », 14 h 30, métro Chambre-des-Députés (Les Flâneries).

« L'Opéra », 12 h 30, sur le *perron* à droite (M[me] Hager).

« Salons de réception de l'Hôtel de Ville » 14 h 30, 29, *rue* de Rivoli (M[me] Hauller).

« Tombeaux d'arcadiens au Père-Lachaise », 14 h 30, *métro* Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« Le couvent de l'Assomption », 15 heures, pied de la colonne, place Vendôme (C. Messer).

« Les fouilles archéologiques de Notre-Dame », 15 h 30, sur le parvis (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

LUNDI 15 OCTOBRE

14 h 30, 62, rue Madame, M. Labergère : « Le réalisme : Courbet, Millet, Daumier » (Arcus).

19 heures, 62, rue Madame, H. Portiglia : « Le monde gothique » (Arcus).

19 h 30, 5, rue Largillière, J.-P. Ludwig : « L'homme et les énergies cosmiques : les chakras » (Nouvelle Acropole).

MARDI 16 OCTOBRE

14 h 30, 62, rue Madame, M.G. Leblanc : « Le couronnement de la Vierge d'Enguerrand-Charton » (Arcus).

14 h 45, 23, quai de Conti, Jérôme Lejeune : « Notice sur la vie et les travaux de Jean-Robert Debray » (Institut de France).

19 heures, 62, rue Madame, M.-C. Maufus : « Iconographie des dieux grecs » (Arcus).

19 h 30, 5, rue Largillière, M[me] Ludwig : « L'homme selon les philosophies chinoises » (Nouvelle Acropole).

20 heures, Sorbonne/Bachelard, M. Werner : « *Le crime contre l'individualité de Kaspar Hauser* ».

ÉCHECS

Le championnat du monde

TROISIÈME PARTIE NULLE CONSÉCUTIVE

Troisième nulle consécutive vendredi à Moscou. Avec les blancs, Kasparov n'a pas particulièrement menacé Karpov dans cette douzième partie, un classique gambit de la dame, et a proposé la fin du combat au vingt et unième coup. Toujours mené 4-0, le challenger se refait doucement une santé avec cette série de nulles que le champion du monde essaiera certainement de *stopper* lundi, avec les blancs, dans la treizième partie.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Douzième partie
Gambit de la dame

1. d4	Cf6	12. bxç5	bxç5
2. ç4	é6	13. Tb1	Fç6
3. Cf3	d5	14. 0-0	Cd7
4. Cç3	Fé7	15. Fb5	Dç7
5. Fg5	h6	16. Dd2	Tfd8
6. Fh4	0-0	17. Tfç1	Tab8
7. é3	b6	18. Fxç6	Txb1
8. Fé2	Fb7	19. Cxb1	Dxç6
9. Fxf6	Fxf6	20. dxç5	Cxç5
10. çxd5	éxd5	21. Dç2	Nulle.
11. b4	ç5		

BREF

ENVIRONNEMENT

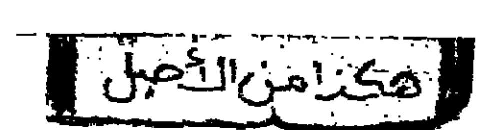
DEUX JOURNÉES DES ARBRES. – Deux Journées des arbres auront *lieu les 20* et *21* octobre pour la troisième année consécutive dans le parc du château de Courson, situé entre Arpajon et Limours (35 kilomètres au sud de Paris : sortir de la nationale 20 à Arpajon et prendre la départementale 97).

Ces Journées, jusqu'à présent réservées aux seuls membres de l'APBF (Association des parcs botaniques de France), sont désormais ouvertes au grand public, qui pourra rencontrer sur place une quinzaine de pépiniéristes, collectionneurs d'espèces *rares* de plantes, d'arbres et d'arbustes (de 15 h à 18 h le samedi 20 octobre ; de 10 h à 18 h le *dimanche* 21).

FORMATION

L'AVOCAT ET LA CRISE DE L'ENTREPRISE. – L'Institut de formation continue des avocats à la Cour de Paris (IFC) *organise* une journée de travail le 20 octobre, sur le thème de « L'avocat et la crise de *l'entreprise* ». Destinée aux avocats, aux universitaires, aux membres de professions juridiques, aux *responsables* et juristes d'entreprise, ce colloque abordera l'étude des moyens de *l'analyse juridique, comptable et* financière de l'entreprise, des éléments clés de sa restructuration, *des conditions de poursuite, de re*prise ou de cessation de ses activités, de ses relations avec la justice et les pouvoirs publics.

★ Inscriptions : IFC, 12, place Dauphine, 75001 Paris. Tél. : (1) 326-22-42.



LES PRISONS DE ROGER KNOBELSPIESS

Silence dans les rangs

Qui croit encore en Roger Knobelspiess ? Silence dans les rangs. Les intellectuels de gauche, hier réunis dans un comité de soutien, restent aujourd'hui discrets. La cause ne fait plus recette. Dans sa cellule, à Fleury-Mérogis, Knobelspiess vient d'écrire* le Roman des Ecameaux *(édité chez Grasset). Un livre violent que devraient lire les déçus de Knobelspiess.

L'affaire Knobelspiess gêne, embarrasse, empoisonne. Roger Knobelspiess, trente-sept ans, dix, vingt, trente fois poursuivi, condamné en 1981, aussitôt gracié, devait faire rêver. Il devait être un *modèle de réinsertion sociale*. Le modèle.

Mais Knobelspiess a failli. C'est un ange déchu. Il n'aura pas fallu un an. Libéré, soupçonné d'avoir tiré sur des gendarmes (septembre 1982), accusé d'avoir attaqué un fourgon blindé de transport de fonds (mai 1983), il est à nouveau emprisonné. *« Pour tous les gens, c'est un truand qui a rechuté »*, dit Gébé, rédacteur en chef d'*Hara-Kiri*, l'un des seuls à le soutenir. *« Ils ont fait une croix sur lui. Ils ont cru ce qu'ils ont lu dans les journaux et se sont dit : puisqu'il est impliqué dans les dernières affaires, c'est qu'il l'était aussi avant. »* Gébé enrage pour son ami.

Il enrage parce que le cas Knobelspiess est devenu l'exacte illustration de certaines désillusions de la gauche face à la délinquance. Une gauche qui, pour un peu, se sentirait trahie, une gauche qui s'en veut de « son » angélisme. Amertume et déception.

L'affaire sentimentale entre Knobelspiess et la gauche est bien finie. Quelques lettres et billets seront peut-être encore échangés. Guère plus. Cela n'empêche qu'on peut, qu'on doit chercher à comprendre comment l'histoire est née, comment Knobelspiess, tenu pour un petit délinquant ordinaire, est devenu l'emblème d'un combat contre l'injustice et une condition carcérale « inhumaine », puis comment le prisonnier, sacré écrivain, s'est mué en enjeu politique.

Comprendre ? C'est d'abord remonter dans la vie de Knobelspiess. Il l'a fait avant nous, dans un livre paru en 1980 chez Stock, *QHS*. Une balise. Biographie et plaidoyer. *« Je suis né dans une ville de province normande, sous son ciel gris et sa pluie, à Elbeuf, en Seine-Maritime*, commence Knobelspiess. *Une ville ouvrière qui suintait les odeurs de textile, des usines de draps fins, de lainage, de bonneterie, et les miasmes de récentes implantations chimiques et mécaniques. Une ville d'usure, une ville de sueur, avec ses bistrots et son alcoolisme névrotique des jours de paie. Les dimanches étaient mornes et vides, la ville donnait son repos aux bagnes patronaux. »*

Le procès-couperet

Le décor est planté. Knobelspiess, sept frères et sœurs, un père qui joue à cache-cache avec les flics, grandira dans la *« misère »*. Pour ses copains d'école, il sera « Klop » puis « Mégot ». Il quittera ce petit monde à quatorze ans sans décrocher son certificat d'études. Et ce sera l'adolescence et son premier vol.

Si Knobelspiess parle peu de sa jeunesse, c'est qu'il l'a beaucoup passée en prison. C'est presque ses racines. Autant que les cités de transit. Il connaît *« les fugues, les fuites, les errances, la délinquance d'un fils des rues »*. *« Je n'ai pas envie d'épiloguer*, écrit-il. *Je voudrais seulement qu'on sache. »* On sait, on croit savoir.

Il a vingt ans lorsqu'il est arrêté pour des vols de voitures et des cambriolages de résidences secondaires. Il sera condamné à trois ans de détention. Libéré le 20 mai 1969 et livré à l'armée, il s'enfuit. Il est repris la même année. Cette fois, il est accusé d'une agression contre un pompiste à Bernay, dans la nuit du 25 au 26 mai. Le butin est maigre — 800 francs, — mais les malfaiteurs (deux hommes) ont brandi un revolver.

Innocent, Knobelspiess ? Il le dit. Son avocat de l'époque commet alors l'erreur de l'inviter à soulever l'incompétence du tribunal correctionnel pour comparaître devant une cour d'assises. *« Votre innocence éclatera... »* Elle n'éclate pas. Le 4 mars 1972, il est condamné à quinze ans de réclusion criminelle.

Ce fut un procès ordinaire pour un jeune homme en apparence assez ordinaire. Il se fond à la perfection dans un paysage qui commence déjà à exaspérer les jurés des cours d'assises. Selon M. Alain Peyrefitte, c'est à cette époque que la France voit la résurgence d'un sentiment d'insécurité... Et puis, les juges qui le condamnent savent aussi que l'un de ses frères (Jean) a été tué quelques mois auparavant par un commerçant, alors qu'il participait à un vol de transistors. Légitime défense... La rumeur autour du palais de justice prétend que Knobelspiess veut venger ce frère. Quinze années de prison pour le renvoyer au néant ?

Knobelspiess n'acceptera jamais ces quinze années-là. C'est à cette époque que prend forme l'équation *« 800 francs = quinze ans »*. Knobelspiess réclame la révision de ce procès-couperet. En 1974, deux ans après la condamnation, l'avocat général qui avait requis contre lui de dix à quinze ans, M. Jacques Monteils, lui écrit : *« J'ai adressé moi-même au ministère votre demande de révision avec un avis favorable. »* Rien n'y fera.

Comprendre ? En 1976, il bénéficie d'une permission de sortir après plus de sept ans de détention. Comprendre ? Il rejoint les siens. A lui la liberté. Il participe à six hold-up. *Du sérieux.* Enfant de la zone il a été, délinquant il est. Sa cavale prend fin en mars 1977. Retour derrière les barreaux. Retour de la grisaille.

« Je viens en accusateur »

Or voici que se construit un autre Knobelspiess. A trente ans. Un Knobelspiess prodigieusement mûri, habile, prêt à devenir en prison un personnage public.

On lui parle de ses hold-up ? Il oppose l'injustice, les quinze ans qu'il purge pour une agression dont il se dit innocent. Il renverse le cours des choses. Première salve : il devient en 1978 (avec d'autres *comme* Jacques Mesrine, François Besse, Taleb Hadjadj, Daniel Debrielle) le pourfendeur de l'administration pénitentiaire. Considéré comme une forte tête, placé dans un quartier de sécurité renforcée (QHS), il combat la prison pourrissoir, la prison totale, distillant *« la mort au goutte à goutte »*. Il se fait un nom.

Deuxième salve : Knobelspiess se sert de son stylo comme d'une lime. Il écrit deux livres, *QHS* et *l'Acharnement ou la volonté d'erreur judiciaire*. Il devient auteur. L'éditeur publie *QHS* en précisant que c'est à la demande d'un comité de défense composé entre autres de Michel Foucault (*« Notre action*, disait-il en 1972, *cherche à effacer cette frontière profonde entre l'innocence et la culpabilité »*), Jean Genet, André Glucksman, Claude Mauriac, Yves Montand, Simone Signoret et Paul Thibaud. Il y a, derrière, le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France et l'Association française des juristes démocrates.

Knobelspiess a visé juste. En octobre 1981, son procès est un rêve. On le juge, en principe, pour six hold-up. En principe seulement, car le procès devient une répétition de son premier procès d'assises. Il s'agit d'effacer le verdict de quinze ans de réclusion criminelle. C'est un procès en révision.

« Je viens en accusateur », lance-t-il. Il est consacré grand écrivain par des témoins de moralité. Claude Manceron, historien, conseiller à la présidence de la République, le décrit comme *« un homme à l'âme d'enfant, un homme qui partage, un cœur »*. L'avocat général, M. Jean Vayrac, dans un réquisitoire remarqué, invite à la compréhension. Mᵉ Henri Leclerc se tourne vers Knobelspiess, son client : *« Tu as une responsabilité énorme, Roger. Tu vas devenir le symbole d'une nouvelle politique judiciaire. »*

Le verdict sera à la hauteur : Knobelspiess est condamné à cinq ans de réclusion criminelle, mais, fait rarissime, la cour d'assises précise dans son arrêt qu'elle souhaite *« l'octroi au condamné d'une mesure de grâce présidentielle »*. Une semaine après, Knobelspiess est gracié.

Il n'y a plus de comptes à régler. Knobelspiess est libre. Il a trente-quatre ans, des relations sinon des amis. Il sait qu'il est devenu un symbole. Il pressent aussi, peut-être, que le costume est bien large. Son comité de soutien ne s'est-il pas trop battu sur le thème de son innocence ? N'aurait-il pas dû privilégier le combat pour une réforme de la prison ?



Knobelspiess signe quelques contrats avec des éditeurs, dîne en ville, se montre à la télévision. Cela ne lui suffira pas. Ces hommes et ces femmes ne sont pas de son monde. Le sien se situe à Elbeuf, entre terrains vagues et cités HLM. Il renoue avec Michel Baron, garagiste, ancien copain d'école, ami de toujours. Il est vu en compagnie de voyous.

Knobelspiess n'a pas oublié son « peuple ». Policiers et gendarmes n'ont pas oublié Knobelspiess. Il ne faudra pas un an pour qu'il soit impliqué dans une nouvelle affaire. Lors d'une course poursuite avec une R4 suspecte, dans la nuit du 23 au 24 septembre 1982, à Elbeuf, deux gendarmes le reconnaissent formellement, ainsi que son frère *Jacques* et *Michel Baron. Deux* fusillades éclatent. Il n'y a pas de blessés. Knobelspiess a-t-il rechuté ?

L'accusation se nourrit bien sûr du témoignage des gendarmes et du fait qu'un véhicule utilisé dans lequel on a découvert une arme de Knobelspiess appartient à Michel Baron. La défense, pour sa part, met en avant un alibi sérieux : Knobelspiess aurait passé la soirée en compagnie de sa femme et d'un couple d'instituteurs à Sartrouville.

Un mauvais climat

Ce dossier sent en tout cas le sursis. Et l'accusation se renforcera encore moins d'un an plus tard. Le 5 juin 1983, il est arrêté à Honfleur *alors précisément qu'il allait* rejoindre Baron. Il est cette fois inculpé pour la fusillade d'Elbeuf et l'attaque d'un fourgon blindé qui rapporta 20 millions de francs à ses auteurs, le 24 mai 1983, sur la bretelle de l'autoroute entre Massy et Palaiseau (Essonne). Les charges sont constituées par les aveux d'un des convoyeurs de fonds, complice des malfaiteurs, les témoignages — parfois évolutifs — des deux autres convoyeurs et d'un fonctionnaire de police.

Il manquait à Knobelspiess un alibi. Son ami Gébé s'est souvenu, bien après son arrestation, avoir discuté et s'être séparé en léger froid avec lui ce 24 mai, en plein Paris, à 20 h 30. Knobelspiess pouvait-il alors, en quittant les locaux du journal *Hara-Kiri*, près du métro Maubert-Mutualité, rejoindre des complices sur la bretelle de l'autoroute entre Massy et Palaiseau vers 21 heures, déguisé en CRS ? Possible, semble dire l'instruction. Difficile, assure la défense.

Une défense solide (Mᵉˢ Leclerc, Thierry Lévy et Olivier Metzner), qui doit se battre point par point sur les dossiers et contre un climat. Un mauvais climat. Car Gébé a raison : *« Pour tous les gens, Knobelspiess est un truand qui a rechuté. »* Après en avoir bénéficié, il paie le certificat d'innocence délivré et imposé hâtivement par son comité de défense. Mᵉ Thierry Lévy, de manière générale, parle du *« danger des grands mots »*. *« Je ne suis pas de ceux qui s'agenouillent devant le monument de réinsertion sociale qu'on avait cru construire à sa libération »*, dit-il. Mᵉ Lévy défendra ce détenu venu du *« sous-prolétariat et objet d'une éviction de la société »*.

Mais, plus profondément, ceux qui avaient pris la défense de Knobelspiess ou avaient été *sensibles à son cas savent que son* retour en prison marque en partie l'échec d'une politique judiciaire et carcérale moderne. M. Jean Vayrac, l'avocat général qui avait présenté à Knobelspiess l'image d'une justice humaniste, constate : *« Ce qui est dramatique, c'est que tout le combat pour des réformes sur la prison et le peu que l'on avait pu faire a été démoli. »*

Ainsi le détenu qui a passé plus de la moitié de sa vie derrière les barreaux est-il devenu, paradoxalement, le symbole d'une justice laxiste, selon l'opinion. Ainsi Knobelspiess, qui a le plus fait pour populariser la lutte contre les quartiers de sécurité renforcée (QHS), est-il (toujours le paradoxe) une mauvaise affaire pour les partisans d'une justice à visage humain.

LAURENT GREILSAMER.

La voix des Ecameaux

Au sortir de prison, comment échapper à son passé de délinquant, surtout s'il est connu de tous et a été abondamment commenté ? C'était une des questions qui se posaient à Roger Knobelspiess, rendu à la liberté, à la fin de 1981, d'autant que certains le considéraient comme injustement gracié, donc prématurément libéré, et avaient bien l'intention, à la première incartade, de le « coincer ».

Qu'il ait été dès sa sortie voué à retourner en prison apparaît à la lecture de son dernier livre *le Roman des Ecameaux* comme une quasi-certitude, une espèce de fatalité — qu'il soit ou non responsable de tout ce dont on l'accuse aujourd'hui. C'est un homme brisé de cris, de solitude, de violence, de révolte, qui se retrouve un soir devant le centre de détention de Melun. Libre. Ebahi. *« Ma liberté cruelle me projette en avant*, écrit-il, *pareil à un enfant devant une pâtisserie, à qui l'on aurait dit : achète-toi ce que tu veux. »*

La presse l'attend. Il est une sorte de star du système carcéral, un symbole ayant, on le lui fait comprendre, un rang à tenir, un rôle à jouer. *Mais il est aussi* l'enfant perdu que sa mère, Gaby, attend. Enfant vieilli, devenu chauve, qui n'a plus la maîtrise de son corps, qui a peur d'être incapable de conduire une voiture, qui ne sait plus faire l'amour.

Roger Knobelspiess ne peut que revenir à Elbeuf, aux Ecameaux, à la *« famille »*. Pour parler de ceux de sa cité, de sa tendresse pour eux, il a retrouvé le ton du début de son premier livre *QHS*, où il racontait son enfance dans la misère du quart-monde. Avec toutefois une écriture plus tenue, même s'il abuse encore des adjectifs, s'il affirme refuser l'esthétique — *« réécrire, embellir »* — et s'il ne cache pas qu'on l'accusera d'employer un nègre.

Ceux des Ecameaux, il les a regardés et aimés. Il sait décrire avec émotion, sans faux lyrisme, ces femmes trop rondes et molles, déformées par les grossesses, qui portent leur fatigue au bout de leurs filets à provisions, qui marchent ou plutôt se traînent, vieilles à trente ans, enlaidies, engluées dans leur vie sans espoir, accablées d'enfants et d'un mari qui ne revient — entre deux casses, entre deux cuites, entre deux journées de travail — que pour manger, dormir et *« leur sauter dessus »*.

Pour leur rendre hommage, Roger Knobelspiess sort de son enfermement en lui-même, de son discours d'auto-justification. Ce « roman » qui n'en est pas un, ce récit qui n'est pas une fiction, rompt avec la confession pour faire exister une communauté, avec ses fêtes et ses tragédies : le vieil Alfred qui se tue en tentant de fuir par la fenêtre l'appartement de sa belle-fille. Le petit Lemercier, paralysé à vie après un vol de moto et une course poursuite avec la police...

Au bout des Ecameaux, au bout de ces vies cassées ou soumises, il n'y a que le malheur : les infirmités, les mauvais soins, les morts sordides, ou la délinquance et cette autre mort qu'est la prison. Roger Knobelspiess n'a pas su — pas pu ? pas voulu ? — échapper au destin de la cité. Son seul privilège, qui lui apparaît peut-être bien dérisoire, de sa cellule, est de pouvoir l'écrire, de n'être pas, comme ceux des Ecameaux, condamné à n'avoir pas de parole.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ *Le Roman des Ecameaux*, de Roger Knobelspiess. Grasset, 167 pages, 59 francs.

UN SONDAGE SUR LA FEMME DE TRENTE ANS

Les copains d'abord

A la fois sûre d'elle-même et anxieuse de l'avenir, telle apparaît la femme de vingt-huit à *trente-quatre ans dans un son*dage de la SOFRES réalisé à la fin juin et publié par *Clair Foyer* dans son numéro du mois d'octobre. Le sondage, qui porte sur un échantillon de quatre cents jeunes femmes, les montre pétries de contradictions. Elles se déclarent heureuses, mais craignent l'avenir. Elles croient au *« mariage-preuve d'amour »* mais elles font passer les amis avant l'entourage familial, les enfants et la vie de couple.

Demandez-leur si elles s'estiment plus heureuses que leurs mères ou grand-mères, les trois *quarts répondent « oui »*. Pas ingrates, 64 % reconnaissent aux féministes un rôle décisif, mais pensent qu'il reste encore beaucoup à faire pour que *« progresse la condition des femmes »*. Bien installées dans le présent, elles ne se préoccupent pas *« beaucoup »* (32 %) et même *« pas du tout »* (20 %) des années qui passent. En revanche, l'avenir leur semble bien sombre. Les trois quarts s'inquiètent de la société future. L'inquiétude est moindre cependant lorsque la personne interrogée est une militante ou pratique une religion.

Pour les femmes de trente ans, la réussite dans la vie passe par les relations amicales (92 %). Vient, en seconde position (69 %), le confort matériel, suivi par l'entourage familial (63 %). Finie la vie de couple, condition *sine qua non* de l'épanouissement féminin : 73 % déclarent que celle-ci n'est pas indispensable pour réussir une vie, de même que la foi et la religion (75 %) et aussi, mais avec plus de nuances (53 %), les enfants !

Vivre sans amis, impossible donc, mais si les copains passent d'abord, il faut aussi à ces femmes de l'argent. 69 % disent que le confort matériel est indispensable. L'entourage familial est important pour 63 % d'entre elles. En cas de coup dur, elles peuvent y recourir.

Si on pense généralement que la femme considère son travail comme un moyen d'indépendance ou une occasion de rencontres et d'échanges, il faut modifier ce point de vue : seulement 33 % et 38 % des femmes interrogées évoquent ces raisons. En fait, 70 % des femmes disent *qu'elles* travaillent pour gagner leur vie et seulement 42 % pour leur épanouissement personnel. Des réponses logiques, en fait, quand on sait que les femmes exercent pour la plupart les métiers les plus ingrats, situés au bas de l'échelle sociale. Souvent, elles continuent d'être moins bien payées que les hommes, et malgré de récentes ouvertures elles ont moins qu'eux de perspectives de carrière.

Il n'est donc pas étonnant que les femmes de trente ans s'intéressent d'abord à la vie amicale. Quand elles ont fait le choix d'avoir des enfants, de vivre en couple, elles estiment en majorité que *« tout va bien »* (78 et 75 %).

En fait, on remarque que ce qui est d'ordre affectif n'est pas mis en cause, ce qui n'est pas le cas de la vie sociale.

Le sondage met en évidence un phénomène très particulier, celui des mères de deux enfants qui avouent se sentir seules. Elles sont les plus débordées et les plus en mal de loisirs. Elles forment un groupe plus fragile que les mères de famille nombreuse qui semblent avoir *trouvé leur second souffle.*

On ne pouvait enfin éluder cette question : quelles sont les qualités indispensables du compagnon idéal ? Il doit d'abord être fidèle (57 %), bon père (56 %). S'il est tendre (41 %) et tolérant (35 %), tant mieux. Mais pour la femme de trente ans « version 84 », l'intelligence n'est pas indispensable (18 %).

CHRISTIANE CHOMBEAU.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3818

HORIZONTALEMENT

I. Qui vont pouvoir quitter le quartier. — II. Tout pour l'Ecclésiaste. Où il y a du gras. — III. Qui ne doivent rien à l'expérience. Article. Récipient pour le chimiste. — IV. Qui peut mettre dans la gêne. Spécialistes des expositions. — V. Un roi au théâtre. Symbole pour un métal léger. Obtenu. — VI. Donnait le jour. A double travail. — VII. Pas présentable. Est un peu de la famille. Faire bon poids. — VIII. Pronom. Peut être attachée au bidet. Une longue période. — IX. N'a pas des mouvements vifs. Qui n'ont donc pas ce qu'il faut. — X. Nom qu'on donne aux hommes du milieu. Redevient neuf quand on arrive au bout. — XI. Dans le groupe des planètes troyennes. Quand il est gros, c'est une pierre de taille. S'en va parfois de la poitrine. — XII. Façons d'agir. Un dieu qui ne manquait pas de souffle. Coule en Suisse. — XIII. Sur l'Adour. Une attaque sur le front. Peut être d'office pour l'administration. — XIV. La moitié de rien. Un poinçon *pour le cordier. Souvent grand pour* les bonnes œuvres. — XV. Est moins encombrant que le jésus. Qui ont peut-être été plantés.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I	■														
II							■								
III							■			■				■	
IV				■											
V					■		■			■		■			■
VI		■							■						
VII				■						■					
VIII	■		■			■						■			
IX			■											■	
X								■		■	■		■		
XI					■								■		
XII		■			■					■				■	
XIII				■					■						
XIV			■									■			
XV							■								

VERTICALEMENT

1. Eclate parfois en sanglots. Donner une bonne correction. — 2. Pour rester noble, ne devait pas admettre le moindre faux pas. Fait parfois l'objet d'un prêche. N'est pas un livre sérieux. — 3. S'arrête avant la dizaine. Moins que ça, c'est très vite. — 4. Il y en a plein les miches. Dieu. Peuvent faire l'objet d'associations. Préposition. — 5. Pas conservée. Meurtrir comme une duchesse. Une bonne pomme. — 6. Qui n'a évidemment rien d'humain. Comme l'amour, pour Molière. — 7. Des choses qu'on perd facilement. — 8. L'ensemble des sons émis par les moucherons. Protège une couche. — 9. Auquel on ne peut rien reprocher. Il suffit d'un mot pour l'éclairer. Plaît au berger. — 10. Un agrément en Italie.. Divinité. Planches. — 11. Bonnes dispositions. Couche dans une coquille. — 12. Comme les bouches de ceux qui sont bien assis. Ville de Norvège. Civil quand on fait une déclaration. — 13. Des femmes qui ont intérêt à ne pas *oublier leurs clés. Circule* en Iran. — 14. Préposition. Nom donné à un cercle. Article. Circule en Suède. — 15. Direct quand il n'est pas rétrograde. Qui peuvent crever.

Solution du problème nº 3817

Horizontalement

I. Boussole. — II. Or. Oiseau. — III. Unau. Ur. — IV. Cèdre. — V. Odyssée. — VI. Nérée. Sus. — VII. Ira. Lien. — VIII. Entailles. — IX. Rée. Nièce. — X. Une. T.T.C. — XI. Frère. Es.

Verticalement

1. Boucaniers. — 2. Orne. Erne. — 3. Adorateur. — 4. Sourde. Ne. — 5. Si. Eye-liner. — 6. Ose. Ili. — 7. Le. Osselet. — 8. Eau. Eunecte. — 9. Urnes. Secs.

GUY BROUTY.

A L'HOTEL DES MONNAIES

Diderot, critique contradictoire et heureux

« Ah ! mon ami, beaucoup de tableaux »

On fait souvent de l'auteur des* Salons *le saint patron de la critique d'art. A tort ou à raison ? La question aurait amusé l'ami de Grimm et de d'Alembert. La superbe exposition de la Monnaie fournit tous les éléments de la réponse.

On s'y instruira beaucoup. L'érudition internationale, plus brave et plus active que jamais, a profondément renouvelé et creusé notre connaissance de la seconde moitié du dix-huitième siècle français. Comme la littérature de nos années fertiles qui vont de *Candide* (1759) au *Mariage de Figaro* (1784, l'année où meurt Diderot), comme l'architecture où paraissent Soufflot et Ledoux, l'activité artistique de la période où travaillent Fragonard, Greuze, Hubert Robert, Deshayes, David, a été si bien explorée et commentée que les raisons de détester la peinture sentimentale, les bergeries douceâtres et les compositions trop théâtrales, ont été balayées par une nouvelle approche. Il faut maintenant être plus attentifs et plus dociles à ce qui fut et reste l' « académisme », Diderot aidant.

En suivant le guide

L'exposition est d'une tenue et d'une rigueur parfaites (1). On a plaisir à le dire. Même s'il a fallu plier l'itinéraire sur deux étages séparés par la cour et dans des petites pièces de la façade – une merveilleuse cellule Chardin est alors la récompense du visiteur, – l'hôtel solennel d'Antoine (achevé en 1779) semble heureux d'accueillir ses contemporains. On y trouvera conjugués les résultats impressionnants des études récentes sur l'œuvre du grand Denis – appelons-les études « dionysiennes » – et des travaux historiques dont Pierre Rosenberg et Antoine Schnapper ont pris la tête, il y a dix ans, avec l'exposition « De David à Delacroix », et que les savants américains suivent très volontiers. De l'admirable composition blonde et fluide de *Callirhoé* par Fragonard (1765) au sévère *Bélisaire* de David (1781) l'arc est complet : cent quarante tableaux, une vingtaine de sculptures avec autant de dossiers soignés. Nous saurons donc tout sur ces ouvrages, et l'énorme catalogue, garni d'importantes dissertations, nous dicte avec autorité ce qu'il faut penser.

L'idée est simple. On possède neuf *Salons* de Diderot allant de 1759 à 1781 ; Denis y mentionne, analyse et qualifie quelque trois mille ouvrages. Sur bon nombre de tableaux il s'est attardé avec verve, et il y avait un intérêt évident à rapprocher les tableaux commentés des propos du commentateur. La recherche des originaux n'était pas facile ; mais elle a été faite naguère avec succès par un homme de grand talent, malheureusement disparu l'an dernier, Jean Seznec, un de nos grands « dionysiens » (2).

Le terrain ainsi préparé, l'occasion était belle de montrer les ouvrages étudiés. L'opération a été réussie, grâce à une mise en scène ingénieuse et sympathique qui consiste à faire parler à mi-voix les piles carrées des banquettes du décor et à multiplier les citations, œuvre par œuvre. L'exercice est payant. Il faut s'y plier sans hésiter et entrer dans le jeu de ce Denis intarissable qui a des idées sur tout et sur tous.

Si c'est là une invitation qui ne se refuse pas, on ne peut en résumer le bénéfice, qui est tout dans le détail. Avec deux points toutefois qu'il est bon d'avoir présents à l'esprit : les différents « registres » de Diderot, la nature même de ces *Salons*. La vivacité extraordinaire de Denis ne doit pas donner le change ; son contraire peut paraître un peu monotone, mais il faut lui prêter, comme à son sosie *le Neveu de Rameau*, toutes sortes de mimiques. Narquois dans l'éreintage : « *On dirait que vous avez barbouillé cette toile d'une tasse de glace aux pistaches* » pour Hallé (*Salon* de 1765) ; méprisant et faussement embarrassé pour Boucher, qu'il déteste : « *Je ne sais que dire de cet homme...* » (*Salon* de 1765) ; inutilement désagréable pour Bachelier, bien plus délicat qu'il ne le dit : « *Quand on désespère de faire une chose belle, naturelle et simple, on en tente une bizarre* » (*Salon* de 1765) ; tout attendri à chaque fois sur « la largeur du faire » de Chardin (*Salon* de 1759 et suivants) ; gentil au possible avec le jeune Loutherbourg : « *Il est large, il est mœlleux, que n'est-il pas ?* » (*Salon* de 1763). Et ainsi de suite, avec des exclamations : « *Eh ! grosse bête* », et, de plus en plus, après 1765, un ton cavalier et désinvolte. Diderot tutoie, interpelle son monde, frappe du pied et se moque...

Un peu attentif au « ton » du critique, on peut assez vite apercevoir l'analogie littéraire qui sous-tend le plus souvent le développement, quand Denis se lance... C'est le drame lyrique pour le chef d'œuvre de jeunesse de Fragonard : « *Je vis arriver seul un jeune acolyte vêtu de blanc ; il avait l'air triste. Il alla s'accroupir au pied du candélabre...* » Et toute la description suit comme au théâtre (*Salon* de 1765) ; c'est le roman de mœurs pour Greuze : « *Courage, mon ami Greuze, fais de la morale en peinture et fais-en toujours comme cela.* » (*Salon* de 1763) ; le ton de l'épopée pour Joseph Vernet, admiré sans mesure : « *Il a rendu en couleur les ténèbres visibles et palpables de Milton.* » (*Salon* de 1763) ; la tragédie classique, bien entendu, pour l'immense Doyen : « *à travers son fracas, tout y est dirigé à un seul et même but.* » (*Salon* de 1767).

Cet arrière-plan littéraire peut aider à comprendre pourquoi la politique de Hubert Robert lui échappe : « *On l'admire mais on n'en est pas plus ému* » (*Salon* de 1767) ; ou ce qui ne veut rien dire : « *Il fait trop facilement ; ses morceaux sentent la détrempe.* » (*Salon* de 1769) ; pourquoi, écrivant sur tout, il n'a trouvé à énoncer sur Watteau que ceci : « *Je donnerais dix Watteau pour un Téniers.* » (*Pensées détachées sur la peinture*). Ce qui ne paraît pas aujourd'hui très raisonnable.

Dans la belle et forte analyse placée en tête du catalogue, Jean Starobinski a relevé l'intérêt des *disgressions, des divagations* libres auxquelles Diderot s'abandonne *délibérément entre deux moments d'application aux œuvres*. Il y corrige le peintre, invente d'autres détails, refait le tableau. En 1765, pour son quatrième exercice, Diderot, en pleine forme, développe à plaisir ses revendications en faveur de la « peinture morale ». On baignait alors dans le monde moite de la *Nouvelle Héloïse* (1761). Pour être ému aux larmes, il faut une situation « touchante », une scène dramatique, et de préférence actuelle, bref, il nous faut les enfants indignes, les familles éplorées, les belles âmes de Greuze, et voilà la *Jeune fille qui pleure son oiseau mort* (prêté par le musée d'Edimbourg) : « *la jolie élégie ! le joli poème !* » (*Salon* de 1765) – qui n'a peut-être même pas le sous-entendu polisson de la *Cruche cassée*.

Des salons confidentiels

On saisit assez vite le mécanisme. Maître Denis monte peu à peu le ton ; il fouette sa verve en quelque sorte, et c'est ce qui le rend si entraînant, si drôle. Il s'exclame pour dénoncer Boucher : « *Cet homme ne prend le pinceau que pour montrer des tétons et des fesses. Je suis bien aise d'en voir, mais je ne veux pas qu'on me les montre.* » (*Salon* de 1765). Mais il aime bien que la nudité gouverne la pose des statues de son ami Falconet (ils se brouillèrent en Russie). Si l'image ne bouge pas, la plume du critique s'en charge et avive les références au point de créer chez le lecteur ce que Starobinski appelle avec bonheur une « *alerte sensorielle complète* ».

Nous sommes à l'intérieur d'une critique d'euphorie, par excellence. Mais comment Diderot s'y employait-il ? *L'institution* du Salon, vieille d'un siècle, fut de *1748 à 1795 bisannuelle. La réunion* se tenait au salon carré du *Louvre après 1725. Elle était* réservée aux membres, très hiérarchisés, de l'Académie royale. Elle comportait des livrets formant liste. Les deux remarquables aquarelles bleutées de Saint-Aubin nous rappellent pour 1765 et 1767 l'accrochage et le climat de cette manifestation, unique dans l'année, qui attirait la foule.

La presse : le *Mercure de France, l'Avant-Coureur*, etc., en rendait compte. Mais ce n'était pas là que s'exprimait Diderot. Ses *Salons* sont tout le contraire de ce que seront au siècle suivant les livrets-commentaires publiés par Gustave Planche, Baudelaire, ou Théophile Gautier. Rien de public. Avec ce goût du privé, voire du secret, qui était cher au dix-huitième siècle. Grimm, agent littéraire incomparable, invitait Diderot à partir de 1759 à lui remettre ses réflexions qui circuleront essentiellement en Europe centrale et sous forme manuscrite, pour une douzaine, une quinzaine de privilégiés du genre : reine de Suède, margraves de Hesse, et, bien entendu, l'excellente Catherine de Russie, l'amie des « philosophes », que Diderot ira entretenir et divertir à Petersbourg en 1773.

Ces *Salons* ont donc eu le destin un peu erratique et bizarre de tant d'écrits de Denis, dispersés, perdus, retrouvés plus tard et publiés par chance, comme cet éblouissant *Neveu de Rameau*, que Goethe publia en allemand en 1805. Les *Essais sur la peinture*, qui font suite au Salon de 1765, le premier essai un peu soutenu de Diderot sur cet art qu'il était en train d'explorer, parvient en 1795. La date explique assez que l'ouvrage n'eut pas en France un immense écho, mais il fut tout de suite accueilli et traduit en Allemagne ; Goethe, toujours lui, lui fit l'honneur d'un commentaire, qui commence par l'éloge et s'achève en réfutation – ce qui intrigue un peu et mérite l'attention (4).

En un sens, il n'y a pas d'esthétique de Diderot. Le lecteur s'en aperçoit vite, et le visiteur le comprendra sans peine : Diderot écrit pour le plaisir d'écrire, comme un bavard parle, et il se retourne aussi vite qu'il est parti. Après la pénétrante *Lettre sur les aveugles* (1749), qui lui causa quelques ennuis avec la censure, il s'attache avec prédilection à l'unité physiologique de l'homme, à la fois sensation et sentiment. La peinture et la sculpture seront un bon terrain ; il se livre avec précaution puis enthousiasme à l'exercice, et d'autant mieux que, n'écrivant que pour le privé, il peut suivre allègrement ses « idées », ses catins, pour parler comme le neveu de Rameau. D'où des propos un peu divaguants, irrévérencieux, ou parfois tout à fait impies, qui n'auraient pas eu place ailleurs. En outre, J. Chaillet nous le rappelle : Denis aime autant qu'on ne sache pas qu'il est auteur : « *Gardez-vous bien de mettre mon nom sur ce papier. Orphée ne fut pas plus mal entre les mains de Bacchantes, que je le serais entre les mains de nos peintres.* » (lettre à Grimm). Il connaissait ses artistes !

Diderot est seulement à la recherche d'une esthétique. La sensibilité vibrant dans tous les sens, la tête froide devant cohabiter avec la chaleur du cœur, il joue avec la peinture en s'appliquant, certes, à décrire, en apprenant les ressources et le jargon du métier, mais en développant, dès que le service d'analyse est accompli, sa propre rêverie ; les artistes deviennent les prétextes, et les tableaux le tremplin.

Ainsi – et ainsi seulement – s'explique sa mobilité ; d'une adhésion tranquille à la doctrine académique des « genres » qu'on ne remettait pas en cause de son temps, il passe à une exaltation pré-romantique du « génie », qu'explicite finalement la notion de « sublime » dans le cas de Vernet. Mais ces pages étonnantes ne doivent pas tromper. Diderot va paradoxalement finir aux pieds du réformateur David, qui avait l'âme élevée dans ses compositions stoïciennes, mais n'allait pas précisément favoriser de longtemps les voluptés du peintre. Comme l'a relevé R. Michel, un nouveau style de la critique apparaît vers 1780, juste après Diderot, qui n'a eu et ne pouvait avoir aucune influence sur elle.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) « Diderot et l'art de Boucher à David : *les Salons 1759-1781.* » 170 tableaux, sculptures, dessins, documents. Catalogue sous la direction de M.-C. Sahut et N. Volle ; études de J. Starobinski, J. Chovillet, V. Van de Stadt, P. Rosenberg, G. Brunel, R. Michel, J.-R. Gaborit, C. Michel. Hôtel de la Monnaie (jusqu'au 6 janvier 1985).

(2) J. Seznec et J. Adhemar, *Diderot-Salons*, 4 vol. Oxford, 1957-1967 ; les trois premiers volumes réédités en 1975 et 1983.

(3) Diderot, *Essais sur la peinture*, suivi des *Salons* de 1759, 1761 et 1763, éd. J. Chovillet, Hermann éditeur. Idem, *Salon* de 1765, éd. E. Bukdahl et A. Lorenceau. Idem, édition critique qu'on peut considérer comme définitive, avec notes et lexique.

(4) Goethe, *Écrits sur l'art*, trad. par J.-M. Schaefer, *présentation* T. Todorov (coll. « L'esprit et les formes »), Klincksieck éd. 1983.



« L'amour des arts console la peinture des écrits ridicules et envenimés de ses ennemis », par Louis Lagrenet. (Musée du Louvre, *Salon* de 1781.)

La jeune fille qui pleure son oiseau mort, de Greuze

Salon de 1765

« La jolie élégie ! le joli poème ! la belle idylle que Gessner en ferait ! *C'est la vignette d'un morceau de ce poète.* Tableau délicieux, le plus agréable et peut-être le plus intéressant du Salon. Elle est de face, sa tête est appuyée sur sa main gauche. L'oiseau mort est posé sur le bord supérieur de la cage, la tête pendante, les ailes traînantes, les pattes en l'air. Comme elle est naturellement placée ! Que sa tête est belle ! qu'elle est élégamment coiffée ! Que son visage a d'expression ! Sa douleur est profonde, elle est à son malheur, elle y est tout entière. Le joli catafalque que cette cage ! Que cette guirlande de verdure qui serpente autour a de grâce ! O la belle main ! la belle main ! le beau bras ! Voyez la vérité des détails de ces doigts, et ces fossettes, et cette mollesse et cette teinte de rougeur dont la pression de la tête *a coloré le bout de ces doigts délicats, et le charme de tout cela.* On s'approcherait de cette main pour la baiser, si on ne respectait cette *enfant* et sa douleur. Tout *enchante en elle, jusqu'à son ajustement* ; ce mouchoir de cou est jeté d'une manière ! il est d'une souplesse et d'une légèreté ! Quand on aperçoit ce *morceau*, on dit : Délicieux ! Si l'on s'y arrête ou qu'on y revienne, on s'écrie : Délicieux ! délicieux ! Bientôt on se surprend conversant avec cette enfant et la consolant.

(Pages 179-180.)

Le portrait de Madame Greuze

Salon de 1765

« Au reste, le tour de la bouche, les yeux, tous les autres détails sont à ravir ; des finesses de couleur sans fin ; le cou soutient la tête à merveille, il est beau de dessin et de couleur, et va comme il doit s'attacher aux épaules. Mais pour cette gorge, je ne saurais la regarder, et *si*, même à cinquante ans je ne hais pas les gorges. Le peintre a penché sa figure en devant, et par cette attitude il semble dire au *spectateur : Voyez la gorge de ma femme. Je la vois, Monsieur* Greuze ; eh bien, votre femme a la gorge molle et jaune ; si elle ressemble, *tant pis encore pour vous, pour elle et pour le tableau.* Un jour M. de la Martelière descendait de son appartement ; il rencontre sur l'escalier un grand garçon qui montait à l'appartement de Madame. Madame de la Martelière avait la plus belle tête du monde, et M. de la Martelière, regardant monter le jeune galant chez sa femme, disait entre ses dents : Oui, oui, mais je l'attends à la cuisse... Madame Greuze a la tête aussi fort belle, et rien n'empêchera M. Greuze de dire aussi quelque jour entre ses dents : Oui, *oui*, mais je l'attends à la gorge... Cela n'arrivera pas, car sa femme est sage. La couleur jaune et la mollesse de cette gorge sont de Madame, mais le défaut de transparence et le mat sont de Monsieur. »

Pages 191-192.)

Pygmalion, de Falconet

Salon de 1763

« O la chose précieuse que ce petit groupe de Falconet ! Voilà le *morceau que j'aurais dans mon cabinet, si je me piquais d'avoir un* cabinet. Ne vaudrait-il pas mieux sacrifier tout d'un coup... Mais *laissons cela. Nos amateurs sont des gens à breloques* ; ils aiment mieux garnir leurs cabinets de vingt morceaux médiocres que d'en *avoir un seul et beau.*

» Le groupe précieux dont je veux vous parler, il est assez inutile de vous dire que c'est le *Pygmalion au pied de sa statue qui s'anime.* Il n'y a que celui-là au Salon, et de longtemps il n'aura de second.

» La nature et les Grâces ont disposé de l'attitude de la statue. Ses bras tombent mollement à ses côtés. Ses yeux viennent de s'entrouvrir. Sa tête est un peu inclinée vers la terre, ou plutôt vers Pygmalion qui est à ses pieds. La vie se décèle en elle par un souris léger qui effleure sa lèvre supérieure. Quelle innocence elle a ! Elle en est à sa première pensée. Son cœur commence à s'émouvoir ; mais il ne tardera pas à lui palpiter. Quelles mains ! Quelle mollesse de chair ! Non, ce n'est pas du marbre. Appuyez-y votre doigt, et la matière, qui a perdu sa dureté, cédera à votre impression. Combien de vérité sur ces côtes ! Quels pieds ! Qu'ils sont doux et délicats ! »

(Page 249.)

Le bon critique

Salon de 1763

« Pour décrire un Salon à mon gré et au vôtre, savez-vous, mon *ami, ce qu'il faudrait avoir ? Toutes les sortes de goût, un cœur* sensible à tous les charmes, une âme susceptible d'une infinité d'enthousiasmes *différents, une variété de style qui répondît* à la variété des pinceaux ; pouvoir être grand ou voluptueux avec Deshays, simple et vrai avec Chardin, délicat avec Vien, pathétique avec Greuze, produire toutes les illusions possibles avec Vernet. Et dites-moi où est ce Vertumne-là ? (1). Il faudrait aller jusque sur les bords du lac Leman pour le trouver peut-être (2).

» Encore si l'on avait devant soi le tableau dont on écrit ; mais il est loin, et tandis que, la tête appuyée sur les mains ou les yeux égarés dans l'air, on en recherche la composition, l'esprit se fatigue, et l'on ne trace plus que des lignes insipides et froides. »

(1) Le Dieu qui préside aux changements de temps et de saison. Cf. *le Neveu de Rameau.*

(2) Allusion à Voltaire.

(Page 181.)

★ *Extraits de Diderot, essais sur la peinture, Salons de 1759, 1761, 1763 et Diderot. Salon de 1765. Éditions Hermann, 1984. Chaque volume : 68 F.*

PRIX NOBEL DE

Éloge d'un p

Le Parapluie de Pi

(Extraits)

RÉACTIONS OFFICIELLES

hommage plutô

LE PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE

Éloge d'un poète « inconnu »

La stupéfaction qui salue, depuis jeudi, le choix du Prix Nobel de littérature 1984 au poète tchécoslovaque « inconnu », Jaroslav Seifert, a de quoi nous faire réfléchir sur une effroyable évidence : nous ne connaissons pas grand-chose à la poésie de notre temps, car le langage des poètes, qui devrait être universel, ne passe que très rarement les frontières. Les frontières du langage, en premier lieu.

Le Prix Nobel, selon le testament d'Alfred Nobel, doit aller à *« l'œuvre la plus remarquable »*, donc à l'écrivain le plus représentatif de sa culture, à celui qui exprime le mieux l'âme de son peuple. Pouchkine, Hugo, Nerval, Gyula Ylles, Czeslaw Milosz répondent incontestablement aux exigences du Prix. Ils ne sont pourtant pas parmi les best-sellers des libraires à l'exclusion évidemment de Hugo, ce « monument national », dont on va bientôt nous rebattre les oreilles, à l'occasion du centenaire de sa mort et afin de nous persuader que la France sait honorer ses poètes... mais ceci est une autre histoire).

Les Suédois — les académiciens les premiers — savent ce que c'est que d'appartenir à une « petite » langue, une langue minoritaire : c'est pourquoi ils s'appliquent à connaître d'autres langues et à beaucoup traduire (quand ce ne sont pas des auteurs avides de célébrité mondiale qui participent, eux-mêmes, aux frais de traduction pour ne pas rester inconnus des Nobel!). Ils ont pu se tromper, préférer Sully Prudhomme à Tolstoï et Garcia Marquez à Borges (voir le point de vue de George Steiner dans *le Monde* du 9 octobre), mais ils ont souvent eu aussi le mérite de décloisonner le monde, d'ouvrir des mondes culturels restés inconnus.

Or ce n'est pas parce qu'on n'est pas — ou peu — traduit en anglais ou en français qu'on n'a pas d'existence. Jaroslav Seifert est, de l'avis de tous ceux qui lisent le tchèque, le plus grand poète de Tchécoslovaquie. Aussi n'est-il pas incongru de voir ceux qui sont en charge de la circulation de la culture s'indigner, non pas de leur ignorance, mais de la mise en lumière criante de leur ignorance. Dans *le Figaro* du 12 octobre, par exemple, André Brincourt s'indigne du choix et se demande *« sérieusement dans quelle mesure le Nobel de littérature mérite son nom et répond à ses ambitions essentielles »*, alors que le même journal salue dans un bon article bien documenté un *« poète national tchécoslovaque »*.

Artiste « national » dans son pays, reconnu par ses lecteurs comme le plus grand poète contemporain, Seifert serait resté ignoré hors des frontières, bien calfeutrées, de son pays, sans l'aide de ses concitoyens de l'étranger pour le faire connaître et l'éditer : la Fondation de la Charte 77 qui l'a fait traduire en suédois, Jiri Kolar, le superbe artiste des collages qui l'a publié dans sa revue *K* (1), Josef Skvorecky surtout — l'auteur des *Lâches* — qui grâce à sa maison d'édition de Toronto permet à la littérature et à la poésie tchèques d'exister.

Le Prix Nobel est allé à un poète « inconnu ». Pas des Tchécoslovaques en tout cas. Mais qui se soucie de ce petit pays, qui n'est pas seulement un « pays de l'Est » — comme nous le répète inlassablement Milan Kundera — mais qui fut pendant vingt années une démocratie, une capitale intellectuelle, petite sœur de Vienne, qui reçut André Breton, Tristan Tzara, Paul Eluard et fut le premier asile de Roman Jakobson en exil (serait-il devenu le père célébré du structuralisme s'il avait pu vivre à Prague au lieu d'aller à Harvard ?...). Qui se souvient encore que ce « pays de l'Est » est le centre géométrique de l'Europe ? Et qu'en cette année d'élections européennes, c'est l'Europe, finalement, qui a reçu le Prix Nobel.

NICOLE ZAND.

(1) Revue *K* dirigée par Jiri Kolar, 38, rue du Louvre, 75001 Paris. Tél. : (1) 233-66-66.

Le Parapluie de Picadilly

(Extraits)

Le chapeau haut de forme de M. Krössing

Il fut un temps où Prague,
A l'encontre d'autres villes
[d'Europe
Comme Londres, Rome ou Paris
Etait pauvre à en pleurer.
Qu'avait-elle d'autre après tout
Que son château,
Quelques pigeons sur les tours de
[Saint-Nicolas,
Un belvédère
Et des raisins tout juste bons pour
[des goujats
Dans ses jardins ?
Et Paris faisait des fredaines.
Prague, avec ses géraniums aux
[fenêtres,
Et les rideaux modestes
En coton bleuâtre,
Etait douce et silencieuse
Comme une fleur d'églantier.
Sur les quais déambulait alors
Un tube très haut.
Il appartenait à M. Krössing,
Chanteur à l'Opéra.
Il était assez singulier,
Et à mon avis
Unique à Prague,
Excepté peut-être
Dans les vestiaires des théâtres.
Il rappelait les hauts-de-forme
De ces messieurs les magiciens
Dont les doigts habiles sortaient
D'innombrables foulards de soie
Un peu froissés déjà,
Pour qu'à leur suite
Six colombes effrayées
Prissent leur vol.
Puis le tube disparut,
Et sur l'Opéra pendit le drapeau
[noir.
Cependant qu'une pluie rose qui
[sentait
Les lèvres de jeunes filles
Tombait sur les collines de Prague
Et caressait les genoux où gisait
[l'instant d'avant
Une tête d'homme défrisée,
Cou coupé.
Et peut-être était-ce ma tête ?
Je ne sais plus, cela est très loin.
Prague se regardait par toutes les
[fenêtres
Et se faisait à elle-même
Des sourires heureux.
C'est dans le café Slavia, juste en
[face de l'Opéra,
que déjà Karel Teige coupait
Dans le crêpe de Chine, une robe
de
[printemps
A la jeune poésie.
Au revoir ! Ou plutôt bonne nuit !
Tout cela est loin, mon ami.

(Traduit du tchèque par Jan Rubes.)

LES RÉACTIONS OFFICIELLES A PRAGUE

Un hommage plutôt tiède

La Tchécoslovaquie officielle a accueilli sans grand enthousiasme l'attribution du prix Nobel de littérature à Jaroslav Seifert. Jeudi, la radio, la télévision et les journaux ont rendu compte, en une phrase, et en des termes identiques, de la décision de l'académie suédoise, précisant que Jaroslav Seifert avait *« influencé de manière significative la littérature tchèque »* et que son œuvre *« répondait aux besoins de notre temps, insistait sur les grandes valeurs de la vie et exprimait une attitude clairement positive dans la lutte de l'humanité pour la justice sociale et la paix »*.

C'est en des termes comparables que le ministre de la culture, M. Milan Klusak, a félicité Jaroslav Seifert, qui a, selon lui, *« élevé la voix du poète contre le fascisme et la guerre, chanté l'optimisme à la libération en 1945, glorifié, avec tendresse et une touchante beauté, son cher pays, son peuple travailleur »* (...). Le ministre et, auparavant, un représentant, de rang modeste, de l'Union des écrivains, sont allés féliciter Jaroslav Seifert à l'hôpital. Parallèlement à ce timide hommage officiel — qui prend soin de placer Seifert du « bon côté » de la barrière idéologique —, la Charte 77, mouvement de défense des droits de l'homme et de la démocratie, dont Seifert était lui-même signataire, a fait circuler une lettre de félicitations au lauréat, *« citoyen courageux »* dont l'œuvre a atteint l' *« un des sommets de la poésie tchèque »*. — *(AFP)*.

Bataille publicitaire autour du prix du livre

Saisie sur l'initiative de Centres Leclerc, la Cour de justice européenne doit dire prochainement, on le sait, si la loi Lang sur le prix unique des livres est conforme ou non au traité de Rome. En attendant cette décision, de grandes surfaces pratiquent de nouveau des prix promotionnels sur les livres.

L'objectif est clair : rendre la loi caduque de telle sorte que la Cour de justice se prononce dans le sens souhaité par les « discounteurs ». Les procès intentés par les libraires se concluent par des résultats contradictoires. Au cours de cette bataille au finish, des éditeurs de littérature générale ont lancé un appel en faveur de la loi à laquelle le chancelier allemand Kohl a apporté publiquement son soutien (*le Monde du 4 octobre*).

Des éditeurs et des écrivains ont signé un appel en faveur de la loi publié sous la forme d'un placard publicitaire paru dans *le Monde* du 5 octobre. Sous la houlette du Syndicat national de l'édition, 70 éditeurs et plus de 170 écrivains ont lancé un appel du même ordre dans *Libération* et *le Figaro* du 12 octobre. Toutefois, l'attitude de certains éditeurs, signataires ou non de ces appels, qui continuent à approvisionner les grandes surfaces en défaut est parfois critiquée. Le Seuil et les Editions de Minuit, qui boycottent les Centres Leclerc, en particulier, ont refusé de signer les appels, les estimant insuffisants s'ils ne s'accompagnent de mesures concrètes. Des libraires, situés pour la plupart dans des villes où des hypermarchés pratiquent des prix promotionnels, refusent les envois d'office de grands éditeurs (Hachette, Gallimard, Larousse, Presses de la Cité). Les libraires « grévistes » assurent, cependant, les commandes de leurs clientèles. Chez Gallimard, éditeur particulièrement visé en raison de son prestige, on fait valoir que, s'il n'approvisionnait pas les grandes surfaces fautives, celles-ci pourraient se fournir auprès de grossistes. *« Nous ne cèderons pas aux pressions, même venant de nos amis »*, dit-on chez Gallimard, où l'on se prononce pour la *« complémentarité des actions »*. En d'autres termes : nous avons déjà donné en faisant un procès à la FNAC.

Dans ce contexte, la FNAC, rentrée dans le rang après sa condamnation à la suite de son opération « prix européen » et quelques ruades en province, peut s'estimer lésée à son tour par la politique de rabais des grandes surfaces. C'est pourquoi elle propose, dans un communiqué, d'examiner avec tous les professionnels (et les pouvoirs publics, dit-elle par ailleurs) un aménagement à la loi. *« Consciente du grave danger qui menace la diffusion du livre »*, elle suggère de ramener à neuf mois, comme pour la vente par correspondance, au lieu de 24, le délai à partir duquel les rabais sur les nouveautés pourraient être autorisés. *« Ce système, selon elle, aurait le double avantage de favoriser la création littéraire et de prolonger la durée de vie des livres tout en protégeant la distribution traditionnelle. »* Cette proposition, qui n'a guère de chances d'être entendue par les professionnels et les pouvoirs publics tant que la Cour de justice européenne n'aura pas rendu son jugement, reconnaît implicitement la nécessité d'une protection pour la survie des ouvrages de création, ce qui est l'objectif de la loi Lang. Mais la position de la FNAC devient plus crédible.

Du même coup, tout en réprouvant avec Edouard et Michel-Edouard Leclerc les *« pressions scandaleuses exercées sur la Cour de la justice européenne »* — bien que les uns et les autres aient exprimé leur opinion à grand renfort de publicité et en violant la loi, — *elle désavoue les chevaliers du « parti prix »* avec lesquels elle avait paru se solidariser.

Ces derniers, dans une nouvelle publicité publiée dans la presse nationale (*le Monde* du 12 octobre), dénoncent dans un langage imagé et polémique, *« la cabale formée de tous ceux qui vivent du livre »*. Ils comparent aussi le prix du lait ou de la viande à celui du livre. Or le caractère culturel du livre est précisément ce qui justifie la loi Lang (1).

Faut-il rechercher la cause de cette baisse de température chez les partisans des rabais dans les conclusions que vient de déposer l'avocat général Darmon auprès de la Cour de justice ? Celles-ci ne relèvent, dans le texte de la loi Lang, que quelques dispositions qui, *« en conférant à un seul importateur la faculté de fixer le prix de vente au détail des livres édités dans un autre Etat membre »*, peuvent *« favoriser éventuellement un comportement interdit par l'article 86 du traité »*. En clair, l'exigence d'une rédaction plus précise de ces quelques dispositions ne signifie pas un rejet de la loi.

De toute manière, c'est aux juges européens qu'il appartient de trancher. Mais, avant que cette décision ne soit prise, on peut s'attendre à de nouveaux rebondissements. — B.A.

(1) *NDLR*. — Le *Quotidien de Paris* du 12 octobre affirme que *le Monde* a « censuré » la publicité de MM. Edouard Leclerc et Michel-Edouard Leclerc. En fait, *le Monde* a proposé trois modifications qui ont été acceptées par l'agence de MM. Leclerc. Notre journal s'est toujours imposé cette règle dès lors qu'une personne ou des groupes de personnes pourraient s'estimer mises en cause par des propos outrepassant les limites du débat d'idées ou de la simple défense d'intérêts particuliers.

● *Des libraires ont demandé, jeudi 11 octobre, aux autorités belges* d'imposer un prix unique pour les livres vendus en Belgique, à l'instar de ce qui existe en France depuis août 1981. Les représentants de l'association belge Librairies présentes ont expliqué qu'une telle mesure permettrait de *« garantir le maintien et la diversité d'une production littéraire suffisante »*. — *(AFP.)*

Carnet

Naissances

— Sylvie TRUC,
Jean-Jacques KIRKYACHARIAN,
et Thomas,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean.

Grenoble, le 3 octobre 1984.
2, rue du Président-Carnot,
38000 Grenoble.

Mariages

— Anne GRILLOT
et Bruno MANNONI

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité à Paris, le samedi 6 octobre 1984.

— M. et Mme Christian SCHLEMMER,
Mme Claude DUTTWEILER,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Antoine et Catherine,

qui a été célébré, le vendredi 5 octobre 1984, dans l'intimité familiale.

Décès

— Mme Jean-Louis Bonnefoy,
Mme Jacques Nicol,
M. et Mme Olivier Nicol
et leurs filles,
M. et Mme Guillaume Nicol
et leurs fils,
M. Patrice Nicol,
M. et Mme Dominique Bertrand
et leurs filles,
M. et Mme Hans Hildenbrandt
et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Louis BONNEFOY,

survenu le 11 octobre 1984, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mardi 16 octobre, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, à 8 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. André Boutboul,
M. et Mme Bernard Boutboul
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Boutboul
et leurs enfants,
M. et Mme Roger Lapidouse
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline BOUTBOUL,
née Lapidouse,

leur épouse, mère, grand-mère, sœur et tante.

Un avis ultérieur précisera la date et l'heure des obsèques.
9, rue Lazare-Hoche,
92100 Boulogne.

— Mme Rémy Guimbellot,
son épouse,
Mlles Marie-Christine et Nicole Guimbellot,
M. et Mme Jean-Philippe Guimbellot,
Thomas, Benjamin et Martin,
M. et Mme Philippe Seguela,
Adrien et Perrine,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Rémy GUIMBELLOT,
conseiller honoraire
à la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,

rappelé à Dieu, muni des sacrements de l'Église, le 11 octobre 1984.

Une messe de communion sera célébrée en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Versailles, sa paroisse, le mardi 16 octobre, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Evry-les-Châteaux, dans l'intimité familiale.

53, avenue des Etats-Unis,
78000 Versailles.

[Né le 3 février 1910 à Edon (Charente), Rémy Guimbellot fut successivement juge suppléant à Caen (1934), juge d'instruction à Saint-Lô (1936), puis à Caen (1937), procureur de la République à Vire (1940), conseiller à la cour d'appel de Caen (1947), vice-président du tribunal de grande instance de la Seine (1947), président de chambre à la cour d'appel de Paris (1965), et enfin conseiller à la Cour de cassation (1970-1979). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont *la Justice en Angleterre* (1941) et *la Justice dans Balzac* (1948).]

— Mme Eugène Huart,
son épouse,
M. et Mme Maurice Huart
et leurs enfants,
M. Michel Honoré
et ses enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eugène HUART,
ancien combattant
de la guerre 1939-1940,

survenu pieusement le 9 octobre 1984, à l'âge de soixante-douze ans, à Drancy.

Priez pour lui.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 16 octobre, à 10 heures, en l'église Sainte-Louise de Marillac, à Drancy, place de la Mairie, où l'on se réunira, suivies de l'inhumation au cimetière du Sud de Lille, dans la sépulture de famille.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre RIVIÈRE D'ARC,

le 6 octobre 1984.

De la part de
Mme Pierre Rivière d'Arc,
son épouse,
Ses enfants,
Et de toute sa famille.
Les obsèques ont eu lieu en l'église de Tostat, le 9 octobre.

Tostat 65140 Rabastens-de-Bigorre.

Remerciements

— Le bâtonnier Léon Bernet-Rollande,
Ses enfants et petits-enfants,
Les membres de leur famille et des familles alliées,
profondément touchés des si nombreuses marques de sympathie et d'amitié reçues à l'occasion du rappel à Dieu de

Mme Léon BERNET-ROLLANDE,
née Henriette Chaumié,

remercient du fond du cœur tous ceux qui, à leur grand réconfort, se sont unis à leur peine et à leur espérance.

Anniversaires

— Pour le sixième anniversaire de sa mort, Boris demande d'avoir une pensée affectueuse pour son grand-père,

Jacques HERTZOG,

le 15 octobre 1984.

— En ce 14 octobre 1984, treizième anniversaire de la mort de son mari

André JOUDA-RUAU,
professeur à la faculté des lettres d'Aix,

sa femme demande à ses amis une pensée émue.

— La femme,
La sœur,
Et la famille de

Boris LEBOVIC,

demandent à tous ses amis de se souvenir de sa brusque disparition en octobre 1960.

— Elle avait dix-neuf ans.
Elle aimait la vie.
Elle nous a quittés il y a onze ans.

Danièle PLATZMAN.

CORRESPONDANCE

La liberté de penser et d'écrire

MM. François Gèze et Bruno Parmentier, PDG et directeur des éditions La Découverte, nous ont adressé une longue lettre à propos du manifeste publié par MM. Leclerc dans le Monde *du 12 octobre. Ils écrivent notamment :*

La logique du combat « pour les prix » est apparemment sans faille : les petits pois, les brosses à dents, les voitures, les médicaments, l'essence et maintenant les livres. Cette logique conduit à la disparition des petits producteurs et des petits commerçants au profit des gros « défenseurs du consommateur ».

Mais si l'on peut éventuellement se satisfaire de la survie de seulement trois marques de petits pois, quatre de brosses à dents ou cinq d'essence, qui fournissent des produits homogènes, standardisés et parfois bon marché, peut-on se contenter de seulement trois « marques » (éditeurs) de livres ? Le livre est-il vraiment un produit comme les autres ? Peut-on raisonnablement penser que la liberté de créer, de penser, d'écrire, de diffuser ses idées, de lire ce que bon vous semble peut être sauvegardée par la disparition de dizaines, voire de centaines de petits et moyens éditeurs ? Peut-on croire que la publication des seuls « best-sellers » pourra nourrir la réflexion, la récréation, la curiosité, la soif de connaître et d'apprendre de nos concitoyens ?

11 800 titres nouveaux ont été publiés en 1983. Pour la majorité d'entre eux avec des tirages faibles (inférieurs à 5 000 exemplaires). (...) Combien pourront voir le jour lorsque les petits et moyens libraires auront disparu ? Comment connaîtrons-nous les Sartre, Proust, Camus, Hemingway de l'an 2000 si les éditeurs ne peuvent plus prendre le risque d'éditer un auteur inconnu qui n'aurait pas l'aval de M. Leclerc et de ses collègues, faute d'un réseau de libraires pour le défendre ?

La loi Lang sur le prix unique du livre défend les consommateurs, qui sont aussi des lecteurs et des citoyens : n'essayons pas d'acheter leur âme pour 20 % de remise sur des dictionnaires. C'est ce qu'ont compris nos voisins des autres grands pays européens chez qui un régime de prix unique du livre est en place, sans passion, sans démagogie.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

EMIATEJ : Quai de la Gare (585-88-88), sam. 20 h 30.

LA CONDITION DES SOIES : Bobigny, Maison de la culture (831-11-45), sam., dim. 20 h 30.

GOETHE : TAI (278-10-79), sam., 22 h, dim., 17 h.

L'ISSUE : Juvisy-sur-Orge, Éclipses (921-60-34), sam. 21 h.

LA VILLE MARINE : Athevains (379-06-18), sam. 20 h 30, dim., 16 h 30.

LA CARTE DU TENDRE : Petit Montparnasse (320-89-90), sam. 21 h, dim., 16 h.

ON M'APPELLE ÉMILIE : St-Georges (878-63-47), sam., 18 h et 20 h 45.

LA FEMME DE PAILLE : Mouffetard (329-21-75), sam. 20 h 45, dim. *15 h 30*.

Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50), sam., dim. 19 h 30 : Macbeth.

SALLE FAVART (296-06-11), sam. 19 h 30 : l'Étoile.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim. 20 h 30 : le Misanthrope ; 14 h : Ivanov ; sam. 20 h 30 : la Critique de l'École des femmes/l'École des femmes.

CHAILLOT (727-81-15); Grand Foyer, sam. *18 h 30* et *20 h 30*, dim. *15 h* et 18 h 30 (dernières) : voir Festival d'automne. — Théâtre Gémier : sam. 20 h 30 et dim. 15 h : Comme il vous plaira.

TEP (364-80-80). Théâtre : sam. 20 h 30 : (dernière) King Lear.

BEAUBOURG (277-12-33). — Cinéma/Vidéo : sam., dim. Nouveaux films BPI, à 13 h : Fala Mangueira, de F. Confalonieri ; 16 h : Mémoires de la mine (la mémoire); 19 h (le Cœur), de *J. Renard* ; sam., dim. *15 h : Peter Pocreboom* (la Normandie/le Polder/les gorges du Verdon, etc.); 18 h : Collections du MNAM ; — Concert/Animation : sam. 20 h 30, sam. dim. 18 h 30 : cf. Festival d'automne. — Théâtre/Danse : sam. dim. 22 h : Rêves de F. Kafka.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Opéras : sam. 18 h 30 : Passaggio/A. Ronne.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) : sam. 20 h 15 dim. 14 h 30 : les Nègres.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) : sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Panne.

Les autres salles

ARCANE (338-19-70), sam. 20 h 30, dim. 18 h : Michel-Ange.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), sam. 21 h, dim. 15 h : le Mariage de Figaro.

ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. *15 h : la Danse de mort.*

BASTILLE (357-42-14), sam. 21 h, dim. 17 h : Folie ordinaire d'une fille de *Cham.*

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), sam. 20 h 30 : l'Apologue.

CALYPSO (227-25-95), sam. 22 h : Lazare ou l'équation F.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), l'Orestie : sam. 17 h, dim. 15 h : Intégrale. — Epée-de-Bois (808-39-74), sam. 20 h ; sam., dim. 15 h 30 : le Prince travesti.

CC DU XVIIe (227-68-81), sam. 20 h 45, dim. 17 h : Guerre au troisième étage (dern.).

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Corneille. Galerie sam. 20 h 30 : la Galerie du Palais.



COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam. 17 h et 20 h 45, dim. *15 h 30 : Léocadia.*

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. Sam. 22 h 30, dim. 17 h 30 : le Journal de Jules Renard.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 19 h : le Prophète ; 21 h : la Mer blanche.

DIX HEURES (606-07-48), sam 22 h : la Mouche et le Pantin.

EDOUARD-VII (742-57-49), sam. *18 h* et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

ESPACE MARAIS (584-09-31), sam., dim. 18 h : Pâques.

ESSAION (278-46-42), I. Sam. 21 h : Pour tranche de contes ; *19 h* : Mary contre Mary. II. Sam. 21 h : le Journal de Marie Bahskirtseff.

FONTAINE (874-74-40), sam. 20 h *15* : les Trois Jeanne ; sam. 17 h 30 et 22 : Riou-Pouchain.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Grand-père.

GALERIE 55 (326-63-51), *sam. 20 h 30* : Educating Rita (version anglaise).

GYMNASE (246-79-79), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Sixième Jour.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40), sam. 16 h et 21 : Noises.

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Il pleut sur le bitume.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : Ubu roi ; 22 h : Hiroshima mon amour ; II. 20 h 15 : Pour *Thomas* ; *22 h 15 : Du côté de chez Co*lette. Petite salle, 18 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 20 h, dim. 17 h : l'École des filles ; sam. 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : Un otage.

MARIE-STUART (508-17-80), *sam.* 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : Artoise.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), sam. 18 h 30 et *21 h 45*, dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MAISON DES AMANDIERS (366-42-17), sam. 20 h 45 : Persona.

MATHURINS (265-90-00), sam. 18 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : la Dernière Classe. Petite salle, sam. 21 h, dim. *15 h 45* : Attention à la p'tite marche.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-28-80), sam. 21 h, sam. et dim. *16 h 30* : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, sam. 18 h et 21 h, dim. 16 h : Duo pour une soliste.

MUSÉE GRÉVIN (608-04-32), sam. 20 h 30 : les Enfants terribles.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 20 h 30, dim. *15 h : Sarah et le cri de la langouste.*

PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 16 h et 20 h 30, dim. 17 h : les Argileux.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), sam. 21 h : le Principe de solitude.

POCHE (548-92-97), *sam.* 20 h, dim. 17 h : Gertrude morte cet après-midi ; sam. 21 h, dim. 15 h : le Plaisir de l'amour.

POINT-VIRGULE (278-67-03), sam. *18 h* : Nicomède.

PORTE-ST-MARTIN (607-37-53), *sam.* 20 h 30, dim. 14 h 30 : la Mégère apprivoisée (dern.).

PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (303-76-49), sam. 20 h 30 : la Balade de Monsieur Tadeuz.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I. Sam. 20 h 30, dim. 15 h : Victimes du devoir ; sam., dim. 18 h 30. II. Sam. 20 h 30 : Huis clos.

TH. D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h *15* : les Babas-cadres ; 22 h et 23 h 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire.

TH. NOIR (346-91-93), sam. *20 h 30*, dim. 17 h : 8 heures, c'est trop tôt quand on a boxé la veille.

TH. DE LA PLAINE (842-32-25), *sam.* 20 h 30, dim. 17 h : C'est quoi, l'amour ?

TH. DE LA PORTE DE GENTILLY (580-20-20), sam. 20 h 30, dim. *16 h* : Chimères.

TH. 13 (588-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Guérison américaine.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Savannah Bay. *Petite salle, sam. 20 h 30*, dim. 15 h : Salle obscure.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 20 h 45 : *Vie et mort de P.P. Pasolini.*

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam. 21 h, dim. 15 h et 19 h : Fando et Lis, la Porte.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), *sam., dim.* 21 h : Chansons françaises.

CENTRE MANDAPA (842-17-42), sam. *20 h 30 : Contes africains.*

DECHARGEURS (236-00-02), sam. 22 h : Faton Bloom.

DIX HEURES (606-07-48), sam., dim. *21 h 30* : P. Font.

FORUM DES HALLES (297-53-47), sam. 21 h : P. Meige et G. Langoureau.

GOLESTAN (542-78-41), *sam., dim.* 19 h : Les Mille et Une Nuits.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 13 - Dimanche 14 octobre

OLYMPIA (742-25-49), sam. 20 h 30, dim., 17 h : L. Ferré (dern.).

PALAIS DES CONGRÈS (758-14-94), sam. 20 h 30, dim. 16 h : F. Lalanne (dern.).

TH. DE PARIS (280-09-30) Petite salle sam. 20 h 30, dim., 17 h : A. Prucnal.

TH. 18 (226-47-47), sam. 20 h 30, dim. *16 h : Cocktail Chœur* (dern.).

TROU NOIR (570-84-29), sam., dim. 21 h 30 : M. Favennec.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam., dim. 21 h, dim. 15 h 30 : « La gauche mal à droite ».

DEUX ANES (606-10-26), sam., dim. 21 h, dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), sam., dim. 18 h 30 : Banes.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), sam. 20 h 30, dim. 16 h : M. Bruel Ballet (dern.).

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), sam., dim., 20 h 30 : Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), sam., 14 h 30 et 20 h 30, dim., 14 h et 17 h 30 : Les Mille et Une Nuits.

Opéra

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), sam. 20 h 30 : Donna Giovanni (théâtre chanté).

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h 30 : La Périchole.

Les concerts

SAMEDI 13

Espace Balard, 15 h et 21 h : Sri Chinmoy.

Sainte-Chapelle, 18 h 30 : Chœur grégorien du Mans, dir. : Ph. Lenoble.

Eglise Saint-Merri, 21 h : M. Sendrez, L. Begin-Rossi (*Brahms, Schmitt*).

Lucernaire, 20 h 30 : Quatuor de bois HS XXI (Riffaud, Holstein, Varèse).

DIMANCHE 14

Eglise Saint-Merri, 16 h : A. Brasil (Villa-Lobos, *Mozart, Schumann*).

Th. des Champs-Elysées, 18 h 30 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Albeniz, Torroba, Rodrigo...).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Chorale E. Brasseur, dir. : J.-Cl. Bernède (Beethoven).

Th. du Rond-Point, 10 h 45 : Quatuor Suk (Beethoven, Dvorak).

Eglise des Billettes, 17 h : J.-Ph. Vasseur, *J. Pontet (Beethoven, Mozart...).*

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : Orchestre philharmonique d'Uccle, Chœur de l'École allemande de Bruxelles (Franck).

Déchargeurs, 18 h 30 : J. Vincek (Britten, Glück, Offenbach...).

Eglise réformée de Paris-Luxembourg, 17 h 30 : M. Marciszuk (Pachelbel, Buxtehude, Bach...).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : S. Caron.

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), sam. *22 h 30 : Tokoto Ashanty.*

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 sam. : D. Doriz (dern.) ; dim. : J. Banjo Walters.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), sam., 22 h 30 : Latino Salsa.

DUNOIS (584-72-00), sam., dim., 20 h 30 : D. Levaillant.

ÉCUME (542-71-16), dim., 18 h : Parioca ; sam. 22 h : J.-P. Lacaille, D. *Lopely Laso*, N. Ariosmanoss ; 24 h : L. Aquino, R. Rein.

MONTANA (548-93-08), sam., dim., 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), sam. 21 h 30 : Nene's Band.

PETIT JOURNAL (326-28-59), sam. *21 h 30* : Jazz groupe de Bretagne.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam. dim., 23 h : S. Levitt, A. Jean-Marie, *A. McKee, A. Levitt.*

PHIL'ONE (776-44-26), sam., 22 h : 6TH Continent, dim. 22 h : Super Diamond.

SUNSET (261-46-60) sam. 22 h : Point G.

ZENITH (245-44-44), dim. 20 h 30 : Telephone.

Festival d'automne

(296-12-27)

Théâtre musical de Paris (261-19-83), sam., 18 h 30 : Passaggio (Berio).

Centre G.-Pompidou (277-12-33), sam., 20 h 30 ; dim., 18 h : R. Teitelbaum.

Th. de la Ville (274-22-77), sam., 20 h 30 ; dim., 14 h 30 : Die Neger.

Théâtre de Paris (280-09-30) sam., 20 h 30, dim. 17 h : Senza mani senza piedi.

Théâtre national de Chaillot (727-81-15). Grand Foyer, sam., 18 h 30 et 20 h 30, dim., *15 h* et *18 h 30* : Katajjaq Inuit.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30) sam., 20 h 30, dim. 17 h : Philoctète.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

MAISONS-ALFORT, *Th. Cl.-Debussy* (375-72-58), sam., 20 h 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Strauss, Wagner, Mahler).

EVRY, Hexagone (079-10-00), dim., 16 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Strauss, Wagner, Mahler).

ROCHEFORT-EN-YVELINES, Église (041-35-59), dim., 16 h : Orchestre de chambre B. Thomas (musique de chambre à Venise au XVIIIe siècle).

MORANGIS, Église Saint-Michel (909-00-88), dim., 17 h : Quintette Nielsen (Cambini, Rota, Malipiero...).

SAVIGNY-SUR-ORGE, *Salle des fêtes* (905-05-32), dim., 17 h : Ensemble vocal Audite Nova (Gabrieli, Schütz, Croce...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 13 OCTOBRE

17 h, Soixante-dix ans d'Universal : l'Homme invisible, de *J. Whale* ; 19 h, le Mirage de la vie, de J. Stahl ; 21 h, Un numéro du tonnerre, de V. Minnelli.

DIMANCHE 14 OCTOBRE

15 h, La Sorcière, de A. Michel ; 17 h, Soixante-dix ans d'Universal : Et demain ?, de F. Borzage ; 19 h, la Fiancée de Frankenstein, de *J. Whale* ; *21 h*, l'Ange bleu, de J. von Sternberg.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 13 OCTOBRE

6e Festival de Biarritz du film ibérique et latino-américain ; 17 h, Sans l'ombre d'un péché, de J.F. E. Costa ; *19 h*, Cinéma japonais (adaptation littéraire) : les Amants *crucifiés*, de *K. Mizoguchi* ; 21 h, le Double suicide à Sonezaki, de *Y. Masumura.*

DIMANCHE 14 OCTOBRE

6e Festival de Biarritz *du film ibérique et* latino-américain : 15 h, El Heroe desconocido, de *J. Pastor* ; 17 h, Plus heureux que jamais, de M. Salles ; Cinéma japonais (adaptation littéraire) : 19 h, le Double Suicide à Sonezaki, de M. Kurisaki ; 21 h, la Vie d'un homme de plaisir, de Y. Masumura.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — *V.f.* : *UGC Opéra*, 2e (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

AMERIKA/RAPPORTS DE CLASSES (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

ANOU BANOU, LES FILLES DE L'UTOPIE (Germano-Israélien). — V.o. : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; *Hautefeuille*, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *14-Juillet* Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, *v.o.*) ; *Denfert, 14e (321-41-01).*

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2^e^ *(742-60-33)* ; *Saint-Germain Village*, 5^e^ (633-63-20) ; Pagode, 7^e^ (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8^e^ (359-19-08) ; Montparnos, 14^e^ (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15^e^ (575-79-79).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE *CAPTIVE* (*Fr.*) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BESOIN D'AMOUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, *15e (579-33-00).* — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (228-62-34) ; Paramount Maillot, *17e* (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

2020 TEXAS GLADIATEURS (A., V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : *Cluny Ecoles*, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26); Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George-V (h. sp.), 8e (562-41-46) ; Lumière (h. sp.), 9e (246-49-07).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e *(561-10-60)* ; *V.f.* : *Paramount City*, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GARCE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; George V, 8e *(562-41-46).*

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (An., *v.o.*) : *Gaumont Halles*, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — *V.f.* : *Impérial*, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare *de Lyon*, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue Montparnasse, 15e *(544-25-02)* ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

HISTOIRE D'O N° 2 *(Fr.)* (**) : *George-V*, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Miramar, 14e (320-89-52).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — *V.f.* : *Lumière*, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). — V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; *Ciné Beaubourg*, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e *(359-29-46)* ; *14-Juillet* Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; *Bretagne*, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; *Gaumont Sud*, 14e *(327-84-50)* ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INTRUS (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (575-94-94).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic *Entrepôt*, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, *14e* (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LISTE NOIRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action rive gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet *Bastille*, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC *Rotonde*, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-*95-40)* ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-*10-30)* ; *Colisée*, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23). — (V.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, *15e (575-79-79).*

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; *La Pagode*, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Action Lafayette, 9e (329-79-98) ; *UGC Boulevards*, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic Marilyn, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14^e^ (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14^e^ (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : George V, 8e *(562-41-46)* ; Marignan, 8e (359-92-82). — *V.f.* : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e *(574-95-40)* ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, *13e* (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e *(327-52-37)* ; *Gaumont Convention*, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e *(651-99-75)* ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, *19e* (241-77-99).

LA SMALA (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e *(563-16-16)* ; *UGC Boulevards*, 9e (574-95-40).

SOUVENIRS, SOUVENIRS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-*10-30)* ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont *Sud*, 14e *(327-84-50)* ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; *Paramount Maillot*, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04).

STRESS (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SUDDEN IMPACT (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46). V.F. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

TIR A VUE (Fr.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOP SECRET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). — (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, *13e (336-23-44)* ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e *(651-99-75)* ; *Paramount Maillot*, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (552-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA TRICHE (*Fr.*) : *Parnassiens*, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : UCG Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., *v.f.*) : *Napoléon*, *17e* (267-63-42).

LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; *Paramount Odéon*, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; *Maxéville*, 9e (770-72-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BAROUDEUR, film anglais de Philip Chalong, avec Robert Ginty, Sarah Langenfeld, William Stevens. V.f., Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; *UGC Ermitage*, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE JUMEAU, film français d'Yves Robert, avec Pierre Richard, Carey More, Camilla More. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *UGC Biarritz*, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, *12e* (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ, Film soviétique de Roman Balaian, avec Oleg Yankovski, *Lioudmilo* Gourtchenko, Oleg Tabakov. V.o., Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; *Elysées Lincoln*, 8e (359-36-14).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 13 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Julien Fontanes magistrat.
De Jean Cosmos, avec J. Morel, L. Velle, M. Basler...
Louis Guiseniers, premier juge d'instruction, est invité par son ami de longue date, Julien Fontanes, pour la remise de sa légion d'honneur. Juge redouté des malfaiteurs, il a dans le collimateur tout spécialement les trafiquants de drogue, dont un certain Daniel Mandina.

22 h 10 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
Les OVNI, avec la participation de J.-P. Petit, physicien au CNRS ; docteur Bonnias, biologiste à l'INRA ; J. Gruau, inspecteur général du CNES ; J.-J. Velasco, du GEPAN ; J.-C. Bourret, C. Darget, journalistes...

0 h Journal.

0 h 15 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente : *Pourcentage*, de James Nedlsen.
Extérieur nuit, magazine de Michel Cardoze.
Nocturnes en France et à l'étranger, avec S. Gainsbourg.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Autour de Julien Clerc, France Gall, Téléphone, Renaud, Danielle Darrieux...

22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
De Patrice Blanc-Francard.
« Queen » en concert à Milton Keynes ; Rockline avec Blancmangé, Billy Idol ; The Thompson Twins.

23 h 20 Journal.

23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Au nom de l'amour.
Emission de Pierre Bellemare.
Le but de cette émission animée par Pierre Bellemare est de remettre en présence deux personnes qui ont vécu un « bel amour » et que le hasard, le destin, ou simplement la vie ont séparées. Des surprises.

21 h 30 D'amour et de Kriss.
De Kriss et d'Inoxydable.
Kriss reçoit en direct le président du comité de soutien des fantasmes en voie de disparition. Feuilleton « in ».

21 h 45 Journal.

22 h 5 Feuilleton : Dynastie.
Les préparatifs de mariage d'Alexis et Cecil Colby ont commencé. Le frère de Rashid Ahmed, Farouk, rencontre Blake et lui offre des concessions pétrolières. Colby a une crise cardiaque.

22 h 55 La vie de château.
J.-C. Brialy reçoit des personnalités du monde du spectacle ; ce soir, Y. Robert et la comédienne D. Blanchar.

23 h 20 Musiclub.
Le vieux calvaire, Avril, *de Le Flem, par A. d'Arco.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35, Les Voyageurs ; 18 h, Troisième rang de face, l'actualité des spectacles ; 18 h 25, Un trait, c'est tout (l'actualité, par Piem) ; 18 h 30, Clip, clap, panorama de la chanson et du cinéma français ; 19 h, Magazine du jazz ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

20 h 45 Aquarium : L'enterrement.
20 h 55 Chronique de la langue parlée : Mots couverts et maisons closes.
22 h 30 Relecture : André Hardellet.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Grosser Musikvereinssaal de Vienne le 21 décembre 1983) : *le Pigeon des bois*, de Dvorak ; *Concerto pour violoncelle et orchestre*, de Martinu ; *Symphonie n° 4*, de Brahms ; par l'Orchestre symphonique de l'ORTF (radio autrichienne), dir. V. Neumann, sol. A. May, violoncelle.
22 h 34 Les soirées de France-Musique : le Club des archives ; 1 h : l'Arbre à chansons.

Dimanche 14 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h 30 Journal.
9 h Emission islamique.
9 h 15 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe à l'aéroport de Lyon-Satolas.
12 h Midi-presse.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Sports-dimanche.
16 h 30 Variétés : La belle vie.
17 h 45 Les animaux du monde.
18 h 15 Série : Les bleus et les gris.
19 h Magazine : 7 sur 7.
L'actualité de la semaine, par Jean Lanzi.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Exodus.
Film américain d'O. Preminger (1960), avec P. Newman, E. Marie-Saint, R. Richardson, P. Lawford, S. Mineo, J. Derek, A. Stewart.
En 1947, des juifs d'Europe, retenus à Chypre par les Anglais qui ne veulent pas les laisser rejoindre la Palestine, s'embarquent sur un vieux navire. Inspiré d'événements authentiques, ce film reconstitue magistralement l'époque qui précéda la formation de l'État d'Israël.
23 h 40 Sports dimanche soir.
0 h 10 Journal.
0 h 30 C'est à lire.
0 h 35 Clignotant.
0 h 45 Vidéo-Première.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 38 Journal et météo.
9 h 40 Récré A2.
10 h 10 Les chevaux du tiercé.
10 h 40 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 15 Dimanche Martin. Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 25, Série : *Le juge et le pilote* ; 15 h 15, L'école des fans ; 16 h, Dessin animé ; 16 h 15, Thé dansant.
17 h Série : Les nouvelles brigades du Tigre.
17 h 55 Stade 2 (et à 20 h 25).
19 h Feuilleton : Le mystérieux docteur Cornélius.
De M. Frydland, d'après G. Le Rouge.
Le mystérieux docteur Cornélius et son frère Fritz poursuivent leur œuvre de déstabilisation. Le riche lord Burydan et le savant français Bondonnat s'échappent de l'île des Pendus, base secrète de la Main Rouge.
20 h Journal.
20 h 40 La chasse aux trésors.
21 h 50 Lire c'est vivre.
Emission de Pierre Dumayet, réalisée par Mosco.
L'Ivrogne dans la brousse, *d'Amos Tutuola. Un livre homérique écrit il y a trente ans par Amos Tutuola, planton à Lagos, au Nigéria. Un récit fabuleux traduit de l'anglais par Raymond Queneau, un roman invraisemblable puisé dans les contes d'Afrique.*
22 h 45 Concert magazine.
23 h 30 Journal.
23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Mosaïque.
12 h Oser : émission de la Fondation pour la vie associative.
13 h Magazine 84.
14 h 30 Objectif entreprise.
15 h Musique pour un dimanche.
Valse en do dièse mineur opus 64, *de Chopin*, 3e *nocturne*, Rêve d'amour, *de Liszt*, Largo du concerto en fa mineur, *de J.-S. Bach, par C. Katsaris, piano.*
15 h 25 Théâtre : Cymbeline (cycle Shakespeare).
Drame en cinq actes, en vers et en prose, écrit aux environs de 1609. Imogène, fille de Cymbeline, a secrètement épousé Posthumus Leonatus. Ce dernier vante la vertu de sa femme et propose un pari à un noble romain appelé Iachimo.
18 h Emissions pour la jeunesse.
19 h 40 RFO Hebdo.
20 h Merci Bernard.
20 h 35 Regard sur la France.
21 h 30 Aspects du court métrage français.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : les Mains d'Orlac.
Film américain de K. Freund (1935), avec P. Lorre, F. Drake, C. Clive, T. Healy (v.o. sous-titrée, N.).
Un chirurgien, amoureux de la femme d'un pianiste, greffe à celui-ci, victime d'un terrible accident de chemin de fer, deux mains qui se mettent à vivre hors de son contrôle. Karl Freund, qui fut directeur de la photographie de Fritz Lang, et Peter Lorre apportent une étrange atmosphère germanique à ce film d'épouvante (très rare), tiré d'un roman de Maurice Renard.
23 h 50 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

12 h 5 Le cri du homard.
12 h 30 Lettre ouverte à l'auteur.
12 h 45 Musique : Charles Rosen (à 16 h 30 et à 23 h).
14 h 30 Dramatique : « le Bon Gallois », de Jean Mogin d'après Chrétien de Troyes ; avec S. Joubert, N. Nerval, J. Negroni...
17 h 30 Rencontre avec... l'abbé Pierre et l'abbé Laurentin.
18 h 30 Vladimir Porché.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros : la poésie électrique.
20 h 40 Atelier de création radiophonique : Christian Dotremont.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 Magazine international.
14 h 4 Programme en disques compacts : œuvres de Schubert, Tchaikovski, Ravel, Stravinsky.
17 h Comment l'entendez-vous ? La musique pour clavier de Rameau, par P. Guignard, écrivain.
19 h 5 Jazz vivant : la saxophoniste J. Griffin avec le trio du pianiste M. Vander.
20 h 4 Présentation du concert.
20 h 30 Concert (donné *le 12 juin 1982 en la basilique* Saint-Denis dans le cadre du Festival Saint-Denis) : *Requiem*, de Verdi, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. R. Muti, sol. A. Tomova-Sintow, soprano, A. Miltcheva, mezzo, V. Lucchetti, ténor, S. Estes, basse.
22 h 45 Les soirées de France-Musique (concert donné à la salle Pleyel en février 1983) : en simultané avec Antenne 2 : *Symphonie n° 7*, de Beethoven, par l'Orchestre de Paris, dir. E. Jochum ; à 23 h 35, Ex Libris ; à 1 h, les mots de Françoise Xenakis.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 14 OCTOBRE

— *M. André Bergeron*, secrétaire général de FO, est l'invité de l'émission « Midi-Presse », sur TF1, à 12 heures.

— *M. Jean-Pierre Chevènement*, ministre de l'éducation nationale, participe au « Forum », sur RMC, à 12 h 30.

— *M. Bernard Hanon*, PDG de la régie Renault, répond aux questions des journalistes du « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

— *M. Paul Marchelli*, président de la CGC, est l'invité du « Club de la presse », sur Europe 1, à 19 h 15.

LUNDI 15 OCTOBRE

— *M. Claude Quin*, PDG de la RATP, est reçu au « Journal d'Europe 1 », à 8 heures.

— *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du Parti socialiste, répond aux questions des auditeurs, sur France-Inter, à 19 h 15.

LES SOIRÉES DU LUNDI 15 OCTOBRE

TF 1	20 h 35, Cinéma : *Est-ce bien raisonnable ?* de Georges Lautner ; 22 h 20, Étoiles et toiles ; 23 h 15, Journal ; 23 h 30, *C'est à lire* ; 23 h 40, *Clignotant* ; 23 h 50, Vidéo-Première.
A 2	20 h 35, Le grand échiquier, de Jacques Chancel. Invité d'honneur : Gérard Oury ; 23 h 15, Journal ; 23 h 30, Bonsoir les clips.
FR 3	20 h 35, Cinéma : *Serpico*, de Sydney Lumet ; 22 h 45, Journal ; 23 h 10, Thalassa, magazine de la mer ; 23 h 55, Une bonne nouvelle par jour ; 24 h, Prélude à la nuit.

APRÈS LA DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

M. Pasqua (RPR) estime que M. Fillioud devrait quitter le gouvernement

Après la décision du Conseil constitutionnel (*le Monde* du 13 octobre) relative à la loi sur la presse, MM. Charles Pasqua (RPR, Hauts-de-Seine), président de la commission spéciale chargée d'examiner le texte, Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), président de la commission des lois, Etienne Dailly (Gauche démocratique, Seine-et-Marne), vice-président du Sénat, et André Fosset (Union centriste, Hauts-de-Seine), tous quatre représentant la majorité sénatoriale, estiment que l'assemblée du Palais-Royal a *« donné raison au Sénat »*.

Au cours d'une conférence de presse, le vendredi 12 octobre, les quatre intervenants ont observé que le recours déposé par le Sénat *« ne portait pas sur les principes très officiellement mis en avant par la loi »* et qu'il ne comportait aucune demande d'annulation concernant les articles du projet relatifs à la transparence. En revanche, pour le chapitre consacré au pluralisme, la commission spéciale, tout en en approuvant le principe, avait, ont-ils rappelé, vivement critiqué les dispositions proposées par le projet de loi, notamment l'objectif *« camouflé »* qui était de *« démanteler »* le groupe Hersant.

Pour la majorité sénatoriale, le Conseil constitutionnel, en décidant que *« les dispositions relatives au plafond ne s'appliquaient pas aux situations existantes »* et en *« restreignant l'application des plafonds prévus par la loi aux cas d'acquisition ou de prise de contrôle »*, a posé le principe de la liberté de *« création de nouveaux quotidiens »* et de *« développement de la situation »*. La majorité sénatoriale estime aussi que ses thèses ont été confirmées par la déclaration du Conseil constitutionnel, selon laquelle, pour les quotidiens nationaux, *« il ne peut être valablement soutenu que le nombre, la variété de caractères et de tendances et que les conditions de diffusion de ces quotidiens méconnaîtraient actuellement l'existence du pluralisme »*.

Pour ce qui concerne l'article 14 de la loi, qui prévoit l'existence d'une équipe rédactionnelle permanente composée de journalistes professionnels, les responsables de la majorité sénatoriale rappellent l'inquiétude suscitée par ces dispositions dans la mesure où elles instituaient, selon eux, *« un monopole au bénéfice des journalistes titulaires de la carte professionnelle »*. Ils relèvent que le Conseil a rappelé que *« l'accès à la profession de journaliste est libre et que ledit article n'exige pas que l'équipe rédactionnelle soit composée de journalistes ayant, au moment de leur embauche, la possession de la carte professionnelle »*.

« Le Sénat ne demandait pas autre chose », ont-ils affirmé. Mais, pour M. Pasqua, le point le plus *« grave »* et *« important »* sur lequel les neuf sages ont donné raison à la Haute Assemblée concerne les attributions de la commission pour la transparence et le pluralisme. L'annulation des articles 18, 19 et 20 confirme la thèse selon laquelle les pouvoirs conférés à cette commission avaient un *« caractère exorbitant »*.

Pour M. Pasqua, la décision du Conseil constitutionnel donne, *« en quasi-totalité »*, raison à la majorité sénatoriale. De même, M. Dailly a exprimé la grande satisfaction des auteurs de la saisine, dont il fait partie, car les arguments cités dans ce recours ont été retenus par le Conseil. De son côté, M. Fosset, tout en jugeant positive cette décision, a estimé que la loi, telle qu'elle va être promulguée, n'est pas satisfaisante. *« La seule loi qui nous satisferait est celle que le Sénat a votée »*, a-t-il précisé. M. Larché, enfin, considère que l'on a assisté *« à des funérailles »*, celles d'un certain nombre de tentatives, qui ont échoué, *« contre la presse et contre l'école »*. Il a rendu *« hommage »* aux députés de l'opposition qui ont mené *« le combat »* à l'Assemblée nationale.

Le président du groupe RPR, quant à lui, a affirmé que M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, devrait, *« après ce camouflet »* du Conseil constitutionnel, donner sa démisssion. *« Ce ne serait pas une grande perte, ni pour le gouvernement ni pour les Français »*, a ajouté M. Pasqua.

A. Ch.

● *« Le Figaro » : inspiration dirigiste.* — Sous la signature d'Alain Peyrefitte, *le Figaro* écrit notamment : *« Il ne faut pas se dissimuler, au demeurant, que cette loi, même si ses griffes ont été rognées, reste d'inspiration fort dirigiste. (...) L'interventionnisme étatique bénéficie donc d'une nouvelle arme. Comment ne serait-elle pas utilisée et renforcée si la gauche gagnait à nouveau les élections législatives ? »*

● *« Libération » : hersantophile.* — Le directeur de *Libération*, Serge July, commente ainsi ce qu'il appelle le *« paradoxe final »* de la loi : *« Mise au point par les socialistes* [elle] *aura pour principale conséquence de réserver au seul groupe Hersant le droit, désormais exclusif, de posséder dix-neuf quotidiens, sept hebdos et onze périodiques ! (...) Elle ne brime plus le groupe Hersant... mais le reste de la presse quotidienne. Il fallait vraiment le génie politicien des socialistes pour arriver à ce gigantesque résultat. »*

● *L'Union nationale des syndicats de journalistes* souligne que l'ordonnance du 26 août 1944 existe toujours, que M. Robert Hersant est inculpé à ce titre et demande *« que les tribunaux apprécient si, dans l'état actuel des choses,* (son) *groupe de presse se trouve en infraction avec l'ordonnance »*.

Télé-Monte-Carlo arrive à Marseille

(Suite de la première page.)

Pour réussir, il faut trouver de la publicité, seule ressource de cette chaîne. Le protocole signé avec le gouvernement français aligne le régime publicitaire de Télé-Monte-Carlo sur celui des chaînes publiques. Mais il autorise la chaîne à aller plus loin en cas d'accord avec la presse quotidienne régionale. C'est là la véritable révolution : sur sa nouvelle zone de diffusion, TMC s'est alliée avec Euro-Sud, la régie du *Provençal* et de *Var-Matin*, ce qui lui ouvre le marché prometteur de la distribution locale (supermarchés, Casino et autres grandes surfaces) et rassure en même temps les quotidiens (2). Pour la première fois, presse régionale et télévision privée tentent l'expérience de la complémentarité, misent sur la synergie des supports.

Renforcer les points forts

Reste, pour convaincre les annonceurs, à imposer l'image de la chaîne et sa programmation. Ancien de l'ORTF, directeur commercial de Télédiffusion de France et niçois d'origine, M. Gérard Eymeri s'y emploie activement depuis sa nomination en juillet au poste de directeur général. *« De Paris, on a tendance à mépriser un peu Télé-Monte-Carlo. On oublie que c'est là qu'ont été expérimentées les premières émissions en couleur, que c'est là que Pierre Sabbagh et Jacques Antoine ont fait leurs premières armes. On oublie aussi que les gens, ici, ont adopté TMC comme leur télévision régionale. »*

M. Eymeri a décidé de renforcer les points forts de la chaîne : distractions, évasion, proximité du public. Avec les faibles ressources dont il dispose, il ne peut pas faire de miracles, d'autant que l'accord avec le gouvernement français lui interdit les films du vendredi et du samedi soir, point fort de Télé-Monte-Carlo. Il choisit donc de brouiller les cartes : la soirée commence à 20 heures avec une grande série française ou américaine et se poursuit, à 21 heures, avec un film. En fin d'après-midi, pour attirer le public, une émission pour les jeunes tournée dans les lycées de la région et, surtout, à 19 h 15, pendant les actualités régionales du service public, un grand jeu de Jacques Antoine réalisé dans les supermarchés et doté de nombreux prix.

Ajoutez à cela du sport, une émission de variétés locales, des vidéo-clips, un nouvel habillage de l'antenne, et l'on aura fait le tour des atouts avec lesquels TMC peut gagner 20 % de l'audience régionale. A la veille du grand départ, M. Eymeri fait le compte de ses forces : un studio, un matériel un peu vieilli et quatre-vingt-cinq personnes, secrétaires et réalisateurs compris.

C'est peu, mais l'équipe redynamisée fait des miracles, produisant en des temps records et à des prix défiant toute concurrence des émissions qui se laissent regarder. Le renouvellement de la technique, nécessaire, viendra après. M. Eymeri est résolument optimiste. On prépare déjà des projets pour le câble et la télévision institutionnelle, domaines dans lesquels Télé-Monte-Carlo, chaîne privée et étrangère, peut jouer avec beaucoup plus de souplesse et de rapidité que ses concurrents français.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(2) Régie n° 1 garde la régie de la publicité nationale et locale sur les Alpes-Maritimes.

FR 3 : jouer la concurrence

De notre correspondant

Marseille. — M. Paul Lantéri, directeur régional de FR 3 Provence-Côte d'Azur, refuse de parler de guerre. Il préfère le mot concurrence. Le temps n'est plus en effet où — en 1979 — une équipe de TDF débusquait, sur le sommet du Garlaban proche d'Aubagne, un émetteur pirate qui diffusait sur la région marseillaise des images émises depuis le rocher de Monaco. Aujourd'hui, Télé-Monte-Carlo s'avance à visage découvert.

« Cette concurrence s'inscrit dans le cadre de la loi de 1982 qui a mis fin au monopole d'expression sur la communication audiovisuelle, note M. Lanteri. *L'arrivée de TMC nous place devant une réflexion nécessaire sur la façon dont nous devons réagir face à une situation nouvelle. La concurrence nous vient aussi bien de l'intérieur puisque bientôt, entre 19 h 15 et 19 h 35, TF 1 va reprendre sa liberté, que nos téléspectateurs ne seront plus captifs sur les trois chaînes du programme régional, et que d'autre part Canal Plus arrive. A cela s'ajoute Télé-Monte-Carlo ; eh bien c'est l'occasion pour nous de prendre notre spécificité. Nous sommes aussi une unité de production, ce que la télé monégasque n'est pas. C'est donc là que nous avons une carte à jouer.*

» L'évolution technologique va nous conduire à multiplier les équipes légères dotées de matériel moderne. Les nouveaux équipements vidéo nous permettent d'introduire l'usage des camescopes dans tous les centres de façon à couvrir mieux et plus rapidement l'événement. Une opération de reconversion et de formation à ces matériels nouveaux concerne plus de cent agents actuellement. »

L'objectif visé est de développer, selon le mot du directeur régional de FR 3, *« une TV de proximité »*, en particulier dans les zones rurales et les petites villes. *« Nous pensons que là se situe la vocation essentielle de la télévision régionale, dans l'actualité quotidienne et le magazine qui doit donner la parole aux téléspectateurs,* précise M. Lantéri. *Et là nous serons sans concurrence. »*

« Et puis, ajoute-t-il, *pourquoi ne pas envisager une coopération avec TMC ? Dans le domaine de la production audiovisuelle de qualité qui coûte fort cher, pourquoi ne pourrait-on pas produire en commun si nous nous entendons sur la diffusion ? »*

Pourtant il est un domaine où la collaboration semble plus problématique : c'est le partage du « gâteau » publicitaire. Celui de la région n'est pas de taille à supporter sans dommage l'arrivée de nouveaux convives. Pour sa part, le directeur régional de FR 3 se dit *« en attente »*.

J. C.

Économie

M. Krasucki : la bataille engagée chez Renault est une très grosse affaire qui ne fait que commencer

M. Henri Krasucki a clos le 12 octobre le 28e congrès des sections ouvrières CGT de l'usine Renault de Billancourt (qui a réélu comme secrétaire général M. Jean-Louis Fournier) par un discours très ferme : *« La bataille engagée chez Renault est une très grosse affaire qui ne fait que commencer. C'est important pour vous mais aussi pour tous les travailleurs du pays. Ce que vous avez connu et fait ces dernières semaines n'était qu'un prologue. Le plus gros, le plus dur est devant nous. »*

Une banderole résumait le nouvel objectif du syndicat : *« Pour défendre efficacement les revendications parmi toutes les catégories de salariés, construisons la CGT de Billancourt 2000. »*

Durant plus de deux heures, le secrétaire général de la CGT a dégagé devant 300 congressistes *« la signification et la leçon du dernier conflit Renault »*, se réjouissant que le PDG, M. Bernard Hanon, ait reconnu que l'on ait pu accomplir des mutations technologiques de l'entreprise automobile sans avoir recours aux licenciements. Mais ce n'est là, selon M. Krasucki, qu'un premier pas, et tout dépendra de la *« loyauté »* des négociations acceptées par la direction.

M. Krasucki a estimé qu'il existe parmi les salariés *« une capacité de rassemblement, de lutte en profondeur »*. Désormais, on va négocier pour trouver *« une autre manière d'envisager la modernisation »*. Encore faut-il au plus tôt faire l'économie d'un conflit sur la cinquième semaine, *« conflit qui serait perdu d'avance pour la direction »* ; régler aussi les problèmes de salaire et de pouvoir d'achat, *« qui risqueraient d'empoisonner l'atmosphère »*.

Il faut aussi, a ajouté le secrétaire général de la CGT, savoir *« à qui l'on a à faire »*. Sur le mode ironique, M. Krasucki s'est longuement attaché à décrire la personnalité de M. Michel Praderie, ancien directeur de cabinet de M. Jean Auroux et nouveau directeur du personnel de l'entreprise.

Brandissant une vidéo-cassette à l'appui de ses affirmations, il lui a reproché *« d'avoir consacré une partie de son temps à faire des conférences dans les assemblées patronales, non pour défendre les lois Auroux, mais pour expliquer comment s'en servir contre les syndicats en espérant que leur représentativité serait remise en cause »*. Et d'ajouter sans fioritures : *« Des hommes tels que lui ont fait beaucoup de mal au gouvernement de gauche, et si M. Praderie veut discuter avec nous, il faudra qu'il révise son attitude et qu'il nous accepte tels que nous sommes. »*.

Cela dit, les déclarations de M. Hanon ont *« ouvert une porte »*, a ajouté M. Krasucki, qui peut déboucher aussi bien sur le vide que sur *« du vrai, du solide, du réussi »*, à condition que l'on crée des activités nouvelles en nombre tel qu'elles maintiennent le même volume d'emplois sur l'ensemble de la Régie.

Citant l'exemple de Creusot-Loire, le secrétaire général de la CGT a affirmé : *« Je leur dis : « Tant que vous n'aurez pas mis le » paquet, ils vont croire que vous » n'êtes pas assez fort. Alors, allez- » y. C'est pareil partout. »* Evoquant la santé du syndicat CGT de Billancourt, il a exprimé l'espoir qu'il finira l'année avec 4 000 ouvriers syndiqués (contre 3 500 actuellement) sur 9 000 travailleurs de la production. Le congrès a donné jusqu'à dimanche soir à la direction pour revenir sur sa décision de fermer l'usine durant les fêtes de fin d'année, mesure refusée surtout par les immigrés.

J. B.

La grève des fonctionnaires du 25 octobre

M. BORNARD (CFTC) : Nous vivons une véritable crise de la négociation

Dans le cadre de la grève nationale du 25 octobre dans la fonction publique, le syndicat FO d'Air France (majoritaire parmi les personnels au sol), a estimé, le 12 octobre, que les conditions étaient réunies pour *« un appel à la grève le même jour »*. FO a proposé une réunion le 17 octobre aux autres syndicats pour *« examiner la possibilité d'un appel en commun »*. En revanche, le Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH) a décidé de ne pas *« s'associer au mouvement de grève dans la fonction publique du 25 octobre, compte tenu de la situation économique nationale et des efforts qu'elle implique »*.

A Tarbes, nous indique notre correspondant, M. Jean Bornard, président de la CFTC, clôturant le congrès national du syndicat général CFTC de l'enfance inadaptée, a fait allusion à la grève du 25 octobre, qui coïncidera avec une journée nationale d'action de la centrale chrétienne : *« Nos préoccupations sont, avec les problèmes de l'emploi et la diminution du pouvoir d'achat, le problème de la protection sociale. Nous vivons actuellement une véritable crise de la négociation. Il faut absolument renouer ce dialogue social, sinon, nous allons vers des tensions extrêmement graves. Ce sera tout le sens de la journée d'action qu'a lancée la CFTC pour le 25 octobre prochain, initiative qui est en train de prendre une grande ampleur à la suite de l'échec des négociations des fonctionnaires. »*

CÉGÉDUR PECHINEY VA SUPPRIMER 790 EMPLOIS

La direction de Cégédur Pechiney (transformation de l'aluminium) a annoncé, le 12 octobre, lors d'un comité central d'entreprise, la suppression de 790 emplois en 1985. Sur ce totaL, 260 personnes bénéficieront d'une mise en préretraite, 130 des créations d'emplois à Rhénalu (Haut-Rhin) et à Voreppe (Isère). L'effort de reconversion portera donc sur 400 personnes, qui se verront toutes, conformément au contrat de plan de Pechiney, offrir un emploi.

L'entreprise, qui a investi 1,3 milliard de francs entre 1983 et 1984, pour retrouver la compétitivité, estime que cet effort de modernisation doit être poursuivi avec d'autant plus d'urgence que la conjoncture dans l'aluminium s'est de nouveau fortement dégradée depuis le début de 1984.

NET REPLI DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES EN SEPTEMBRE

Le nombre de défaillances d'entreprises a nettement fléchi au mois de septembre par rapport aux deux mois précédents et s'est établi à 1 784 contre 2 356 en août et 2 345 en juillet en données corrigées des variations saisonnières.

L'INSEE, qui publie ces statistiques, note cependant *« l'existence d'un palier à haut niveau, supérieur à 2 000 défaillances par mois, depuis la fin de 1983 »*.

Pour les neuf premiers mois de l'année, le nombre de défaillances nouvelles en données corrigées des variations saisonnières est de 18 651 contre 16 750 en 1983 sur la même période, soit une augmentation de 11,32 %.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DES PTT REPOUSSE LE PROJET DE BUDGET

Le conseil supérieur des PTT a refusé, le 12 octobre, d'approuver le projet de budget du ministère des PTT. Ce résultat a été acquis par sept voix contre – parmi lesquelles les six voix des représentants du personnel – six voix pour et deux abstentions. Le conseil supérieur des PTT est un organisme consultatif composé de membres de l'administration, d'élus et de représentants des syndicats et des usagers.

Le vote négatif émis le 12 octobre n'aura pas de conséquence sur le projet de budget des PTT. Toutefois, il exprime un fort mécontentement, que la CGT, première organisation syndicale du ministère, résume ainsi : le projet de budget 1985 *« met en cause l'avenir du service public. Il le prive de moyens indispensables. Il désagrège ses principes et ses règles de gestion. Il porte atteinte à son autonomie et à son unité »*.

Les patrons européens veulent casser les frontières

« Non à l'eurosclérose ! ». Des patrons, par définition dynamiques, se sont réunis les 11 et 12 octobre à Paris pour *« faire l'Europe ensemble »*, à l'appel du CNPF et de la chambre de commerce de Paris. Quelle Europe serait-on tenté de demander lorsqu'on voit les Italiens multiplier les accords avec les Américains comme Olivetti et ATT, d'autres choisir de s'associer avec des Japonais plutôt que de rechercher des partenaires sur le Vieux Continent ? Il est vrai que les chefs d'entreprise européens sont souvent concurrents, tels le président de Générale Biscuit, M. Claude Noël Martin, et Sir Adrien Cadbury, président de Cadbury-Schweppes, tous deux présents au *Palais* des congrès.

Il y a de l'Europe une approche politique, celle qu'ont apportée MM. Pininfarina ou Giovani Agnelli. Alors que les Etats-Unis et le Japon ont dépassé le cap de la révolution électronique, a affirmé le président de Fiat, l'Europe investit dans le passé et sauve à grands frais des industries du passé (250 milliards de francs ont ainsi été dépensés dans la sidérurgie entre 1977 et 1982), et M. Agnelli de prôner la réalisation rapide de l'Europe des monnaies, de l'Europe des normes, de l'Europe de l'enseignement et de l'Europe juridique.

Et puis, il y a l'approche plus terre à terre de patrons qui désespèrent d'être présents sur le plus grand marché du monde et de ne pouvoir en profiter. Ce que résume M. Yvon Gattaz en affirmant *« l'impérieuse nécessité pour les entreprises d'un grand espace économique, commercial et financier unifié »* et l'attachement à une Europe libérale. *« Ce n'est pas avec des politiques dirigistes que l'on permettra aux entreprises de faire face à la troisième révolution industrielle »*.

Cette volonté de disposer d'un grand marché, Lord Pennock, président de l'organisme patronal européen (l'UNICE), l'a manifestée en imposant comme priorité – *« tellement de choses vont mal qu'il faut choisir »* – de *« casser les frontières. Si nous devons avoir une seule priorité dans les trois ans qui viennent sous la présidence de M. Delors, un très bon choix, un européen convaincu, c'est bien celle-là »*.

UN TRIBUNAL DE LYON INTERDIT A M. MICHEL LECLERC DE PORTER ATTEINTE AU MONOPOLE CONCÉDÉ AUX POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

Le tribunal des référés de Lyon a interdit, vendredi 12 octobre, sous astreinte de 3 000 F par infraction constatée, à la société Au Funerarium, du groupe Michel Leclerc, de faire certaines opérations concédées par la ville de Lyon en régie directe aux Pompes funèbres générales (PFG).

Le 11 juillet dernier, la société Au Funerarium avait procédé à une inhumation sans passer par les PFG. La ville de Lyon, comme toutes les communes, doit assurer le service extérieur des pompes funèbres aux termes de l'article 362 du code des communes. Ce service comprend la fourniture des corbillards, des cercueils et du personnel nécessaire aux inhumations, ainsi que l'inhumation gratuite des indigents.

M. Michel Leclerc estimait que le monopole commercial concédé aux PFG était contraire à la législation européenne. Le tribunal, de son côté, a indiqué que *« la Cour de justice européenne a décidé dans un arrêt du 30 avril 1974 que rien dans le traité de Rome ne s'oppose à ce que les Etats membres confient à certains établissements le droit exclusif de procéder à certaines opérations ou certains travaux »* et que rien n'empêchait les Pompes funèbres Michel Leclerc de participer au prochain appel d'offres qui sera lancé par la ville de Lyon pour les services extérieurs des enterrements.

Aux États-Unis

LE SÉNAT APPROUVE LE RELÈVEMENT DU PLAFOND DE LA DETTE PUBLIQUE

Washington (*AFP*). – Le Sénat a finalement approuvé, le 12 octobre, un relèvement de 251 milliards de dollars du plafond de la dette publique américaine, mettant fin du même coup aux travaux du 98e Congrès, *une semaine* après la date prévue d'ajournement. Ce relèvement était indispensable pour que le Trésor puisse continuer à emprunter sur le marché des capitaux. Le plafond de la dette a été fixé par le Sénat à 1 824 milliards de dollars, au lieu de 1 573 milliards de dollars précédemment.

Cette mesure avait été repoussée jeudi soir 11 octobre, et les dirigeants républicains du Sénat ont dû recourir aux grands moyens pour obtenir l'approbation finale de ce projet de loi, voté antérieurement par la Chambre des représentants. A la demande du leader de la majorité républicaine, M. Howard Baker, des avions de l'armée de l'air ont été ainsi mis à la disposition de certains sénateurs qui avaient déjà quitté Washington pour faire campagne dans leur circonscription.

MAUVAIS TEMPS ET HAUSSE DES TARIFS DE L'ESSENCE

Les Français ont moins roulé en septembre

Est-ce le temps « pourri » qui a convaincu les automobilistes de laisser leur véhicule au garage ? Ou les effets dissuasifs des hausses de prix massives de l'été ? Toujours est-il que les livraisons de carburant sur le marché français, qui progressaient lentement depuis le début de l'année – + 1,7 % au 1er semestre – se sont brutalement effondrées en septembre. Selon les statistiques mensuelles publiées par le comité professionnel du pétrole, les ventes de super et d'essence ordinaire ont diminué de 10,4 % par rapport à l'an passé, celles du gazole de 5,4 %.

Il est trop tôt pour dire si cette tendance sera ou non confirmée dans les mois à venir, les résultats d'un mois n'étant dans ce domaine guère significatifs. Il est toutefois indiscutable que les majorations de prix intervenues en juillet (+ 22 centimes par litre pour le super), août (+ 10 centimes) et septembre (+ 3 centimes) du fait du relèvement des taxes et de la hausse des cours du dollar ont marqué l'opinion.

Au total, depuis le 1er janvier, le prix du super a progressé de 10,2 % (+ 51 centimes par litre), soit nettement plus vite que l'inflation, ce pour la première fois depuis des années. Cette baisse des consommations, si elle se confirmait, serait une bonne nouvelle pour la balance française des paiements : de janvier à août inclus, les importations de pétrole brut (48,6 millions de tonnes) ont coûté à la France quelque 90 milliards de francs, soit 14,7 % de plus que l'an passé... Mais ce ne serait pas forcément une bonne nouvelle pour les recettes fiscales.

La Caisse des dépôts rachète les autoroutes alpines

De notre correspondant régional

Lyon. – La Caisse des dépôts et consignations vient d'acquérir la Société des autoroutes alpines (AREA). Cette décision intervient au terme de la longue crise financière qu'a traversé la société privée concessionnaire d'un réseau autoroutier de 270 kilomètres qui dessert, les villes de Lyon, de Grenoble, de Chambéry et d'Annecy.

La solution nationale met un terme à une situation qui avait, en 1977 puis en 1979, alerté la Cour des comptes. L'attention des gouvernements successifs avait été attirée sur les *« graves anomalies »* qui conduisaient à une situation paradoxale d'un Etat prenant en charge les difficultés financières – le déficit chronique d'exploitation du réseau – alors que *« les actionnaires* [privés] *réalisaient de substantiels profits* [et] *se trouvaient dégagés de leurs risques et de leurs responsabilités »*.

Imaginé avant le choc pétrolier, le montage financier n'a pas résisté à la crise. Les prévisions de trafic n'ont jamais été à la hauteur des prévisions. L'usager acquitte des droits de péage élevés sur des parcours montagneux où l'entretien des chaussées (enneigement fréquent) représente une lourde charge. La moyenne de fréquentation du réseau – douze mille véhicules par jour – est égale à la moitié du trafic capable d'équilibrer les comptes. Cette année, la charge des emprunts est estimée à 450 millions de francs, alors que les recettes ne permettront pas de couvrir les quelque 500 millions de francs de frais de fonctionnement.

Transformée en société d'économie mixte, l'AREA pourra bénéficier de la participation des collectivités locales. L'établissement public Autoroutes de France, géré par la Caisse des dépôts, devrait permettre à l'AREA nouvelle version d'équilibrer ses comptes.

M. Jean-Pierre Hirsh, président de la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts, a été nommé PDG par le nouveau conseil d'administration de la société. M. Marc Portier, chargé de mission à la CDC, administrateur de la Société du tunnel sous le mont Blanc, devient directeur général de l'AREA.

CLAUDE RÉGENT.

RECTIFICATIF. – Dans l'article sur la vente d'une centrale nucléaire belge à la Libye, publié dans *le Monde* du 12 octobre, il fallait lire au milieu du sixième paragraphe : *« ...aurait à répartir l'équivalent d'environ 60 milliards de francs belges... »* – et non de francs français comme il a été écrit par erreur, – *ce qui correspond à 9 milliards de francs français.*

Faits et chiffres

Affaires

● **Generale Biscuit ferme une usine de biscottes à Lyon.** – La mévente des biscottes en France est à l'origine de la fermeture de cette unité de production qui emploie cent soixante personnes. Les activités seront transférées à Toulouse et la direction offrira au personnel la possibilité de travailler dans les autres usines du groupe, à Nantes et Bordeaux.

Troisième fabricant mondial de biscuits, connu pour ses marques Lu, Alsacienne et Heudebert, le groupe Generale Biscuit a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires de six milliards de francs et dégagé un bénéfice de 133 millions de francs.

● **Formica est racheté par ses cadres.** – Le groupe American Cyanamid Company a vendu ses activités de fabrication de Formica à un groupe d'investisseurs – dirigé par les cadres de Formica – et notamment son président – pour 200 millions de dollars. Avec un chiffre d'affaires de 340 millions de dollars, Formica contrôle une partie importante de la production qui porte son nom aux Etats-Unis. American Cyanamid, qui a aussi vendu ses activités de dioxyde de titane, se concentre sur la haute technologie. – *(AFP.)*

● **Vroom and Dreesman acquiert 13,3 % de Empire Stores.** – L'entreprise néerlandaise de commerce de détail Vroom and Dreesman vient d'acquérir pour 4,9 millions de livres (*environ 57 millions* de francs) une participation de 13,3 % dans Empire Stores, une des cinq principales sociétés de vente par correspondance (principalement d'articles textiles) de Grande-Bretagne. Le vendeur est le groupe Great Universal Stores (GUS), qui possédait 29,5 % du capital de Empire Stores, et qui a été obligé par la commission antimonopoles de réduire sa *participation.* – *(AFP).*

Énergie

● **L'Irak et la Turquie s'entendent pour construire un nouvel oléoduc.** – Les deux pays ont signé jeudi 11 octobre un accord prévoyant la construction d'un nouvel oléoduc permettant de doubler les capacités de la canalisation reliant actuellement les champs irakiens de Kirkouk au port turc de Dortyol, sur la Méditerranée, annonce l'agence irakienne INA. Le nouvel oléoduc, qui devrait être achevé en vingt-quatre mois, serait parallèle à l'oléoduc actuel et sa capacité serait d'environ 1 million de barils/jour (50 millions de tonnes par an). L'Irak, dont le seul débouché, depuis trois ans, est l'oléoduc Kirkouk-Dortyol, a également signé un accord avec l'Arabie saoudite pour construire une ligne reliant ses champs à la mer Rouge et étudie par ailleurs la possibilité de construire un nouvel oléoduc traversant la Jordanie.

Étranger

ETATS-UNIS

● ***Nouveau recul des prix de gros.*** – Les prix de gros américains ont baissé de 0,2 % en septembre, après s'être repliés de 0,1 % en août. Ce repli est dû à une diminution des prix des produits alimentaires et de l'essence. C'est la première fois depuis huit ans que cet indice recule deux mois de suite. Au cours des neuf premiers mois de 1984, les prix de gros n'ont augmenté que de 1,9 %. Ils s'étaient accrus de 0,2 % en 1983 et de 3,7 % en 1982. La baisse de septembre est la plus forte depuis le recul de 0,7 % enregistré en janvier 1983. – *(AFP, UP.)*

GRANDE-BRETAGNE

● **Prix : + 0,2 % en septembre.** – Le taux annuel d'inflation britannique est revenu à 4,7 % en septembre contre 5 en août. Les prix de détail n'ont augmenté que de 0,2 % le mois dernier, alors que les analystes prévoyaient une hausse de l'ordre de 0,4 % à 0,6 %. En août, ils avaient renchéri de 0,9 %, après avoir baissé de 0,1 % en juillet. Le taux annuel est ainsi tombé en deçà du niveau d'août 1983 (5,1 %), mais reste supérieur à celui de juillet dernier (4,5 %.)

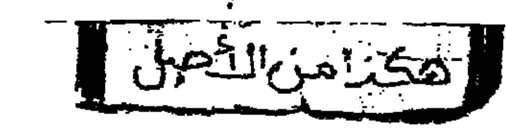
SUEDE

● **Doublement de l'excédent des échanges.** – La balance commerciale suédoise a enregistré, en septembre 1984, un excédent de 1,5 milliard de couronnes, les exportations ayant atteint 20,3 milliards et les importations 18,8 milliards de couronnes, en augmentation respective de 4 % et 5 % par rapport au même mois de 1983. Pour les neuf premiers mois de 1984, le surplus des échanges a représenté 17,9 milliards de couronnes soit plus du double de celui enregistré de janvier à septembre 1984. – *(AFP.)*

Social

● **Poursuite de la grève dans les aéroports de Roissy et de Marseille-Marignane.** – Les personnels au sol des aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et de Marseille-Marignane poursuivent leur grève pour obtenir l'intégration de leurs collègues saisonniers. Ces arrêts de travail perturbent fortement les décollages car les grévistes empêchent le départ des appareils ou bloquent par intermittence les accès routiers des aérogares.

● **La journée d'action CGT dans la sidérurgie peu suivie.** – La Fédération de la métallurgie CGT a affirmé, le 12 octobre, que sa journée d'action dans la sidérurgie montre *« un mécontentement grandissant et la volonté d'agir des travailleurs »*. Mais cette journée semble avoir été peu suivie. A Neuves-Maisons et à Pompey, aucun mouvement de grève n'a été décelé. Au laminoir de Villerupt, soixante-cinq sidérur-



LE SORT DES LICENCIÉS DE TALBOT

Oublier Poissy

Sur des établis disposés en enfilade, six hommes achèvent d'assembler des petites tables – des montants et un cadre en bois blanc, un plateau d'aggloméré. Ce sont quelques-uns des OS licenciés de l'usine de Talbot-Poissy, en stage de *« préparation à la conversion professionnelle »* depuis quatre mois. Surprise : pour tenir le tournevis ou l'équerre, vérifier les mesures, leurs gestes sont embarrassés. Comme sont ceux d'un autre groupe, un peu plus loin, pour enlever des restes de soudure sur les lanternes de métal qu'ils ont fabriquées : ces travailleurs manuels sont maladroits et ne paraissent pas familiers avec les outils les plus simples.

Quatre étages plus haut, assis à des tables disposées en fer à cheval, quinze autres stagiaires, sous la houlette d'un moniteur, doivent déchiffrer les phrases qui apparaissent sur un écran. *« Ils ont ramassé le foin. » « Ramasse » « ramassi »*, deux, l'un après l'autre, hésitent sur la prononciation du verbe. Dans la salle voisine, où a lieu un cours d'arithmétique, un autre a bien du mal à comprendre le rapport entre l'échelle d'une carte géographique et les distances réelles sur le terrain – mais la majorité paraissent s'en tirer mieux. Une visite au centre de FPA d'Evreux, qui a accueilli une soixantaine des ex-OS de Poissy, montre ainsi le dénuement de ces hommes et les difficultés rencontrées pour leur formation.

Les licenciés avaient massivement (mille six cent vingt et un sur mille huit cent quatre-vingt-quinze) choisi la formation. Mais non sans hésitations ni réticences : pour beaucoup, l'élément décisif a été la possibilité de conserver leur rémunération.

Pour un petit nombre (moins de trois cents), cette formation put être directement qualifiante. Maître d'œuvre de l'opération, l'AFPA les a répartis en fonction des places disponibles, de leurs capacités, et, autant que possible, de leurs desiderata, dans des stages ordinaires (préparant à des CAP ou à des qualifications équivalentes) dans des branches jugées « porteuses » (1), à raison de trois ou quatre par stage. Ainsi espérait-on faciliter la rupture avec le milieu de travail antérieur et l'insertion ultérieure en fragmentant la « sortie » des stagiaires.

A Evreux, quatre « Talbot » achèvent ainsi actuellement un stage de carrossier-réparateur: trois, sans formation professionnelle au départ, occupaient des emplois d'OS, à la peinture ou aux presses ; un seul, un Africain titulaire de deux CAP avant son entrée chez Talbot, avait un travail plus qualifié, au « débosselage » des véhicules sortis de la chaîne.

« On est des morts-vivants »

« La formation c'est bien, mais l'essentiel c'est d'avoir un travail. » « A quoi ça nous servira si on trouve pas de boulot ? » Après plusieurs mois de *« préparation à la conversion professionnelle »*, apparemment les lendemains ne chantent pas pour les stagiaires d'Evreux.

Embarqués presque malgré eux, – « on pensait apprendre un métier. On nous a dit : « préparation à la conversion professionnelle », – ils n'y voient toujours pas clair. *« Aujourd'hui, les psychologues nous disent :* « Vous pouvez faire ça », « vous pouvez pas faire ça », *mais on aimerait bien savoir pourquoi. »* Et *« on aimerait bien savoir à quoi ça correspond cette formation, et pouvoir choisir ».* Un vœu qui n'est pas nécessairement suivi d'une action : selon les responsables du centre, peu de stagiaires ont cherché à voir les autres formations assurées sur place. Héritage de huit ou dix années de prise en charge. De même s'accrochent-ils encore au seul domaine connu : l'automobile, malgré le vœu des formateurs et de l'AFPA, et en dépit des perspectives d'emploi : *« On nous dit qu'il n'y a plus de travail dans l'automobile, mais y en a-t-il ailleurs ? »*

Ceux qui suivent le stage *« qualifiant »* ne sont pas moins inquiets sur la sortie. *« L'essentiel c'est de retrouver du travail, on ne peut pas se montrer difficile. Nous autres, les Talbot, on est des morts-vivants,* dit un Africain. *Après mon licenciement, je me suis présenté dix fois. Chaque fois, quand on savait que je venais de Poissy, ma qualification ne correspondait pas, ou l'on avait déjà trouvé quelqu'un. Pourtant j'avais bien vu ce qu'on demandait, et je savais que le poste restait libre. »*

Ils seront parmi les premiers « formés » arrivant sur le marché de l'emploi : jusqu'à présent, seuls trente-deux chauffeurs routiers ont achevé leur stage. Le dispositif ayant été mis en place « après coup », il a fallu plus de trois mois pour connaître les possibilités et les aspirations de tous les candidats à une formation, et ce n'est que fin *mars qu'ont pu commencer les premiers stages.*

L'attente a été plus longue encore pour ceux, les plus nombreux (mille deux cents), qui ne pouvaient être admis dans un stage de qualification par suite d'un niveau scolaire trop faible ou d'une insuffisante connaissance du français. A leur intention, l'AFPA, avec d'autres organismes, a mis sur pied une « préparation à la conversion professionnelle » (2). Inspirée en partie des stages de « préformation », elle combine, à raison de trente-cinq heures par semaine, travail d'atelier « général » (avec un peu de dessin et de technologie), formation linguistique (alphabétisation ou perfectionnement en français), scientifique (calcul) et « sociale » (allant de la façon de remplir un chèque ou une feuille de Sécurité sociale à un minimum de droit du travail).

Le début des stages s'étant échelonné du 19 mars au 18 juin, les « sorties » ne commenceront donc qu'à la fin octobre, et se succéderont ensuite de mois en mois jusqu'au début de mars 1985 (3).

De longs délais

Long délai. Mais il a fallu d'abord remettre d'aplomb, physiquement et psychiquement, des hommes souvent traumatisés par la tension du conflit de Poissy et sa fin violente, qu'ils y aient été directement impliqués ou non, les accoutumer à la formation. *« Après vingt ou trente ans d'interruption, il fallait littéralement les convaincre qu'ils étaient capables de tenir un crayon,* dit M. Colas, adjoint au directeur et responsable des stages de « conversion » au centre AFPA d'Evreux. *Il fallait remettre en forme des hommes usés par huit ou dix ans de travail à la chaîne. »* Enfin, les préparer à l'idée d'un autre travail, les faire sortir de cet univers où ils avaient été presque totalement pris en charge : transportés, inscrits, affectés, et n'ayant du coup qu'un minimum de contact avec le monde extérieur – du moins pour les Maghrébins, les Africains et les Turcs, qui forment ensemble 70 % des licenciés. Bref, oublier Poissy.

La formation elle-même s'est heurtée à de nombreux obstacles. Analphabétisme ou ignorance complète de la langue évidemment : à Evreux, un quart à peu près des ouvriers *en stage étaient considérés* comme « non communiquants ». Ceux qui avaient achevé l'école primaire dans leur pays d'origine sont évidemment parvenus plus facilement à apprendre les notions scientifiques et les modes de calcul. Mais cette formation ne levait pas les obstacles linguistiques, par exemple les « interférences » entre les sons des différentes langues.

Beaucoup de stagiaires, soulignent des moniteurs d'Evreux, ont du mal à assimiler les catégories sur lesquelles se fondent les formations de type AFPA, ou à comprendre l'usage et la notion même de plans cotés : *« Une façon de représenter les objets qui leur est inconnue,* dit un moniteur. *Pour réaliser un objet ils se débrouillent. Mais ça ne correspond pas aux exigences de précision d'une formation et d'un travail professionnel, qui exigent le respect de normes précises. »*

Le 15 octobre les trois cents entrés les premiers en formation (notamment ceux d'Evreux) se verront proposer une orientation : on fait actuellement le bilan de leurs acquis, et l'on s'inquiète de leur sort. Une minorité seulement pourront entrer directement dans un stage de qualification : huit peut-être sur soixante à Evreux. Et les autres ? Pour certains, il suffira de prolonger de quelques semaines le stage préparatoire. Mais la plupart seront vraisemblablement incapables de franchir les tests d'entrée. Niveau insuffisant, ou, comme le pensent certains moniteurs, inadaptation aux exigences de logique des tests et de la formation elle-même ? Pour eux, on prévoit des formations « adaptées », non sanctionnées par un diplôme, et débouchant sur une qualification inférieure au niveau du CAP. On a cherché aussi des équivalences : ainsi plusieurs des stagiaires d'Evreux vont-ils suivre une formation chez... PSA, qui leur permettra peut-être de retrouver un emploi dans l'automobile.

Des emplois hétéroclites

Mais ceux qui ont le niveau le plus faible (à Evreux, un tiers de l'effectif) seront confiés pour reclassement à l'Agence nationale pour l'emploi (avec éventuellement possibilité de suivre encore des stages d'adaptation à l'emploi ou de mise à niveau). Ils auront seulement amélioré leur connaissance du français et leur formation de base, appris peut-être à mieux se débrouiller dans les arcanes des indemnités de chômage, et la Sécurité sociale ou de la recherche d'emploi. Inutile ? Les formateurs ne le pensent pas : pour eux, les ex-OS de Talbot seront de toute façon *« mieux placés »* pour retrouver du travail. Exemple : un des stagiaires d'Evreux a déjà trouvé un emploi dans une entreprise de nettoyage, qui demandait seulement que le candidat pût lire, écrire et compter...

Ceux-là rejoindront les deux cent quatre-vingt-dix qui, trop anxieux, trop démunis, ou décidément sceptiques sur les vertus de la formation, avaient préféré, au début de l'année, demander un reclassement immédiat. Seront-ils mieux lotis ? Sur ces deux cent quatre-vingt-dix, cent soixante-dix ont aujourd'hui, neuf mois après leur licenciement, retrouvé un emploi, emplois d'OS ou de manœuvre pour la plupart, et totalement hétéroclites, généralement un peu moins bien payés que ceux qu'ils occupaient (400 francs ou 500 francs de moins par mois en moyenne), essentiellement par la perte des primes et des avantages liés à l'ancienneté.

Le taux de placement – près de 60 % – est jugé assez satisfaisant à l'ANPE, supérieur en tout cas à ce qu'obtiennent normalement bien des agences de l'ANPE en région parisienne pour une « clientèle » comparable. *« Dans cette région, on retrouve assez facilement un emploi si on a une bonne formation ou si on est dans le bon créneau,* dit M. Jean-Pierre Deck, chargé des « pôles de conversion ». *Mais si l'on a des handicaps – faible qualification, faible mobilité, mauvaise connaissance du français ou du contexte social, – ceux-ci se cumulent et l'on est coincé. »*

Il a, en outre, fallu du temps pour y parvenir. Fin août, on n'avait encore recasé que cent sept candidats à l'emploi (moins de 40 %). Certains avaient refusé une offre, ou, plus souvent, avaient perdu un premier travail. Surtout, la « mauvaise image » des Talbot, liée au souvenir du conflit, avait entraîné de nombreux refus, immédiats ou après essai, en dépit de la prime offerte aux employeurs potentiels. Ce que confirment certains stagiaires.

L'aide apportée par Talbot a été efficace. La seule indication fournie sur la qualification des licenciés était celle qui figurait sur la fiche de paie. Le bureau aide orientation recherche (BAOR) mis en place par la firme à Poissy a collecté quatre cent soixante offres pendant ses quatre mois de fonctionnement, mais celles-ci n'ont permis de reclasser qu'une trentaine de personnes : un rendement de un pour quinze contre un pour trois (cent trente-huit offres et quarante placements dans le même délai) dans les missions constituées localement par l'ANPE et prenant chacune en charge un petit groupe de licenciés. Les offres ne correspondaient pas aux qualifications ou étaient déjà pourvues lorsque les candidats se présentaient. L'appel à la solidarité patronale est aussi resté sans effet : quelques réponses pour des milliers de lettres envoyées.

Cette attitude des employeurs contraste avec celle constatée dans le cas de Dunlop à Montluçon : *« Tout le monde s'y est mis,* dit M. Deck : *chambre de commerce, chambre de métiers, agence pour l'emploi, préfectures, élus locaux, associations. Avant même le licenciement. Une dynamique s'est créée sur le plan local, qu'on ne rencontre pas en région parisienne. »* Deux mois après seulement après la fin de la phase d'orientation, 25 % des cinq cents candidats au reclassement (sur neuf cent cinquante licenciés). Une « bonne image » des Dunlop, une mobilisation locale, un bassin d'emploi bien cerné et une bonne connaissance des capacités des candidats ont facilité la prospection et fait la différence.

GUY HERZLICH.

(1) *Le Monde* du 10 avril 1984.

(2) 40 % des stagiaires sont accueillis par des établissements d'enseignement public, près de 35 % par des associations de formation et un peu plus de 25 % par des centres de l'AFPA.

(3) Un ultime groupe de quinze ouvriers n'a même commencé sa formation que le 25 septembre. En revanche, vingt-cinq travailleurs asiatiques, qui avaient au départ un niveau scolaire supérieur, ont achevé leur stage de « préparation à la conversion » le 27 juillet et sont entrés en formation qualifiante.

chiffres

gistes sur deux cent vingt ont cessé le travail, mais le train de feuillards de Rehon a arrêté toute activité dès 9 h 30. Deux cents sidérurgistes du site de Gandrange-Rombas ont occupé sans incident le siège d'Unimétal, la filiale commune de Sacilor et d'Usinor dans les produits longs, à Rombas, pendant un peu plus d'une heure dans la matinée.

● **Cercles de qualité : un bilan positif.** – Selon la chambre syndicale de la sidérurgie, la moitié des salariés participe aux réunions des cercles de qualité. C'est en 1980 que la chambre syndicale de la sidérurgie française a décidé de créer des cercles de qualité. Regroupant six à dix salariés, ces groupes sont destinés à améliorer la productivité et se réunissent sous l'égide d'un agent de maîtrise. Selon la chambre syndicale, des résultats positifs ont été enregistrés (taux d'utilisation du matériel, économies de fonctionnement, etc.).

● **Technip : occupation de l'établissement de Saint-Nazaire.** – Les syndicats CGT et CFDT de Technip Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), ont appelé, le 12 octobre au soir, le personnel à occuper immédiatement l'établissement, pour protester contre *« la position intransigeante et provocatrice de la direction »*, qui a maintenu son plan de licenciements.

L'occupation de l'établissement devait être faite *« jour et nuit »*, dès vendredi soir, selon les syndicats, et a été *« effective ce week-end »*. Les syndicats s'insurgent contre le *« maintien du plan d'ensemble »* de la direction *« malgré la grève générale »*. Ils ont affirmé que les demandes administratives de licenciements se feraient en deux temps : 290 le mardi 17 octobre et 145 fin décembre.

● **Chantiers navals de La Ciotat : le lancement du « Yun-Bou » est reporté.** – Le lancement aux chantiers navals de La Ciotat du pétrolier ravitailleur logistique *Yun-Bou*, destiné à l'Arabie saoudite, est reporté à une date ultérieure, a annoncé l'intersyndicale le 12 octobre.

Selon les syndicats, qui il y a un mois avaient empêché le lancement et décidé de le rendre impossible tant que les commandes n'arriveraient pas au chantier, la direction a renoncé à faire lancer le navire samedi, comme elle le prévoyait.

Transports

● **Vingt-deux avions de plus et 1,5 milliard de francs de profit pour Japan Air Lines.** – La compagnie aérienne Japan Air Lines (JAL) mettra en service, de 1985 à 1988, onze Boeing 747 et onze Boeing 767. Cet accroissement de la flotte, programmé par la compagnie, correspond à une progression moyenne du trafic passager de 6 % par an. JAL escompte dégager, chaque année, un bénéfice de 40 milliards de yens (1,5 milliard de francs).

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 8 au 12 octobre

Le butoir

MALGRÉ ses atermoiements, la Bourse de Paris a réussi à battre, cette semaine, un record. Pour la première fois de son histoire, l'indice de la Compagnie des agents de change a franchi la barre des 182, avant de repasser légèrement en dessous. L'écart, cependant, est minime. Le 11 octobre, le jour de l'événement, en quatre séances, la hausse n'atteignait pas 0,8 %. Mais, pour remporter cette victoire, le marché a dû dépenser une somme d'énergie considérable. Tous les jours, le volume des transactions a été supérieur à 300 millions de francs. D'un vendredi à l'autre, les divers indices ont en moyenne progressé de 0,5 %. Ce fut la semaine des paradoxes, en apparence du moins. Le sentiment était bon et l'argent abondant. Il n'y avait en principe qu'à laisser faire. En principe, car la réalité fut bien différente. Tout s'est passé comme si la Bourse *butait* sur un obstacle. Ce n'était pas qu'une simple impression. Depuis le début du mois d'août, les valeurs françaises ont monté de 12 %. Autrement dit, elles ont accumulé en l'espace de deux mois le plus clair des gains acquis depuis le début de l'année (17 % environ). Au palmarès des grandes places internationales, la Bourse de Paris est à l'heure actuelle champion de la hausse. Mais, en allant trop vite, elle a manqué d'oxygène. Les valeurs françaises sont devenues chères. Beaucoup sont capitalisées quatorze ou quinze fois et les perspectives de résultats très améliorés pour 1984 ne suffisent plus à les rendre attrayantes.

Les investisseurs hésitent, refont leur calcul. Non, décidément, aller au-delà serait tirer une traite sur un avenir trop hypothéqué, surtout par le dollar. Alors le plus grand nombre patrouillent à la recherche des bonnes occasions. Celles-là ne sont pas légion. Les dernières nouvelles font la décision, mais pas toujours. Roussel-Uclaf annonce un doublement de ses profits pour le premier semestre ? Quelques-uns se décident à ramasser un peu de papier. Mais les mêmes dédaignent la Compagnie bancaire, dont les résultats ne leur semblent pas à la hauteur des espoirs, surtout avec la crise de l'immobilier qui se poursuit. En revanche, la perspective d'un gros contrat passé par la Grèce avec *Marcel Dassault* aguiche, d'autant que certains organismes recommandaient déjà *le titre depuis quelque temps*. Cette semaine, l'action a encore eu la vedette (+ 15 %). En deux mois, elle a monté de plus de 50 %.

L'attention s'est aussi concentrée sur Penarroya. *Le groupe revend à RTZ une société minière portugaise.* Pour l'instant, les boursiers ne cherchent pas trop à savoir s'il a perdu là une belle opportunité de se développer. Cette vente va procurer des liquidités à Penarroya et surtout lever l'hypothèque sur le problème des investissements à faire dans cette société. C'est tout ce qui compte dans le cadre du redressement attendu.

Des touches ont été observées sur Imétal – ne *disait-on pas sous les lambris que le service du dividende* pourrait-être repris dès cette année ? – et sur Lafarge aussi. Mais, dans l'ensemble, si elles *résistent bien*, les « belles américaines » ne font plus recette, à cause de l'inconnue du *dollar. Les 15 % de mieux faits par* L'Oréal sur ses bénéfices semestriels sont jugés insuffisants.

De son côté, même en confirmant un bon débit *d'huile important* sur le gisement de Lagrave, ELF Aquitaine n'a pas réussi vraiment à décoller, pas plus que CSF, dont le déficit a pourtant diminué de moitié. Dans ces deux derniers cas, faut-il incriminer le phénomène du fait accompli ? « *C'est simplement trop* cher », vous répond-on invariablement. Alors, où passe tout cet argent en quête de placement ? Outre les obligations en pleine folie. Il s'engouffre dans les brèches ouvertes çà et là par des opérateurs quand même soucieux de prendre quelques bénéfices. Les places laissées vacantes sont immédiatement réoccupées. C'est le principe des vases communicants. Mais personne ne voit le flux car les cours bougent assez peu.

Ce petit ballet auquel seules échappent les actions des entreprises en situation délicate, comme Maisons Phénix (– 10 % encore), témoigne d'un intérêt qui ne se dément pas, mais aussi de la volonté des opérateurs de ne pas payer n'importe quel prix. *Le drame est que, privée* d'exutoire, la Bourse ne parvient plus à libérer ses forces. *C'est* une situation qui risque de durer quelque temps encore.

ANDRE DESSOT.

Bâtiment, travaux publics

	12-10-84	Diff.
Auxil. d'entreprises	840	– 12
Bouygues	637	– 4
Ciment Français	282,50	– 8,50
Dumez	694	– 27
G.T.M.	230	– 9
J. Lefebvre	149,20	– 7,30
Lafarge d'Entrepr.	371	+ 6,10
Maisons Phénix	152	– 18,50
Poliet et Chausson	385	– 3
SCREG	131,50	– 3,50
S.G.E.-SB	65,10	+ 1,10

Filatures, textiles, magasins

	12-10-84	Diff.
André Roudière	150	+ 9
FF Agache-Willot	306,10	+ 52,10
BHV	194	– 0,30
CFAO	675	+ 20
Damart-Serviposte	2 053	– 72
Darty	1 098	+ 2
DMC	114	+ 5,60
Galeries Lafayette	285	+ 10
La Redoute	1 185	– 30
Nouvelles Galeries	117,50	+ 4
Printemps	170	– 2,30
SCOA	59,50	– 1

Métallurgie construction mécanique

	12-10-84	Diff.
Alspi	109	+ 2,10
A. Dassault	770	+ 98
Chiers-Châtillon	30,95	+ 0,75
Creusot-Loire	NC	NC
De Dietreich	405	– 10
FACOM	959	+ 18
Fives-Lille	279,40	+ 2,40
Fonderie (Générale)	54,10	+ 4,10
Marine Wendel	108,50	– 1,30
Penhoët	605	+ 14
Peugeot	211	– 8
Poclain	54,20	– 4,85
Pompey	131	+ 3
Sagem	1 424	+ 5
Valéo	239	– 3
Vallourec	75	+ 1,20

Produits chimiques

	12-10-84	Diff.
Institut Mérieux	1 380	+ 50
Laboratoire Bellon	853	+ 43
Roussel-Uclaf	1 710	+ 90
BASF	567	+ 21
Bayer	634	+ 19
Hoechst	644	+ 39
Imp. Chemic.	90	+ 4,30
Norsk Hydro	769	+ 20

Valeurs diverses

	12-10-84	Diff.
Accor	239	+ 9,50
Agence Havas	728	– 2
L'Air Liquide	561	+ 13
Applic. Gaz	261	– 17
Arjomari	538	– 5
Bic	514	+ 14
Bis	290	– 3
CGIP	424,90	+ 12,90
Club Méditerranée	1 055	– 24
Essilor	2 997	– 2
Europe 1	791	+ 9
Hachette	1 725	+ 75
Navi. mixte	294	+ 4
Nord Est	61,05	+ 1,65
L'Oréal	2 585	+ 28
Presses de la Cité	1 822	+ 52
Sanofi	543	– 6
Skis Rossignol	1 700	+ 105

Pétroles

	12-10-84	Diff.
Elf-Aquitaine	251	– 1,80
Esso	569	– 5
Francarep	323,50	+ 14,50
Pétroles (Française)	218	– 1
Pétroles B.P.	131,50	– 7,40
Primagaz	236,50	+ 5
Raffinage	75,10	– 3,10
Sogerap	477	+ 6,90
Exxon	484	+ 16
Petrofina	1 331	+ 31
Royal Dutch	538	– 2

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	12-10-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 715	– 7
7 % 1973	9 099	– 10
10,30 % 1975	95,35	+ 0,65
PME 10,6 % 1976	95,10	– 0,20
8,80 % 1977	117,50	+ 1,00
10 % 1978	95,80	+ 0,10
9,80 % 1978	95	+ 0,35
8,80 % 1978	95,71	+ 0,11
9 % 1979	92,10	– 0,20
10,80 % 1979	98,30	+ 0,10
12 % 1980	100,90	– 0,02
13,80 % 1980	106,70	+ 0,50
16,75 % 1981	114,10	+ 0,70
16,20 % 1982	117,39	+ 1,24
16 % 1982	117,50	+ 1,10
15,75 % 1982	115,20	+ 0,60
CNE 3 %	3 900	+ 152
CNB bq. 5 000 F.	103,95	+ 0,55
CNB Paribas 5 000 F	104,10	+ 0,60
CNB Suez 5 000 F	104,10	+ 0,60
CNI 5 000 F	103,90	+ 0,50

Matériel électrique services publics

	12-1084	Diff.
Alsthom-Atlantique	185,40	– 7,60
CIT-Alcatel	1 215	– 35
Crouzet	285	– 5
Générale des Eaux	548	– 15
Intertechnique	1 940	+ 40
Legrand	2 085	+ 35
Lyonnaise des Eaux	727	– 10
Matra	1 750	– 30
Merlin-Gerin	1 335	– 5
Moteurs Leroy-Somer	367,50	+ 9
Moulinex	99,10	+ 1,15
PM Labinal	376,50	+ 13,50
Radiotechnique	232	+ 1,90
SEB	338	– 4
Signaux	774	+ 39
Télémée. Electrique	1 830	– 35
Thomson-CSF	394	+ 12
IBM	1 291	– 2
ITT	325,50	+ 43,90
Philips	167,50	+ 0,60
Schlumberger (1)	468	– 9,20
Siemens	1 572	+ 62

(1) Compte tenu d'un coupon de 2,80 F.

Alimentation

	12-10-84	Diff.
Béghin-Say	278	+ 2
Bongrain	1 800	+ 10
BSN G.-Danone	2599	+ 60
Carrefour	1677	+ 12
Casino	968	+ 10
Cédis	619	– 18
Euromarché	686	+ 11
Guyenne et Gasc.	307	– 1
Lesieur	1018	+ 8
Martell	1977	– 8
Moët-Hennessy	1829	– 11
Mumm	629	– 7
Occidentale (Gle)	679	– 6
Olida-Caby	365	+ 18
Pernod-Ricard	758	– 40
Promodès	1638	+ 8
St-Louis-Bouchon	316	+ 12
C.S. Saupiquet	595	+ 6
S.O. Perrier (1)	524	+ 11
Veuve Clicquot	2428	– 21
Viniprix	895	+ 55
Nestlé	225	+ 50

(1) Compte-tenu d'un coupon de 5 F.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	12-10-84	Diff.
Bail Equipement	270	+ 1
Bancaire	569	– 28
Cetelem	450	+ 20
Chargeurs SA	344	+ 5
CFF	694	– 1
CFI	229	– 1
Eurafrance	919	+ 14
Hénin (La)	328	– 4
Imm. Pl.-Monceau	347	– 25,60
Locafrance	325	+ 10
Locindus	671	+ 3
Midi	1 761	– 14
Midland Bank	200	+ 9
O F P (Omn. Fin. Paris)	829	+ 24
Parisienne de Réesc.	855	+ 110
Prétabail	986	+ 16
Schneider	n. c.	–
UCB	282	– 12

Mines, caoutchouc, outre-mer

	12-10-84	Diff.
Géophysique	865	+ 4
Imétal	88	– 2
Michelin	879	– 20
Min. Penarroya	67	+ 7
Charter	30,10	– 1,20
INCO	112	– 5,50
RTZ	79	+ 1,50
ZCI	2,08	– 0,01

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
CNE 3 % (1)	88 720	334 344 595
L'Air liquide (1)	151 700	83 995 720
Télémécan. (1)	40 602	73 631 135
Elf (1)	266 755	68 072 606
CGE part	42 313	65 235 298
P. Lafarge (1)	164 636	60 759 479
Pernod	69 833	54 462 725
4 1/2 % 1973 (1)	26 900	46 224 530
ACCOR	189 612	44 751 124
Roussel-Uclaf		
CNI 5 % 82	30 933	42 270 083
CSF	106 766	41 454 535
BSN	15 511	39 703 941
Club Médit.	32 587	35 092 534

(*) Du 5 au 11 octobre inclus.
(1) Séance du 12 octobre incluse.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 5 oct.	Cours 12 oct.
Or fin (kilo en barre)	103 500	103 500
– (kilo en lingot)	103 100	103 600
Pièce française (20 fr.)	612	610
Pièce française (10 fr.)	361	378
Pièce suisse (20 fr.)	601	607
Pièce latine (20 fr.)	595	595
● Pièce tunisienne (20 fr.)	598	598
Souverain	751	751
Souverain Elizabeth II	760	762
● Demi-souverain	435	420
Pièce de 20 dollars	4 200	4 300
– 10 dollars	2 090	2 150
● – 5 dollars	1 150	1 210
– 50 pesos	3 885	3 855
● – 20 marks	739	736
– 10 florins	624	616
● – 5 roubles	390	396

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	8 oct	9 oct	10 oct	11 oct	12 oct
RM	580 524	378 340	384 031	439 873	460 770
Comptant R. et obl.	1 567 671	2 448 964	2 517 882	2 200 983	2 066 821
Actions	47 794	60 619	57 329	213 215	57 731
Total	2 195 989	2 887 923	2 959 242	2 854 071	2 585 322

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)

Franç.	119,4	119,5	119,6	119,4	–
Étrang.	94,3	94,6	94	95	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)

Tendance	117,8	117,6	117,7	117,3	117

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	181,6	181,7	182	182,1	181,8

Robeco et ses quatre sœurs

« Faire de la publicité à la télévision ? Vous n'y pensez pas. Quelle vulgarité ! » Ainsi s'exprime M. Robeco, pardon, M. Theo M. Scholten, troisième président en titre du fonds de placement néerlandais Rotterdamsch Belllingingsconsortium (Robeco). Pas de *porte-à-porte, même par le truchement* du petit écran. Noblesse oblige. Dans son domaine d'activité, le groupe, c'est-à-dire la société Robeco en tant que telle et ses quatre sœurs, Rolinco, Rorento, Rodamco et Roparco (1), la petite dernière, est roi. C'est un des plus grands *organismes mondiaux d'investissements* en valeurs mobilières, le troisième ou le quatrième d'après M. Scholten, le premier en tout cas dans son genre. La valeur de ses actifs ? 52 milliards de francs, c'est-à-dire autant que la moitié *du parc de capitaux gérés par* l'ensemble des SICAV françaises, des actifs essentiellement constitués de titres (70 millions environ répartis dans cent quatorze pays) et des biens immobiliers.

Enorme société d'investissement, Robeco est aussi une véritable institution mise au service *exclusif de ses actionnaires* à majorité néerlandais (18 % environ) et français (15 %). Chacune des firmes la composant a certes la forme juridique d'une société anonyme, mais toutes sont organisées à la manière d'une coopérative. *Là réside l'originalité.* Les bénéfices ? Ils appartiennent aux*dits actionnaires, propriétaires* de l'affaire, une affaire dont la règle d'or *est* de toujours devancer l'événement et de ne jamais détenir en portefeuille plus de 5 % du capital d'une entreprise quelconque pour ne pas influer sur les cours.

Ne sont déduits que les frais de gestion. Ces frais s'élèvent en moyenne à 0,3 %. Impossible de trouver moins cher. Un exploit ? Pas vraiment. Robeco est économe. *Pas de siège social* tapageur ni coûteux, mais seulement *deux étages loués dans* un immeuble moderne situé dans un *quartier populaire de Rotterdam*; pas d'effectifs pléthoriques (moins de deux cents *personnes*) ni de multiples implantations à l'étranger (deux bureaux, l'un à Bruxelles, l'autre à Genève). Le recrutement de la clientèle ? De bouche à oreille. Ça ne coûte rien et les intermédiaires financiers habituels (banques, agents de change, brokers, etc.) non rémunérés font le reste.

Mais pour opérer dans une telle discrétion, encore faut-il avoir une solide réputation. Les succès remportés par Robeco sont sa meilleure carte de visite (2). Ouvrons une parenthèse. Les prix des actions de chaque société du *groupe sont calculés tous les* jours à 11 heures précises, puis *sont transmis* à la Bourse d'Amsterdam, où des représentants de Robeco, pour équilibrer l'offre et la demande, font l'appoint en achetant ou en vendant. Sur toutes les autres places, l'arbitrage fait son affaire d'aligner les *cours sur ceux d'Amsterdam.* Bref, n'importe où, le prix d'une action Robeco est identique et reflète très précisément la valeur intrinsèque des actifs détenus.

Or que constate-t-on ? Qu'un placement de 100F en actions Robeco, fait en 1950, a aujourd'hui une valeur brute cent fois supérieure, quand l'indice des prix de détail en France a seulement été *multiplié par vingt-trois.* Que la valeur de l'action Rolinco, de création plus récente (19 novembre 1965) a décuplé à ce jour pour un indice des prix quadruplé. Les multiples sont voisins de six pour Robinco lancé le 3 juillet 1974 (*indice* des prix doublé) et de 3 pour Rodamco, *fondé le 22 mars 1979 (36 % de* hausse pour l'indice des prix). *Naturellement, il est notamment* tenu compte des attributions gratuites et des ajustements monétaires.

L'évolution des cours à la Bourse de Paris est tout aussi éloquente. De 1959 (date d'introduction) à juillet 1984, le cours de l'action Robeco a été multiplié par 19. Dans l'intervalle, l'indice des valeurs françaises a été péniblement multiplié par deux. Le cours de Rolinco a été multiplié par treize, ceux de Rorento ont monté de 370 % et de Rodamco de 120 %.

De tels succès ne sont pas le fruit du hasard. Efficacité et rigueur de gestion ? Bien sûr, mais la variété des produits offerts est aussi un sérieux atout. Il y en a pour tous les goûts. Le client recherche-t-il la sécurité ? Robeco a pour mission de trouver le juste équilibre entre le revenu et la plus-value. Veut-il seulement faire fructifier son capital ? Rolinco s'en charge. Vise-t-il le rendement ? C'est la vocation de Rorento (*placements en obligations*). Est-ce l'immobilier qui *l'intéresse* ? Rodamco est spécialisé dans ce type de placements.

Mais plus encore, la réussite de Robeco est le résultat d'une grande flexibilité (rapidité d'exécution : deux à trois jours pour liquider ou reconstituer un poste, assure la direction) et de la judicieuse répartition des risques. *D'une façon générale, les investissements* des quatre sont axés sur l'Amérique du Nord (autour de 40 %), sur l'Europe (entre 20 % et 30 %, principalement aux Pays-Bas, en RFA, 2 % à peine en France), sur l'Asie (20 % et plus, surtout au Japon), sur l'Australie, enfin (3 % à 4 %).

La recette est bonne. Mais l'excès de prudence a ses *inconvénients. A vouloir trop anticiper* pour éviter les dérapages, Robeco a raté de bonnes affaires, à Hongkong en particulier, où ses ventes ont devancé d'un an la fin du cycle *haussier. Mais peut-on* adresser à Robeco le reproche de *se tromper ? Dans le cas du dollar*, l'erreur de prévision à la baisse, voici près d'un an, a été compensée par la hausse du yen. *« Robeco ? C'est le meilleur fonds de placements que je connaisse »*, nous disait récemment le chef du service boursier d'un grand établissement financier parisien. Dans sa bouche, c'est plus qu'un compliment. – A. D.

(1) Roparco n'est pas une société d'investissement. Son rôle est limité à la gestion des comptes d'épargne du groupe.

(2) A propos de cartes de visite, Robeco *s'honore d'avoir quinze* grandes personnalités comme conseillers, dont Mme Simone Veil, M. J.-M. Lévèque (ancien président du CCF), M. H.J. Witteveen (ex-ministre des finances des Pays-Bas), M. S. Okita (ancien ministre japo*nais des affaires étrangères*), M. Mac Namara (ancien président de la Banque mondiale), M. G. Carli (ancien gouverneur de la Banque d'Italie)...

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Reprise en fin de semaine

Une assez sensible reprise s'est produite à Wall Street en cours de semaine, qui a permis au marché d'effacer, et même très au-delà, toutes ses pertes initiales. L'indice des industrielles n'a pas néanmoins réussi à repasser la barre des 1 200 et vendredi il s'est inscrit à 1 190,69 (contre 1 182,52) le 5 octobre.

Pour tout dire, l'assez mauvaise prestation télévisée du président Reagan face à M. Mondale avait défavorablement impressionné les opérateurs. D'autre part, en refusant au Trésor la permission de relever le plafond de sa dette, le Congrès avait ravivé la crainte d'une hausse des taux d'intérêt. De fait, ledit Trésor va être contraint dans les quatre semaines à venir de procéder à des opérations de refinancement dont le montant porte sur 42,5 milliards de dollars, ce qui n'ira pas, aux yeux de certains, sans agir sur le loyer de l'argent. Mais, au vu des dernières statistiques économiques (hausse de 1,6 % en septembre des ventes au détail, baisse de 0,2 % le même mois des prix de gros), qui témoignent d'un bon développement de l'expansion sans inflation, les investisseurs ont repris courage. Autour du « Big Board », on disait aussi que le vice-président Bush, opposé à Mme Géraldine Ferraro, avait regagné le terrain perdu par le président Reagan.

	Cours 5 oct.	Cours 12 oct.
Alcoa	32 7/8	32 3/4
ATT	18 1/2	18 1/2
Boeing	53 1/4	54 5/8
Chase Man. Bank	40 1/4	43 1/2
Du Pont de Nemours	47 7/8	48 1/2
Eastman Kodak	70 7/8	70 7/8
Exxon	44 7/8	45
Ford	44 3/8	46 1/2
General Electric	53 7/8	55 5/8
General Foods	57 1/8	57 1/2
General Motors	77	77
Goodyear	24 7/8	25 1/8
IBM	121 3/8	121 7/8
ITT	27 3/8	30
Mobil Oil	28 3/4	29 3/4
Pfizer	35	34 3/4
Schlumberger	45 5/8	44 1/2
Texaco	35 7/8	35 3/8
UAL Inc.	37 7/8	39 1/2
Union Carbide	49 7/8	48 3/4
US Steel	23 3/4	23 1/4
Westinghouse	25 3/8	26 5/8
Xerox Corp	37 7/8	37 1/8

LONDRES
Raffermissement

Déçu par le gonflement de la masse monétaire, mais rassuré par le ralentissement de l'inflation et la décision de l'Administration d'accepter le compromis de la commission d'arbitrage pour mettre fin à la grève des houillères, le marché londonien s'est finalement *raffermi de façon* assez notable cette semaine. Les industrielles ont néanmoins été assez irrégulières. Recul des mines d'or.

Indices « FT » du 12 octobre : industrielles, 876 (contre 863,2) ; mines d'or, 548 (contre 575,9) ; fonds d'Etat, 80,95 (contre 81).

	Cours 5 oct.	Cours 12 oct.
Beecham	368	363
Bowater	169	170
Brit. Petroleum	503	488
Charter	233	220
Courtaulds	133	133
De Beers (*)	523	503
Dunlop	33	33
Free State Geduld	33	31 1/2
Glaxo	995	965
Gt. Univ. Stores	593	614
Imp. Chemical	658	680
Shell	673	658
Unilever	1060	1045
Vickers	171	182
War Loan	36 1/4	36 3/8

(*) En dollars.

FRANCFORT
Mieux orienté

La reprise des achats étrangers, amé*ricains et suisses en particulier*, ont permis au marché de poursuivre son avance. Indice de la Commerzbank du 12 octobre : 1074,3 contre 1060,8.

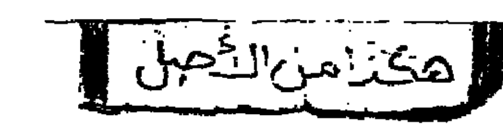
	Cours 5 oct.	Cours 12 oct.
AEG	108,70	111,70
BASF	160	164,10
Bayer	177,20	181,80
Commerzbank	166,30	166,20
Deutschebank	364,80	368,10
Hoechst	177,30	183,10
Karstadt	238	236,50
Mannesman	155,50	154,70
Siemens	437	449,50
Volkswagen	181,70	184,20

TOKYO
Prises de bénéfices

Quatre séances seulement cette semaine à Tokyo au lieu de cinq et demie. Le marché a, en effet, chômé mercredi, jour férié au Japon, mais aussi samedi. Il a aussi reperdu une partie des gains acquis entre les 1er et 6 octobre. Selon les courtiers, des ventes bénéficiaires ont été à l'origine de cet affaiblissement. Seul le compartiment des biotechnologies a soulevé quelque intérêt.

Indices du 12 octobre : Nikkei Dow Jones, 10 684,58 (contre 10 711,03) ; indice général, 828,70 (contre 836,32).

	Cours 5 oct.	Cours 12 oct.
Akaï	570	530
Bridgestone	573	565
Canon	1 520	1 520
Fuji Bank	1 060	1 000
Honda Motors	1 270	1 280
Matsushita Electric	1 640	1 610
Mitsubishi Heavy	228	225
Sony Corp.	3 880	3 790
Toyota Motors	1 360	1 340



L'euromarché

Un beau triplé français

Les sociétés françaises se sont à nouveau signalées cette semaine parmi les plus actifs emprunteurs sur la scène internationale. Le Crédit national, le Crédit foncier et EDF sont, sous des formes très diverses, et toujours sous la garantie de la République française, tour à tour venus solliciter les secteurs les plus variés afin de tirer profit d'événements favorables et diversifier leur endettement en devises.

Parce qu'il avait besoin du maximum de souplesse, le Crédit national a produit l'opération la plus complexe en choisissant d'offrir une ligne de crédit modulable sous différentes formes. D'*un montant* qui ne pourra excéder 500 millions de dollars et d'une durée de dix ans, elle permettra à l'emprunteur de cautionner soit l'émission de papier commercial (billet à ordre) aux Etats-Unis, soit celle de *notes* à trois ou six mois, soit encore des avances bancaires à court terme.

En outre, le Crédit national aura la possibilité de tirer éventuellement tout ou partie de la ligne. Si les conditions s'y prêtent, la moitié des 500 millions devrait lui permettre de doubler le montant de papier commercial qu'il émet outre-Atlantique. Le solde sera de l'argent frais, le Crédit national ayant décidé de n'utiliser aucune portion de cette transaction pour rééchelonner des *engagements antérieurs.*

Pour rémunérer leur mise à disposition des fonds, les banques recevront une commission d'engagement de 0,10 % par an. En cas de tirage, l'intérêt variera selon le montant utilisé. Jusqu'à concurrence de 50 %, l'emprunteur acquittera en sus du taux du Libor une marge de 0,125 %. Si plus de la moitié des fonds est tirée, la marge additionnelle sera alors de 0,375 %.

Si, sous l'ombrelle tutélaire de la ligne de crédit, le Crédit national choisit d'émettre des *notes* à court terme, elles porteront un intérêt basé soit sur le Libor, soit sur le taux des certificats de dépôts en circulation aux Etats-Unis, soit sur le rendement des Bons du Trésor américains, ou sur tout autre taux de référence qu'il plaira au débiteur de sélectionner. Au cas où l'entité française opterait pour le Libor, les *notes* seront alors dotées d'un coupon qui sera la soustraction de 0,25 % au taux interbancaire offert à Londres sur les dépôts en eurodollars à trois ou six mois. Par contre, les *notes* seront cédées aux enchères avec une certaine décote.

Les avances bancaires d'une durée d'un à douze mois seront également consenties à partir d'une marge s'ajoutant au taux du Libor ou des certificats de dépôts ou des Bons du Trésor américains, ou toute autre référence de même nature. L'ensemble peut paraître un peu compliqué, mais, le Crédit national, ayant la possibilité de combiner et de tirer à son gré les choix précédents, pourra, en se portant d'un instrument à l'autre, utiliser celui ou ceux offrant les conditions les plus avantageuses. La transaction est dirigée par trois eurobanques : la BNP, l'américaine Morgan Guaranty et le Crédit suisse. La présence d'un des trois principaux établissements helvétiques souligne le regain de confiance dont jouit la France sur la scène internationale.

Simultanément, le Crédit national est venu rechercher 2,5 milliards de francs luxembourgeois par le truchement d'un crédit bancaire en deux tranches. La première, d'un montant de 1 milliard et d'une durée de huit ans, est dotée d'un taux d'intérêt fixe annuel qui sera de 11,875 % durant les cinq premières années, puis de 12 % pendant les trois dernières. La seconde, qui s'élève à 1,5 milliard et qui s'étendra sur dix ans, est à taux variable. Son intérêt se composera d'une marge venant s'ajouter au taux interbancaire offert sur les dépôts en francs luxembourgeois à court terme, *marge qui sera de 0,25 % durant* les trois premières années, puis de 0,375 % pendant les sept suivantes. Bien que ce soient là les conditions les plus basses jamais consenties à un débiteur français dans le Grand-Duché, la tranche à taux variable a connu un très vif succès, tandis que celle à taux fixe s'est placée avec peut-être moins d'enthousiasme mais néanmoins sans anicroches.

Bien que moins complexe, la proposition du Crédit foncier, lancée *mercredi sous les auspices du* CCF, est extrêmement originale parce qu'elle vise à utiliser avec intelligence l'incertitude qui règne actuellement sur le marché des changes. Elle se présente sous la forme d'une euro-émission publique à taux variable dont le montant s'élève à 150 millions de dollars et dont la durée s'étendra sur quinze ans. Les euro-obligations, dont l'intérêt semestriel sera le taux du Libor à six mois, sans aucune marge additionnelle, seront émises à 101 et demi.

La grande innovation est la suivante : pendant les douze premiers mois, les porteurs auront la possibilité de convertir leur papier libellé en dollars à taux variable en euro-obligations d'une durée de sept ans, qui d'une part seront libellées en francs français et dont d'autre part le taux d'intérêt fixe sera de 12,75 % par an. La conversion se fera sur la base d'un taux de change immuable dollar/franc français, qui sera arrêté le 18 octobre prochain.

Les investisseurs, auxquels on proposait une double option, de taux d'intérêt et de change, ont réservé un accueil extrêmement chaleureux au Crédit foncier. Son euro-emprunt s'est rapidement traité avec une prime par rapport au prix d'émission, d'autant plus que le raffermissement du dollar permet d'espérer l'établissement d'un taux de change attrayant pendant les douze mois durant lesquels pourra s'effectuer la conversion en euro-obligations en francs français.

De son côté, l'emprunteur est à *peu près sûr de gagner à tout coup.* Si les investisseurs décident de ne pas procéder à la conversion qui leur est proposée, le Crédit foncier bénéficiera pendant quinze ans de dollars à un coût inférieur au Libor. Si au contraire les porteurs convertissent massivement, le débiteur se retrouvera avec des francs dotés d'un taux d'intérêt de 80 à 100 points de base inférieur à celui actuellement en vigueur sur cette échéance.

Pour sa part, EDF s'est tournée vers le marché hollandais des capitaux, vraisemblablement parce que le loyer de l'argent n'y est pas très onéreux et qu'il permet une diversification monétaire. L'émission se monte à 150 millions de florins et a une durée de dix ans. Elle a été *offerte à 99,75* avec un coupon annuel de 8 %. Très bien accueillie, elle se traitait vendredi avec une faible décote de 0,50 - 0,375.

Le prestige du nom

C'est toutefois l'euro-émission à coupon « O » lancée mardi par Exxon qui, cette semaine, a suscité le plus de commentaires. Tout d'abord, c'est la *plus* grande opération de ce type qu'on ait jamais vue sur le marché international des capitaux. Ensuite, après avoir été mise aux enchères par Exxon, elle a été entièrement achetée par Merrill Lynch. Son montant nominal est de 1,8 milliard de dollars, mais le volume d'argent récolté ne sera que de 200 millions. Sa durée est de vingt ans. Merrill a enlevé l'affaire à un prix de 11,05 l'euro-obligation, ce qui représente à échéance l'équivalent d'un rendement annuel de 11,64 %.

L'établissement américain l'a, à son tour, offert à un prix unitaire de 11,65. Une des caractéristiques de cette transaction est de ne comporter aucune commission pour les banques. En compensation, celles qui ont accepté de se joindre au syndicat *bancaire chargé du placement* recevront le papier Exxon à un prix inférieur, qui, selon l'importance des montants absorbés, variera de 11,15 à 11,25. Quoique le rapport proposé par Exxon ne soit guère affriolant, son euro-emprunt a connu un beau succès. Il est des noms devant lesquels les portefeuilles, tout particulièrement ceux de la clientèle privée, s'ouvrent comme par enchantement. Exxon est de ceux-là.

CHRISTOPHER HUGHES.

Marché monétaire et obligataire

Pénurie d'emprunteurs

C'est un comble! Le marché obligataire de Paris, autrefois si anémique, et qu'il fallait encore, ces der*nières années*, rationner en *émissions* pour ne pas le saturer, souffre en ce moment d'une pénurie d'emprunteurs! Il faut littéralement les pousser pour lancer des émissions, et le Trésor s'en charge : c'est le cas pour la Caisse nationale de l'énergie (CNE), prévue pour cette semaine.

Pour apaiser la boulimie des prêteurs, soulignée régulièrement dans ces colonnes depuis bien des semaines, le marché, pour la période sous revue, n'a eu à se mettre sous la dent qu'une série d'émissions dont le total, environ 5 milliards de francs, n'a pas suffi à calmer sa fringale. Tout s'est placé en un clin d'œil : la Compagnie bancaire (1,2 milliard de francs à 13 %, sept ans et 1 mil*liard de francs à taux variable* – TRA, 12,30 % la première année et 95 % de la moyenne des taux annuels par la suite), la Caisse centrale des banques populaires (1 milliard à 12,90 % et dix ans), le Grand Sud-Ouest (565 millions de francs à 13,10 % et douze ans), la Banque fédérative du Crédit mutuel (380 millions de francs à 13,10 % et 120 millions de francs à taux variable – et la CAECL (tranche spéciale Régions de France, dite « au robinet » *et* placée en une heure). Les réseaux placeurs et les intermédiaires se disputent le papier ; on se brouille pour un papier promis puis refusé.

L'explication de cet état de choses ? D'abord, nous l'avons dit à plusieurs reprises, les liquidités sont très abondantes. Elles proviennent essentiellement de deux sources. La première est l'importance croissante des capitaux provenant du marché obligataire lui-*même* : 172 milliards de francs en 1984, dont 118,6 milliards de francs de coupons, réinvestis, dit-on, à concurrence de 80 %, et 53,4 milliards de francs de remboursements. La seconde est le flux continu de liquidités en provenance des nouveaux instruments de trésorerie, SICAV et Fonds communs, qui drainent de plus en plus les *disponibilités des entreprises,* trop heureuses de placer à 13 % des sommes dont elles n'ont pas l'emploi actuellement, faute d'investissements suffisants. Des esprits perfides avancent même que certaines de ces entreprises entreposent dans les SICAV des fonds provenant d'emprunts à 9,25 % (taux bonifié) qu'elles ont contractés auprès du secteur bancaire (Crédit national, par exemple). Ce sont là pures calomnies, sans aucun doute, mais bien des trésoriers d'entreprise se demandent quel investissement industriel leur rapporterait les 13 % des SICAV en question. Ajoutons, pour justifier encore l'appétit des prêteurs, que les taux d'intérêt sont *appelés à baisser encore. M. Bérégo*voy, ministre de l'économie, des finances et du budget, l'a affirmé, voyant le taux de l'argent au jour le jour, actuellement de 11 %, contre 11,36 % en septembre et 11,44 % en août, revenir à 8,5 % en 1985, celui des emprunts d'Etat passant de 12 % à 11,5 % – 11 % l'année prochaine. Que voilà de bonnes perspectives pour lesdits prêteurs qui bénéficieront d'une hausse des cours sur leurs portefeuilles d'obligations anciens et sur les titres actuellement souscrits.

Souhaitons simplement que cela n'aille pas trop vite, sinon il ne resterait plus grand-chose à faire l'an pro*chain* : la baisse de 0,40 % *en moins* d'un mois, acquise récemment sur le taux nominal des obligations, n'avait jamais encore été observée en huit ans. Quant aux rendements sur le marché secondaire, ils continuent à fléchir : 11,36 %, contre 11,48 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 11,11 %, contre 11,30 % pour ceux à moins de sept ans et 12,76 % (jeudi), contre 12,95 % pour les emprunts du secteur public, selon les indices Paribas.

La seconde raison, pour expliquer la pénurie relative d'emprunteurs, est la réticence qu'ils manifestent. *Tout* d'abord, *ils* attendent, on les comprend, une nouvelle baisse des taux. Ensuite, il est très vraisemblable que leurs besoins, tout au moins pour les grands émetteurs publics, comme EDF, GDF, etc., seront moins importants en 1985 du fait d'une amélioration de leur situation financière (hausse des tarifs, efforts sur les salaires et les effectifs). M. Bérégovoy a lui-même indiqué qu'en 1985 le secteur public serait moins gourmand afin de moins peser *sur le marché, facilitant ainsi* la baisse des taux tant désirée.

Aux Etats-Unis, l'incertitude continue à régner. Selon certains observateurs, la Réserve fédérale pourrait alimenter davantage le marché en liquidités pour augmenter un peu la progression de la masse monétaire M1 en vue de la situer au milieu de la fourchette désirée, alors qu'elle se trouve actuellement au bas de cette fourchette. Elle aurait même commencé à le faire peu après la réunion de sa commission de l'*Open Market*, le 21 août dernier, encouragée par le ralentissement de l'inflation. En fin de semaine, on annonçait que les prix à la production avaient baissé de *0,2 % le mois dernier.*

A très court terme, néanmoins, le retard apporté par le Congrès au relèvement du plafond de la dette publique des Etats-Unis, actuellement fixé à 1 573 milliards de dollars, a ralenti les émissions du Trésor qui va avoir à lever 42 milliards de dollars les quatre prochaines semaines, ce qui risque d'encombrer un peu le marché.

Signalons enfin que le lancement « expérimental » de la première adjudication de bons du Trésor américain réservée aux investisseurs étrangers aura lieu le 24 octobre, a annoncé vendredi le département du Trésor.

FRANÇOIS RENARD.

Les devises et l'or

Un dollar à nouveau ferme pour combien de temps ?

Le dollar est reparti à la hausse cette semaine, alors qu'il semblait «coiffé» la semaine précédente, ce terme de l'argot de marché signifiant qu'une monnaie ne monte plus, toutes ses velléités ascensionnelles se trouvant étouffées dans l'œuf.

C'était effectivement le cas précédemment, les banques centrales, en fait la Bundesbank, intervenant ou laissant planer la menace d'une intervention, ce qui revient au même. Ce coup-ci, la peur du «grand méchant loup» semblant s'éloigner, les opérateurs ont pu laisser libre cours à leur fringale de dollars, principalement pour des besoins commerciaux. *« Il y a de la demande, et on monte doucement »*, estimait-on en fin de semaine.

De 3,04 DM et 9,32 F au début de la demaine, le dollar est passé à près de 3,11 DM et 9,53 F à la veille du week-end, se retrouvant à ses cours du jeudi 20 septembre 1984, avant sa grande envolée vers les 3,18 DM et les 9,75 F qui avait déclenché la fameuse intervention de la Bundesbank le vendredi 21 septembre à 15 heures, à New-York.

Que va faire le dollar dans les mois qui viennent ? Beaucoup paieraient très cher pour le savoir. Ainsi, pour les directeurs financiers de cinquante sociétés multinationales interrogés par la filiale internationale de la Bank of America, le dollar va rester très ferme pendant encore deux semaines mais devrait fléchir modérément au cours des trois mois suivants. Aucun d'entre eux ne prévoit que le dollar tombera audessous de 2,85/2,90 marks. La plupart d'entre eux prédisent que, d'ici à la fin de janvier, le dollar évoluera entre 2,90 marks et 3,10 marks.

Pour le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), dans son rapport « 1980-1990 : la fracture ? », publié cette semaine, dans un scénario, pour l'instant de pure fiction, une baisse brutale du dollar, que provoquerait la persistance d'un important déficit budgétaire et commercial aux Etats-Unis, aurait pour point de départ un sentiment de défiance analogue à celui observé en 1971-1972 et en 1977-1978. Elle entraînerait une crise monétaire et financière majeure et déboucherait sur une récession aux conséquences *« certainement dramatiques »*. Très vite, il ne s'agirait plus d'un simple réajustement des portefeuilles, mais bien d'*« un rejet massif du dollar. (...) une sorte d'effet-Reagan à l'envers »*.

On peut raisonnablement penser que les autorités américaines chercheraient à enrayer elles aussi la chute du dollar et éviter ainsi une relance de la hausse des prix aux Etats-Unis. *Si l'on exclut des ventes* massives d'or américain, elles ne pourraient que se résigner à laisser monter les taux d'intérêt. Suite du scénario : *« L'économie mondiale s'enfonce dans une nouvelle récession en 1986-1987. »* Les taux d'intérêt sont au-delà de ce que peut supporter la situation financière des pays endettés. Sur le marché pétrolier, les pressions à la baisse deviennent *« irrésistibles »* et pourraient, *cette fois, faire « voler l'OPEP en éclats »*.

En attendant, outre une baisse de 0,2 % des prix à la production aux Etats-Unis, les ventes de détail ont augmenté de 1,6 % le mois dernier, ce qui ne peut que renforcer le dollar dans les jours qui viennent. En Europe, la remontée du billet vert a affaibli le mark, qui a dû être soutenu à Paris par la Banque de France au cours de 3,0650 F.

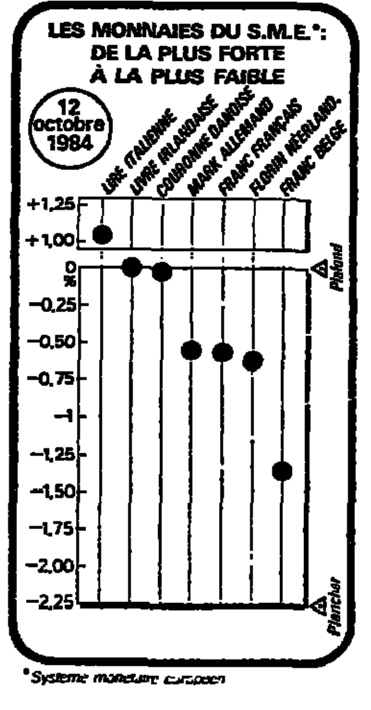
F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 5 OCTOBRE AU 12 OCTOBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,2270	–	10,4986	39,2772	32,1957	1,5948	28,5795	0,0521
	1,2360	–	10,7009	39,6825	32,8299	1,6184	29,1460	0,0530
Paris	11,6871	9,5250	–	374,11	306,66	15,1913	272,22	4,9661
	11,5584	9,3450	–	370,83	306,80	15,1238	272,37	4,9523
Zurich	3,1239	2,5460	26,7301	–	81,9703	4,0606	72,7636	1,3274
	3,1147	2,5200	26,9663	–	82,7314	4,0783	73,4480	1,3355
Francfort ...	3,8110	3,1060	32,6094	121,99	–	4,9507	88,7682	1,6193
	3,7649	3,0460	32,5950	120,87	–	4,9296	88,7788	1,6142
Bruxelles ...	76,9329	62,70	6,5827	24,6268	20,1867	–	17,9194	3,2590
	76,3724	61,79	6,6121	24,5198	20,2856	–	18,0093	3,2745
Amsterdam ..	4,2932	3,4990	36,7349	137,43	112,65	5,5805	–	1,8242
	4,2487	3,4310	36,7148	136,15	112,64	5,5527	–	1,8182
Milan	2353,08	1918	201,36	753,33	617,51	30,9901	548,15	–
	2332,33	1887	201,92	748,81	619,50	30,5309	549,98	–
Tokyo	303,86	247,65	26,0003	97,2702	79,7327	3,9497	70,7773	0,1291
	305,29	247,	26,4312	98,0159	81,0980	3,9974	71,9907	0,1309

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 12 octobre, 3,8461 F contre 3,7834 F le vendredi 5 octobre.



*Système monétaire européen

Les matières premières

Hausse de l'étain et du cacao

Les facteurs monétaires exercent une influence de plus en plus sensible sur l'évolution des différents marchés commerciaux (nouvelle flambée du dollar, démenti relatif à une dévaluation du ringgit malaysien). Mais, si une baisse des taux d'intérêt se précisait, un mouvement de reconstitution des stocks pourrait alors s'amorcer.

MÉTAUX. – *La baisse des cours de l'étain a été de courte durée sur le marché de Londres, car un mouvement de reprise s'est vite produit, permettant de récupérer en presque totalité la perte enregistrée la semaine précédente. Le directeur du stock régulateur a repris ses achats d'intervention sur le marché. Dernier chiffre connu : fin juin, ses réserves de métal étaient estimées à 34 928 tonnes, soit 2 875 tonnes de plus qu'à fin mars. Il n'est pas envisagé une dévaluation du ringgit malaysien, contrairement à certaines rumeurs, ce qui a provoqué un afflux de rachats de vendeurs.*

Légère avance des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Pour la première fois depuis 1979, il est prévu, pour l'année en cours, un léger déficit de production. La production mondiale de métal raffiné est estimée à 7 490 000 tonnes, alors que la consommation n'atteindrait que 7 513 000 tonnes. Les négociants s'attendent à une recrudescence d'achats pour compte chinois au cours des prochains mois.

Le marasme prévaut toujours sur le marché de l'aluminium, les prix continuant à s'effriter. Les nouvelles amputations de production, réductions d'activité en Allemagne, report de la mise en route de nouvelles installations en Australie, n'ont pratiquement exercé aucun effet sur le marché, déprimé par des ventes de métal japonais. Les stocks mondiaux atteignaient, à fin août, leur niveau le plus élevé depuis dix-sept mois, soit 2 445 000 tonnes, contre 2 306 000 tonnes un mois auparavant, et 2 169 000 tonnes un an avant.

Le plomb a consolidé assez facilement sa récente reprise sur le marché de Londres. L'URSS devrait procéder prochainement, selon certaines rumeurs, à des achats relativement importants sur le marché mondial. Les arrêts de travail se poursuivent dans certaines unités de production en Amérique du Nord.

DENRÉES. – *La hausse du sucre s'est poursuivie, mais à un rythme ralenti sur la plupart des marchés. Incidence des intempéries, la récolte européenne de betteraves serait inférieure aux prévisions.*

En corrélation avec la perspective d'une production mondiale de fèves couvrant pratiquement la consommation et non en léger excédent, comme le laissait prévoir une firme britannique, les cours du cacao se sont raffermis sur les différents marchés. Les broyages de fèves en Grande-Bretagne se sont accrus de presque 21 % durant le troisième trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente.

Meilleure orientation des cours du café à Londres. Pourtant, le Zaïre, l'Indonésie et l'Ouganda, producteurs de robustas, pourront exporter le tiers de leur quota au lieu du quart, ce qui permettra d'atténuer sensiblement la pénurie actuelle de cette variété de café.

LES COURS DU 12 OCTOBRE 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 1 041 (1 022) ; à trois mois, 1 063 (1 043) ; étain comptant, 9 545 (9 375) ; à trois mois, 9 500 (9 360) ; plomb, 338 (330,50) ; zinc, 617,50 (612) ; aluminium, 803 (810) ; nickel, 3 860 (3 805) ; argent (en pence par once troy), 595 (591). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 61 (56,10) ; argent (en dollars par once), 7,19 (7,54) ; platine (en dollars par once), 316,7 (322). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, décembre, 65,62 (64,20) ; mars, 67,50 (66,96). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), décembre, 508 (505). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, inch. (51,60).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 590-600 (606-625).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb : sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 2 225 (2 169) ; mars, 2 180 (2 140) ; sucre, janvier, 5,50 (5,40) ; mars, 6,09 (5,95) ; café, décembre, 134,35 (134,10) ; mars, 133,28 (133,20). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, décembre, 144 (143,40) ; mars, 160 (159,20) ; café, novembre, 2 417 (2 348) ; janvier, 2 285 (2 280) ; cacao, décembre, 1 900 (1 860) ; mars, 1 877 (1 827). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 2 188 (2 116)) ; mars, 2 175 (2 108) ; café, novembre, 2 810 (2 702) ; janvier, 2 685 (2 640) ; sucre (en francs par tonne), décembre, 1 678 (1 575) ; mars, 1 708 (1 610). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), décembre, 156,60 (148,20) ; janvier, 159,70 (151,20). – **Londres** (en livres par tonne), décembre, 138,60 (134,50) ; février, 143 (140).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, décembre, 347 3/4 (348) ; mars, 356 (356 3/4) ; maïs, décembre, inch. (280 1/4) ; mars, 287 1/4 (286).

INDICES. – Moody's, 956,50 (968,90) ; Reuter, 1 884 (1 875,10).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AU COURS DE SON VOYAGE DANS LES CARAIBES

Jean-Paul II a condamné l'« Église populaire »

Le pape devait arriver ce samedi 13 octobre en début d'après-midi au Vatican après son voyage éclair dans les Caraïbes, précédé d'une escale à Saragosse, en Espagne.

Jean-Paul II avait, le vendredi 12, passé sept heures à Porto-Rico, Etat associé des Etats-Unis. Accueilli par le secrétaire d'Etat américain, George Bush, il avait ensuite célébré une messe devant plusieurs centaines de milliers de fidèles de cette île fondamentalement catholique, mais où le protestantisme est en progrès rapides en raison de l'influence culturelle de la métropole.

Le même vendredi, dans la matinée, le pape avait présidé, au stade olympique de Santo-Domingo, la réunion de quelque deux cents évêques et dix-neuf cardinaux de la Conférence épiscopale latino-américaine (CELAM). Cette cérémonie marquait le point de départ officiel des célébrations qui doivent culminer le 12 octobre 1992, cinq centième anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. C'est dans l'île d'Hispaniola, en effet (que se partagent actuellement Haïti et la République dominicaine), que le navigateur génois avait fait planter la première croix, qu'a été prononcé le premier sermon, qu'a été fondée la plus ancienne cathédrale d'Amérique latine (celle de Santo-Domingo), et qu'est née, peut-on dire, l'Église dans l'hémisphère occidental.

Jean-Paul II, qui avait beaucoup insisté sur le concept d'« hispanité » lors de son passage à Saragosse le 10 octobre, est moins revenu sur ce thème durant la partie proprement américaine de ce voyage. Rappelant que le catholicisme fait partie, inséparablement, de l'histoire du Nouveau Monde, le souverain pontife n'a pas cherché à occulter le fait que l'évangélisation avait fréquemment dans cette région du monde associé « la croix et le sabre ».

Mais le thème central des diverses interventions de Jean-Paul II a été la doctrine sociale de l'Église, telle qu'elle est aujourd'hui en cours d'édification dans un continent, l'Amérique, qui compte la moitié des quelque 800 millions de catholiques de la planète — dont 85 % dans sa partie latine.

Le vendredi 12, la pape a particulièrement fustigé *« l'Église populaire »*, dont le modèle (qu'il n'a pas nommé) est au Nicaragua, et qui, au nom de l'option *« exclusive »* en faveur des pauvres, considérés comme le seul et authentique *« peuple de Dieu »*, défie la hiérarchie épiscopale. Pour Jean-Paul II, cette Église-là n'est pas *« celle du Christ »*.

Le pape a également dénoncé l'égoïsme des riches, alerté contre l'endettement extérieur insupportable, critiqué les *« ingérences des puissances étrangères »*, et rappelé ses condamnations habituelles de l'avortement, de la stérilisation, de la contraception.

Les observateurs considèrent que ce voyage a été un très grand succès populaire, le pape ayant sans doute déplacé un million et demi de personnes en trois étapes. — *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

M. FABIUS SUR TF 1

La Haute Autorité : *c'est aux formations politiques d'organiser leur « droit de réponse »*

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle n'entend pas *« dicter aux formations politiques la façon dont elles organiseront le créneau que nous leur avons ouvert pour répondre à l'émission de M. Fabius »*. A quatre jours de la première intervention (d'un quart d'heure) du premier ministre sur TF 1, la polémique continue sur le principe de cette émission et rien n'est fixé dans le détail pour le « droit de réponse » des formations politiques de la majorité et de l'opposition. Interrogé par l'AFP, un membre de la Haute Autorité a précisé : *« Ce n'est pas à nous de dire qui appartient à la majorité ou à l'opposition. Et si les groupes parlementaires entendent donner la parole à une formation non représentée à l'Assemblée nationale, c'est leur affaire. Il n'est venu à l'idée de personne, à la Haute Autorité, d'empêcher une formation de s'exprimer. »*

Parmi les réactions, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, déclare *« inacceptable »* le *« diktat du gouvernement voulant imposer aux Français un quart d'heure de Fabius tous les mois »* ; il estime que, dans sa décision, *« la Haute Autorité ne tient aucun compte de la réalité politique actuelle en France et porte ainsi atteinte à sa propre crédibilité, déjà largement entamée après l'affaire Héberlé »*. La section CFTC des journalistes de TF 1 *« constate qu'à dix-huit mois des législatives une telle émission relève plus d'une campagne politique que d'une émission d'information »*. D'autre part, M. Auguste Blanc, secrétaire général de la Confédération des syndicats libres (CSL), a écrit à la Haute Autorité pour demander que les organisations syndicales puissent participer au « droit de réponse ».

Dans une interview publiée par *Magazine hebdo*, M. Gabriel de Broglie, membre de la Haute Autorité (nommé par le président du Sénat), a déclaré qu'à l'occasion de la désignation des présidents de chaîne, *« la Haute Autorité, dans sa majorité, n'a pas exercé ses responsabilités vis-à-vis de la nation tout entière et s'est souciée des seules instances politiques »*. *« Je suis obligé de constater*, ajoute-t-il, *que dans l'affaire de la nomination du nouveau PDG d'Antenne 2 il s'est produit un fantastique recul dans la patiente construction que l'on avait essayé d'édifier depuis deux ans pour établir une Haute Autorité indépendante. J'ai plaidé pour le consensus complet entre nous. Mais ce consensus n'a pas été recherché, il a même été refusé. »*

UNE NOUVELLE ÉMISSION D'ANTENNE 2

Platini show

Une émission de plus sur le football ? M. Gérard Mérigaud, adjoint au directeur des sports d'Antenne 2, s'en défend : *« Cela n'aura rien à voir avec tout ce qui s'est fait jusqu'à maintenant. C'est le premier magazine international qui soit un véritable show sur le football. »* Pour tenter de faire pièce à TF 1, et, notamment, à « Téléfoot 1 », Antenne 2 va tenter de se surpasser, en réalisant, avec le concours de la RAI, de Télé-Monte-Carlo (France et Italie), de et RTL-Télévision, un spectacle *« original, inédit »* pour les amateurs de ballon rond.

L'émission s'appelle « Numéro 10 », et, sauf si l'on est complètement ignorant des choses du sport, on aura tout de suite compris qu'il s'agit du dossard de Michel Platini, capitaine de l'équipe de France, championne d'Europe 1984. Le meneur de jeu de la Juventus de Turin est lui-même coproducteur de ce nouveau magazine hebdomadaire, qu'il anime en personne, avec la complicité de Bernard Père, le samedi de 14 h 15 à 14 h 50. La première diffusion avait lieu le 13 octobre.

M. Gérard Mérigaud a la grande ambition de faire de cette création, qui s'adresse à un public potentiel de 10 à 12 millions de personnes en France, un sommet de l'art en la matière. Pour des raisons techniques imparfaites et pour des délais de fabrication trop courts, le niveau ne pourra que s'élever : le premier cru laisse en effet sur sa soif. Michel Platini est télégénique sur un plateau — c'est déjà un atout appréciable, — mais il n'a pas apporté, d'entrée de jeu, les explications techniques qu'on était en droit d'attendre de lui. A tel point que Bernard Père, qui connaît son affaire, a ravi la vedette à la star du football international.

Les responsables d'Antenne 2 jurent leurs grands dieux du stade que tout va s'améliorer dans les émissions futures : Michel Platini devrait nous décortiquer, à l'avenir, les actions de jeu les plus spectaculaires. Il y aura aussi des invités et des reportages fouillés sur les clubs du monde entier qui se seront mis en évidence. Dans ce numéro du 13 octobre, le reportage sur Liverpool est excellent, faisant bien la liaison entre le stade, l'usine ou le bureau de chômage. A l'inverse, les images et le commentaire sur Benfica (Portugal) sont l'exemple de ce qu'il faut éviter : le bavardage pour supporter du café du commerce.

Le cadre technique est en tout cas posé : le générique est intelligent, la musique de Pierre Papadiamentis, compositeur d'Eddy Mitchell, est originale et discrète, les différentes séquences sont agréablement séparées (ballon de football en forme de mappemonde aux couleurs du pays concerné) et un procédé électronique amusera les enfants, qui permet de donner le classement des championnats nationaux européens et le nom des meilleurs buteurs.

Les buts montrés dans cette émission le sont pour la première fois, à quelques exceptions près : c'est le principe adopté par « Numéro 10 ». On nous promet que les plats ne seront jamais réchauffés. Cette émission, enregistrée à Turin et diffusée en français et en italien, va coûter cher. On en attend donc beaucoup...

MICHEL CASTAING.

LE COLLOQUE DE DROIT SOCIAL SUR LES SALAIRES

M. Delors : *la négociation collective et « décentralisée » reste « la voie la meilleure »*

M. Jacques Delors, ancien ministre de l'économie et des finances, a clôturé, le 12 octobre, le douzième colloque de la revue *Droit social*, dirigée par le professeur Jean-Jacques Dupeyroux, sur les salaires. D'emblée le futur président de la Commission européenne a bien campé les dimensions économiques et sociales de la politique des salaires : *« En matière de salaire, l'immuable est peut-être plus important que le changement. La négociation collective reste la voie la meilleure. Plus personne ne défend la voie d'une réglementation de plus en plus étendue. »*

Pour M. Delors il faut tenir compte de trois contraintes qu'il juge *« indissociables »* : celle de la macro-économie, celle de la technologie et celle de la solidarité. Il s'agit dans cette perspective de *« rechercher un compromis dynamique qui serait la clef de la réussite »*.

L'ancien ministre a souligné qu'*« une politique implicite des revenus ne peut pas durer longtemps sans redonner à la négociation collective sa place »*, ce qui suppose d'aboutir à une négociation plus décentralisée. Estimant qu'il fallait désormais négocier les salaires en masse et non en niveau et *« passer de la préfixation des salaires à l'entrée dans le raisonnement économique »*, il a réitéré sa thèse sur la décomposition du salaire en trois éléments : parité (dépendant du résultat de la production nationale), spécificité (liée aux résultats de l'entreprise) et promotion (conditionnée par la performance individuelle).

Pour M. Delors *« la solidarité doit s'exprimer dans cette période entre celui qui a son travail et celui qui le perd. Au niveau national, il faut payer pour les inactifs : ou on passe par le coût salarial ou on passe par la fiscalité »*. L'ancien ministre a enrichi son exposé en faisant plusieurs références à la nécessité de la *« flexibilité »* et en soulignant que le processus de travail était désormais entré dans un *« taylorisme à l'envers »*. Indiquant que, sur 6 millions d'emplois créés en trois ans aux Etats-Unis, 80 % l'ont été dans le tertiaire, il a noté que, *« si on admet que la flexibilité est déjà en cours, on peut dire que les salariés subissent plus qu'ils ne participent à la gestion du marché du travail »*. *« Aux Etats-Unis*, a-t-il ajouté, en critiquant implicitement les thèses reaganiennes, *le ralentissement de la hausse des salaires a été favorable à l'emploi. Mais dans le même temps, au Japon, les salaires ont augmenté plus que la productivité et on a créé beaucoup d'emplois. »*

La recherche d'un compromis doit porter pour M. Delors sur trois éléments : la politique du marché du travail, la maîtrise du progrès technologique et la répartition du surplus, avec trois niveaux *« utiles »* de négociation (l'entreprise, le bassin d'emploi et le niveau national). Evoquant le *« double risque »* du SMIC — l'écrasement de la hiérarchie au détriment des ouvriers qualifiés et le risque dans les PME de voir des salariés embauchés gagner plus que d'autres ayant dix ans d'ancienneté, il a invité les syndicats à y réfléchir pour éviter des effets pervers sur l'emploi. La négociation décentralisée ne doit pas, par ailleurs, nuire à la cohérence recherchée par les économistes : il faut donc pour M. Delors, très applaudi dans sa conclusion, *« réintégrer les objectifs d'ensemble dans un cadre national pour avoir le minimum de cohésion nécessaire »*, *« mieux préciser les rôles impartis à la négociation de branche et à la négociation d'entreprise »*, *« explorer à nouveau les espaces pour les politiques du marché du travail »*, *« associer à la négociation d'entreprise les divers paramètres pour redonner de l'espace à une action syndicale constructive »*. Ce qui suppose un élargissement du champ de la négociation.

Auparavant, lors de ce colloque qui a réuni environ mille cinq cents participants dans la journée — un succès, — plusieurs débats ont été introduits sur divers aspects de la politique des salaires par les professeurs Pélissier, Teyssié et Savatier et par M. Vellieux, président de la chambre sociale de la Cour de cassation (avec des échanges intéressants sur les limites de la notion de salaire), sous la présidence de M. Jean Laroque, procureur général honoraire près la Cour de cassation. M. Raymond Soubie, ancien conseiller social de M. Barre, a estimé notamment que la tendance à des politiques salariales plus *« autonomes »* (avec une part plus grande aux augmentations individualisées des rémunérations) devrait aller en se développant. Il a également rappelé, ce que ne devait pas manquer de relever M. Delors, que depuis dix ans déjà la politique salariale a une connotation prononcée de rigueur économique.

M. N.

A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Les communistes ne feront connaître leur position sur le budget qu'à la fin du mois de décembre

M. Parfait Jans, député (PC) des Hauts-de-Seine, membre de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a déclaré à l'AFP, le vendredi 12 octobre, à propos de la discussion du projet de budget pour 1985 : *« Nous n'avons pas d'idée préconçue sur le vote contre. Tant que toutes les possibilités de discussion* [avec le gouvernement et les élus socialistes] *n'auront pas été épuisées, nous ne nous prononcerons pas définitivement. Nous attendrons la fin des navettes entre l'Assemblée et le Sénat, fin décembre. »*

M. Jans a précisé que l'ensemble des députés communistes se réuniront, à ce moment-là, pour décider de leur vote final. M. Jans, qui a réaffirmé que le projet de budget est *« mauvais »*, a indiqué que *« l'on peut presque déjà annoncer que le groupe communiste s'abstiendra »* lors du vote en première lecture.

Les députés communistes s'étaient abstenus lors du vote de la première partie (recettes) du projet de budget pour 1985 à la commission des finances de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 12 octobre). Après les délibérations de la commission, M. Jans avait expliqué que les commissaires communistes considéraient comme une avancée la suppression du prélèvement de 3 milliards de francs sur les avances de l'Etat aux collectivités locales, mais que les *« demandes essentielles »* du groupe communiste n'avaient pas été satisfaites.

Lors du débat lui-même, M. Jans avait indiqué, selon le communiqué de la commission des finances, que les communistes souhaitent que l'article prévoyant un allègement de la taxe professionnelle pour les entreprises *« soit supprimé, ou que, à défaut, cette forme de subvention soit conditionnée à la création d'emplois ou à des investissements »*. A propos de cette demande, dont la seconde partie est proche de celle qu'avaient formulée les socialistes lors de l'avant dernière réunion de leur comité directeur (*le Monde* du 3 juillet), M. Jans a affirmé qu'il s'agit de *« l'une des trois ou quatre propositions du groupe communiste qui détermineront la position finale* [de ce groupe] *sur le budget »*.

Quant aux dépenses, le groupe communiste a partagé ses votes, jusqu'à maintenant, entre l'abstention (pour une douzaine de ministères), le vote contre (trois ou quatre ministères) et le vote pour.

[A la direction du PCF, il semble acquis que le groupe votera contre le budget (*le Monde* du 5 octobre). Les déclarations de M. Jans confirment le souci, qu'il avait déjà exprimé lui-même il y a un mois, d'*« éviter surtout* [le] *coup de balancier »* qui consisterait à passer sans transition du vote pour les précédents budgets au vote contre celui de 1985 (*le Monde* du 14 septembre.]

La politique du pouvoir en matière de presse

M. Hermier (PCF) est « plus que déçu du socialisme »

M. Guy Hermier, député des *Bouches-du-Rhône*, *membre du* bureau politique du PCF, s'est déclaré *« plus que déçu du socialisme »* en matière de presse, au cours d'une conférence de presse, le vendredi 12 octobre à Marseille, à l'occasion du quarantième anniversaire du quotidien *la Marseillaise*. M. Hermier regrette que des mesures n'aient pas été prises, depuis le mois de mai 1981, pour aider les organes de presse dont la *« sensibilité »* est proche du pouvoir.

Le député des Bouches-du-Rhône a exposé, d'autre part, les objectifs de *la Marseillaise* pour les années à venir : tenir compte de réalités nationales du PCF, tout en s'adaptant aux besoins régionaux en matière d'information. Le quotidien communiste du Midi, qui tire à 180000 exemplaires, avec douze éditions réparties sur six départements, entend devenir un organe largement ouvert *« à toutes les opinions »* et où le *« débat interne du Parti communiste s'exprimera librement »*. De nouveaux moyens matériels et humains doivent être mis en œuvre pour développer le journal sur le plan régional, le rapprocher des préoccupations quotidiennes des lecteurs et en faire une *« tribune de discussions publiques »*, particulièrement sur les grands dossiers tels que l'emploi, le chômage et l'insécurité.

● *La Fédération française des sociétés de journalistes* estime qu'après la décision du Conseil constitutionnel, pour les situations existantes, *« il appartient à la justice, et à elle seule, d'apprécier si un groupe de presse se trouve ou non dans l'illégalité et cela en se référant à la législation en vigueur au moment de l'acquisition des quotidiens, c'est-à-dire à l'ordonnance du 26 août 1944.* (...) *Or* (celle-ci) *est plus sévère que la nouvelle loi en matière de concentration. Aussi, M. Hersant n'a-t-il peut-être pas tellement lieu de se réjouir de la décision du Conseil constitutionnel. »*

HOMMAGE AUX SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE EN AFN

La Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, organise deux cérémonies commémorant le souvenir des soldats morts pour la France en Afrique du Nord, de 1952 à 1962 :

Le dimanche 14 octobre, à 10 h 30, au cimetière national de Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais) ;

Le mardi 16 octobre, à 18 h 30, à l'arc de triomphe de l'Etoile, à Paris.

La FNCPG-CATM, qui est à l'origine de ce rapatriement d'un soldat inconnu d'Afrique du Nord, rend hommage aux morts de ce conflit chaque année depuis le 16 octobre 1978. Cette association convie tous les anciens combattants à participer à ces cérémonies dans un esprit de recueillement.

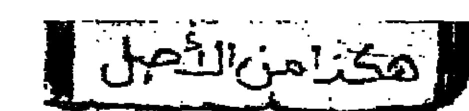
● *Les prix des matières premières importées par la France*, exprimés en francs, ont augmenté de 2,9 % en septembre (+ 2,4 % pour les matières premières alimentaires, + 3,2 % pour les matières premières industrielles). L'indice publié par l'INSEE s'est établi à 231,1. Exprimés en devises, ces prix ont baissé de 0,6 % (respectivement – 1 % et – 0,4 %).

● *M. Lecanuet et la « cohabitation »*. — M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, a déclaré, le vendredi 12 octobre, au Club de la presse de Rouen, que l'opposition parle trop du problème de la « cohabitation ». Selon lui, le chef de l'Etat *« rendrait service à la France en démissionnant »* si l'opposition remporte les élections législatives en 1986. *« Non pas que je veuille faire partir M. Mitterrand*, a dit M. Jean Lecanuet, *mais le redressement sera une œuvre de longue haleine, et les périodes électorales sont rarement des périodes de courage pour redresser un pays et le gouverner (...). »*

● *M. Lignel au Parti radical.* — M. Jean-Charles Lignel, PDG du *Progrès de Lyon*, a été désigné par les instances du Parti radical comme candidat à la succession de Joannès Ambre, décédé en juillet dernier, à la présidence de la fédération du Rhône, annonce un communiqué publié par le comité directeur lyonnais de ce parti, le vendredi 12 octobre. M. Lignel militera au comité de base du sixième arrondissement de Lyon, où se situe la circonscription de M. Raymond Barre.

Le numéro du « Monde » daté 13 octobre 1984 a été tiré à 459 588 exemplaires

A B C D E F G



Le Monde
Aujourd'hui

ROGER VIOLLET

Le temps des Nobel, page II

Supplément au numéro 12364. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 14-lundi 15 octobre 1984.

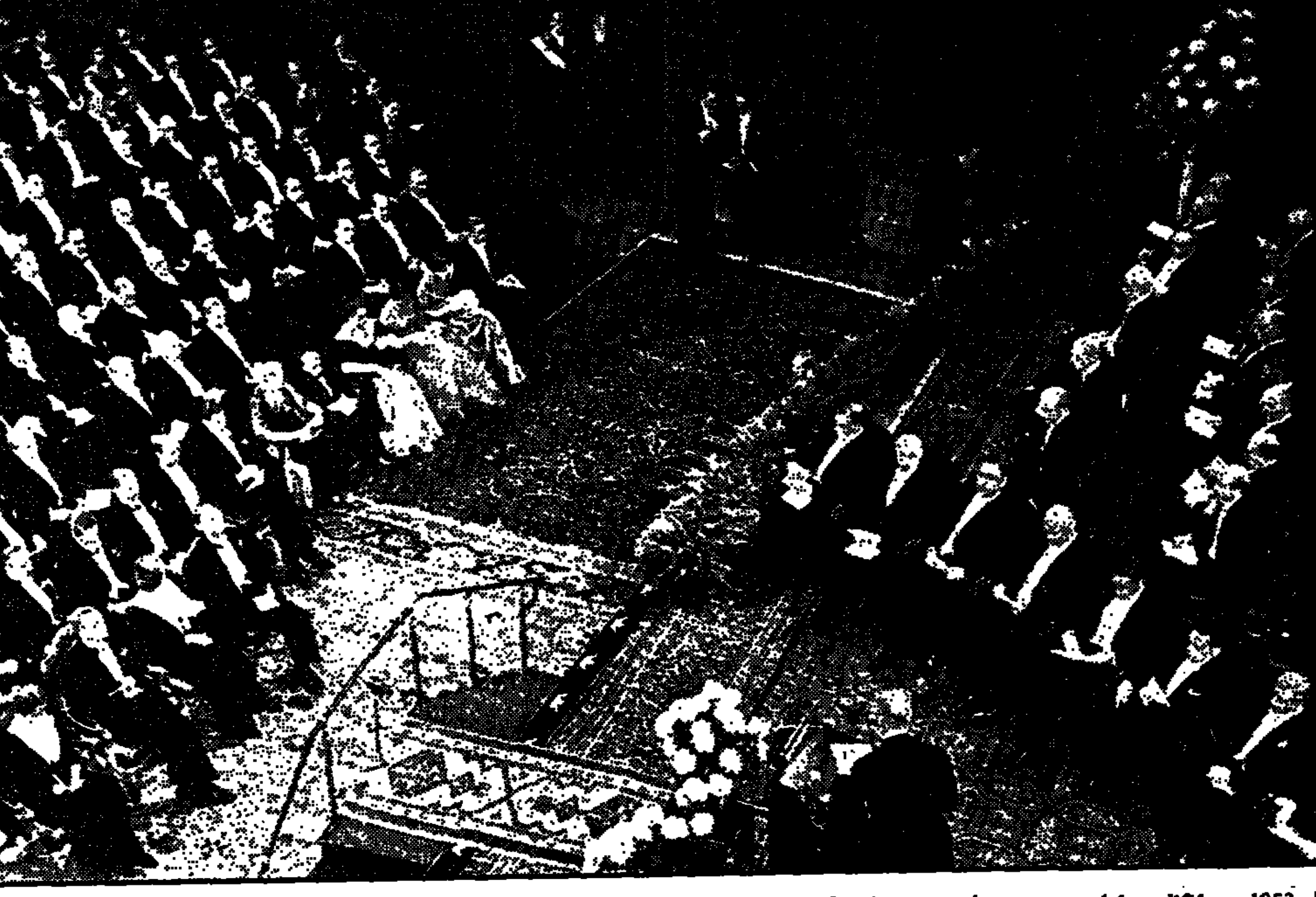
Le Prix Nobel, *selon son fondateur, devait être un symbole qui attirerait l'attention du public*

Le coup d'éclat du vagabond le plus riche d'Europe

Stupéfaction générale à l'ouverture du testament.

UN immeuble plutôt austère, au numéro 14 de la Sture-Gatan, l'une des rues chics du centre de Stockholm, est le siège de la prestigieuse fondation Nobel. C'est ici que le 11 décembre chaque année, le lendemain de la cérémonie de remise officielle des prix, les lauréats viennent retirer le chèque qui accompagne la palme. Pour 1984, son montant a été fixé à 1 650 000 couronnes. Exemptée d'impôts, la somme est éventuellement partagée si les académies, scientifiques surtout, choisissent de couronner plusieurs personnalités. Mais celles-ci ne doivent jamais être plus de trois.

Au premier étage du bâtiment : des bustes d'Alfred Nobel, l'un des rares portraits du père de la dynamite, quelques pièces de la collection privée d'estampes chinoises et japonaises, léguée après sa mort en 1972 par Georg von Bekesy, prix de physique en 1961, et le célèbre testament pieusement conservé sous un cube de verre. Ces quatre pages manuscrites furent rédigées en présence de quatre témoins, le 27 novembre 1895, dans un salon du cercle suédois de Paris, rue de Rivoli, à deux pas du Musée du Jeu de paume. On appelait Alfred Nobel le « *vagabond le plus riche d'Europe* », car il a passé sa vie à voyager, à vendre ses brevets et à faire la navette entre ses entreprises, en Russie, en France, en Allemagne ou en Angleterre. A la fin du dix-neuvième siècle, Alfred Nobel possédait quatre-vingt-dix sociétés réparties dans une vingtaine de pays. Il parlait et écrivait sans gêne cinq langues, avec une préférence pour le français.



BOYER-VIOLLET

A neuf ans déjà, en 1842, il quitte Stockholm. Avec l'un de ses deux frères et sa mère, il va rejoindre son père, Imanuel, qui quatre ans plus tôt était allé tenter sa chance à Saint-Pétersbourg. Ce dernier a réussi des démonstrations de nouvelles mines sous-marines qui ont séduit le tsar Nicolas en personne ; le petit atelier devient vite une société florissante, les Fonderies et ateliers mécaniques Nobel et fils. C'est dans la capitale de la Russie, qui est à l'époque un centre scientifique et technique important en Europe, avec des précepteurs et dans l'entreprise familiale, que le jeune Nobel reçoit son éducation. Vers 1850, il entreprend son premier voyage à Paris pour étudier un an au laboratoire de chimie du professeur Jules Pelouze, qui travaille sur les pétroles et les nitrites. Il part ensuite aux Etats-Unis pour y rencontrer son compatriote John Ericsson, qui vient d'inventer une machine à air chaud. A son retour à Saint-Pétersbourg, la guerre de Crimée va bientôt éclater et les mines de fabrication Nobel vont faire merveille dans la défense de Kronstadt contre la flotte franco-britannique commandée par l'amiral Charles Napier.

Conséquences de détérioration de la situation économique en Russie et de l'échec des projets de fabrication de produits « civils » : Imanuel Nobel plie bagages, liquide sa société russe et rentre à Stockholm en 1859. Alfred, Robert et Ludvig — les trois frères — commencent alors leurs expériences dangereuses sur la nitroglycérine. Comment faire détoner ce mélange explosif d'une puissance extraordinaire sans courir trop de risques ?

Les premiers essais font pâlir de peur les militaires suédois. Alfred Nobel réussit, finalement, à mettre au point une amorce et dépose un brevet international. De nombreux collègues lui reprochent de brûler les étapes et de ne pas prendre suffisamment de précautions. Le 3 septembre 1864, son laboratoire de Stockholm vole en éclats. L'explosion secoue toute la capitale. On dénombre cinq morts dont Émil Nobel, le cadet de la famille, qui vient de fêter ses vingt ans. Frappé d'une crise cardiaque, le père abandonnera progressivement ses activités.

Cette catastrophe ne remet pas en cause les plans d'Alfred Nobel, qui commercialise à partir de 1864 son « huile explosive » un peu partout en Europe, d'abord en Norvège, puis en Finlande, en Prusse, en Angleterre et en France. Aux États-Unis, l'explosion d'un bateau dans le port de New-York (soixante-dix victimes, l'explosif n'était pas un produit Nobel) amène les autorités à faire voter une loi bannissant la nitroglycérine. Alfred Nobel affirme qu'il a justement mis au point un procédé de fabrication et d'utilisation qui écarte tout danger d'explosion accidentelle. Personne ne l'écoute. « *Go home* ». Il obéit et poursuit ses recherches afin de maîtriser ce liquide qui fait trembler le monde entier. En 1866, il parvient à le lier à une farine fossile absorbante ; la dynamite, enfin stable, voit le jour.

Cette invention posait la première pierre d'un futur empire industriel, et là réside le génie de Nobel. Il n'était pas seulement un inventeur et un chimiste hors pair ; il avait aussi un sens des affaires particulièrement développé. Cette combinaison de talent est pour le moins rare. Un don presque familial puisque ses deux frères étaient, avant la révolution de 1917, les plus grands producteurs de pétrole de Russie et les premiers exportateurs mondiaux...

En Angleterre, Alfred Nobel s'installe à Ardeer et Nobel Explosives disposera bientôt d'agents dans le Commonwealth. En France, il collabore avec Paul Barbe, un maître de forges de Liverdun, en Lorraine. Il lui vend son brevet pour 100 000 francs, son compagnon se chargeant de la construction de l'usine. La guerre de 1870-1871 devait accélérer le cours des choses. Gambetta passe une formidable commande : la livraison de 500 kilogrammes de dynamite par jour à l'armée, pendant cinq ans... Mais une loi de juin 1871 interdit rapidement la fabrication et la commercialisation de ces explosifs qui avaient causé des dégâts considérables pendant la Commune. En pratique, elle visait à favoriser un monopole d'État des explosifs. Les disputes qui suivirent se terminèrent sur un compromis et par la création en 1875 de la Société générale pour la fabrication de la dynamite, dont Nobel et Barbe possédaient environ un tiers des actions.

La dynamite, puis la dynamite-gomme, devaient ensuite faire merveille en Italie et en Suisse (tunnel du Saint-Gothard) ainsi qu'en Grèce (canal de Corinthe). Dans chaque pays, Alfred Nobel avait sa propre entreprise et la dirigeait souvent personnellement. Il n'oubliait pas non plus d'y équiper un laboratoire local, comme celui de Sevran, près de Paris, pour y continuer ses recherches.

Après avoir été abusé à plusieurs reprises par Paul Barbe et avoir appris que celui-ci était impliqué dans le scandale de Panama, Alfred Nobel quitte son domicile parisien de l'avenue Malakoff, en 1891, pour vivre en Suède, à Bofors, où se monte une grande industrie d'armements, et, surtout, dans sa villa de San-Remo, en Italie, où il meurt le 10 décembre 1896.

Un an plus tôt, il avait rédigé son testament et l'avait déposé dans le coffre-fort d'une banque de Stockholm. Stupéfaction générale... : Sa fortune devait être transmise à un fonds destiné à couronner chaque année les bienfaiteurs de l'humanité. « *Ces revenus*, est-il écrit, *seront divisés en cinq parties égales. La première sera attribuée à l'auteur de la découverte ou de l'invention la plus importante dans le domaine de la physique. La seconde à l'auteur de la découverte ou de l'amélioration la plus importante en chimie. La troisième à l'auteur de la découverte la plus importante en physiologie ou en médecine. La quatrième à l'auteur de l'œuvre littéraire la plus remarquable d'inspiration idéaliste. La cinquième à la personnalité qui aura le plus contribué au rapprochement des peuples, à la suppression ou la réduction des armées permanentes, à la réunion ou la propagation des congrès pacifistes.* » L'ouverture du testament devait provoquer un beau tollé... Aucun membre de la famille n'était au courant des intentions d'Alfred Nobel et l'un des deux exécuteurs testamentaires, Ragnar Sohlman, qui collabora avec Nobel durant les trois dernières années de sa vie, fut le premier surpris. A vingt-cinq ans, le voilà chargé de convertir en espèces et de rapatrier en Suède tous les biens de Nobel éparpillés dans le monde, de persuader l'Académie suédoise, l'Académie royale des sciences, l'institut Karolinska et le Parlement norvégien d'accepter la tâche de désigner les lauréats, et surtout de faire comprendre à la famille que les vœux de Nobel devaient être respectés...

Celle-ci, sans être entièrement oubliée, s'estimait lésée en ne recueillant que quelque deux millions de couronnes d'une fortune, colossale pour l'époque, évaluée à trente-deux millions. Dans son livre *the Legacy of Alfred Nobel* Ragnar Sohlman explique notamment que ses démêlés avec la famille rendirent sa mission ardue. Il dut aussi se battre contre une presse « patriotique » qui ne pouvait concevoir que la fortune soit ainsi dilapidée pour distribuer des prix à des personnes non scandinaves. Le roi Oscar II ne resta pas non plus inactif. La Suède et la Norvège étaient unies à l'époque et le choix d'un comité élu par le Parlement norvégien pour décerner le prix de la paix ne lui plaisait guère. Bref, il fallut trois ans de discussions pour calmer les esprits, flatter les académies qui ne se sentaient pas toujours à la hauteur et parvenir à un accord sur les statuts de la fondation Nobel qui vit le jour le 2 juin 1900 par ordonnance royale.

Les premiers prix furent attribués l'année suivante. « *Nous sommes la mère des Prix Nobel, le gardien du testament et de la fortune d'Alfred Nobel*, nous dit le baron Stig Ramel, l'actuel directeur de la fondation. *Pour préserver l'indépendance et l'intégrité de l'institution, nos finances doivent être saines et bien gérées. Ceci n'a pas toujours été le cas puisque, entre 1900 et 1950, la fortune Nobel avait perdu les deux tiers de sa valeur. Les statuts ont été modifiés en 1953, de sorte que nous sommes devenus presque une société d'investissements. Un tiers du capital est placé en actions, essentiellement dans l'industrie suédoise, le deuxième tiers représente les biens et valeurs immobiliers, et le troisième des obligations. Notre politique est très souple, ce qui nous a permis de profiter de la hausse des cours à la Bourse de Stockholm ces dernières années. En 1983, nous avions rattrapé une grande partie du terrain perdu et le capital de la fondation s'élevait à près de 650 millions de couronnes. La fortune de Nobel, convertie en couronnes d'aujourd'hui, était de 700 millions.* »

Les statuts de la fondation Nobel prévoient également la procédure de désignation des lauréats. Elle est, dans ses grandes lignes, la même pour toutes les disciplines, sauf pour le prix de la paix qui est confié aux seuls cinq membres du comité élus par le Parlement norvégien, les autres députés n'ayant aucun droit de regard.

Prenons l'exemple de la physique et de la chimie. Les deux cent cinquante membres de l'Académie royale des sciences élisent pour trois ans deux comités de cinq membres — l'un pour la physique et l'autre pour la chimie. Ces personnes ne doivent pas être âgées de plus de soixante-dix ans. Aujourd'hui, elles ont entre cinquante et soixante-huit ans. Chaque année, au mois de septembre, ces comités invitent diverses institutions nordiques, des titulaires de chaire de facultés étrangères et certaines personnalités à proposer un ou plusieurs candidats. Ce droit revient également aux membres de l'Académie des sciences ainsi qu'aux anciens lauréats du prix Nobel, qui sont, dit-on, parmi les plus actifs. Les propositions doivent être adressées à Stockholm avant le 1er février de l'année suivante et les comités ont ensuite six mois pour les évaluer et faire un premier choix parmi les quelque mille candidatures qui leur ont été soumises. En octobre, les classes de physique et de chimie de l'Académie se réunissent et les décisions finales doivent être annoncées avant la mi-novembre. Entre l'envoi des invitations et le choix du lauréat, la procédure prend donc treize à quatorze mois.

Dans son testament, Alfred Nobel écrivait que les prix devaient récompenser en physique « *une invention ou une découverte* », en chimie, « *une découverte ou une amélioration* » faite « *au cours de l'année écoulée* ». Ce dernier point a bien rarement été respecté. Pour le secrétaire général de l'Académie des sciences, le professeur Tord Ganelius, « *il est impossible d'appliquer à la lettre le testament, et il n'est pas question non plus de décerner chaque année des titres de champions du monde de la science. Nous savons que de nombreux savants méritent le Nobel et ne l'obtiennent malheureusement jamais. L'important, pour nous, et pour la réputation du prix, est que le lauréat soit vraiment un excellent chercheur, ce qui ne veut absolument pas dire que les autres soient mauvais. En physique et en chimie, j'estime que nous avons assez bien réussi.* »

Si les choix de l'Institut Karolinska sont en revanche plus souvent contestés, c'est, dit-on, en raison des querelles internes qui mettent aux prises médecins et physiologistes. L'histoire des prix Nobel est marquée par quelques oublis retentissants (mais rares), des bévues et des erreurs de jugement. Ce n'est, par exemple, qu'en 1945 qu'Alexander Fleming recevra le prix de médecine pour sa découverte de la pénicilline faite dix-sept ans plus tôt. Albert Einstein devra aussi « attendre » avant d'être couronné (1922). Les théories nouvelles se heurtaient, dit-on, à des résistances farouches dans les milieux scientifiques de Stockholm. Le jury norvégien, pour sa part, s'est quelque peu discrédité en donnant le prix de la paix en 1973 à Henry Kissinger et à Le Duc Tho, et cinq ans plus tard à Anouar El Sadate et Menahem Begin. Furieuses, plusieurs associations norvégiennes décidèrent de fonder un « prix alternatif ».

Quant au prix d'économie, instauré par la Banque de Suède en 1968 « *à la mémoire d'Alfred Nobel* », il fut accueilli par de belles manifestations de protestation à Stockholm, lorsque les académiciens honorèrent en 1976 l'Américain Milton Friedman.

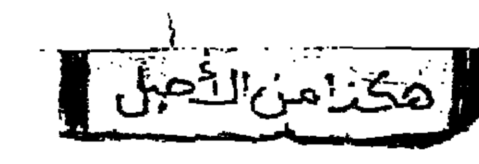
Depuis 1901, 543 personnalités et institutions ont été ainsi couronnées, et, malgré le soin apporté au processus de sélection, les choix contestables et les oublis paraissent inévitables. On ironise un peu, par exemple, lorsque l'institut Karolinska récompense, comme en 1932, deux membres suédois de l'académie des sciences, les professeurs Sune Bergstroem et Bengt Samuelsson. C'est peut-être lui intenter un mauvais procès, car leurs noms auraient été proposés par des institutions étrangères.

Sur les trente-neuf personnalités scientifiques récompensées depuis 1978, vingt-cinq sont de nationalité américaine. Les Suédois privilégieraient-ils les travaux effectués aux Etat-Unis et les chercheurs de ce pays ? « *Non*, répond M. Stig Ramel, *car il ne faut pas oublier que la plupart d'entre eux ont seulement un passeport américain. Ce sont des savants qui ont émigré pour diverses raisons aux Etats-Unis Deux d'entre eux étaient d'ailleurs français, Henri Guillemin (médecine, 1977) et Gérard Debreu (économie, 1983). S'ils vont travailler outre-Atlantique, il doit bien y avoir une raison...* »

A l'Académie des sciences, on fait remarquer que les scientifi-

ALAIN DEBOVE.

Deux lauréat



sur l'œuvre personnelle d'un homme.

ques suédois vont effectivement souvent aux Etats-Unis, mais qu'ils se déplacent aussi en France. Ainsi le professeur Nagel, secrétaire du comité Nobel de *physique, vient-il de travailler* pendant un mois avec des confrères français. Aussi, force est de constater que dans la communauté scientifique internationale il est plus facile de communiquer en anglais que dans d'autres langues et que les revues spécialisées américaines et britanniques sont plus dynamiques dans la diffusion de l'information. Ce n'est pas la faute des Suédois.

Une autre critique revient à intervalles réguliers : une découverte scientifique n'est plus, comme au temps d'Alfred Nobel, le résultat du travail tenace d'un seul homme, mais le fruit de celui d'une équipe voire de plusieurs équipes. Dans ces conditions, le choix d'un spécialiste isolé, parmi d'autres, n'attise-t-il pas les jalousies et ne contribue-t-il pas à la rupture de certaines collaborations ? « *Bien sur, on a parlé de la querelle qui a opposé et qui continue d'opposer Henri Guillemin à son colauréat, mais les cas de ce genre sont extrêmement rares,* souligne le directeur de la Fondation Nobel, *et, d'ailleurs, les lauréats sont souvent les premiers à proposer, l'année suivante, la candidature d'un concurrent malheureux. Mais, à mes yeux, il est indispensable de ne pas oublier la dimension individuelle de la recherche et de la science. Dans un monde, toujours plus dominé par des machines et instruments anonymes, il est de première importance de rappeler le rôle de l'individu. C'est ce que souhaitait Alfred Nobel. Le prix est un symbole, mais il doit attirer l'attention du public sur l'œuvre personnelle d'un homme.* »

ALAIN DEBOVE.

La France, parent pauvre

Loin derrière en médecine, physique et chimie.

VOICI revenu le temps des prix Nobel. Comme chaque année, les choix des différents jurys sont attendus, car, qu'on le veuille ou non, le nombre des prix Nobel obtenus par un pays est un indicateur parmi d'autres de son potentiel intellectuel. A ce petit jeu, la France n'est pas toujours bien placée et paraît avoir plus de dons en littérature qu'en sciences. Depuis 1901, onze prix Nobel de littérature ont été décernés à ses écrivains, lui conférant dans cette discipline une première place que personne ne lui conteste. De même, pour ce qui concerne le prix Nobel de la paix, où la France s'est illustrée avec neuf distinctions. En revanche, dès lors qu'on aborde les domaines scientifiques, le constat est moins satisfaisant. Avec vingt et un prix Nobel obtenus en physique, chimie et médecine, la France arrive loin derrière les Américains, les Britanniques et les Allemands.

A ce jour, vingt et un Français seulement ont été, dans ces disciplines, couronnés par le Nobel : huit Nobel de physique, six de chimie et sept de médecine. C'est peu comparé aux Etats-Unis, qui se taillent la part du lion avec : quarante-six Nobel de physique, vingt-six Nobel de chimie et cinquante-sept Nobel de médecine. Si, dans cette dernière discipline, il suffit de revenir quatre ans en arrière pour trouver, en la personne de Jean Dausset, un lauréat français, il faut en revanche remonter à 1935 pour retrouver un prix Nobel de chimie français. En physique, la situation est « moyenne », dans la mesure où, à la fin des années 60, MM. Alfred Kastler et Louis Néel ont, à quelques années d'intervalle, permis à la France d'être distinguée, ce qui ne s'était pas vu depuis 1929.

Que conclure de tout cela ? *Certainement pas que la* science française ne vaut rien. Nombre d'équipes ont aujourd'hui une valeur internationale reconnue. Mais il faut bien constater que dans la période séparant le début du siècle de la deuxième guerre mondiale, les physiciens et les chimistes français ont souvent été bien placés dans la course au Nobel. La science française, comme la science européenne dans son ensemble, avait alors le vent en poupe. En quarante ans, six prix Nobel de physique, six prix Nobel de chimie seront décernés aux chercheurs français, et seulement deux, toutes disciplines confondues, pour les quarante-quatre années suivantes. Seule la médecine tire son épingle du jeu avec trois lauréats pour la première période et quatre pour la seconde.

Tout semble se passer comme si, après 1943, la science française avait entamé une brutale chute, tandis que les Etats-Unis connaissaient une fulgurante ascension. A cela beaucoup ont répondu que les méfaits de la guerre et la fuite des cerveaux de l'autre côté de l'Atlantique pouvaient *expliquer ce déclin. En partie* peut-être, encore que l'argument, au moins en ce qui concerne la France, paraisse peu recevable. Comme le faisait remarquer voilà quelques années dans nos colonnes M. Jean Cantacuzène, « *la Grande-Bretagne conserve, malgré cela, une position brillante, surtout en chimie et en médecine ; la science allemande renaît de ses cendres non seulement en chimie mais aussi en physique* » en dépit d'une fuite des cerveaux de ces deux pays vers l'Amérique.

Alors ? La raison de cette situation française ne serait-elle pas due davantage, comme le soulignait Jean Cantacuzène, au rôle négligeable que les scientifiques français ont justement joué dans cette émigration vers les Etats-Unis, où, après la guerre, fleurissaient les moyens ? N'y aurait-il pas matière à s'interroger aussi sur le rôle fertilisateur, de manière indirecte certes, de ces émigrants britanniques, allemands et l'on pourrait même dire italiens, dans leurs pays ? Par les contacts qu'ils ont gardés avec leurs concitoyens, n'ont-ils pas aussi créé des courants d'échanges fructueux ? Sans doute, mais ce n'est pas tout. Force est de constater en effet que le fait, aujourd'hui, d'être liés ou d'être passés par certaines « coteries » comme le MIT, Cambridge, Standford ou le Caltech, à l'écoute desquelles le comité Nobel est en permanence, constitue un atout, au même titre que l'esprit de clan dont font preuve entre eux les chercheurs anglo-saxons tandis que leurs collègues français préféraient rester dans un splendide isolement. Fort heureusement cette attitude est en train de changer.

J.-F. A.

Evolution du nombre des lauréats français

	Physique		Chimie		Médecine	
	av. 1940	ap. 1940	av. 1940	ap. 1940	av. 1940	ap. 1940
France	6	2	6	0	3	4
Grande-Bretagne	10	10	6	15	7	14
Allemagne	10	3	15	8	8	3
Etats-Unis	6	40	3	23	6	51
Union soviétique	0	7	0	1	2	0



Quatre prix Nobel français : ci-dessus Marie Curie (chimie, 1911); ci-dessous, les professeurs François Jacob (médecine, 1965), Alfred Kastler (médecine, 1966), Jean Dausset (médecine, 1980).



ALPAY/SIPA PRESSE



F. NADAL/SIPA PRESSE



LASKI/SIPA PRESSE

Deux lauréats, deux extrêmes

ILS sont tous deux lauréats du prix Nobel de physique, tous deux théoriciens et spécialistes de supraconductivité. Mais le parallèle s'arrête net. Les carrières de Brian Josephson et de John Bardeen sont aussi dissemblables que possible.

Brian Josephson est né en 1940. En 1962, ce jeune physicien britannique prépare un doctorat à l'université de Cambridge, au prestigieux Cavendish Laboratory. On s'y intéresse beaucoup à la supraconductivité, cette absence de résistance électrique de certains métaux très froids, à la mode depuis que, quatre ans plus tôt, Bardeen, Cooper et Schrieffer ont percé le mystère d'un phénomène qui défiait depuis cinquante ans toute tentative d'explication.

Séjournent au Cavendish Laboratory des physiciens de grand renom, comme Andersson ou Edwards. Il semble que ce soit des conversations avec eux qui aient mis le jeune étudiant sur la voie, mais nul ne lui conteste la paternité de ce qu'on appellera aussitôt l'« effet Josephson ». Il découvre par le calcul que, si une fine couche de métal « normal », c'est-à-dire électriquement résistant, est insérée entre deux régions supraconductrices, le courant électrique peut néanmoins la traverser sans perte d'énergie, en profitant d'un phénomène quantique nommé effet-tunnel. On réalise ainsi une « jonction », qui est l'élément de base de tous les transistors, et une jonction qui promet des performances inégalées.

Tout un courant de recherche va se développer rapidement sur l'effet Josephson. S'il n'a pas donné tout ce qu'on en espérait — IBM a construit des éléments d'un ordinateur à effet Josephson, mais ne l'a pas jugé commercialisable, — il a trouvé divers emplois importants, en métrologie particulièrement.

Josephson s'intéresse aux applications de son effet, mais ne participe guère aux recherches. Il a surtout étudié la possibilité d'autres effets quantiques analogues à celui qu'il avait découvert. Sans résultats notables. Après son prix Nobel (1973), il abandonne la recherche en physique, s'intéresse à la psychologie, à des études sur le cerveau, prône la méditation transcendentale, sans que, là non plus, des résultats probants soient obtenus. Les physiciens n'aiment guère parler de lui, certains estiment qu'il a franchi la frontière entre le scientifique et le parascientifique. On le juge, en général, perdu pour la science.

John Bardeen a soixante-seize ans. En 1936, il enseigne à Harvard, après avoir travaillé dans plusieurs laboratoires industriels. Il s'intéresse aux surfaces métalliques, à leur structure, à des phénomènes comme la photo-émission. Cela le conduira aux jonctions, ces zones de transition entre deux matériaux. En 1947, avec Brittain et Shockley, il étudie la transmission de l'électricité entre deux jonctions très proches.

C'est l'invention du transistor qui vaudra aux trois hommes le prix Nobel en 1956.

Bardeen enseigne alors à l'université de l'Illinois et dirige un laboratoire extrêmement actif. Il s'intéresse à de nombreux sujets, faisant preuve, au dire de physiciens qui ont séjourné dans son laboratoire, d'un pouvoir de concentration exceptionnel. C'est en 1958 qu'avec Cooper et Schrieffer il résout le puzzle de la supraconductivité. Un second prix Nobel de physique, en 1972, viendra couronner cette avancée majeure. A ce jour, John Bardeen reste le seul double titulaire d'un prix Nobel de physique (1).

A soixante-seize ans, Bardeen cherche toujours. Il s'intéresse actuellement aux ondes de densité de charge, sortes de vibrations stationnaires dans un cristal qu'on arrive à mettre en mouvement, ce qui produit un courant électrique. A noter qu'il s'agit d'un domaine où les premiers travaux, récents, ont été faits en France, à Grenoble.

Deux prix Nobel, atypiques l'un et l'autre, deux extrêmes pourrait-on dire. Ils illustrent la diversité des hommes à qui est allée la récompense suédoise. Il ne faut d'ailleurs pas oublier que celle-ci n'est pas la sanction d'une carrière, mais que le prix Nobel va à l'auteur d'une découverte précisément identifiée — ce qui justifie que John Bardeen l'ait reçu deux fois. Et quelles ques soient les réserves qu'attirent les orientations actuelles de Josephson — pour ne pas parler des déclarations eugénistes, autrement dangereuses, d'un Shockley, — personne ne conteste qu'il a bien mérité son prix Nobel.

MAURICE ARVONNY.

(1) Marie Curie a reçu le prix Nobel de physique et le prix Nobel de chimie. Linus Pauling a reçu le prix Nobel de chimie et le prix Nobel de la paix.

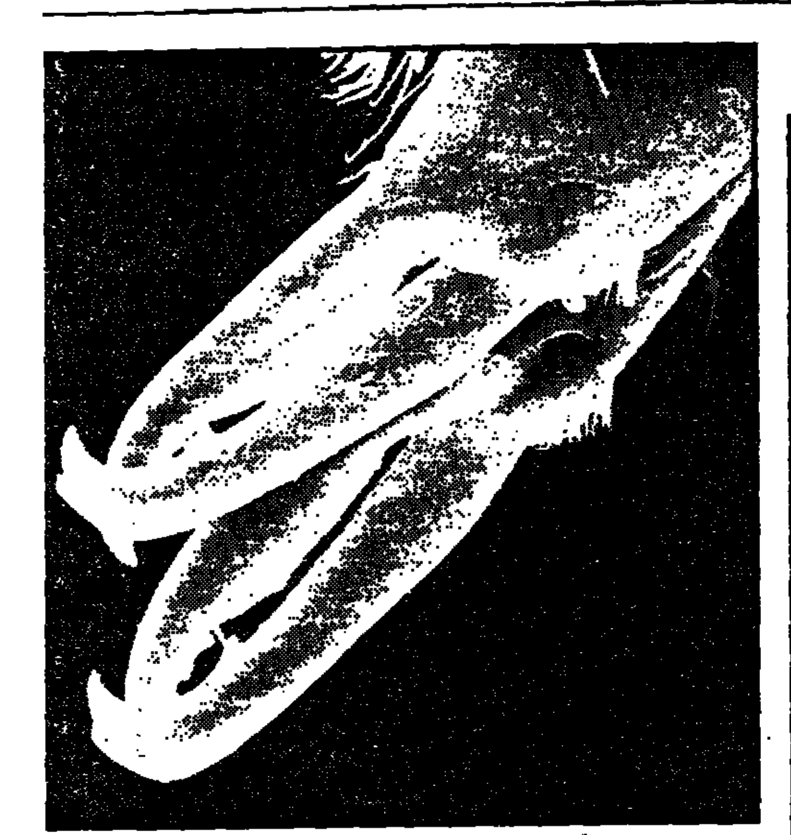
Depuis 1903

— En physique : Henri Becquerel, associé à Pierre et Marie Curie en 1903, Gabriel Lippman en 1908, Jean Perrin en 1926, le prince de Broglie en 1929, Alfred Kastler en 1966 et Louis Néel en 1970.

— En chimie : Henri Moissan en 1906, Marie Curie en 1911, Victor Grignard et Paul Sabatier en 1912, puis Frédéric et Irène Joliot-Curie en 1935.

— En médecine : Charles Laveran en 1907, Charles Richet en 1913, Charles Nicolle en 1928, François Jacob, André Lwoff et Jacques Monod en 1965 et Jean Dausset en 1980.

Le zoo *de Vincennes fêtera son 50e anniversaire en présentant de nouveaux et surprenants pensionnaires*



Le rocher du Muséum

LE 2 juin 1934, le parc zoologique de Vincennes ouvrait ses portes au public (1). Sur 14 hectares, ce nouveau service du *Muséum* national d'histoire naturelle de Paris présentait plusieurs centaines de mammifères, non emprisonnés dans des cages, mais apparemment libres... sur des aires séparées des visiteurs par de profonds fossés (2).

Ce mode de présentation, tout nouveau en France, avait valu un énorme succès, de 1931 à 1934, au petit zoo temporaire installé sur 3 hectares du bois de Vincennes en annexe de l'exposition coloniale.

Le succès du parc zoologique de Vincennes fut énorme : en 1934, *deux millions de personnes* vinrent le visiter. Et, cinquante ans après son ouverture, le zoo reçoit, bon an mal an, un *million de visiteurs de tous les* âges chaque année. Le zoo est ainsi un des « monuments » les plus visités de la région parisienne. *Seuls le surpassent* actuellement le Centre Pompidou (7,8 millions de visiteurs), la tour Eiffel (3,7 millions de visiteurs), le *Louvre* (2,9 millions de visiteurs), Versailles (2,85 millions de visiteurs) et le Musée de l'armée des Invalides (1,26 million de visiteurs).

Le Muséum n'avait pas participé à la réalisation du zoo de l'exposition coloniale. Mais c'est à lui que fut confié ce zoo *après* la fermeture de l'exposition coloniale, et le 7 avril 1932 une commission du conseil municipal de Paris proposait *que* la Ville passât *une* convention portant concession au *Muséum du nouveau parc* zoologique dont la création était *envisagée.*

La construction du zoo, conçu par l'architecte Letrosne, fut réalisée en vingt et un mois. Le principe de la liberté apparente des animaux y était conservé et les installations techniques sont dissimulées dans des rochers artificiels, le grand rocher haut de 70 mètres cachant le château d'eau.

L'aide financière de l'Etat a toujours été très limitée. Le coût du *parc* zoologique, en 1934, a été de 25 millions de francs *dont* 4 *millions* ont été donnés par l'Etat, 4 millions ont été *apportés par* le Muséum et 2 millions sont venus du legs *Lhoste*. Les 15 *millions* de francs restants ont été *empruntés par le Muséum* (qui a fini de les rembourser en 1957) *avec* la *garantie de la* Ville de Paris.

Actuellement, les recettes du zoo, en 1984, se montent à 17 millions de francs (3). La nourriture des animaux coûte 2 millions de francs, le fonctionnement 6 millions de francs. En outre, le zoo reverse au Muséum 6,5 millions de francs en remboursement des salaires d'une partie du personnel. Il ne reste donc que 2,5 millions de francs pour les investissements et travaux.

Y. R.

(1) Le Muséum attend que le président de la République fixe la date où il viendra présider la cérémonie du cinquantenaire du zoo.

(2) Il était utilisé depuis 1907 au zoo de Hambourg, conçu par la maison allemande *Hagenbeck*. Hagenbeck avait été chargé d'installer le zoo temporaire de Vincennes.

(3) Le zoo est ouvert tous les jours de 9 heures à 18 heures. Entrée : 20 F (nombreux tarifs réduits).

Des fauves sous le microscope

Visite au Gamase et au Labidostome.

UNE sorte de monstre préhistorique vient d'apparaître sur l'écran. Une vraie bête de cauchemar avec sa carapace creusée d'anfractuosités et hérissée de piquants, de poils ou de houppes, avec ses pattes velues, *avec ses pinces puissantes* et acérées. Et, en plus, l'image de cette «chose», digne *d'un film* d'horreur, est en relief. Elle a donc l'air de vouloir vous sauter dessus.

La réalité : le «monstre» est un acarien, long d'une fraction de millimètre, dont la photographie au microscope électronique est projetée «en relief» grâce à un procédé nouveau mis au point par M. Pierre Malifaud. Plusieurs «monstres» seront présentés au public à *partir du début de novembre.*

A l'occasion de son cinquantième anniversaire, le parc zoologique de Vincennes a étendu l'éventail de ses présentations d'animaux à la faune du Sahara et à la microfaune du sol, c'est-à-dire à deux catégories d'animaux difficiles à voir.

Pourtant, les animaux du Sahara sont remarquables par leur adaptation à l'aridité, et ils savent trouver de quoi subsister dans un des environnements de notre planète les plus hostiles à la vie.

La microfaune du sol, elle, est quasiment invisible à l'œil nu. Mais elle grouille sous nos pieds : un mètre carré des sols des forêts tempérées d'Europe, épais de 10 centimètres, abrite, en moyenne, 350 000 microar*thropodes* (1) (*longs de 2 millimètres* au maximum), dont 300 000 acariens, un millier de vers de terre, 10 millions de nématodes (des vers minuscules) et des nuées de bactéries. L'activité de cette faune et de cette flore est essentielle à la décomposition des matières organiques *mortes présentes sur ou* dans le sol et à la réutilisation de celles-ci par les organismes vivants.

Le rôle des microarthropodes du sol est de fragmenter les débris organiques dont ils *commencent* la digestion et de répandre dans le sol – *via* leurs *excréments* – les bactéries *présentes* dans leur système digestif. *Ces fonctions ont pour* résultat de mélanger constamment les débris organiques et les micro-organismes et de faciliter ainsi la décomposition de la matière organique.

Le professeur Yves Coineau, qui dirige le laboratoire des arthropodes du Muséum national d'histoire naturelle, et qui est un spécialiste des acariens, a *pensé qu'il était intéressant de* faire connaître au grand public *les acariens du sol. Les* visiteurs du zoo peuvent désormais découvrir un monde tout à fait nouveau pour eux.

Dans la première des trois salles du mini-zoo aménagées dans le grand rocher, les visi*teurs individuels auront à leur* disposition trois meubles contenant chacun une loupe binoculaire ou un microscope optique. Les trois appareils sont télécommandés grâce à un dispositif nouveau réalisé par M. Ivan Buisson, avec l'aide financière de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR). Déplacements des objets observés, mise au point, grossissement, déclenchement du commentaire en français ou en anglais sont télécommandés, car il faut se méfier non seule*ment des maladroits, mais* aussi des voleurs et des van*dales*. Loupes binoculaires et microscopes permettent de voir la microfaune morte ou vivante, et ainsi d'observer l'agitation perpétuelle de tout ce petit monde.

Pour les groupes, la *deuxième salle est aussi* équipée de microscopes, mais ceux-ci sont reliés à une caméra-vidéo et à un vidéo-projecteur qui reconstituent, en couleurs, l'image très agrandie des bestioles vivantes ou mortes. En outre, des séquences enregistrées sur magnétoscope ou sur diapositives permettent au spécialiste de service de montrer les différents stades de la vie de telle espèce d'acarien et d'illustrer ses réponses à des demandes du public. M. Coineau avoue *malicieusement que* la quasi-totalité des questions étant prévisibles, les réponses ont pu être préparées...

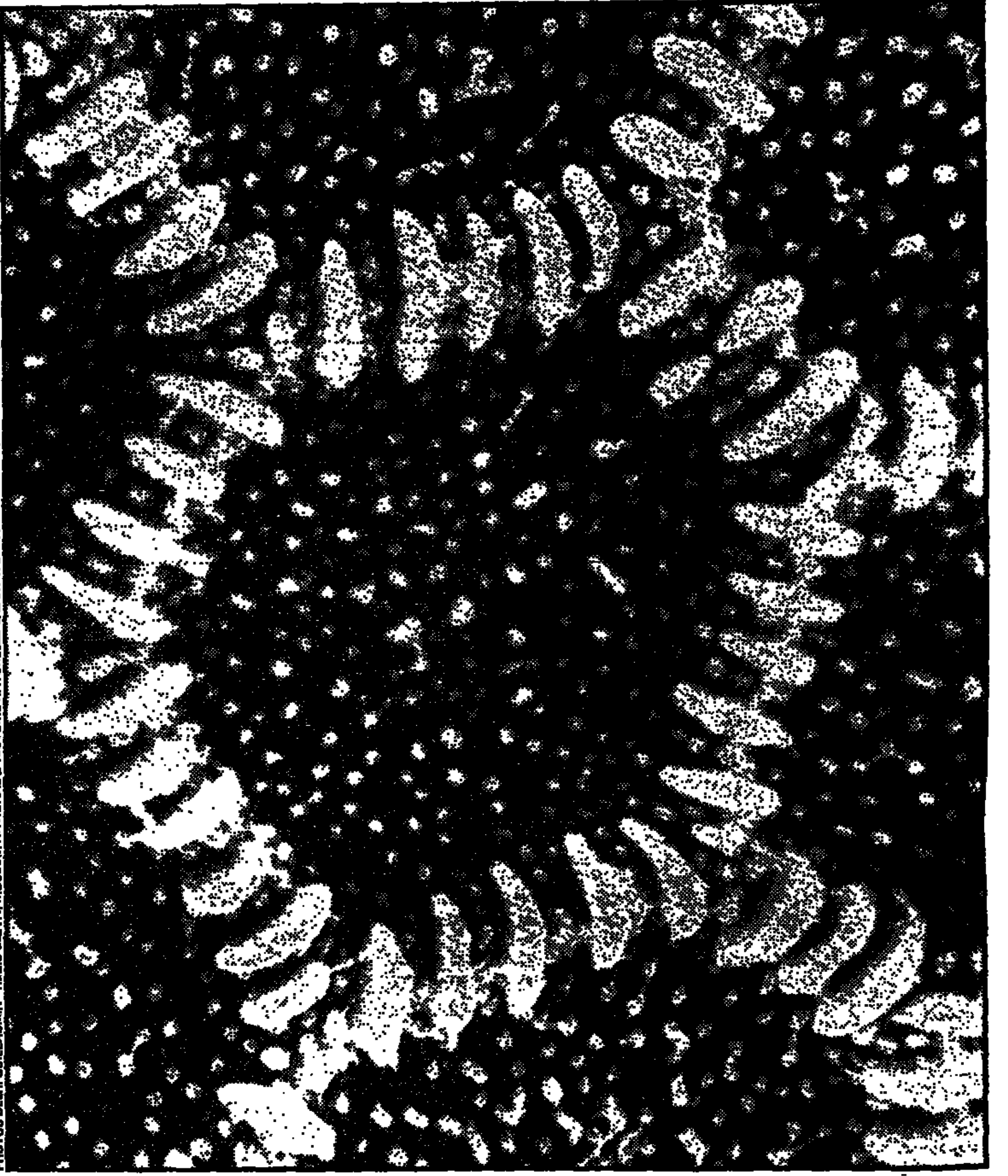
Dans la troisième salle sont projetées les images prises au microscope électronique et mises en relief grâce au procédé de M. Malifaud, qui est fondé sur la polarisation de la lumière et sur la stéréoscopie.

La lumière est un phénomène vibratoire. Les ondes associées aux particules chargées d'énergie lumineuse se propagent le long d'un axe en oscillant dans tous les plans passant par cet axe. Si on utilise un filtre *polarisant, seules passent* les ondes oscillant dans un unique plan. Et on peut choisir l'orientation de ce plan en tournant le filtre.

On sait que la sensation de relief vient de ce que chacun *de nos yeux voit le même* objet sous un angle légèrement différent. *Les* deux images s'organisent dans le cerveau et produisent ainsi le relief.

Pour la présentation de la microfaune, chaque image vue *au microscope électronique* est photographiée deux fois sous un angle de vue légèrement différent.

Les deux images sont projetées simultanément par deux projecteurs couplés. Mais chaque projecteur est équipé d'un filtre polarisant. Les filtres sont orientés *de telle façon que le*



PHOTOS DELHI GUILLAUMIN - REGIS CLEVA/MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE-LABORATOIRE DE ZOOLOGIE (ARTHROPODES)

Page IV. – Photo du haut : détail des pinces du Gamase, la longueur des deux branches atteint environ 62 microns. Photo ci-dessus : détail de la carapace Labidostoma. *Diamètre du polygone, 10 microns* environ. Page V. – Photo du haut : le Gamase (acarien) d'une longueur de 900 microns. Photo centrale : le *Labidostoma* (acarien), longueur 600 microns.

plan d'oscillation des ondes lumineuses *venant* de chaque image ne laisse passer que cette image. Les spectateurs sont munis de lunettes à filtres polarisants. Là aussi, chaque filtre est orienté de façon que chaque œil ne puisse voir que l'image qui lui est destinée. Les deux visions s'organisent dans le cerveau, et le spectateur regardant à travers les lunettes retrouve la sensation de relief. S'il ôte les lunettes, l'image est double et plate.

L'écran de projection (4 mètres sur 4) a une surface sphérique grâce à laquelle toute la lumière reçue se réfléchit intégralement vers la zone où sont disposés en gradins les trente-deux sièges de la salle. Et c'est là l'idée originale de M. Malifaud.

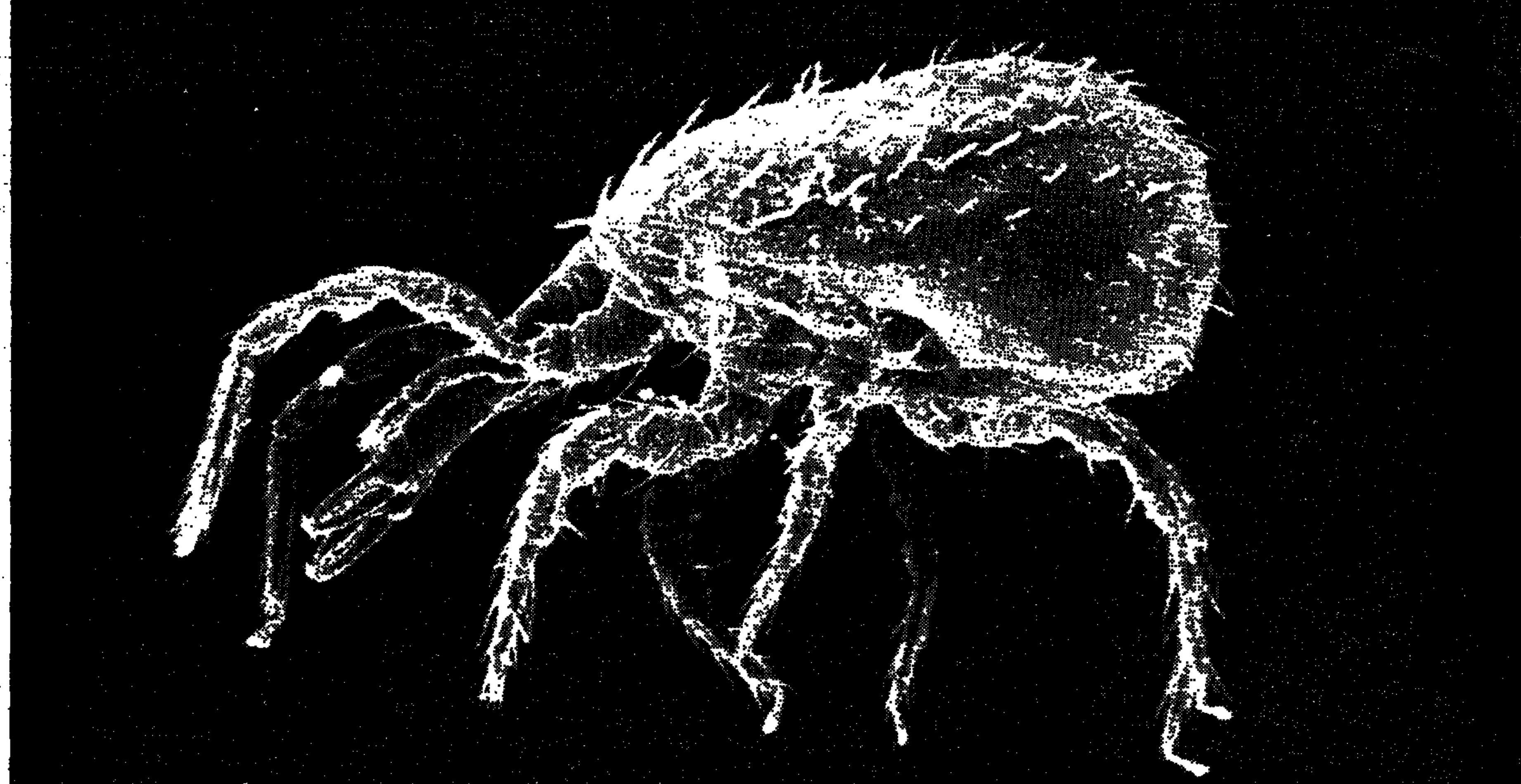
Les prises de vue faites au microscope électronique grossissent «l'objet» de 3 000 à 6 000 fois sur les diapositives de 4 cm × 4 cm. Comme celles-ci sont projetées sur un écran de 4 m × 4 m, le grossissement (vertical et horizontal) est multiplié par 100. Un détail d'un micron grossi de 600 000 fois (6 000 × 100) mesure donc sur l'écran 60 centimètres. C'est ce qui permet de voir, dans toutes leurs complications, les reliefs surprenants de la carapace de certains acariens ou les plumeaux délicats terminant les poils implantés parfois sur les carapaces.

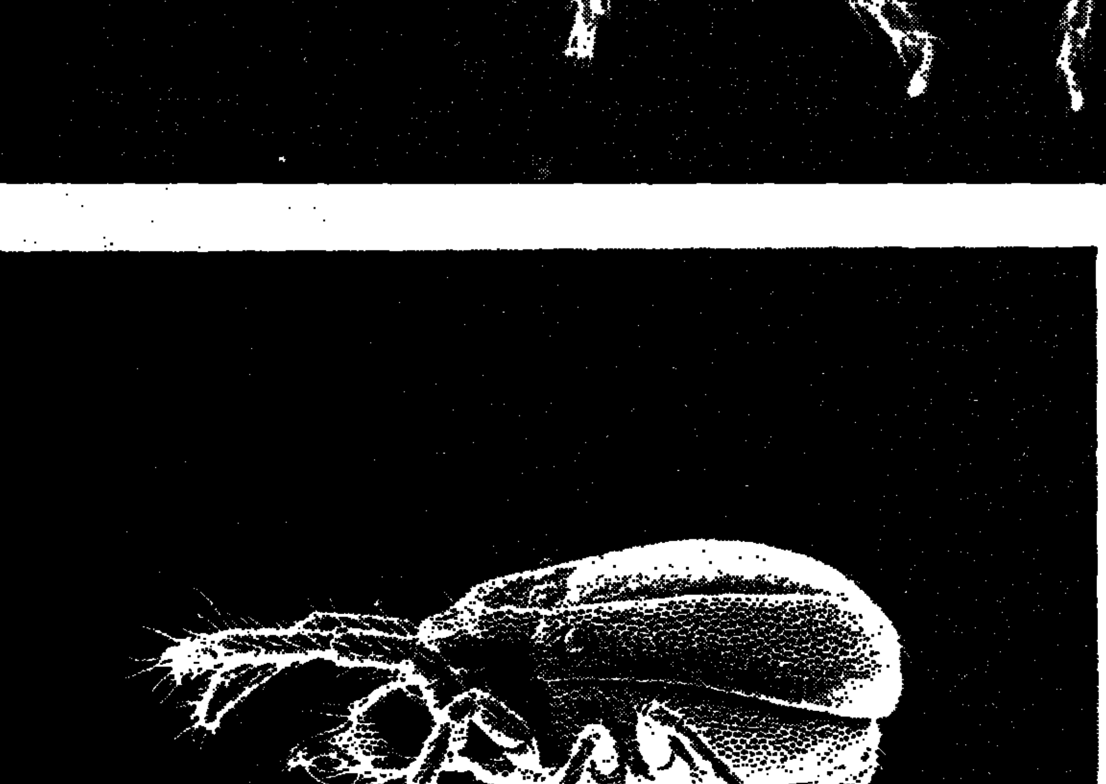
Pour bien préciser l'idée des grossissements, disons que l'image d'un homme de 1,80 mètre grossie 600 000 fois (6 000 × 100) mesurerait 1 080 kilomètres, soit approximativement un peu plus que la distance séparant à vol d'oiseau Dunkerque de Port-Vendres.

Bien entendu, tous ces équipements ne sont pas réservés aux seuls microarthropodes du sol. La direction du parc zoologique de Vincennes et du Jardin des plantes de Paris – qui est assurée par le professeur François Doumenge, titulaire de la chaire d'éthologie et conservation des espèces animales du Muséum national d'histoire naturelle – songe déjà à présenter, avec le même système, d'autres organismes microscopiques, animaux et végétaux.

YVONNE REBEYROL

(1) L'embranchement des arthropodes regroupe les classes des insectes, des crustacés, des arachnides et des myriapodes. Les acariens sont un des ordres des arachnides. La caractéristique de tous les arthropodes est d'être des invertébrés enveloppés d'une carapace articulée.





Poids

Le poids total de la biomasse vivant sur 1 hectare de forêts tempérées d'Europe et dans les 10 centimètres les plus superficiels de cet hectare est estimé, en moyenne, à quelque 290 tonnes. Mais ces tonnes se répartissent très inégalement : 274 tonnes reviennent aux arbres, 10 tonnes aux bactéries, 4 tonnes aux champignons et 1 tonne aux herbes. Soit 289 tonnes pour le règne végétal.

Le règne animal représente donc peu de chose : vers de terre de 1 à 4 tonnes, nématodes 380 kilos, microarthropodes 80 kilos, insectes 30 à 50 kilos, petits mammifères 5 kilos, gros gibier 2 kilos, oiseaux 1,3 kilo.



Les familiers

LE parc zoologique de Vincennes héberge quelque 1 100 animaux : 650 oiseaux de 150 espèces différentes et 450 mammifères de 110 espèces différentes. Certains pensionnaires sont des spécimens d'espèces rares, tels le grand panda (Chine), le cheval de Prjéwalski (Mongolie), le rhinocéros blanc (Afrique), l'okapi (Zaïre), et surtout le cerf d'Eld (Asie du Sud-Est) qui n'a survécu qu'en se reproduisant régulièrement au zoo de Vincennes depuis 1937.

Même si le zoo a un besoin criant de réparations et d'aménagements (estimés à une bonne soixantaine de millions de francs), les pensionnaires s'y sentent bien. La preuve : ils se reproduisent souvent. Cent bébés mammifères naissent chaque année en moyenne, et soixante-quatre girafes ont vu le jour en trente ans. Ce qui permet de faire des échanges avec d'autres parcs zoologiques. Ainsi le zoo de Vincennes a-t-il, entre autres, troqué des autruches contre une femelle de zèbre, et une girafe contre un couple de cobs de Miss Gray (des antilopes africaines). Les échanges sont d'ailleurs actuellement le moyen, pour les grands zoos, d'accroître ou de diversifier leurs collections d'animaux vivants.

Autre preuve : les animaux vivent vieux, tels ce gibbon qui est mort cinquante-quatre ans après être arrivé déjà adulte, ou cet éléphant femelle d'Asie qui vit au zoo depuis 1948.

Cent vingt personnes contribuent à la bonne marche du zoo de Vincennes, et trois vétérinaires veillent sur la santé des pensionnaires. La nourriture est bien évidemment un des chapitres importants des dépenses : 2 millions de francs en 1984.

Sont consommés par an, entre autres : 320 tonnes de foin, 220 tonnes de luzerne, 145 tonnes de fruits et légumes, 90 tonnes de viande, 80 tonnes de granulés, 55 tonnes de poisson, 37 tonnes de pommes de terre, 30 tonnes de pommes, 10 tonnes de pâtes et 26 000 œufs. Chaque espèce a son régime particulier, qui lui assure une alimentation équilibrée. C'est d'ailleurs pour ne pas rompre cet équilibre que l'on demande instamment aux visiteurs de ne pas donner de nourriture aux animaux... Ces monceaux de victuailles sont préparés dans des cuisines où les marmites ont facilement une contenance de 50 ou 100 litres, et où tout est briqué et astiqué chaque jour.

Certains animaux sont farceurs : les ours dévissent tout, les wapitis (des grands cervidés du Canada) ouvrent toutes les portes qui peuvent se soulever. Mais il y a aussi des animaux dangereux : les buffles d'Afrique, qui chargent sans préavis ; tous les ours, noirs, blancs ou bruns, qui attaquent par principe ; les chimpanzés mâles (à partir de six ou sept ans), qui peuvent surprendre par leur rapidité et l'imprévisibilité de leur comportement ; les autruches mâles, dont le pied se termine par un ongle long de 10 centimètres et dur comme de l'acier.

De toute façon, il faut toujours se rappeler que les animaux ne sont pas «gentils» naturellement, que chacun a son terrain et son comportement. Ce sont des êtres vivants, que l'on doit respecter et déranger le moins possible.

Y. R.

Petites Nouvelles

Astronautes : un club très fermé

CE n'est pas un club comme les autres. En raison d'abord du nombre restreint de ses membres qui ne sont que sept. En raison ensuite de leur profession : astronaute. Et en raison enfin de leur « nationalité » : européenne. Aussi ne faut-il pas s'étonner d'y retrouver les Européens ayant déjà participé à une mission spatiale, comme le Français Jean-Loup Chrétien, qui a volé avec les Soviétiques, ou l'Allemand Ulf Merbold, qui fut un des membres de l'équipage de la mission Spacelab, et tous ceux qui ont été retenus pour suivre un entraînement en vue d'une mission spatiale spécifique. A savoir : Patrick Baudry (France) qui doit voler sur la navette en février 1985, Claude Nicollier (Suisse), Wubbo Ockels (Pays-Bas), Reinhard Furrer (République fédérale d'Allemagne) et Ernst Messerschmid (RFA).

D'autres astronautes, italiens et britanniques, pourraient les rejoindre bientôt. Ce club très fermé, qui a pris le nom d'AEA (Association des astronautes européens), devrait permettre à ses membres de préparer l'avenir tout en tirant les leçons du passé. Cela signifie que l'AEA s'intéressera au cours des réunions qu'elle tiendra – la première aura lieu les 5 et 6 octobre – à la suite qu'il convient de donner aux vols Spacelab, au projet de station spatiale américaine ou européenne et à ceux, plus lointains, que caresse probablement l'Europe avec la réalisation éventuelle d'une petite navette spatiale, dérivée ou non, du projet français Hermès.

Un «chasse-taupes» à infrasons

UNE société allemande a mis au point un appareil pour éloigner les animaux fouisseurs des jardins, en particulier les taupes. Il s'agit d'une petite boîte (8 cm × 8 cm) munie d'un dispositif électronique à piles émettant de facon intermittente des infrasons (500 impulsions par seconde). Monté sur une tige de 20 cm, l'appareil planté en terre crée des vibrations dans le sol, qui, selon le constructeur, suscite une *« frayeur panique »* chez les animaux fouisseurs, qui abandonnent aussitôt leurs galeries.

Le « chasse-taupes », garanti un an, est efficace pour des surfaces atteignant 10 ares, selon la capacité du sol. Jusqu'à présent, en dehors des pièges ou du poison, qui tuent l'animal – mais n'empêche pas les autres de revenir, – on ne connaissait que les bouteilles vides à moitié enfouies dans le sol, qui, avec le vent créent des vibrations sonores qui incommodent les fouisseurs. Les infrasons électroniques auraient prouvé leur efficacité en Allemagne. Mais gare au voisin qui n'éloigne pas les taupes à son tour : il hérite des animaux chassés par les infrasons...

★ Importateur exclusif : La Solution, 45, rue de l'Ile-des-Pêcheurs, 67400 Ostwald. Tél. : (88) 28-50-99.

Pechiney sur la mer

Pechiney mise-t-elle sur la marine à voile ? On peut le penser après l'accord que cette firme a signé récemment avec la Fondation Cousteau.

En réalité, il n'est pas question de voiles, mais de « turbovoiles », un système de propulsion éolienne inventé par MM. Lucien Malavard, de l'Académie des sciences, et Bertrand Charrier. Ce système de propulsion a déjà été essayé sur un catamaran, *Moulin à vent*, qui navigua plusieurs mois en Méditerranée, puis traversa l'Atlantique avant d'être démâté lors d'une tempête (*le Monde* des 16 juin et 19 novembre 1983). La Fondation Cousteau, qui avait financé les recherches et les essais, fait actuellement construire à La Rochelle un *Moulin à vent II*, monocoque de 30 mètres équipé de deux turbovoiles, qui devrait prendre la mer en janvier 1985. Il permettra de tester les améliorations apportées, en particulier pour augmenter la résistance aux coups de vent. Il doit aussi montrer l'influence des deux turbovoiles l'une sur l'autre, importante aux allures de près. En 1986, un transporteur de produits chimiques de 6 000 tonnes sera aussi équipé de turbovoiles, ce qui permettra de démontrer les économies de fuel qu'elles permettent dans les conditions d'un transport commercial. Ces économies devraient se situer entre 15 % et 35 %.

Les turbovoiles sont construites par la société Pourprix, à Lyon, sous contrôle du centre de recherches de Pechiney, à Voreppe (Isère). Il s'agit de cylindres verticaux, hauts d'une dizaine de mètres, creux et orientables. La surface exposée au vent mesure 21 mètres carrés. Les cylindres portent une longue ouverture que l'on place du côté opposé au vent. Un ventilateur situé au sommet du cylindre aspire l'air à travers cette ouverture. L'écoulement de l'air autour du cylindre engendre alors une force importante que l'on peut utiliser pour la propulsion, comme celle exercée sur une voile ordinaire.

L'accord qui vient d'être signé comporte un achat de licence par Pechiney qui prendra en charge la commercialisation des turbovoiles, rebaptisées système Pechiney-Cousteau, ainsi que des recherches sur les structures. La Fondation Cousteau continuera d'étudier des améliorations, des utilisations nouvelles, les problèmes de navigabilité et de choix des routes maritimes appropriés. Pour Pechiney, cet accord représente un investissement de 50 millions de francs sur trois ans qui seront couverts si le système est installé sur une trentaine de navires. Les études de marché indiquent pour 1990 la possibilité d'une centaine d'installations annuelles.

M. A.

Show-business et politique

Politique et show-business : sous leurs projecteurs croisés et quelquefois confondus, nous avons fait défiler Coluche, Thierry Le Luron, Michel Sardou, Alain Souchon, Daniel Balavoine et Guy Bedos. Renaud ferme aujourd'hui la marche (*le Monde aujourd'hui* daté 30 septembre-1er octobre et 7-8 octobre).

Yves Montand avait refusé d'être de la fête. Critiqué ou admiré, en tout cas constamment cité ou évoqué que nous ayons ou non sollicité ses cadets à son sujet, il ne pouvait en être *tout* à fait absent.

Une fête ? Triste quelquefois, souvent grave ou passionnée, dérisoire parfois, contradictoire ou répétitive, elle nous aura aussi rendu perceptible le bruit de voix trop rarement entendues : celles des « gens », comme on dit. D'une partie d'entre eux, en *tout* cas. C'était bien le moins que l'on pouvait attendre, s'agissant de ce que l'on appelle « la vie publique »... Tout, heureusement, n'aura pas été dit : les spectacles continuent.

M. K.

Renaud

Ma famille, c'est la gauche.

« RENAUD, vous avez souvent dit qu'à votre avis un *artiste doit être engagé*. Parlons-en un peu.

– Oui, je pense qu'un artiste doit être engagé...

– C'est une évidence pour vous ?

– Oui. Il y a des artistes *dont je n'attends pas forcément* d'engagement : sculpteurs, peintres. Même certains chanteurs : je me contente qu'ils me fassent rêver. Mais je dois dire que la forme de poésie que je préfère, c'est celle qui est révolutionnaire, qui essaie de faire changer les choses et les gens, et d'influencer.

– Comme chanteur, ça a été votre position dès le début, ou vous y êtes venu peu à peu ?

– Dès le début. A la limite, plus encore au début que maintenant. Au début, quand j'ai commencé à chanter – pas à faire des disques, mes premières chansons étaient ou des chansons d'amour, pour essayer de plaire, de séduire, ou *des chansons de révolte et de* prise de conscience. C'est des mots un peu... un langage presque militant, mais enfin... Je faisais une chanson politique sur tout ce qui se passait. Je faisais du journalisme en chanson. Une usine en grève, les flics qui intervenaient, le procès de Burgos en Espagne, la chute de Salazar au Portugal : je faisais une chanson. Tout ce qui me paraissait important devenait une chanson. Je faisais parfois deux chansons par semaine à l'époque; maintenant, j'en fais quinze par an.

» *Ces chansons, je les chan*tais devant un public très restreint : dans des chambres de bonne, devant les copains, dans les bistrots, les manifs. C'était la grande époque où on allait dans les manifs avec tambour, fanfare, guitare. Je ne sais plus *bien qui organisait ça, la Gau*che prolétarienne ou la Jeunesse communiste révolutionnaire, peut-être.

– Et vous pensez qu'on peut être dans le show-business, où, par la force du succès, vous êtes *maintenant, sans abandonner* complètement cette dimension-là ?

– Oui, je pense qu'on peut. Je pense pas l'avoir abandonnée. Disons que, maintenant, je ne suis plus spécialisé dans – tous ces mots m'énervent – dans certaines causes, certaines luttes. Si je m'écoutais, si j'avais le temps, l'énergie, et si je pensais que ça pouvait servir à quelque chose, si je pensais *pas trop me disperser, j'écrirais* encore des chansons, aujourd'hui sur le Chili, demain sur l'Argentine, l'Afghanistan, le problème basque : tous les endroits où ça lutte, où ça meurt, où des gens souffrent. Bref, partout où il y a des causes à défendre qui me paraissent, à moi, justes.

» *Mais, bon, j'ai eu envie de* lutter sur un terrain que je connais mieux, pas à travers ce que m'en disent les médias, et qui est ce qui se passe dans ma rue, dans mon quartier, dans ma ville, dans mon pays. Je veux dire : les problèmes des gens *que je rencontre* tous les jours dans ma rue : les jeunes, les loubards, les taulards, les zonards... Disons que je veux pas faire non plus de la chanson militante. C'est le piège dans lequel je pense éviter de tomber. Parce que tout engage*ment est toujours* un peu subjectif et fragile.

VIMENET/COLLECTIF

– *Comment faire, alors,* pour ne pas tomber dans le piège de la chanson militante au sens étroit ? Question de langage, de choix des sujets...?

– Choix des sujets, oui. J'aurais eu l'air malin, à une époque, si... c'est un truc que disait Coluche, qui m'avait fait rire, et que je reprends souvent : on a crié paix au Vietnam pendant dix ans et le jour où les Américains sont partis, le Vietnam a envahi le Cambodge et le Laos... Est-ce que je me fais bien comprendre ? Quand une dictature chasse l'autre...

– Vous voulez dire qu'il vaut mieux éviter de faire coller ses engagements à la ligne d'un parti ou à un comportement trop rigide ?

– Voilà. Y faut éviter, oui...

– Puisqu'on parle de partis, il y en a un qui a l'air de bien vous aimer en ce moment, après ne pas vous avoir aimé du tout, c'est le PC. Vous avez chanté à la Fête de *l'Humanité*, vous avez *donné une interview* récemment à l'hebdomadaire de la CGT... Dans cet entretien vous dites que vous en avez *« marre d'entendre cracher sur le PC de tous côtés »*. Alors, que se passe-t-il et pourquoi ce revirement puisqu'il fut un temps où vous *étiez donné comme* l'exemple du genre de chanteur qu'il ne fallait pas inviter dans les fêtes communistes ?

– Bon. Sur le premier point, je *maintiens, je persiste*. Le PC est devenu la bête noire de tout le monde : les socialistes, la droite, les médias quels qu'ils soient. J'aime bien – c'est pas de la provocation de ma part... si, il y a un petit côté provocateur – aller vers ceux qui sont le plus rejetés. J'aime bien choquer les gens. Je savais qu'en acceptant de faire la Fête de *l'Humanité*, j'allais choquer, déranger.

» Il y a eu des malaises entre les communistes – enfin, des dirigeants communistes, ou des journalistes communistes, plutôt des journalistes communistes d'ailleurs. C'était à cause d'une chanson qui ne leur avait pas plu du tout.

– Laquelle ?

– C'était *Où c'est que j'ai mis mon flingue ?* Ce que je regrette, c'est que, au lieu d'entamer un débat, alors que j'étais quelque part de leur bord, ils ont décrété une rupture pure et simple. Je l'ai regretté à l'époque. Mais, d'un autre côté, *j'étais vexé et triste de voir que* des gens que je considérais comme de mon bord, la gauche, se comportaient comme ça.

» *Je persiste à penser qu'il* n'y a que deux camps : la gauche et la droite. Dans la gauche, on peut avoir des discussions, des malaises, des points *de désaccords. Mais on fait* partie d'une même famille : celle qui a fait la fête le 10 mai au soir à la Bastille. Cette famille, ça faisait trente ans que j'en faisais partie. C'est même de l'hérédité : mes parents sont de gauche et j'ai eu une éduca*tion de gauche. Les commu*nistes ont fait les premiers pas pour entamer une réconciliation...

– Sous quelle forme ?

– Cette invitation à participer à la Fête de *l'Humanité. J'ai* dit : c'est étonnant que vous me proposiez ça alors que je pensais que j'étais l'ennemi de la classe ouvrière... Comme je ne suis pas rancunier, j'étais content d'y participer, de montrer qu'on était toujours de la même famille.

– Est-ce qu'il n'y a pas un décalage entre ce que vous ex*pliquez et le fait que la plupart* des jeunes qui achètent vos disques n'en ont, eux, rien à faire ni de la gauche ni de la droite ?

– Vous croyez ?... Ce que je *pense*, c'est qu'une *bonne* partie de mon public appartient à ceux qui ont répondu au sondage que 70 % des hommes politiques ne disent pas la vé*rité ; qu'une bonne partie ne va* pas voter ou y va à contre-cœur en disant : on vote, de toute façon, pour des types qui ne cherchent qu'une chose, le pouvoir. Y a *aussi* des *anars dans* mon public qui ne vont pas voter presque par conviction presque philosophique.

» Moi, j'ai beau avoir été anar, avoir milité avec eux, avoir arboré le drapeau noir et *tenu des propos anarchisants*, comme ceux que peuvent tenir Léo Ferré, ou Coluche, j'appartiens à une famille, la gauche, dont je peux difficilement me dissocier. C'est *vrai* que dans mon public il y a beaucoup de gens qui s'imaginent que je suis un mec qui considère que c'est un panier de crabes, tous les mêmes... Et pourtant, c'est pas *mes déclarations* qui peuvent leur faire penser ça. J'ai toujours dit que s'il y a des gens plus honnêtes, qui disent un peu plus la vérité, c'est les hommes politiques de gauche.

– L'anarchisme, c'est derrière vous ?

– J'ai évolué – peut-être les anarchistes vont regretter ce que je dis – j'ai trente-deux balais, je vois le monde changer, *bouger et je trouve que* c'est toujours la plus belle des utopies... Mais faut pas rêver, quoi...

– Vous dites qu'il y a des hommes de gauche, Defferre et Hernu, que vous ne pouvez pas voir en peinture...

– Les malheureux ont la malchance d'hériter de ministères dans lesquels je croyais beaucoup. Disons que mes es*poirs dans le socialisme étaient* beaucoup basés sur des changements au niveau de la justice, de la police, la drogue, les prisons, le nucléaire, l'armée... Du coup, c'est ces deux pauvres-là qui héritent des plus grandes promesses non tenues.

» Je ne suis pas un déçu du socialisme parce que mon bulletin de *vote*, je le regretterai jamais quand je vois Badinter à la télé. Je me dirai toujours : putain, si *j'ai* voté ne serait-ce que pour voir ce mec-là, au moins ça a servi à quelque chose. Sinon, l'ensemble du gouvernement... *a priori*, tout ce *qu'ils* font, si ça fait *chier* la droite, je suis content.

» *J'ai vu dans les journaux* que la présence française au Tchad avait coûté 300 millions de centimes par jour... Si j'en discute avec un homme politique, il va me prouver *par* a + b que c'est obligatoire, etc. On se dit : ils les auraient ramenés plus tôt du Tchad, ça faisait 300 millions de centimes par jour à *filer aux pauvres, aux* malades... eh bien non ! ça ne se passe pas comme ça... C'est du rêve. Et c'est pourtant ça qu'on attendait. »

ENQUÊTE DE MICHEL KAJMAN



Montand vu par...

UNE exploitation *« exagérée »* mais un *« phénomène d'authenticité ». Si elle en avait encore besoin,* voilà l'excursion (prolongée) d'Yves Montand en pays politique légitimée par la compréhension de Raymond Barre, qui ne plaisante pas plus avec ces choses-là qu'avec les autres. Tenant ces propos dans *le Monde*, l'ancien premier ministre opposait cette odyssée-là à l'aventure coluchienne pré-électorale de 1980-1981 : *« apogée de la dérision »*.

Coluche justement n'a pas la même sévérité à l'égard d'Yves Montand. De la carrière politico-médiatique du chanteur-acteur, de sa participation à l'émission de télévision « Vive la crise ! » en particulier, il dit avec philosophie : *« Si ça le branche le mec. On lui fait la proposition hein ! Il a pas braqué la télévision. Si ça le branche* de parler de la crise, *s'il trouve que ce qu'il a à dire est intelligent, je vois pas pourquoi il le ferait pas. Ça sert à ça un artiste ; ça sert à exprimer les opinions des autres, des fois. »*

La conviction de Coluche, exprimée au début de cette enquête (*le Monde Aujourd'hui* daté 30 septembre-1er octobre) va plus loin : candidat aux élections européennes, Yves Montand eût obtenu le score de Jean-Marie Le Pen. Redoutable supputation, dont chacun retiendra ce qu'il voudra... sauf à la rejeter.

Branché par les prestations et le « parler vrai » d'Yves Montand, le chanteur Michel Sardou *ne l'est qu'à demi. Il se dit lui*-même *« moitié sérieux, moitié ironique »*, lorsqu'il proclame : *« Yves a un point de vue sur tout. C'est formidable. »* Sardou ne se voit pas *« répondant aux questions de spécialistes : je dirais des conneries (...), je ne suis pas un juge non plus »*. Il raconte : *« Yves m'a récemment fait des reproches et conseillé : tu devrais dire que tout ce que tu fais, c'est politique, que tu penses ceci, cela. Je lui ai répondu : parlez, vous ; moi, je chante. Il s'est marré »*. Alain Souchon – la tendresse en principe – a beaucoup moins d'indulgence pour le phénomène : *« C'est comme Gainsbourg qui se met à poil... Ça me paraît du même ordre. On parle de lui dans le journal, quoi. Rien de plus »*.

Thierry Le Luron s'amuse-t-il sans méchanceté de la propension de son ami à s'écouter un peu.

Soucieux d'éviter le *« mélange des genres »*, Guy Bedos estime, lui, que la croisade d'Yves Montand transgresse largement ce principe et ne baigne peut-être *pas toujours* dans une totale autonomie. Mais c'est lui aussi sans méchanceté qui suggère : *« La meilleure vacherie qu'on pourrait faire à Montand, c'est de l'élire à un poste quelconque (...) Il faut tout de même rester lucide et savoir que tout cela est plus facile depuis l'endroit d'où nous parlons, nous artistes (...) Molière et Arlequin ne doivent pas rivaliser avec Louis XIV. Ils doivent rester dans leur personnage. Ils y sont beaucoup plus utiles et à mon avis beaucoup plus efficaces en profondeur que, par exemple, dans une sorte de néo-reaganisme qui me paraît déplacé. »*

Au cours de son spectacle, il propose l'explication suivante du cas Montand : *« Allez, j'arrête d'emmerder les communistes. J'ai déjà Yves Montand qui s'en occupe sérieusement. Mais je n'ai pas les mêmes raisons que lui de couper le cordon avec le PC. Il y a des cas où Marx est relayé par Freud. »*

Est-ce que la politique, pour Montand ou d'autres, est un *mauvais démon ? Au diable* la politique, semble plutôt dire Renaud, reprenant à son compte une *explication* dont il n'a pas le monopole : *« Je crois qu'il a les glandes du socialisme pour des raisons essentiellement fiscales. (...) Je pourrais vous dire :* « Yves Montand, j'en pense *beaucoup de bien. Je suis pas* comme certains qui prétendent qu'il est déçu du socialisme pour *des raisons essentiellement* fiscales. » *Mais présentez ça comme vous voulez, je m'en fous ; je manque d'ennemis en ce moment. Je vais m'en faire, comme ça »*. Probable.

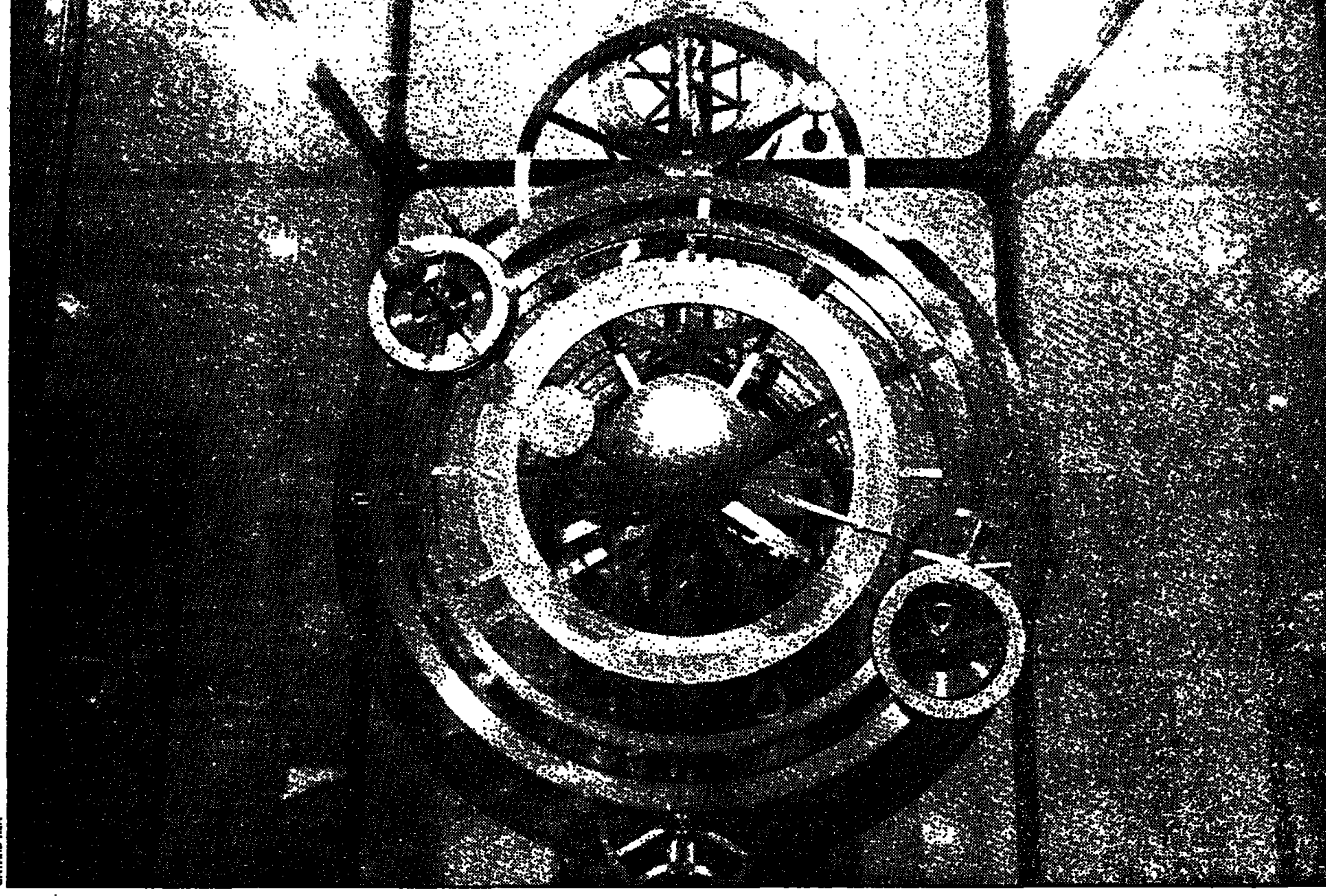
Le bric-à-brac de Saint-Martin-des-Champs

Pitié pour le Musée national des techniques.

DANS le concert mondial de la muséologie, le Musée national des techniques de Paris doit disputer la plus mauvaise place avec celui de Taïz, palais de l'imam El Bedr, au Yémen du Nord. Encore que ce dernier soit extraordinairement drôle. Vitrines alignées comme têtes blondes un jour de rentrée des classes, poussière et traces de doigts comme au guichet de la SNCF en fin de journée, expériences proposées au public qui ont dû fonctionner un jour mais qui ne fonctionnent plus, notices explicatives jaunies, quelquefois illisibles et, plus grave, inexactes, portes fermées, jadis ouvertes, derrière lesquelles s'encrassent les vestiges pourtant précieux des céramistes d'antan, des maîtres du textile, des téléphones et des télégraphes.

Triste bilan que l'on pourra contrebalancer par le sentiment plus joyeux que l'on se trouve là dans le chaos baroque d'un antiquaire spécialisé, passionné de mécanique, d'optique, d'horlogerie, d'énergie, de communication et de transport qui forme les collections du plus vieux musée technique du monde.

Rien n'indiquait, en 1802, quand le Musée ouvrit ses portes pour la première fois, qu'il connaîtrait un destin si cruel. La Révolution avait ravi à l'Eglise l'une de ses bâtisses les plus vastes, l'un de ses centres spirituels les plus actifs : le prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Entre ce qui sont devenus depuis les Grands Boulevards et le quartier des Halles, on y installa le Conservatoire des arts et métiers puis, dans son enceinte, le Musée des techniques.


GAYARD-REA

« La vie de ce musée est étroitement liée à celle du Conservatoire », explique Michèle Bachelet, l'une des méritantes responsables du Musée. *« Il connaît un énorme problème de place en raison du développement permanent des enseignements du Conservatoire. Dès 1956, on a pensé placer nos collections ailleurs : au Musée de l'air, d'un côté, et au Musée des travaux publics, de l'autre, mais celui-ci, place d'Iéna, est occupé par le Conseil économique et social. Alors, certaines choses sont restées ici, soit dans les parties ouvertes au public, soit dans les combles, où rien n'a été fait pour les accueillir. D'autres collections ont été perdues parce qu'elles ont été entreposées dans des endroits mal choisis, certaines fois inondables... »*

Et l'espace rétrécit... les moyens aussi. Les derniers achats datent des années 60, mais la majeure partie des collections a été acquise avant 1920, à l'exception de certains objets de radio et de télévision. Le Musée ne dispose plus d'aucun budget d'acquisition, ni de véritable directeur, ni de service pédagogique pour les enfants des écoles.

Placé sous la tutelle du ministère de l'éducation nationale, service du Conservatoire national des arts et métiers, le Musée des techniques vivote, et l'on s'interroge sur son avenir. Qu'adviendra-t-il de lui quand sera ouvert le musée des sciences et des techniques de La Villette ? La réponse n'est pas nette. Il pourrait se spécialiser dans l'histoire des techniques et des inventions, un parti que La Villette ne semble pas vouloir reprendre. Néanmoins, le futur musée a acquis quelques objets qui laissent dans le doute les responsables de l'ancien. Toujours est-il que, dans l'attente d'une décision, le Musée des techniques mériterait plus d'attentions et de soins.

Comme au bon vieux temps du dix-neuvième siècle. Alors, tout était différent : *« Le Musée était lié tout entier à la vie du Conservatoire*, explique Michèle Bachelet, *il ne possédait que très peu de choses anciennes et exposait plutôt des prototypes pour promouvoir l'agriculture, l'artisanat et l'industrie. Des inspecteurs du Conservatoire couraient le monde entier et ramenaient des machines qui faisaient l'objet d'un enseignement, que les gens pouvaient venir voir et les spécialistes copier. »*

De ces belles années, le Musée conserve de nombreux témoignages, de superbes machines. La salle la plus spectaculaire est celle de l'ancienne chapelle, où l'on a rassemblé une série unique de véhicules authentiques : le fardier de Cugnot, construit en 1770 pour des besoins militaires, la première voiture à vapeur, *l'Obéissante*, d'Amédée Bollée (1873) et les tricycles de de Dion et Trépardoux (1885). Epatantes aussi la motocyclette de Millet (1893) et la vingtaine d'automobiles, dont l'une des premières Panhard (1896), une Benz (1899), le prototype « Dynavia » de Panhard (1944) et cette bonne vieille 4 CV de Renault (1948).

Des bicyclettes aussi, depuis le célérifère à guidon fixe du dix-huitième siècle jusqu'au cyclomoteur. Dans la nef, quelques joyaux : l'avion d'Esnault Pelterie (1907), premier monoplan métallique à fuselage fermé, le monoplan de Blériot avec lequel il effectua la première traversée de la Manche, le 25 juillet 1909 et l'avion biplan de Breguet (1911). On pouvait voir, il y a quelque temps encore, l'avion de Clément Ader qui, pour la première fois au monde, a décollé sur 300 mètres à Satory, le 14 octobre 1897. Celui-ci est en rénovation au Musée de l'air, et il paraît qu'on voudrait bien le garder au Bourget ; nouveau coup dur.

Le Musée propose aussi une superbe rétrospective de l'histoire des chemins de fer. De nombreuses maquettes, au 1/10, prêtées par la SNCF, qui menace périodiquement de les reprendre, reconstituent l'évolution des technologies ferroviaires, depuis la locomotive de Marc Seguin, construite en 1829 pour le chemin de fer Lyon-Saint-Etienne jusqu'au modèle transparent de la BB 12000.

Le fonds du Musée fut constitué par les collections personnelles de Jacques de Vaucanson. Il avait fabriqué une série d'automates très perfectionnés et l'avait offerte au roi. Il ne subsiste rien de cette série aujourd'hui, mais le Musée abrite pourtant de nombreux automates qui lui sont parvenus par dons dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Le plus célèbre et le plus attachant est *la Joueuse de tympanon*, construit en 1784 pour Marie-Antoinette par le mécanicien Kintzing et l'ébéniste Roentgen. L'automate, une femme en habit de cour, joue lui-même plusieurs airs différents en frappant les cordes de ses marteaux. Sa tête aussi est animée, ses yeux le furent mais ne fonctionnent plus.

Non loin de là, le Musée propose l'une des collections d'horlogerie les plus riches et célèbres du monde : il y a d'abord une pendule d'Aristide Janvier puis une horloge à automates et orgues du dix-huitième siècle et des régulateurs de Gudin, Lepaute et Robin. Fantastique minutie et superbe travail que les sphères célestes de Reinhold et de Burgi (vers 1580).

Bien moins ouvragé mais joyau tout de même, à un autre chapitre, le praxinoscope inventé par Emile Raynaud en 1876, l'ancêtre du cinéma, technique inventée par Louis Lumière, dont le Musée présente le premier appareil cinématographique pour prise et projection de vues (1894). L'histoire de la photographie fait l'objet de nombreuses vitrines, depuis les travaux de Niepce, inventeur des premiers procédés, et de Daguerre, leur vulgarisateur, jusqu'aux appareils reflex de l'après-guerre, sans oublier le très surprenant fusil chronophotographique de Jules Marey (1862), qui fit la transition vers l'image animée.

Le Musée raconte aussi l'épopée de la reproduction des sons. On peut voir le phonographe à feuille d'étain de Hardy (1878), celui à cylindre d'Édison (1889) et l'ancêtre du magnétophone, la machine de Marconi-Stille à ruban d'acier (1930). Les techniques de transmission de l'image sont expliquées, depuis le télégraphoscope multiplex de Belin jusqu'aux divers équipements d'un studio de télévision des années 30 et les trésors d'invention et de technicité qu'il abritait, dus pour la plus grande part à Bartélemy.

Des vitrines au nom de Branly, Ferrié, Lévy, Ducretet ou Marconi illustrent l'aventure de la radio. Les pièces les plus spectaculaires sont certainement les deux premiers émetteurs à étincelles (de 1914 et 1934) descendus du troisième étage de la tour Eiffel au premier étage du Musée des techniques. On retiendra au passage un superbe récepteur à cadre et galène de Ducretet et Roger.

Dans la salle de mécanique, qui explique tous les rouages de la physique mécanique élémentaire, on s'arrêtera surtout devant la maquette d'un atelier complet de fabrication de roues (1832-1840) et celle d'une scierie à lames de la même époque sans oublier le magnifique tour à guillocher de Mercklein, fabriqué en 1780 pour Louis XVI.

D'autres salles méritent un examen attentif. Dans celle de la musique, une très rare basse de viole de Voboam (1730) et un orgue de salon datant de la Révolution camouflé dans un meuble afin que son propriétaire puisse continuer de jouer de la musique religieuse sans trop de risques... Dans la salle de physique, une immense collection de microscopes, deux miroirs de Buffon et la reconstitution de deux cabinets de physiciens du dix-huitième siècle, l'abbé Nollet et Charles. Dans la salle des verreries, des chefs-d'œuvre de Gallé et de Lalique. Dans celle de physique, le premier baromètre à poids de Conté, qui fut utilisé lors de l'expédition d'Egypte. La salle de la vie quotidienne abrite le premier réfrigérateur à absorption d'Edmond Carré (1886), le premier aspirateur commercialisé (1906) et la reconstitution de la machine à amollir les os de Denis Papin (dix-huitième siècle).

Lavoisier, le père de la chimie moderne, est chichement célébré dans la salle de l'écho. Tous les instruments qui lui ont servi à découvrir la composition de l'eau, de l'air, le rôle de l'oxygène dans la combustion, sont rassemblés ici sans qu'on ait vraiment cherché à les mettre en scène. Dommage.

Notons encore, en vrac, les mesures de la Ville de Paris, en cuivre et enfermées dans une hotte, un nécessaire à estampes japonaises, la première rotative à grand tirage de Marinari (1845), les machines à calculer de Pascal et celles de Léon Bollée, qui reçurent la médaille d'or lors de l'Exposition de 1889, ou la collection de maquettes de Mme de Genlis, contemporaine de l'Encyclopédie, qui reconstituent l'organisation de tous les ateliers de l'époque.

Ainsi sera bouclée la visite de ce temple impressionnant des techniques dont on peut penser qu'il trouverait un abri plus juste, sous réserve de la « mise en scène » qu'il mérite, dans le cadre du futur musée de la Villette dont les espaces immenses ne sont pour l'instant répartis qu'avec peine. Quoi qu'il advienne, les collections du Musée national des techniques valent, à un moment où beaucoup perdent la mémoire, que le public les visite nombreux et que les responsables s'y intéressent bien plus et bien mieux.

OLIVIER SCHMITT.

• Musée national des techniques, 270, rue Saint-Martin, 75003 Paris. Tél. : 271-24-14. Heures d'ouverture : en semaine, de 13 h à 17 h 30, le dimanche de 10 h à 17 h 15. Fermé le lundi et les jours fériés.

New-York n'a plus d'ardoise

Gestion rigoureuse et amélioration des services publics.

NEW-YORK. – La seule évocation du nom magique déclenche un afflux de clichés. Le marathon sur le pont de Brooklyn. Les soupes populaires du Bronx. Les graffitis du métro. Les néons de Broadway. Harlem et Chinatown. Taxis jaunes et échos des sirènes de police. Vapeurs sur les chaussées défoncées. Tours étincelantes des multinationales. Galeries à Tribeca. Jogging à Central Park.

Pour les experts des choses de la ville, New-York, c'est aussi l'étalon de la déchéance des métropoles (1), déchéance qui trouva son paroxysme dans la crise financière de 1975. Neuf ans plus tard, elle a repris du poil de la bête et affiche insolemment une vigueur nouvelle.

« Revenir à un niveau de service au moins égal à celui qu'ont connu les New-yorkais... avant la crise. » Cet objectif lancinant est dans tous les discours des responsables de la ville. Edward Irving Koch en tête. Ses maîtres mots : *« Ne pas dépenser ce que l'on n'a pas »*, *« éliminer le gaspillage »*, *« dépenser judicieusement nos dollars, insuffisants pour faire tout ce qui est nécessaire »*. Jonglant avec les déficits, New-York a bien failli sombrer en 1975. Son budget était alors de 12 milliards de dollars, sa dette à court terme de 8,4 milliards (69,9 %) et son taux de chômage de 11,2 % (contre 9,6 % en 1982). En plafonnant les dépenses, en transférant des charges à l'État de New-York, en levant une taxe municipale sur les ventes, en imposant, en 1977, un *moratoire triennal des salaires* municipaux et un dégraissage des effectifs (de 253 677 en 1975, ils ne sont plus que 196 151 fin juin 1981). En contribuant simultanément à une perte du pouvoir d'achat des employés municipaux et à un déclin de la qualité de la vie à New-York : trottoirs jonchés d'ordures, routes défoncées, équipements détériorés, symbolisent la fin de cette décennie. *Un cliché indélébile...* grossi dans les films catastrophes sur la chute de New-York.



PHOTO AUDOUIN-URBAPRESS

Aussi, quelle fierté pour E. I. Koch lorsqu'il affiche pour la sixième année consécutive un surplus de près de 600 millions de dollars pour l'année 1984 (2). *« Crise récurrente ou stabilité à long terme »*, interroge Jack Bigel, président du Programm Planners Inc, une entreprise de consultants dans le domaine des finances publiques, et de conclure qu'il y a peu de chances que, dans un futur prévisible, New-York retombe dans une crise comparable à celle de 1975. Avec un budget de 15,8 milliards de dollars pour 1983, la dette à court terme n'est plus que de 700 000 dollars, soit 4,4 %. Redevenue « solvable », la ville de New-York revient sur les marchés financiers, d'où elle était depuis la crise interdite de confiance. Ainsi a-t-elle pu timidement emprunter 75 millions de dollars en 1981, 250 en 1982, 352 en 1983. Et le bilan présenté à la presse le 17 septembre est globalement positif. Qu'on en juge !

Pour la troisième fois en trois ans, les indices du FBI Index Crimes sont en baisse (à l'exclusion des viols, qui ont progressé en 1984 de 2,4 %). Moins de meurtres et homicides volontaires (– 2,3 %), moins d'attaques à main armée (– 3,5 %), moins de vols et de cambriolages (respectivement – 6,5 % et – 14,2 %). Même les plaintes ont diminué : – 5 %. Une présence policière effective (près de trente mille personnes dont les trois quarts en uniforme), la lutte contre la toxicomanie, ont contribué à améliorer la *sécurité*. Il reste des zones cependant où il ne vaut mieux pas s'aventurer la nuit, et même le jour ; des havres de sécurité, comme le train express vers l'aéroport, ghetto mobile qui frise l'indécence dans les quartiers traversés, des emplacements spécialement surveillés hors des heures d'affluence délimités sur les quais du métro.

Si l'on pourchasse le crime, on fait respecter la loi en verbalisant plus volontiers :

– la police a dressé 1 420 000 procès-verbaux pour la *circulation*, dont 324 000 pour non-respect des feux tricolores (+ 71 %) ; elle a arrêté 7 755 conducteurs en état d'ivresse... et enregistré, avec 467 accidents mortels, le chiffre le plus bas... depuis 1916 : – 22 %. De quoi faire rêver les maires français, qui signent avec l'État de difficiles contrats « objectif – 10 % » ;

– 3 766 000 procès-verbaux pour stationnement illicite s'ajoutent aux 6 *millions* établis par 1 880 « pervenches » (qui auraient viré au marron) à raison de 35,1 procès-verbaux par jour : cela a rapporté 151 millions de dollars, *qui* s'ajoutent au 40 collectés dans les parcomètres.

Autre sujet majeur de satisfaction, quand on est maire de New-York et qu'on connaît le *triste état de la voirie* (et des amortisseurs de taxis) : près d'un million de nids de poules ont été comblés, score jamais atteint depuis 1979.

A ce nouveau « livre des records » s'ajoute une progression de l'emploi (+ 1,6 %) – ce qui est bon pour les taxes ! – une baisse continue des incendies (avec – 9 %, 1984 a été l'année la moins chaude... depuis 1967).

L'archétype des nouvelles méthodes de gestion municipale, où les dépenses sont surveillées, les gains de productivité recherchés conjointement par l'encadrement et les syndicats : le département « propreté ». Avec 11 357 employés et un budget de près de 400 millions de dollars, il est responsable de la collecte des ordures ménagères des 7 millions de résidents (volume augmenté par le transit d'autant de personnes), du nettoyage de 10 000 kilomètres de chaussées et du traitement des détritus : au total 20 000 tonnes chaque jour, déplacées à grands frais, pour l'essentiel, vers une énorme décharge de treize étages de hauteur !

Si l'Américain n'a pas l'âme économe – une collecte sélective du papier a échoué, – du moins sait-il économiser ses dépenses ou en tirer le meilleur profit.

Le remplacement progressif des anciennes bennes par de nouvelles, à chargement latéral, a permis de réduire les équipes de trois à deux et d'économiser 52 millions de dollars ! L'incitation à la récupération, depuis 1982, des canettes métalliques de Coca-Cola et autres boissons, affectées d'une consigne de 5 cents, a permis d'éviter l'ensemble du cycle collecte/traitement pour 500 tonnes de déchets, de contribuer au recyclage des matériaux et d'améliorer les petits revenus d'une noria de collecteurs, guettant les poubelles de Manhattan avec un certaine distinction.

Côté recettes, le département « propreté » facture sa décharge et ses fours aux entreprises privées (lesquelles ramassent la totalité des ordures des bureaux, commerces, etc.) ; *le méthane* est récupéré par la célèbre Getty Oil après forage sur l'une des décharges (1 million de dollars de royalties pour la ville). Et puis, là aussi, on verbalise : pour cause d'ordures disposées dans des sacs non conformes, pour trottoirs mal nettoyés (ce nettoyage est à la charge de l'immeuble). Avec 394 000 amendes en 1984, le département et ses deux cents agents n'ont pas atteint leur objectif, qui était de 530 000 ! Les crottes de chien font l'objet d'amendes sévères (100 dollars) et conduisent à d'irrésistibles ballets maîtres-chiens sur fond de petite pelle ou papier de soie. L'indice de propreté des rues, redevenu proche du niveau d'avant la crise avec un ratio de 65 %, donne à rêver à nos souliers parisiens « crottés ».

Les syndicats revendiquent leur part de responsabilité, dans l'amélioration qualitative des services rendus aux usagers comme dans les économies réalisées et autres gains de productivité. Victor Gotbaum, patron de la plus importante organisation syndicale municipale, District Council 37 (115 000 adhérents) – qui négocie actuellement les augmentations de salaires pour les deux ou trois années à venir, – nous a confirmé que *« deux années successives de surplus pour la ville de 500 millions de dollars »* implique de *« faire participer ses gens aux bénéfices »*.

La ville propose trois augmentations de 3 % en trois ans, les syndicats 9 % pendant deux ans. Tout comme les travailleurs de General Motors, dont les sacrifices financiers ont largement contribué à revivifier la firme de Detroit, qui espéraient une reconnaissance financière par la suite, les employés de la ville n'envisagent pas pour le moment de mouvements durs. Chacun a en mémoire la grève de quarante-cinq jours, l'été dernier, des hôpitaux privés. New-York la convalescente peut-elle supporter une saignée ?

JEAN AUDOUIN.

(1) Les représentants de vingt-huit grandes métropoles se sont réunis, du 10 au 12 octobre à Paris, dans le cadre du colloque Métropolis 84, organisé par le conseil régional d'Ile-de-France et l'Institut d'aménagement et d'urbanisme.

(2) L'année fiscale de la ville de New-York court du 1er juillet au 30 juin. Les surplus affichés ont été de 216 millions de dollars en 1979, de 145 en 1980, de 128 en 1981, de 41 en 1982 (année d'élection), de 550 en 1983. Ils seront de plus de 500 en 1984.

Un immeuble pour 1 dollar

LA ville a perdu 360 000 résidents (soit 5,1 % de sa population) entre 1975 et 1980 au profit du très voisin New-Jersey, fiscalement moins gourmand, mais aussi, grand âge oblige, vers la Floride et la Californie.

Les phénomènes liés à la crise et à l'insécurité de certains quartiers, voire à un processus implacable de spéculation, ont aidé à la dégradation de certains immeubles. Faute d'entretien (la déchéance est parfois accélérée par un incendie, souvent volontaire), ceux-ci sont désertés : lorsque les propriétaires ne payent plus leurs taxes à la ville, les immeubles sont réquisitionnés. En 1984, 2 561 bâtiments comprenant 12 532 appartements ont ainsi rejoint son patrimoine, d'environ 91 500 logements. Ce lourd volant de manœuvre permet à la ville de mener une politique diversifiée, dont bien des aspects ont de quoi surprendre des esprits cartésiens :

– La régression continue de l'aide *fédérale* (qui, nationalement, est passée de 397 000 logements en 1977 à 69 000 en 1983) n'a permis à New-York de construire que 6 757 logements neufs en 1984, contre 7 852 à l'exercice *précédent* : des marinas sur l'Hudson aux petites maisons *en bande* du Bronx ou de Brooklyn ;

– L'essentiel des efforts a, *depuis* 1978, été porté par l'administration Koch vers la *réhabilitation*. Elle est plus grossière qu'en France, les Américains se défendant de faire de la réhabilitation « cosmétique ». 16 357 logements ont ainsi fait, avec l'aide de la ville, l'objet de « liftings » ;

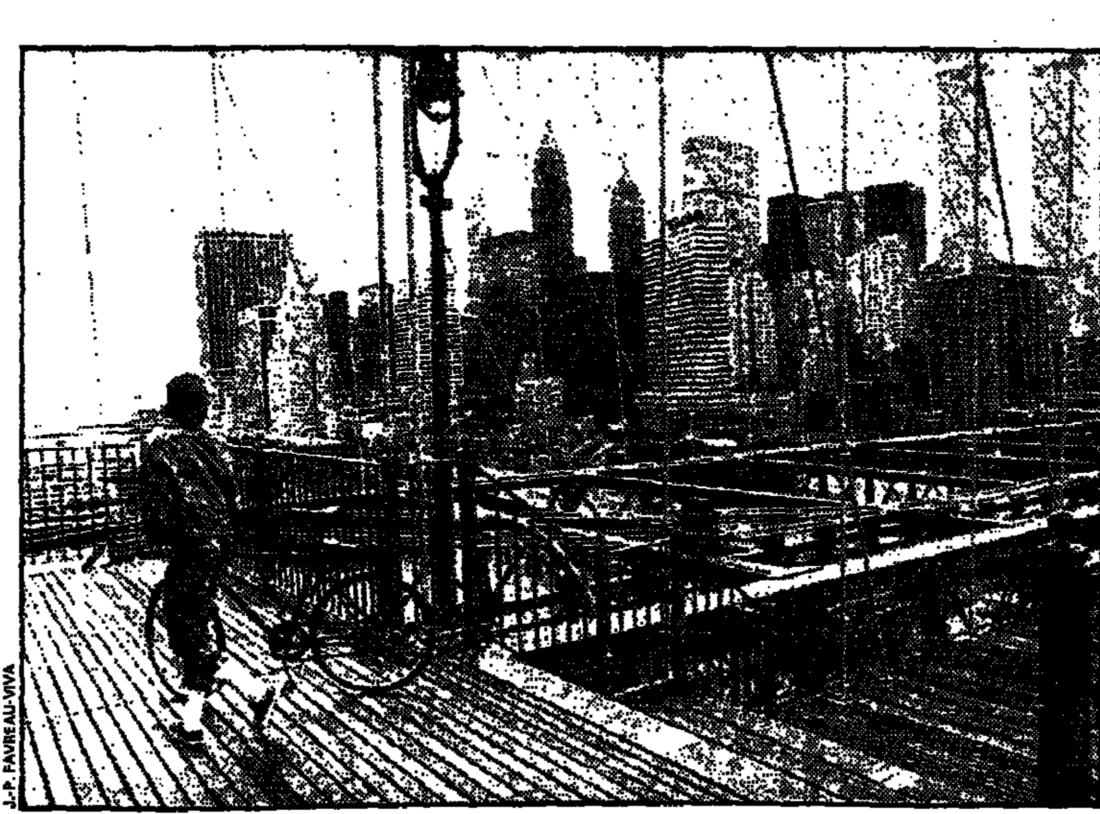
– Aides directes ou avantages fiscaux aux propriétaires pour entretenir leur patrimoine, notamment dans les quartiers les plus désavantagés, comme le Lower East Side de Manhattan, Queens, Brooklyn ou le Bronx ;

– *Cession d'un certain* nombre de bâtiments (73), avant remise en état, à des coopératives pour 1 dollar symbolique ;

– *Revente* de 2 247 logements à leurs occupants à fin de *réhabilitation, au prix modique* de 250 dollars (la ville se *réserve 40 % de la plus-value* en cas de revente) ; 1 392 ont été vendus aux enchères.

Patiemment, New-York recoud son tissu urbain, tandis que, à coups de « loft » et de promotion privée, certains quartiers désertés s'embourgeoisent, tel l'East Village. Pour parachever cette action multi*forme*, près de 2 000 lots de terrains en friche, abandonnés à *la suite d'incendies et trans*formés en décharges sauvages, seront vendus aux voisins pour un minimum de 500 dollars, partant du principe que ceux-ci ont plus de chances de les garder propres ; en outre, cela économise à la ville des frais de gestion... et peut produire des *taxes*. Comment faire de l'argent en gérant des dents creuses ?

J. A.



J.-P. FAVREAU-VIVA

Monuments

Yoko, l'épouse du défunt Beatle, a offert à la ville le réaménagement d'une partie de Central Park. L'immeuble où elle vivait avec John Lennon et devant lequel celui-ci fut assassiné, le San Remo, est l'un des cinq bâtiments qui vient d'être *classé monument historique*.

Hauts d'une trentaine d'étages, flanqués de deux *tours, ils jalonnent le West* Side de Central Park : le Century, construit en 1932 par Irwin S. Chanin et Jacques Delamarre ; le Majestic, des mêmes auteurs ; le San Remo et le Bersford, construits en 1928-1930, *par Emory Roth* ; l'Eldorado, construit en 1930 par Margon et Holder. A cela s'ajoute le grand magasin Saks sur la 5e Avenue.

Berlin efface les friches de la guerre froide

Des chantiers s'élèvent aujourd'hui dans les quartiers maudits.

PRENEZ Paris. Bâtissez, la nuit, un mur de trois mètres cinquante de haut, dans le jardin des Tuileries, juste derrière l'arc de triomphe du Carrousel, par exemple. Continuez au nord, vers la gare Saint-Lazare et les Batignolles, par une place Vendôme dont il ne resterait rien. Au sud, vous longez le boulevard Saint-Germain, puis la Seine jusqu'à Ivry. Vous avez construit le mur de Berlin.

Des chevaux de frise ferment la promenade dans les jardins : on aperçoit la porte de Brandebourg, mais on ne peut l'approcher ; le cœur historique de la ville est kidnappé ; les grands musées, dans leur île sur la Sprée, les monuments principaux sont « à l'est ».

La ville est brisée, désorganisée. De larges avenues barrées se terminent en impasse. Unterden Linden ne mène plus à rien. Berlin, ville-otage dont le centre est la frontière de deux mondes, porte une cicatrice politique à l'échelle de la planète.

Depuis quarante ans, Berlin-Ouest et Berlin-Est se tournent le dos sans avoir effacé ni les tracés de la ville unique qu'elles formaient, ni les blessures de la séparation. L'ambiguïté est entretenue par l'incertitude politique. Car même la construction physique du mur, en 1961, n'a pas complètement découragé les optimistes. Tous ceux qui pensent à l'unité sans savoir si le plus court chemin vers les retrouvailles est d'admettre la coupure ou de vouloir l'ignorer (*le Monde* daté 30 septembre-1er octobre).

Posée à la nation tout entière, cette question n'est pas sans importance pour la ville elle-même. Première réponse : les festivités organisées cet automne à Berlin-Ouest (grande rétrospective sur le rayonnement artistique de la ville en 1900, colloques, concerts, expositions d'architecture) autour de l'Internationale Bauaustellung (IBA).

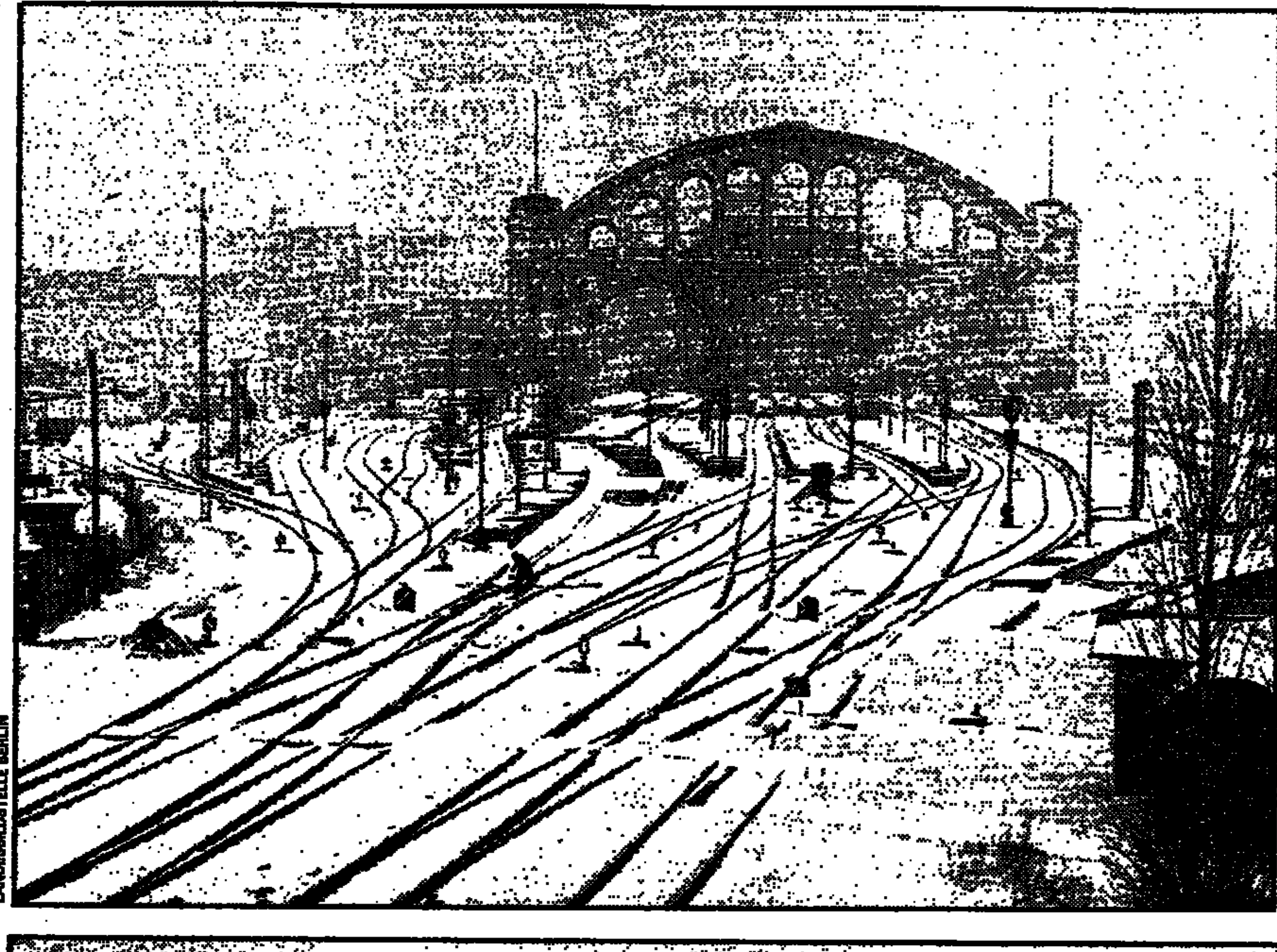
Reprenant une pratique berlinoise, qui a donné à la ville en 1911, en 1931 d'abord, puis en 1957 avec le Hansaviertel, des témoignages bâtis de la pensée architecturale à un moment donné, les animateurs de l'IBA ont lancé des dizaines de projets, plus de quarante concours, avec la participation du Gotha international dans cette discipline et peuvent déjà montrer plusieurs réalisations achevées.

Avec un retard dû à des complications politiques, 1984 n'est qu'une étape, une année-repère. Le vrai rendez-vous est fixé en 1987, d'autant qu'on a appris entre-temps que Berlin-Est s'apprêtait à célébrer avec faste cette année-là le 750e anniversaire de la fondation de la ville. La compétition est ouverte...

L'esprit général de l'IBA, exposition bâtie en vraie grandeur, est la « reconstruction » de la ville, sa rénovation « circonspecte » dans le respect des tracés des rues, avec le souci de recréer des alignements, des places, des ilôts d'habitat confortable, accompagnés d'équipements, comme l'explique une très abondante littérature. Son terrain d'application est une succession de quartiers délaissés entre le mur et le canal. Des quartiers autrefois centraux, animés et actifs, devenus périphériques à cause de la partition.

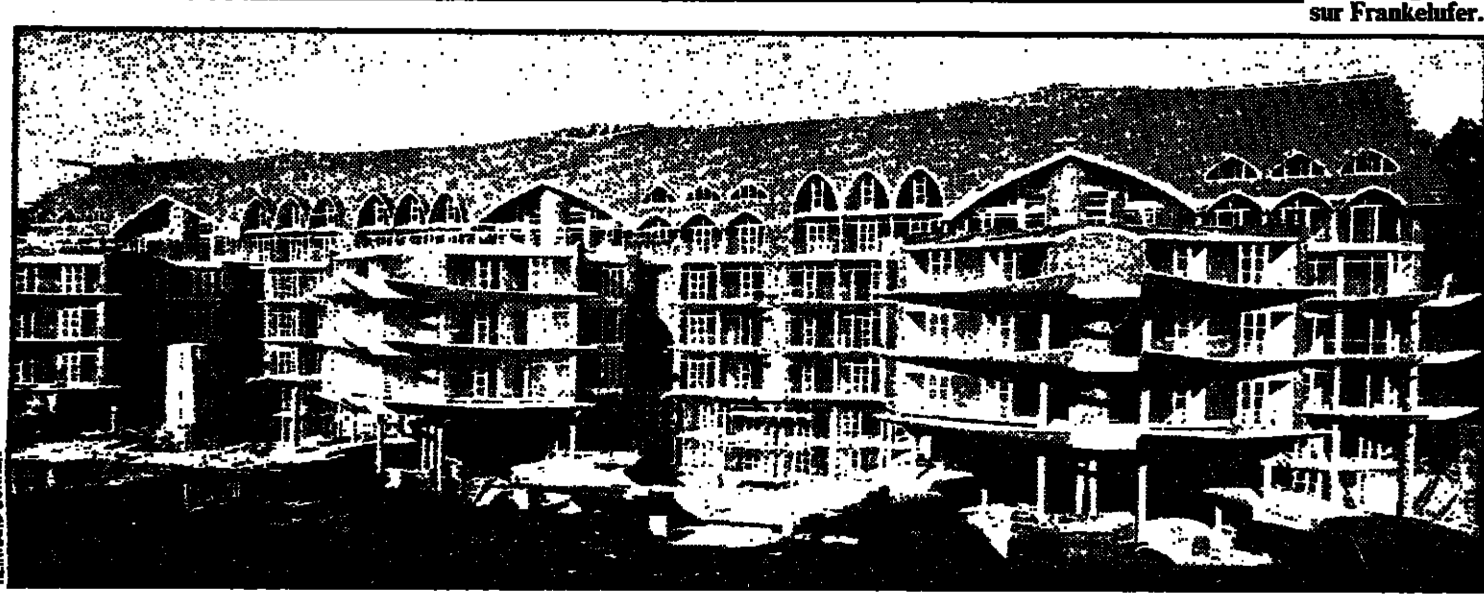
Tout se passe comme si l'on avait jusqu'ici renoncé à s'en occuper, en espérant ardemment que le mur était vraiment provisoire. Et qu'aujourd'hui l'on admettait implicitement que cette frontière – matérialisée ou pas – existe pour des dizaines d'années encore, qu'on doit réparer les dégâts, tout en préservant les voies – au sens propre – de la réunification.

Car la vie urbaine s'est déplacée, à Berlin-Ouest, dans le quartier du Zoo et de Kurfurstendamm, autour de l'église du souvenir douloureusement glorifiée dans sa ruine. Néons, divertissements nocturnes, grands magasins, théâtres : l'étourdissement haut en couleurs ne masque pas l'absurde infirmité du plan. Le mur passe juste derrière le Reichstag, trop grand, trop seul devant une esplanade désolée.



LANDESBILDSTELLE BERLIN

Ruines d'Anhalter bahnhof (en 1955) dont il ne reste aujourd'hui qu'un seul pan de mur.



REINHARD GÖRNER

Immeubles neufs dans le Kreuzberg, sur Frankelufer.

L'ancien quartier des ambassades, près de Tiergarten, le bois de Boulogne berlinois, est envahi par une prairie sauvage et on songe aujourd'hui seulement à transformer en centres culturels les monumentales chancelleries du Japon et de l'Italie, encore debout.

Dans une grande zone vague traversée d'autoroutes entrelacées, les années 60 ont placé quelques « gestes » : la Philarmonie d'Hans Scharoun (1963), aussi surprenante à l'intérieur avec ses gradins qui enrobent, par vagues superposées, la scène centrale, qu'elle est disgrâcieuse à l'extérieur, baleine jaune dégingandée. Raide et sombre sous sa grande toiture noire débordante, la Neue National galerie de Mies van der Rohe (1968) lui répond avec morgue.

Plus loin vers l'est, près des grandes gares démolies, des quartiers se sont tus, où siégeaient des ministères, où des magasins, des cafés créaient le mouvement et la vie. Sur une bande de 7 kilomètres de long, irriguée par une ligne de métro aérien et les sinnuosités du Landwehr Kanal, la ville est comme intermittente. Il y a le mur, couvert de graffiti, traçant, ici et là, son sinistre chemin. Et « les murs » aveugles, parois de briques pare-feu que les démolitions trop nombreuses ont laissé à nu et que la multiplication frénétique de peintures géantes ne rend pas moins obsédants. Berlin, la ville du mur, la ville des murs.

Achevant le sale travail des bombardements et des dommages de guerre, la rénovation urbaine telle qu'on l'entendait dans les années 60 a, en effet, accentué le désordre, plantant partout de guingois des grands ensembles ternes et massifs, condamnant des secteurs entiers par des projets d'autoroutes tracés en pointillés meurtriers dans ce qui tenait encore debout. A Kreuzberg en particulier.

C'est le territoire où agit l'IBA, association indépendante de l'administration, réunissant environ quatre-vingts personnes sans pouvoir réglementaire et disposant de la force de conviction de ses animateurs, J.-P Kleihues pour le neuf, H.W. Hamer pour l'ancien. Et aussi... de crédits suffisants pour développer un travail considérable de documentation et de propagande.

Haut-lieu du *squatt* et théâtre d'une guérilla urbaine calmée depuis quelques mois, le Kreuzberg est un quartier traditionnellement populaire qui a attiré des jeunes, des marginaux et les familles des ouvriers turcs immigrés. Vaste laboratoire de la « participation » des habitants, traversé d'orages et de conflits avec ou contre l'IBA, le Kreuzberg se rénove petit à petit : on repeint en rose des façades délabrées, on aménage des jardins, des écoles dans les cours. Parfois, on construit à neuf : le long du canal, par exemple, sur Frankelufer, on aperçoit un pan de façade entre deux immeubles du dix-neuvième siècle. L'ensemble se développe à l'arrière en une joyeuse guirlande de balcons biscornus, de balustrades en zinc ouvragé, en un patchwork de matériaux (brique, bois, pierre, ciment) qui rappelle les tissages vivement colorés de nos bergers hippies...

A l'intérieur, des logements très éclairés, en duplex, ouverts en éventail vers la lumière. Une architecture souple et bienveillante, dont on est suffisamment fier pour l'avoir montrée à Jacques Chirac, maire de Paris en visite.

Inspiré par l'œuvre de Gaudi, le travail de Hinrich et Inken Baller s'inscrit dans la tradition de l'expressionnisme berlinois, dans la lignée de Scharoun.

Comme pour mieux prouver la vitalité de la création artistique dans cette capitale de la culture que Berlin n'a jamais cessé d'être, les chantiers de l'IBA nourrissent entre eux une compétition polémique.

Les deux tendances fortes du vingtième siècle en Allemagne, expressionnisme et rationalisme, déjà illustrées par le face-à-face de la Philarmonie et de la Gallerie de Mies, se mesurent à nouveau : aux courbes et aux arabesques de Frankelufer, repondent les raideurs glabres de l'ensemble bâti par O.M. Ungers près de Lutzowplatz, et le découpage strict en cubes de même volume, de la Rauchstrasse. Planté sur un tracé au cordeau, devancé par un bâtiment monumental de Rob Krier qui a distribué les cubes à des architectes en renom de tendances opposées (Aldo Rossi et Hans Hollein notamment), cet ensemble se veut la *strada novissima* de Berlin, la vitrine de l'IBA, catalogue vivant des architectures en vogue.

Très vivement critiqué pour sa fréquentation du *jet set* de l'architecture, J.-P. Kleihues, l'architecte animateur de l'IBA, est accusé d'avoir invité à Berlin des vedettes sans foi ni loi. En fait, beaucoup des concours qu'il a organisés étaient réservés au moins en partie à des Allemands, ou même à des Berlinois. La présence de Rob Krier, Luxembourgeois installé à Vienne, la participation d'architectes italiens, anglais, américains et même français, reprend une tradition berlinoise, cosmopolite par excellence. Ville d'accueil comme Paris rêvait de l'être en organisant une Exposition universelle...

S'ils dessinent parfois tout un quartier, comme l'a fait Krier pour Ritterstrasse, les étrangers partagent ensuite les chantiers avec d'autres et une sorte de polyphonie s'installe : immeubles en bord de rue, couverts de brique à l'extérieur, de plâtre blanc à l'intérieur de cours plantées, avec une variété de détails harmonisés entre eux.

Sans inventorier tous les projets et les chantiers comme peuvent le faire les revues spécialisées (voir les dernières livraisons de l'*Architectural Review* à Londres, et de *l'Architecture d'aujourd'hui* à Paris), sans entrer dans le détail des gigantesques expositions comme celle de l'IBA, qui compare sa propre entreprise aux plans de ville de l'histoire, sans oublier (il est bien caché) celui qu'Albert Speer traça pour Hitler, il faut s'arrêter un instant en deux endroits fortement chargés de symboles.

Chekpoint Charlie, d'abord. Le carrefour voisin du seul point de passage vers Berlin-Est, emprunté quotidiennement par des centaines de personnes, est particulièrement représentatif des quartiers alentour. Deux des quatre coins du croisement de Friedrichstrasse et de Kochstrasse sont vides. Une buvette mobile posée sur le bitume, un marchand de cartes postales... C'est la désolation, exacerbée par la proximité des contrôles, des chicanes qui protègent l'Est, sinistrement exaltée par un « Musée du mur » qui collectionne les souvenirs tragiques ou drolatiques de cette aventure sans précédent.

L'architecte américain Peter Eisenmann doit construire là, et tout le secteur qui fut au cœur de la vie berlinoise est sur les tablettes des « rebâtisseurs ».

Plus frappant encore, le quartier de l'ancienne Anhalterbahnhof, une des gares les plus importantes d'Europe, dont les voies sont mangées par les herbes folles et dont ne subsiste qu'un pan de mur néo-renaissance éclairé le soir par des projecteurs comme une ruine antique. Avec cette inscription poétiquement dérisoire ajoutée sur le fronton : *In die Ferne*, c'est-à-dire « dans le lointain ».

En face, à deux pas du mur, s'étendent 5 hectares vides autour du Martin-Gropius Bau, qui a échappé au massacre.

De ce qui était au début du dix-neuvième siècle le palais du prince Albert, construit par Schinkel, et qui fut pendant la guerre la « centrale de la terreur », le haut commandement de la sûreté du Reich, c'est-à-dire le siège de la Gestapo et le haut commandement de la SS, il ne reste pas pierre sur pierre. Mais aucune indication non plus de ce qu'a été l'endroit.

Quarante ans après la fin des combats, le temps est venu d'y songer. Un concours a été organisé pour un mémorial et un parc. Julius Posener, fameux critique d'architecture contemporain des maîtres du Bauhaus, s'étonnait devant nous qu'on veuille à la fois un jardin d'enfants et un monument. L'idée de Jürgen Wenzel et Nikolaus Lang est, selon le jury qui l'a retenue, à la fois *« discrète et solennelle »*.

Des arbres seront plantés sur toute la surface mais le sol sera couvert de plaques de fer (pour qu'aucune graine de fascisme ne repousse). Des fac-similés grandis de documents historiques (lettres, ordres, lois, instructions à l'industrie, listes de victimes) y seront imprimés, évoquant l'horreur du régime nazi.

Certains espèrent secrètement que ce jardin de la mémoire antifasciste pourrait être mis en commun (il est proche du mur) avec Berlin-Est, dans une solidaire réprobation des horreurs passées. Des deux côtés du mur, on prépare une renaissance.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Expositions

« IBA : idée, processus, résultat », Martin Gropius Bau, Stresemannstrasse 110. Jusqu'au 16 décembre.

« L'aventure des idées » : documents originaux, dessins et maquettes, illustrant diverses tendances architecturales dans l'histoire, en relation avec l'art et la philosophie. Neue Nationalgalerie, Potsdamerstrasse 50. Jusqu'au 18 novembre.

« Friedrich Gilly, 1772-1800 », Berlin Museum, Lindenstrasse 14. Jusqu'au 1er novembre.

« Berlin en 1900 », Akademie der Künste. Jusqu'au 28 octobre.

« L'avenir des métropoles, l'exemple de Berlin », technische Universität, Strasse des 17 Juni 135. Du 20 octobre au 10 décembre.

Nouveaux producteurs pour nouveaux médias

Le fonds de soutien à l'industrie des programmes crée d'autres règles du jeu.

UN rapport de la Communauté économique européenne estime à un million cinq cent mille heures par an le volume de programmes nécessaire pour faire face à la multiplication des chaînes de télévision, des réseaux câblés et des satellites en Europe, et ce dès 1990. Même si l'on enlève à ce décompte les *rediffusions*, *les retransmissions* en direct d'événements et l'information, il reste encore à fournir environ deux cent cinquante mille heures de programmes originaux. Or si l'on met bout à bout toutes les ressources existantes de l'industrie cinématographique et télévisuelle européenne on arrive péniblement à deux mille cinq cents heures par an.

La disproportion est spectaculaire, inquiétante. Comment multiplier par cent les capacités de production, alors que le nombre de films produits en Europe est en réduction sensible et que les organismes de télévision arrivent à peine à faire face à leurs propres besoins ? Comment accorder une création nécessairement artisanale avec ces exigences quantitatives de taille industrielle ? Comment adapter la production aux faibles ressources des nouveaux médias alors qu'en cinéma comme en télévision les coûts connaissent une inflation alarmante ?

NICOLAS GUILBERT

Le bilan du Fonds de soutien à l'industrie des programmes, créé en France dans le cadre du IXe Plan, apporte un début de réponse à cette série de questions. Certes, après six mois d'existence, le fonds ne peut mettre à son actif que trois cents heures de production, ce qui paraît bien maigre en regard des besoins. Mais derrière les chiffres se dessine un tissu de nouveaux producteurs capables de s'adapter aux exigences du marché.

Destiné à alimenter en programmes français Canal Plus et les premiers réseaux câblés, le Fonds de soutien à l'industrie des programmes est calqué sur celui du cinéma, qui a permis de sauver la production française du déclin général enregistré en Europe depuis dix ans. Une taxe sur les recettes des nouveaux médias permet de constituer une sorte d'épargne automatique redistribuée aux producteurs. En l'absence de recettes significatives, c'est une contribution budgétaire qui alimente le fonds pour les trois premières années.

Présenté l'an dernier au Parlement dans le cadre de la loi de finances, le Fonds de soutien a été mal accueilli, suspecté de freiner le développement des nouveaux médias, et mis en péril par de nombreux amendements. Curieuse myopie politique au moment où le dispositif faisait la quasi-unanimité des professionnels. Pour la première fois en effet, la contribution budgétaire de 110 millions de francs pour le soutien aux programmes réunissait le ministère de l'industrie et le ministère de la culture, donnant ainsi tout son sens au terme d'« industries culturelles ». Le Fonds de soutien permettait en outre à Canal Plus de compenser l'achat de séries étrangères à bas prix par des commandes à la production française. Enfin, et surtout, cet apport financier était une bouffée d'oxygène inespérée pour les producteurs privés asphyxiés depuis des années par le quasi-monopole de la Société française de production.

Certes, sur les cinquante-cinq projets déjà financés par le Fonds de soutien, une dizaine émanent de sociétés du service public par l'intermédiaire de leur filiale « câble » ou pour amortir une production d'une chaîne par une première *diffusion* sur Canal Plus. Mais la majorité des quarante-neuf sociétés ayant bénéficié des avances sont privées. On y retrouve les quelques grands noms de la production privée française : Télé-Europe, Télécip, Telfrance, VTF, etc.

Pour ces sociétés, vivant depuis des années des commandes des chaînes publiques — marché étroit mais garanti, — les règles du jeu changent. Contraintes par les mécanismes du Fonds de soutien d'investir environ 50 % du financement du programme, elles abandonnent leurs positions minoritaires et doivent chercher une rentabilisation en co-production ou par des ventes à l'étranger. Une logique nouvelle qui dynamise un marché trop longtemps enfermé dans l'Hexagone.

Mais certaines de ces sociétés vont encore plus loin dans le renouvellement de leur mode de travail. Ainsi Telfrance, qui tourne en ce moment deux cents épisodes de vingt-six minutes d'un feuilleton pour Canal Plus (*« 15, rue Carnot »*), a adopté la vidéo et les méthodes de la « novella » brésilienne pour faire descendre le coût de production à 800 000 francs de l'heure. Un effort qui n'est pas isolé, puisque trente-neuf projets présentés au Fonds de soutien sont tournés en vidéo contre seize en 16 mm et que la majorité des devis, tant en fiction qu'en documentaire, sont largement inférieurs aux coûts de la production traditionnelle.

Mais l'évolution la plus spectaculaire, c'est l'apparition massive de nouveaux acteurs de la production. Les agences de photos Sygma et Gamma se diversifient, s'équipent en Betacam (caméra vidéo à magnétoscopes intégrés), l'une pour réaliser *« le Journal des Stars »*, vitrine de Canal Plus ; l'autre pour fabriquer pour la quatrième chaîne des documentaires à coûts réduits. Version originale à Grenoble, Média marketing International à Paris s'attaquent aux préfigurations des réseaux câblés ou préparent des chaînes thématiques. Des établissements culturels, comme la maison de la culture de Grenoble ou la maison de l'image de Bourges, produisent des émissions à partir des spectacles qu'ils montent ou des équipes avec lesquelles ils travaillent. Des ateliers cinématographiques régionaux réorientent leurs productions de courts et long métrages pour répondre à la demande des réseaux câblés.

Pour ces petites entreprises, la production audiovisuelle est une terre quasiment vierge qu'il convient d'explorer sans *a priori*. On transgresse les frontières traditionnelles entre cinéma, vidéo, télévision, spectacle vivant. On bouscule les genres établis, mélangeant vidéoclips et littérature, petites annonces et romans-photo ou jeu et éducation. On cherche, au-delà du fonds de soutien, toutes les sources de financement : subventions, mécénat, sponsoring ou droits dérivés.

Le dynamisme de ces nouveaux producteurs trouve un écho direct dans le premier bilan du fonds. Les 63 millions de francs d'avances ont généré 200 millions de chiffres d'affaires. On est encore loin du *marché européen de 75 à 100 milliards* de francs que prévoit le rapport de la CEE pour 1990. Mais on a l'impression que la production française secoue enfin un engourdissement qui risquait de lui être fatal.

Le ministère de la culture compte poursuivre son effort. Un « pool audiovisuel » devrait être constitué dans les prochains jours au sein de l'Institut de financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC). Il sera chargé d'adapter le financement bancaire aux délicats problèmes de trésorerie des petites entreprises de communication. Par ailleurs, M. Jack Lang tente de faire aboutir le projet d'un fonds de soutien européen avant la prochaine réunion des ministres de la culture à la fin du mois de novembre.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Médias du Monde

La France résiste à l'érosion du cinéma européen

Selon les statistiques publiées par le Centre national du cinéma (CNC), la fréquentation cinématographique a progressé de 9,3 % en France entre 1970 et 1983. Pendant la même période, elle a baissé de 27,7 % en République fédérale d'Allemagne, de 69,1 % en Italie et de 67 % en Grande-Bretagne. La France est ainsi nettement en tête des pays européens pour la fréquentation des salles avec 197,1 millions de spectateurs en 1983 contre 125,3 millions en RFA, 162 millions en Italie et 65 millions en Grande-Bretagne.

Le nombre de salles de cinéma a diminué de 25 % en Italie et de 16 % en Grande-Bretagne. Il a progressé de 11,7 % en France et de 6,3 % en Allemagne. Malgré un tassement sensible du nombre de *longs métrages produits* ces deux dernières années, la France reste le premier producteur cinématographique européen avec 131 films en 1983 contre 77 en RFA, 110 en Italie et 38 en Grande-Bretagne. C'est en Italie que la chute de la production est la plus spectaculaire : une baisse de 52,4 % en douze ans.

Europe : le satellite européen ECS 2 bientôt en exploitation.

Lancé par la fusée Ariane au début du mois d'août dernier, le second satellite de télécommunications de l'organisation *Eutelsat*, ECS 2, *devrait être* mis en service le 1er novembre. L'Agence spatiale européenne (ESA) se dessaisira de *la propriété* du satellite, qui s'appellera désormais « ECS-F 2 ».

L'organisation, qui regroupe vingt-trois pays européens, disposera alors de deux satellites opérationnels, ECS-F1 ayant été mis en orbite avec succès en juin 1983. Un troisième est annoncé pour 1985. Eutelsat devrait alors être en mesure d'offrir toute une gamme de services *à haut-débit aux administrations* ou aux entreprises avec une grande marge de sécurité : télévision pour *réseaux câblés, transmissions* de données, téléimpression, vidéoconférence, etc.

États-Unis : la lutte des chaînes musicales

Le succès spectaculaire de Music Television (MTV), la chaîne de vidéo-clips sur le *câble américain, fait des* envieux. Ted Turner, déjà propriétaire d'une chaîne d'information permanente sur le câble (CNN), a décidé de lancer fin octobre un service concurrent. Cette nouvelle chaîne musicale évitera *néanmoins* le créneau des quinze à trente-cinq ans, sur lequel MTV règne en maître, pour s'attaquer à l'audience des vingt-cinq à *quarante-neuf* ans.

Glenn Taylor, fondateur de la chaîne câblée Financial News Network, a lui aussi un projet pour le mois de janvier 1985 : le lancement de Discovery Music Network, avec un budget de 1 million de dollars. Mais MTV *n'entend pas se laisser concurrencer* sur cette nouvelle tranche d'âge et annonce pour les premiers mois de 1985 la création de MTV II.

La prolifération de ces chaînes musicales gratuites et financées par la publicité provoque quelques *remous* dans le marché publicitaire américain. Le succès de MTV est en effet dû *en grande partie à une* conception très particulière de la programmation : la chaîne s'efforce de diffuser les meilleurs vidéo-clips au moment où les trois grands réseaux nationaux (CBS, NBS, ABS) programment leurs écrans publicitaires. *Ce qui ne manque pas de provoquer* à chaque fois une hémorragie de téléspectateurs qui délaissent les *spots pour* les clips.

États-Unis : un « Elle » américain

Quand on a réussi un *Play-Boy* français, pourquoi ne pas *tenter un Elle américain ?* C'est le vœu de M. Daniel Filipacchi, qui négocie actuellement une association entre Hachette et le groupe de M. Rupert Murdoch pour l'édition mensuelle, dès l'automne 1985, d'une version américaine de l'hebdomadaire féminin.

Le magazine sera basé à New-York et fabriqué en grande partie avec la matière première *du Elle français, remise* en forme par une équipe locale. Un test a déjà été tenté sur trois numéros distribués par le *New Yorker*, *qui ont atteint leur* objectif.

Outre ses titres australiens et anglais, le groupe Murdoch gère *aux Etats-Unis quatre* quotidiens et quatre hebdomadaires, dont le *Star* et le *Village Voice*.

Etats-Unis : la consommation des médias

La majorité des abonnés à la *télévision par câble* outre-Atlantique aurait choisi ce mode de réception plus pour des raisons de qualité technique que *pour l'attrait des programmes*. C'est l'une des conclusions d'une étude réalisée par la société spécialisée IDC sur les *modes de consommation* des médias aux Etats-Unis. Dans la plupart des foyers raccordés, on s'estime satisfait des émissions *proposées ; en moyenne*, chaque abonné reçoit dix-neuf chaînes pour un prix de 18 dollars, soit environ 170 francs.

Cette abondance est-elle nuisible aux autres médias appartenant à la famille des outils « privatiques ? » Apparemment *non, si l'on considère* que près de la moitié des possesseurs de magnétoscopes sont aussi abonnés au câble. Inversement, un autre résultat de cette enquête révèle que dans une *« large proportion »* des consoles de jeu vidéo sont *« laissées de côté »* par leurs acheteurs.

Télématique pour les handicapés

L'ÉTÉ *prochain, en Picardie, les handicapés* auront à leur disposition un journal télématique. Il est réalisé par le Groupement pour l'insertion des handicapés physiques (GIHP) de la Somme, association qui groupe un millier d'adhérents dans le département. *Mais la région compte* environ vingt-cinq mille handicapés, utilisateurs potentiels de programmes créés par le GIHP pour le réseau Télétel.

La possession d'un Minitel, délivré gratuitement par l'administration des télécommunications à la place de l'annuaire téléphonique-papier aux personnes qui le demandent (la *Picardie a été l'une des premières zones à être reliées* il y a un an, à l'annuaire électronique) permet d'avoir accès à tous les centres *serveurs de France*, et particulièrement à celui de Télématique en Picardie, créé par le quotidien *le Courrier picard* et le conseil régional. Ce dernier a voté une subvention de 190 000 francs pour aider les handicapés à *réaliser le premier journal télématique qui leur est spécialement destiné*.

Ils y trouveront, en effet, des renseignements qui *les concernent* directement : *éducation, emploi*, formation *professionnelle*, habitat, études, loisirs. Ces renseignements seront mis à jour régulièrement. Ils pourront aussi intéresser les personnes âgées ayant des problèmes pour se déplacer.

MICHEL CURIE.

Un magazine télévisé franco-allemand

LE 1er novembre, FR 3-Alsace et le Südwestfunk, chaîne du sud-ouest de la République fédérale d'Allemagne, diffuseront le *premier magazine rhénan réalisé en* commun, « Vis-à-vis ». D'une durée de quarante-cinq minutes, il sera programmé à des heures différentes en Alsace (18 h 15) et dans le *Bade-Wurtemberg (22 heures)*.

Afin de tester les réactions des publics frontaliers aux diverses langues, *le magazine ne sera pas sous-titré*. Au rythme d'une par mois, cinq autres émissions suivront, puis les responsables français et allemands feront le bilan de cette *première phase*. De leur côté, les dirigeants des télévisions suisses romande et alémanique, simples observateurs jusqu'alors, décideront s'ils se joignent aux deux chaînes fondatrices pour coproduire la série suivante. Afin de faciliter le travail commun, FR 3 Alsace et le Südwestfunk ont accueilli cette *année un rédacteur de l'autre* chaîne pour un stage d'un mois.

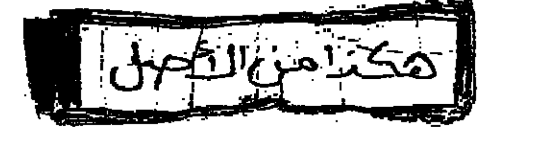
La première émission comprendra une enquête sur des thèmes *provoquant* actuellement de vives incompréhensions entre les deux pays. Une équipe du Südwestfunk se rendra en France, pour savoir *« pourquoi, d'après les réactions de l'opinion publique allemande, il est impossible de parler là-bas de pollution »*. Une équipe de FR 3 Alsace ira outre-Rhin tenter de comprendre *« comment, aux yeux des Français, le mouvement pacifiste y est trop influent et irréaliste »*. Le magazine rhénan portera aussi sur l'actualité régionale, les manifestations culturelles et l'existence quotidienne. *Pour ce numéro*, les téléspectateurs pourront comparer les habitudes de vie de deux villages ayant le même nom : Rhinau en Alsace, et Rheinau dans le Bade-Wurtemberg.

Le but des créateurs de « Vis-à-vis » *n'est donc pas de glorifier un* univers franco-allemand idyllique, où l'on parle de pseudo-amitié et des charmes touristiques des deux régions frontalières. Il est de dire avec *sang-froid des vérités objectives* et d'affronter *consciemment* les problèmes. Le point de vue du voisin sur sa propre vie doit permettre à chacun de mieux se connaître et de voir ce qui le *différencie* de l'autre, sans pour autant le séparer de lui. En définitive, il faut que l'originalité de chaque nationalité soit *bien claire. Si les Allemands* deviennent des Français et les Français des Allemands, la déception sera totale...

Cette saine conception des relations internationales rejoint la philosophie de l'Office franco-allemand *pour la jeunesse* (1), qui, depuis vingt et un ans, *subventionne* les échanges entre tous les milieux socio-professionnels des deux pays.

LAURENT LEBLOND.

(1) OFAJ, 6, rue Casimir-Delavigne, 75006 Paris.



Chez le voisin

Les Français ont fait une énorme publicité autour du projet de télévision par câble qui devrait, d'ici quelques années, être réalisé dans plusieurs villes. Je voudrais simplement signaler que la Belgique *a une télévision par câble depuis* une dizaine d'années, et qu'on n'en a pas fait une affaire d'État : la chose a paru aller de soi.

Les Français n'ont peut-être pas remarqué que, à part quelques régions frontalières, ils sont étroitement limités aux frontières de l'Hexagone, *et qu'il leur est impos*sible de capter les télévisions étrangères. Nous sommes, en fait, dans ce pays, dans une situation moins privilégiée que certains pays d'Europe de l'Est ; il est bien connu, en effet, que l'Allemagne de l'Est, par exemple, capte la télévision de la République fédérale d'Allemagne... et avec quelle gourmandise !

Si les Français avaient, par exemple, la possibilité de voir la télévision belge, ils auraient apprécié les chiffres qu'elle citait le 13 septembre. On indiquait, en effet, que de 1981 à 1985 le pouvoir d'achat des Français avait augmenté de 5 %, celui des Belges ayant, pour la même période, diminué de plus de 9 %. Des comparaisons de ce genre compenseraient un peu les commentaires apocalyptiques et systématiquement négatifs des porte-parole de l'opposition.

Après tout, le gouvernement belge actuel est de la tendance libérale-conservatrice chère au cœur de MM. Chirac, Giscard (d'Estaing) et Barre. Quant à la dette publique belge, elle dépasse 110 % du produit intérieur de ce pays, et la droite y est au pouvoir, parfois partagé avec les socialistes, sans interrup*tion depuis quarante ans.*

JEAN-FRANÇOIS PETITBON
(Waterloo).

Bestiaire à tout faire

Plus l'homme s'éloigne de la nature, et plus celle-ci, dont la lente disparition hypothèque lourdement nos lendemains, envahit notre vocabulaire le plus technique.

Dans le ciel de France, volent les Alouette ; les Libellule, hélicoptères d'assaut ; les Super-Puma, hélicoptères de transport. L'Ecureuil est non seulement le sigle d'une caisse, connue, d'épargne populaire, mais encore un hélicoptère civil. Le lion sert de publicité à une banque ; les Lynx sont d'autres hélicoptères militaires. Des chars allemands sont baptisés Léopard ; des missiles, les Crotale. L'un de nos seuls mini-ordinateurs nationaux s'appelle Goupil, alors que l'on massacre allégrement les renards...

Fût-ce un oiseau de légende, le surgénérateur, actuellement en voie d'achèvement, de Grenoble, construit malgré les oppositions des scientifiques, est baptisé Super-Phénix.

Notre monde qui brûle espaces, espèces et paysages au feu de son développement effréné, démographique et matériel, croit-il encore que la nature pourra renaître de ses cendres ? Tous ces noms d'ani*maux, dont certains en voie de dis*parition totale, sur le métal froid ; conjuration inconsciente, ou ironie ? Depuis l'œuvre de Maurice Genevoix, le vivant, hélas, se mécanise !

A. PERSUY
(Paris).

Précision. — La photo de la page 6 du Monde Aujourd'hui *daté 7-8 octobre illustrant l'article sur les « bactéries antigel » était due à M. Luisetti (INRA-Angers) et nous avait été prêtée par la revue* Impact-Médecins.



Poésie

Votre douleur

par Mathieu Bénézet

Nous sommes à demi
voilés car ce qui brille dans
les larmes brille en soi —
scintille de soi — Nul
ne peut ajouter
un nom à cela, encore moins
un patronyme — Cela
brille seul
identique d'être
réfracté d'une douleur
d'homme Avec
les mains et les pieds
des hommes et les seins
des femmes, les genoux
des enfants

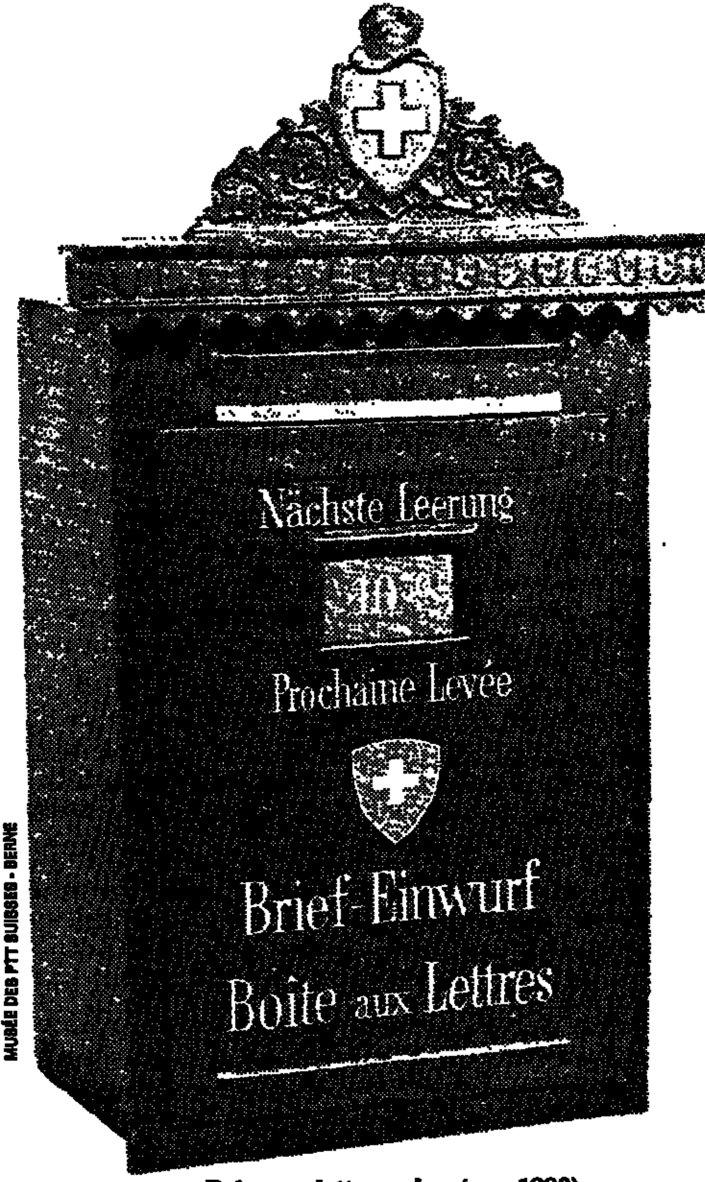
In memoriam Heidegger

Où — le matin de dire n'est pas encore levé
en retrait dans les mots
(et les gestes encore lents dans la caverne
si bleue) Qui parle
ici — dans le silence d'anciens travaux
des lèvres Enfants si lourds d'erreurs
et d'arithmétique Où —
le matin des fleurs n'est pas encore levé
dans le souffle mortel Buée
d'éther encore ignorée sur le chemin venteux

Mathieu Bénézet est né en 1946 à Perpignan. Il a notamment publié l'Histoire de la peinture en trois volumes *et* Biographie *(Gallimard) ainsi que* Dits et récits du mortel *(Flammarion). Récemment on a pu lire* Pantin, canal de l'Ourcq. *Animateur de revues, de collections, Bénézet entend que le texte poétique ne soit pas déserté, sans nous. Ses vers visent à prendre langue, puisque le désir et la beauté sont incontournables. Son travail repose, sans cesse, la question : « reste-t-il à écrire ? ».*

CHRISTIAN DESCAMPS.

Sauf mention contraire, les poèmes publiés dans cette rubrique sont inédits.



Boîte aux lettres suisse (vers 1880).

Orange contrôle

Aujourd'hui, j'ai commis un crime abominable. En montant dans l'autobus, j'ai négligé de présenter ma carte orange au machiniste. Cela est contraire au règlement. Le machiniste me le fit savoir. Sans ménagement.

Je suis incorrigible. La veille, j'avais adressé la parole à un autre machiniste. Cela aussi est interdit par le règlement, c'est écrit dans toutes les voitures. Mais voilà, l'autobus roulait à vide dans les rues désertes. L'heure matinale se prêtait aux confidences. Engagé sur la question du contrôle, ce machiniste m'avait avoué qu'il était impossible : *« J'ai déjà bien à faire avec la conduite du véhicule, les difficultés de la circulation, les portes à manœuvrer, les billets à vendre et la monnaie à compter. Alors, le contrôle, vous savez !... Et puis, quand six ou sept bras se tendent ensemble, vous ne distinguez plus rien. On vous présenterait une carte postale, vous n'y verriez pas la différence. Le pire, voyez-vous, avait-il ajouté, c'est ce mouvement de pivot répété que chaque porteur de carte qui passe impose à votre cou. A la fin, ce mouvement provoque une douleur cervicale insupportable. Alors, on ne peut plus contrôler. On ne remarque même plus. »*

Aujourd'hui, l'autre machiniste ne l'entendait pas ainsi. Imbécile ou non, le règlement devait être respecté. Il fallut bien que je m'exécute. Montrez-moi votre carte que je ne la regarde pas ! Depuis quand vivons-nous ainsi dans la démence ?

JEAN JASSELEAU
(Paris).

A portée de tir

Devant sa maison, un paisible habitant *du Var a été abattu par un* chasseur d'une décharge de chevrotines. Rixe ou accident ? Dans ce cas particulier, il appartient à la justice de se prononcer. Mais au-delà, la responsabilité du ministère de l'intérieur est engagée ; il y a près d'un an, en effet, qu'a été abolie l'ancienne réglementation — bien timide pourtant — *qui, en interdisant « tout acte de chasse dans un rayon de 150 mètres autour des habitations »,* accordait aux habitants une protection minimum : légalement, il était interdit de se promener avec une arme chargée (et à plus forte raison de s'en servir) à proximité d'une habitation. Aujourd'hui, des arrêtés préfectoraux interdisent seulement aux chasseurs de *« tirer en direction des habitations »* quand ils sont *« à portée de tir ».* Quand vous aurez *été* abattu sur votre balcon, vous pourrez peut-être prouver l'infraction... s'il vous reste assez de force pour la faire constater. Mais si votre enfant est tué dans un buisson à dix mètres de la maison, il *s'agira d'un accident...*

Depuis un an l'arrogance menaçante des chasseurs ne fait qu'augmenter — ce dernier incident, hélas ! le prouve bien. Par pure démagogie à l'égard de ce puissant lobby, un ministre a pu ainsi, sans qu'aucune formation politique proteste, retirer à la majorité des citoyens *une liberté essentielle, celle* de n'être pas tiré comme un lapin dans son jardin ; toutes les pétitions sont demeurées sans effet.

On ose espérer que le nouveau ministre de l'intérieur, sensibilisé dit-on au problème posé par les armes à feu, saura prendre une mesure courageuse et faire protéger par une *loi* — et non *plus par une* simple réglementation — les habitants des campagnes et des banlieues. Sinon il faut s'attendre à de nouvelles violences et à des répliques non moins violentes.

JACQUES FLAMANT.
Professeur à l'université Paul-Valéry
de Montpellier 13770 (Venelles.)

Identité et identification

Je suis vivement étonné de la réticence, voire de l'opposition des Français à se soumettre à des contrôles d'identité, et je ne considère nullement comme une liberté fondamentale le droit de circuler sans papiers. Comme vous le signalez dans *le Monde* du samedi 6 octobre, la Cour de cassation vient — malheureusement selon moi — de leur donner raison.

J'ai longtemps vécu en Belgique — qui n'est pas précisément un Etat policier — où l'obligation existe depuis longtemps de détenir en poche une carte d'identité, sous peine d'amende. Personne ne considère comme vexatoire de subir un contrôle de vérification ou d'identification comme acteur ou témoin d'un accident ou si on circule dans *l'un ou l'autre quartier, réputé pour* l'insécurité. De brusques contrôles ont souvent permis l'arrestation de suspects ou d'agresseurs potentiels. Sans compter par ce moyen une possibilité de contrôle de l'immigration clandestine... problème particulièrement actuel, tant en France qu'en Belgique.

Autre aspect enfin : celui d'un piéton, victime d'un accident de la circulation ou d'un évanouissement grave. Le voilà transporté au plus proche SAMU, sans possibilité d'identification, de prévenir la famille, de connaître si un antécédent médical n'interdit pas tel ou tel traitement d'urgence...

Craint-on que la police française n'abuse d'une latitude en ce domaine pour une chasse systématique au faciès ou pour repérer les organisateurs d'une manifestation ou d'une grève ? Ne suffirait-il pas d'une simple directive du ministre de l'intérieur pour préciser dans quel esprit peuvent s'opérer ces contrôles, maintenant que l'époque lamentable des « passages à tabac » dans les commissariats paraît tout de même révolue ?

VICTOR MARTIN.
(Thonon-les-Bains, France.)

Crèche-goulag

Notre société occidentale dénonce souvent les goulags et les abus médicamenteux observés hors de nos frontières. Cependant, il serait peut-être bon de faire parfois notre examen de conscience sur ce plan-là, en nous demandant si nous-mêmes sommes toujours clairs dans ces domaines. Un exemple frappant est le sort que nous réservons à nos enfants-nourrissons.

En effet, depuis un siècle, grâce à Freud, nous savons que le bébé de moins de dix-huit mois a besoin d'une relation duelle, étroite, avec l'adulte (la mère en général). Ce n'est qu'après cette date que son psychisme est apte pour élargir cette relation à la troisième personne (le père généralement) et, par là, à la société tout entière. Or beaucoup de nos nourrissons sont placés dès l'âge de trois mois dans des crèches collectives qui sont pour la plupart d'entre eux un véritable « goulag », désert affectif, hormis pour les rares « chouchous » qui bénéficieront d'une relation personnalisée avec une des « gardiennes » de la crèche. L'enfant en subit un grave traumatisme dont les conséquences pourront s'apprécier la vie durant, et en particulier à l'adolescence, peut-être dans la recherche du contact fusionnel avec la drogue...

Sur le coup, beaucoup d'enfants manifestent ce déséquilibre par une apparente adaptation à cette vie sociale forcée, le traduisant cependant sur le plan somatique par une vulnérabilité accrue aux infections rhinopharyngées, ce qui entraîne la répression des antibiotiques, gammaglobulines, paracentèses, etc.

D'autres enfants se réfugient dans une somnolence diurne et attendent le retour des parents, le soir, pour se réveiller et commencer à revivre. C'est alors la répression plus grave des sirops calmants ou somnifères, dont on sait qu'ils altèrent à terme le développement cérébral. Sombre tableau ! Mais quel pédiatre ne pourrait témoigner du regard triste de ces enfants des crèches qui ratent leur entrée dans la vie ? Et quel coût social aujourd'hui et à terme ! Ne serait-il pas plus sage de proposer un salaire *correct au père ou à la mère qui* choisit de rester à la maison pour materner son enfant, pendant ces deux premières années de la vie qui sont si importantes et si décisives pour l'avenir ? Sommes-nous devenus si pauvres que nous ne puissions plus offrir un père ou une mère à nos nourrissons ?

Aussi, pour l'instant, on comprend que les parents qui vivent cette expérience n'aient pas envie de récidiver et rechignent pour faire le deuxième !

Docteur DIDIER GRANDGEORGE,
pédiatre
(Fréjus.)

Les « parias » de l'archipel nippon

A propos de l'article de R.-P. Paringaux (« Les Coréens, mal aimés » — *le Monde* des 9 et 10 septembre), il faut savoir que les Japonais, viscéralement patriotes et nationalistes, sont convaincus de la supériorité de la « race » nippone, sûrs qu'ils ont plus de « valeur » que le reste de l'humanité. Cette conception du monde n'a pas vraiment disparu des esprits, malgré les épreuves de la guerre.

Les « gens de couleur » sont en général méprisés, bien davantage que les Coréens du Japon. Ceux qui souffrent le plus de cette discrimination exercée par la société japonaise (et non par l'État) sont les métis nés, pendant l'occupation du Japon par les Américains, de liaisons entre les soldats américains de race noire et des femmes japonaises. Longtemps ces quelques milliers de pauvres gens furent véritablement ridiculisés et brimés, relégués dans les professions les moins lavouables, et les quartiers les plus infernaux. Leur sort n'est pas sans rappeler les déboires des enfants métis « américains » du Vietnam de l'après-1975.

Les insulaires de l'archipel des Ryu-Kyu (1), aujourd'hui restitué à Tokyo après de longues années d'administration militaire américaine, souffrent également d'une sorte de discrimination sur le marché du travail ; ces gens sont plus petits que les Japonais proprement dits, et leur peau est moins claire ; on leur reproche aussi d'avoir été anciennement beaucoup trop sinisés.

Un autre cas particulier mais ne soulevant aucun problème social est posé par l'existence d'environ 300 *citoyens japonais très particu*liers et répartis sur des îles du bout du monde, à savoir les îles Bonin (ou Ogasawaya Gunto) qui furent également placées sous administration militaire américaine après la défaite de 1945. Ces îliens sont des métis (eurasiens) descendant de colons japonais — des deux sexes — et de marins, de baleiniers américains ou britanniques venus s'échouer en ces îles perdues : Ponafidim, Daito, Minami Tori, Iwo Jima...

Reste enfin les Aïnous, plus célèbres à eux seuls que tous les groupes humains ici évoqués.

Tout cela contredit l'idée communément admise d'un Japon à la population parfaitement homogène. *Mais c'est au sein même de cette* population de souche nippone que l'on trouve les plus gros effectifs de parias : les buyakumin, les victimes d'une sorte de système de caste particulier au Japon. Les buyakumin, ce sont trois millions d'« impurs », condamnés à exercer de génération en génération des métiers considérés comme infamant par les autres Japonais (tanneurs, fossoyeurs, égoutiers, balayeurs de rue, travailleurs des abattoirs, prostituées des rues les plus minables des quartiers réservés les plus lugubres). Les partis de gauche se sont efforcés de « réhabiliter » cette population, de faire disparaître des préjugés hérités de la période féodale de l'histoire japonaise. Le propre des préjugés, c'est qu'ils traversent siècles et législations !

LUC M. MATTERN
(Boulogne-sur-Mer).

(1) Capitale : Naha, dans l'île d'Okinawa.

Les immortels de bronze du quai Conti

Activités et projets du directeur des Monnaies et Médailles.

HOTEL du quai Conti. Questions à M. Jacques Campet, nouveau directeur des Monnaies et Médailles.

« La mission primordiale de votre maison est de fabriquer la monnaie nationale ; cette activité, autrefois largement bénéficiaire, l'est moins aujourd'hui. Cet infléchissement de situation aura-t-il une influence sur les productions particulièrement appréciées des numismates, comme les monnaies commémoratives ou les séries *« fleur de coin »* ?

– Il est vrai qu'il est actuellement difficile de faire des prévisions dans ce domaine : le problème principal est l'adaptation des programmes de fabrication compte tenu de la baisse de la demande nationale. Mais nous essayons d'augmenter nos commandes venant de pays étrangers, et aussi de réduire la sous-traitance des flans monétaires pour garder un plan de charge suffisant à notre établissement de Pessac. Cela dit, il n'est pas question de modifier la politique concernant les émissions de prestige. Nous continuerons la frappe des monnaies commémoratives inaugurée en 1982, et la fin de cette année verra, comme prévu, l'émission de deux pièces commémorant respectivement le sculpteur Rude et Marie Curie.

» S'agissant des monnaies de collection, nous développerons ce secteur déjà mondialement connu par nos « fleurs de coin » et nos « piéforts », en lançant dès cette année deux nouveaux produits pour les collectionneurs, afin de répondre à la concurrence internationale de pièces dites « BU » (« brillant circulated ») et « proof », c'est-à-dire des pièces de qualité normale (à la différence des fleurs de coin) mais frappées avec un outillage neuf. Nous commercialiserons ces deux nouvelles productions, les unes sous le sigle BU, mais en francisant l'appellation en « brillant universel », les autres, correspondant au tirage de tête, que nous appellerons « épreuves ». Nous les proposerons à la vente à l'unité, contrairement « aux fleurs de coin » proposées en série, dans un emballage spécial. Si cette expérience réussit en 1984, nous augmenterons le tirage de ces fabrications en 1985.

» Plus tard, les Jeux olympiques en France et le bicentenaire de la Révolution française nous fourniront sûrement l'occasion de frappes commémoratives spéciales.

– Venons-en à la seconde grande activité de votre administration : la frappe des médailles. L'an dernier, on a fêté le vingtième anniversaire du Club de la médaille, et durant ces vingt ans il a été produit environ quatre mille médailles différentes, soit deux cents par an. Quel est votre sentiment sur ce nombre ?

– Je ne vous dirais pas que c'est peu ! Je ne sais pas encore s'il faut continuer sur cette lancée ; mon sentiment profond est qu'il faut soutenir et développer le Club de la médaille, qu'il faut continuer à faire du mécénat, mais aussi qu'il faut vendre car c'est dans l'intérêt même des artistes. Mécénat ne veut pas dire commander une œuvre puis mettre la production dans le placard en attendant les clients, ce qui est un peu une facilité ; il faut, après la commande, soutenir l'œuvre produite et la vendre. Oui, c'est là le point essentiel : vendre. D'autant plus que je me dois d'avoir, en même temps qu'un rôle culturel, une rentabilité commerciale : les monnaies et médailles sont une direction du ministère des finances, pourvue d'un budget annexe qui doit être en équilibre. On peut y arriver, et je dirai même que le secteur des médailles doit y contribuer.

– Pour ce faire, avez-vous déjà des projets particuliers ?

– En ce qui concerne les médailles, je crois qu'il faut développer les thèmes de collection au détriment des anniversaires ou des commémorations. Certes, il existe déjà des séries thématiques sur l'aviation, sur les animaux et bien d'autres, mais beaucoup de sujets très proches du public comme le théâtre ou le cinéma n'ont pas encore été traités. Il faut y penser, et puis il faut développer une tout autre direction : celle de l'objet-médaille, qui n'est pas encore assez connu. Les collectionneurs aiment à réunir des séries, mais il y a des amateurs qui, au contraire, se sentent encombrés par de grandes réunions et préfèrent se focaliser sur un ou deux objets : pour eux l'objet-médaille peut être un début, une initiation à la sculpture et à l'objet d'art en général.

» Enfin et toujours, il faut vendre plus, donc être présent sur les lieux de vente des médailles. Pourquoi ne trouve-t-on pas de médailles de la tour Eiffel sous la tour Eiffel ? Nous sommes présents en province et à l'étranger dans de nombreuses expositions. Nous ne le sommes pas assez à Paris, avec notre bureau de vente situé à l'intérieur de l'Hôtel des monnaies. Aussi ai-je pris la décision d'ouvrir sur la façade de la rue Guénéguaud une véritable boutique-galerie avec vitrines, et cela sera chose faite avant l'été 1985.

– L'abondante production de ces dernières années pose sans aucun doute le problème du choix des artistes et des thèmes. M. Dehaye disait que son devoir primordial d'éditeur de médailles était l'*« éclectisme libéral »*. Quel est votre sentiment sur ce sujet ?

– On doit donner sa chance à tout le monde, et notamment aux jeunes ; en cela je suis d'accord avec la notion d'éclectisme libéral. Mais il faut surtout donner sa chance à celui qui a quelque chose à dire, qui a un sujet qui le brûle et le passionne. Il faut donc, non pas distribuer ou attribuer des sujets à ceux qui viennent en chercher, mais plutôt accueillir ceux qui apportent leur propre sujet et les aider à s'exprimer. Dans ce sens je pense qu'il faut abandonner un peu les éternelles commémorations au profit des créations, et les soutenir ensuite, ces créations, pour qu'elles se vendent et qu'elles se fassent connaître. Il ne suffit pas de dire, avec bonne conscience : « J'ai donné sa chance à un artiste » ; il faut que l'artiste édité touche, le plus longtemps possible, des droits d'auteur.

– Une autre activité traditionnelle de votre maison touche la muséographie, avec la tenue de nombreuses expositions et avec, en permanence, la présentation au public de l'histoire monétaire française et de sa production. Toutefois, il semble que depuis de nombreuses années cette dernière mission ait été peu ou mal assurée...

– L'Hôtel des monnaies n'est pas un musée ; c'est, en plein Paris, un secteur privilégié de fabrication des métiers d'art ; mais il est vrai que les présentations muséographiques font partie de notre mission. J'aime les musées ; je l'ai prouvé en créant l'an dernier à Bordeaux, dans la magnifique halle de Gabriel, le Musée national des douanes. Mais ici on se heurte depuis longtemps à un problème de place. Le projet muséographique existe depuis de nombreuses années, mais il était gelé faute de locaux pour l'accueillir : il aurait fallu déménager des ateliers, chose toujours difficile à réaliser. Depuis peu est intervenu un partage rationnel et accepté par tous de l'ensemble des locaux entre les trois activités de cette maison : production, commercialisation et muséographie. Je puis donc maintenant vous assurer – sans toutefois fixer un calendrier précis – que j'installerai bientôt un musée monétaire digne de l'attente du public.

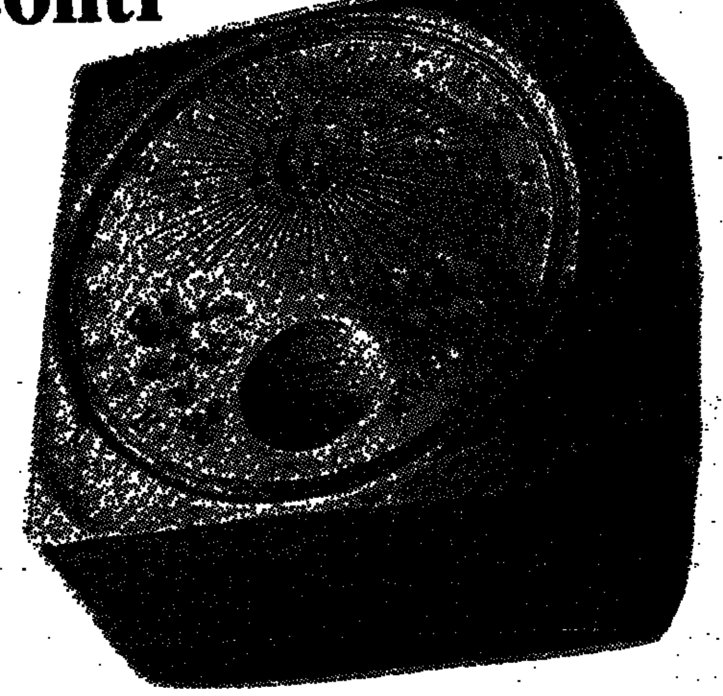
– En ce qui concerne les expositions, qui ont assuré un rayonnement culturel très important à la Monnaie (chacun se souvient des expositions sur Louis XV en 1974, sur Watteau ou sur Colbert, plus récemment), elles soulèvent parfois l'étonnement du public, qui ne voit pas de lien évident entre la numismatique ou l'art monétaire et les thèmes présentés...

– Il y a deux sortes d'expositions quai Conti. La première consiste à honorer un artiste contemporain qui a travaillé avec et pour notre maison. Ces expositions sont du ressort du directeur des monnaies et médailles ; celle sur Trémois en était un parfait exemple, que j'aurais aimé mettre moi-même sur pied. Je continuerai cette politique en l'étendant peut-être à des artistes plus jeunes, qui méritent un coup de projecteur avant d'accéder aux honneurs classiques, et en organisant, par exemple, des expositions collectives.

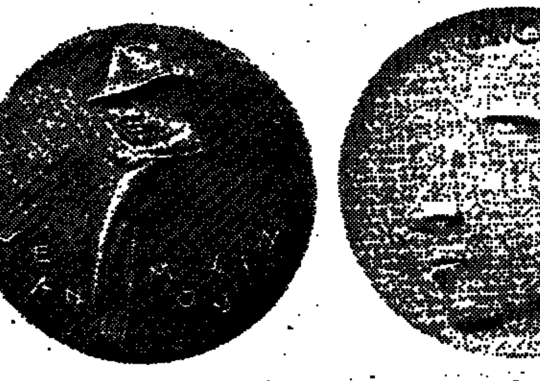
» Le deuxième type d'expositions nous vient de l'extérieur, en général du ministère de la culture, qui nous demande de lui prêter nos bâtiments pour un projet important. Vous avez cité Watteau et Colbert ; l'automne prochain, nous accueillons actuellement Diderot (1). Bien entendu, il n'est pas question de fermer nos portes et d'ôter à ces expositions de haute valeur la chance d'être présentée dans l'écrin architectural de Jacques Denis Antoine, mais je peux dire que je veillerai spécialement à ces problèmes afin que nos propres projets ne soient jamais perturbés. Enfin, j'ai de nombreux autres projets, comme une exposition sur les médailles-objets ou la commande d'un médailler pour collectionneur au Mobilier national. Vous pourrez suivre tout cela dans les mois à venir et en lire la synthèse dans un rapport annuel d'activité, accessible au public, que j'ai décidé de remettre à l'honneur pour mieux faire connaître notre maison et ses résultats. »

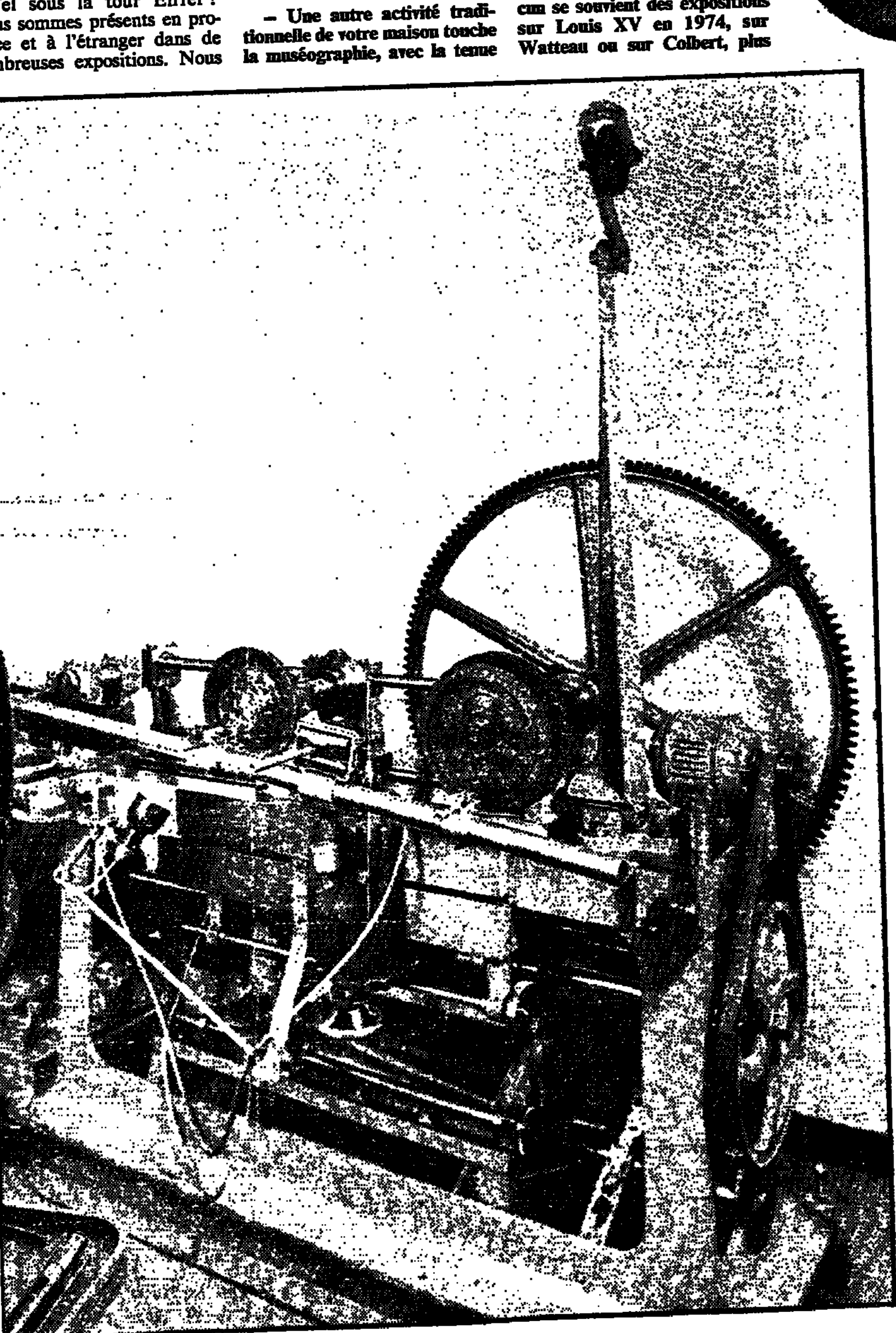
ALAIN WEIL.

(1) Diderot et l'Art (« de David à Boucher – les salons de Diderot ») jusqu'au 6 janvier 1985. Hôtel de la Monnaie de Paris, 11, quai Conti, tél. 329-12-48.









MONNAIES DE PARIS

Ci-dessus : Nec pluribus impar (1674). Et New-York, la Mecque, Jean Moulin et Nicolas de Staël.

Ci-contre : l'agrandissement d'une maquette sur paraffine.



Les ailes brisées



par Jean-Pierre Andrevon



LE vol rasant de trois corbeaux lui frôla les tempes, une triple ombre triangulaire. Il releva la tête, qu'une migraine alourdissait. Les oiseaux noirs disparaissaient derrière l'angle orange d'un toit, leur cri éraillé traînait dans l'air chaud de l'été. Il ferma presque entièrement les yeux, que criblait l'incandescence du ciel. Voler. Il eut envie de voler, de s'élancer dans ce gouffre à l'envers, à la suite des trois corvidés. Il le dit à Clo, qui lissait ses plumes, agenouillée dans l'herbe près de lui. *« Je vais voler un peu, tu viens ? »* Clo lui fit non de la tête, ses cheveux crépitèrent autour de son visage comme des flammèches d'or. Ses rémiges bleu sombre tombaient autour de ses épaules et de son buste menu, une cape de nuit, à demi refermée sur sa beauté diurne.

Clo était belle, belle, il le lui dit; il lui dit aussi qu'il l'aimait, pour la dix millième fois. Clo sourit, mais, dans son visage voilé par l'ombre dense du châtaignier, l'éclat de ses dents, les paillettes bleues de ses yeux, recelaient une nuance d'indicible tristesse. Il eut envie de s'approcher d'elle, de déposer des baisers sur cette bouche, sur ces yeux, qu'une ombre secrète couvrait. Un coup de poinçon sur ses tempes l'en dissuada, ou alors autre chose. Voler. Voler allégerait son mal de tête, dissiperait les ombres rampantes. Il en avait envie, il avait envie de boire à pleins poumons la lumière d'or chaud de cette fin d'après-midi, de voguer dans les doux courants aériens de septembre, de suivre le chemin des oiseaux, de regarder le monde petit. Il fit un dernier signe à Clo, puis ses muscles scapulaires jouèrent dans son dos, le vent de ses ailes lui fouetta la figure, il s'arracha au sol.

Il volait. Clo ne fut plus qu'une fleur indigo perdue dans l'ombre émeraude, le toit orange posé sur un massif touffu, une pièce de jeu de construction sur la mousse; les champs en pente et l'arête boisée de la colline s'inclinèrent davantage, coulèrent vers la plaine quadrillée où le soleil sombrant allongeait des ombres grasses. Ses muscles battaient sous sa peau avec la régularité d'un balancier, ses ailes gris pâle brassaient l'atmosphère tiède, la vitesse de son ascension éteignait peu à peu le feu sous son crâne, il volait. Les corbeaux n'étaient plus que des virgules loin au-dessous de lui et d'autres oiseaux, au-dessus, des accents circonflexes.

Il grimpa en chandelle vers un faucon qui planait à 1000 mètres, ses ailes frémissant à peine, et l'accompagna un moment, l'imitant. Il redescendit en vrille, éparpillant un vol d'hirondelles. Il vira vers l'ouest, vers la falaise chutant à pic sur la vallée. Tout le miel du soleil lui entra dans les yeux, il navigua un instant en aveugle dans un pollen d'obscurité dorée. Quand les flocons de lumière se distillèrent dans ses prunelles, il survolait la vallée : une route droite et sombre, griffée par l'ombre tendue des poteaux électriques, des chemins qui coulaient dans la pâte Véronèse des prés, une rivière turquoise qui se poussait boucle après boucle dans une chevelure de feuillages, le rectangle roux des labours, des fermes jetées au hasard du chevron brun et vert, l'étincelle mate du toit d'une usine, les morceaux de pain d'épice des villas, un château d'eau comme un pilon vertical, un silo presque pareil, le semis des arbres isolés, les cornes des bois éventrant le ventre du blé, la plaie sèche d'une carrière, la toile d'araignée des pylônes à haute tension tendant leurs fils chaperonnés de ballons rouges — il volait.

Dans les champs, sur la route, sur les chemins, dans les jardins des villas et la cour des fermes, il voyait souvent une lune pâle apparaître, une tête d'épingle, emmanchée sur une brindille : des visages, qui se retournaient face au ciel et suivaient quelques secondes son vagabondage; des bras s'agitaient pour le saluer, des gens, en bas, à qui il répondait par un double battement d'aile. Un ballon libre croisa sa route, indolent, magnifique, rouge, azur et or; dans la nacelle, un couple battit des bras dans sa direction, lançant des mots joyeux que le vent emporta. Il orbita par deux fois autour de la sphère resplendissante avant de repiquer vers l'est, où la falaise rose saumon fouettée par le couchant s'ouvrait comme une blessure à vif entre les lèvres noires de la forêt. Il espérait peut-être voir un papillonnement bleu sombre venir à sa rencontre, mais le ciel ne vibrait que du vol crépitant des oiseaux.

IL reprit la route de l'ouest. Ses tempes étaient froides de vent, son cerveau libéré. Il rit. Il buvait à pleins poumons la lumière d'or, il voguait dans les doux courants aériens, il suivait le chemin des oiseaux, il regardait le monde petit, il volait. Ses ailes broyaient l'atmosphère, son dos chauffait tel un moteur lancé à plein régime. La vallée s'élargit vers des confins de brume, la ville s'annonçait par le resserrement des maisons, l'étrécissement des champs devenant parcs, terrains de sport, zones balisées par la prolifération ramifiée des routes. Devant lui, l'horizon s'embuait. Ses ailes battaient, il planait un instant en pente douce, stabilisait son vol par de nouvelles détentes de ses muscles. Quand même, insensiblement, il perdait de l'altitude.

Il voulut amorcer une chandelle, sentit ses omoplates devenir douloureuses dans l'effort, renonça. De hautes tours d'habitation s'élevaient de place en place, au-dessus desquelles il se cabrait, avec une difficulté chaque fois plus grande. Les routes, les rues, étaient maintenant grouillantes de silhouettes pressées, qui ne levaient que rarement la tête vers lui. Et quand elles le faisaient, il ne distinguait plus que des faces moroses, de pâles ovales, où, tracé au fusain, il lisait le graphisme incurvé des expressions chagrines.

L'ombre d'une tour plus haute que les autres l'absorba. Le soleil, aplati au bout de la plaine, n'atteignait plus les rues profondes d'où montait la sourde rumeur des fins de travail. Il cahota vers le centre, ce bol enfumé que cernent les sucres verticaux des nouveaux quartiers. C'était là le domaine des maisons aux toits d'ardoise que la fantaisie des rues déjetait en quinconce. Des lumières s'allumaient aux façades et dans les tranchées qu'elles surplombaient, jaunes, blanches, vertes, bleues, rouges, des vitrines, des enseignes, des signalisations, le damier des fenêtres, avec le lac pâle des téléviseurs. Il volait au ras des toits, avec les pigeons tardifs, ou même au niveau des fenêtres des jacobines et des étages supérieurs, le cinquième, le quatrième. On ne levait plus qu'exceptionnellement la tête vers lui ; les rues se vidaient ; quand on le regardait, il ne déchiffrait au creux des visages vite détournés qu'un dédain à peine voilé.

Il en fut attristé, inquiet même, d'autant que ses muscles cruraux et scapulaires glissaient avec une souffrance grandissante dans leur gaine de chair ; ses omoplates le cuisaient, son dos pesait. La fatigue gagnait. Il décida de se poser. Mais où ? Pas au milieu d'une de ces rues étroites qu'il ne survolait maintenant que d'une hauteur de cinq ou six mètres, car on ricanait désormais ouvertement à son passage et son vol alourdi et trébuchant ne tirait plus des visages entrevus que mépris et moquerie.

La nuit tombée avait jeté dans la ville des couples et des groupes rieurs et bruyants en quête des petits plaisirs d'avant minuit : on se pressait devant les façades brillantes des cinémas, les terrasses des cafés se remplissaient ; sur une place ronde, un orchestre tonitruant, tout électrique, s'était installé sous le chapeau d'un kiosque 1900 et les danseurs commençaient à se trémousser et à sauter sur le triangle des pelouses, comme mus par des décharges.

Malgré ses efforts dérisoires, le sol l'attirait, aimanté. Ses ailes pesaient des tonnes; ramer à contre-courant de l'air épaissi devenait une torture ; il frôla les cheveux crépitants des danseurs ; il y eut quelques cris mauvais ; des bras, des mains aux index accusateurs, des poings se levaient ; une pierre toucha mollement son abdomen.

Au prix d'une lutte acharnée contre la pesanteur, il reprit quelques mètres provisoires. La place s'éloigna, et la musique cinglante. Il se retrouva dans l'entrelacs plus paisible des ruelles des vieux quartiers. Il était en sueur, et la sueur coulait en serpents glacés sur son dos, sur ses membres nus, sur son front où, sans crier gare, la migraine avait fait rentrée en force. Plus que jamais, il lui fallait se poser, vite, avant que ses muscles rougis n'explosent sous l'épiderme recuit de ses omoplates. Se poser... Mais où ? Mais où ! Pas au centre de ces veinules contournées mais encore trop passantes, où l'hostilité des citadins pouvait lui valoir injures et coups.

Il se traîna pendant quelques centaines de mètres encore, parfois tout près du sol dont il caressait les pavés du bout de ses rémiges, parfois réussissant une brève remontée jusqu'au faîte boisé des magasins. Son vol était celui d'une chauve-souris : tressautant et malhabile.

Les rues s'élargirent à nouveau. Les façades reprirent de l'altitude, de l'uniformité. Il rejoignait des quartiers neufs, à l'autre bout de la ville. Une vaste trouée obscure, masquée d'une palissade où s'étalait un puzzle de vieilles affiches, s'écarta devant lui. Un terrain vague — la sécurité. Il s'enflamma d'un ultime effort, franchit la herse, se ramassa au milieu d'un monceau de pneus rongés, de matelas éventrés, de réfrigérateurs béants, de cageots moisis où couraient des pattes.

IL replia ses ailes dans son dos, ses jambes sous lui, ses bras autour de son buste. Il haletait. Son corps n'était qu'une cheminée de douleur; sous l'os poreux de son crâne les dents de la migraine attaquaient son cerveau. Un peu d'amertume liquide roula sur ses joues. Des larmes ? Des larmes, ou la sueur seulement.

Il resta prostré longtemps, des heures, des heures, attendant, minéralisé, que s'apaisent la souffrance et l'épuisement. La rumeur de la ville baissa, s'éteignit, rendant à la nuit poudrée et tiède de l'été son silence sidéral. Il se leva enfin, franchit la clôture par la carie ébréchée d'une planche, marcha à pas lents vers le centre, sans but et sans pensées, tirant son corps comme on tire une charrue. Les très rares silhouettes croisées, des clochards, des couples humides de passion furtive, des ivrognes défaits, lui jetaient un regard sans agressivité, sans intérêt non plus : ombres croisant une ombre que le matin va boire.

Lorsqu'il vit Clo, immobile et droite sous un réverbère qui répandait sur elle une lumière noyée, il fut à peine surpris car il savait qu'il ne pouvait que la retrouver. Il avait regagné les quartiers riches, il longeait une avenue plantée d'arbres aux majestueuses ramures, l'aube pointait un doigt gris sur l'arête des toits. Clo sortit de la marée verte, s'approcha de lui en bruissant : cheveux, robe, ailes. Il l'enveloppa des yeux, elle était belle comme la nuit et le jour, mêlés et complémentaires. Mais, à cause de la fatigue toujours présente, cette beauté vibrait, se troublait, se délitait.

« J'avais hâte de te revoir », murmura-t-il en avalant sa salive. *« Eh bien, tu me revois une fois encore*, dit Clo de manière sibylline. *Mais tu as l'air tellement épuisé... Viens te reposer dans ma chambre. « Ta chambre ? »* voulut-il l'interroger. Mais elle l'avait pris par le bras, elle l'entraînait vers un hôtel discret et cossu encastré dans les volutes de pierre jaune de deux immeubles Napoléon-III. Ils grimpèrent un escalier feutré, trois, quatre étages, Clo ouvrit une porte anonyme, ils étaient dans une chambre qui l'était tout autant, des murs au papier neutre, un grand lit à couverture marron, comme un livre sans titre, une petite table de nuit avec une lampe à abat-jour rose fané, une grande armoire à glace. La fenêtre de la chambre était entrouverte sur la pâleur translucide de l'aube. *« J'ai pris cette chambre pour quelque temps*, dit Clo avec douceur. *Mais tu peux y rester autant que tu voudras... »*

ELLE sourit, se détournant déjà. Il tendit le bras vers elle. Il voulait la toucher, la caresser, retrouver cette tendresse vitale, absorber un peu de la fraîcheur de Clo pour noyer la fournaise qui le consumait. Ses doigts ne rencontrèrent que le vide. Il ne put que souffler : *« Mes ailes sont si fatiguées... »* Alors elle lui refit vivement face dans le bruissement soyeux de ses ailes sombres et l'envol en corolle de sa robe sur ses cuisses, alors elle rit franchement. Alors elle prononça ces simples mots : *« Tes ailes. Quelles ailes ? »*

Un courant glacé le traversa de la tête aux pieds : un clou enfoncé d'un unique coup de masse en travers de son corps. Le cristal du rire, le froufrou des ailes s'estompaient derrière lui, à 1 000 kilomètres. Ses yeux se posèrent sur l'armoire, s'engluèrent dans la surface rectangulaire du miroir. Il tourna lentement le dos à son reflet flottant, tordant la tête en arrière pour ne pas le perdre de vue. Son dos, libéré en V par l'échancrure spéciale de sa tunique, était lisse et nu dans la lumière grise de la chambre. Il n'avait plus d'ailes. Le clou froid le maintenait rivé au parquet, ses yeux perforaient la surface du miroir. Il n'avait plus d'ailes. Il regardait son dos lisse et nu, son dos privé d'ailes; à la fin il ne voyait plus rien, peut-être, que le vide à l'intérieur de lui, et l'affreuse pesanteur des jours, des années à venir. Il n'avait plus d'ailes.

Quand il put se désenclaver, Clo n'était plus dans la chambre. Elle était partie, depuis longtemps sûrement. La porte était close, la fenêtre grande ouverte sur le matin qui resplendissait. Il s'approcha, appuya ses mains sur la rambarde du balconnet. Contre le ciel rose et or, juste au-dessus des toits, deux silhouettes ailées voguaient, brassant avec aisance la lumière poudreuse. Elles allaient de concert, proches, si proches que leurs ailes médianes, mêlées, ne semblaient faire qu'une. Deux vers de Guillaume Apollinaire lui crevèrent la mémoire :

De Chine sont venus ces oiseaux longs et souples
Qui n'ont qu'une seule aile et qui volent par couples.

Le temps qu'il ferme les yeux sur sa douleur et qu'il les rouvre sur cette même douleur, les deux silhouettes ailées avaient disparu du ciel.

Kiosque

Venins de charme

QUAND la grippe menace, il est urgent de savoir si l'on doit porter, comme les Japonais, un masque de gaze sur la bouche et s'interdire tout contact avec ses semblables ; ou si l'on peut se livrer sans danger aux plaisirs du baiser sur la bouche.

« Bestial et répugnant » pour les Tougas du Mozambique, *« rose trémière au jardin des caresses »*, selon Verlaine, le baiser sur la bouche est au centre de la thèse de médecine de Martine Mourier. *« Même s'il risque [parfois] de nous faire contracter la grippe, le baiser reste excellent pour la santé. » France-Soir Magazine* nous rassure. En analysant ce travail sur *« les aspects physiologiques, psychologiques, artistiques, épidémiologiques et prophylactiques du baiser », France-Soir Magazine* fait œuvre de vulgarisation sur un thème qui intéresse le plus large public. Pourtant, *« il n'a jamais intéressé la médecine, note Martine Mourier, qui vient malgré tout de mettre le bouche-à-bouche au premier rang des techniques de réanimation d'urgence »*, restituant ainsi au baiser *« ce qui peut être sa signification la plus obscure mais la plus profonde, celle de souffle de vie »*.

Au point que certaines tribus africaines redoutent de se voir, par ce biais, *« dérober leur propre souffle »*. Car le vrai baiser, *completor in labra* en latin de Sorbonne, n'a pas partout bonne presse : *« la moitié de l'humanité l'ignore ou le condamne, comme survivance des temps horribles où nous nous adonnions au cannibalisme. »*

D'ailleurs, les singes semblent donner raison aux Chinois raffinés et pudiques qui ont, révolution culturelle ou pas, banni ce mode de communion amoureuse. Macaques et chimpanzés sont en effet des adeptes de cette *« symbiose qui érotise l'âme et mysticise le corps »*, selon Edgar Morin. Du coup, les Papous, soucieux de se distinguer, ont inventé une figure du flirt inconnue sous nos latitudes. *« Pour exprimer l'intensité de leurs sentiments à leurs compagnes, ces messieurs, au comble de l'émotion amoureuse, leur coupent les cils avec les dents ! Si la pulsion est cannibale,* commente *France-Soir Magazine, elle est bien transcendée. Et représente un vrai tour de force de la volupté de précision. »* Sous le doux nom de *« mitakuku »*.

S'ils se protègent ainsi, instinctivement, de la transmission de certains fléaux (la grippe, la rubéole, la poliomyélite, les oreillons et l'hépatite virale), ils se privent du même mouvement, de l'*« auto-immunisation »* que Martine Mourier, reprenant son analyse de médecin, a décelée dans l'échange des salives : *« 9 mg d'eau, 0,7 g d'albumine, 0,18 g de substances organiques, 0,711 mg de matières grasses et 0,45 mg de sels »*. Mais, surtout, des tas d'enzymes, antibiotiques naturels, attaquant les bactéries qui ont fait le même voyage et les détruisant. *« Véritable aventure biochimique »*, le baiser requiert le concours de vingt-neuf muscles, douze pour les *« replis musculo-cutanés »* (les lèvres) et dix-sept pour déplacer convenablement la langue. *« Et encore n'est-ce là que l'arsenal de la motricité d'un seul partenaire ! »* A multiplier par deux.

Pour établir à partir de ces recherches purement scientifiques *la « Petite Encyclopédie du baiser »* publiée avec J.-L. Tournier, Martine Mourier a complété son travail par une anthologie des baisers de cinéma.

Le premier, en 1896, réunissait à Los Angeles deux stars du muet, durant quatre longues secondes, et provoqua en ces termes le courroux d'un commentateur de Chicago : *« Grandeur nature, de telles choses sont déjà bestiales. Élargies à des dimensions géantes et répétées trois fois de suite, elles sont absolument dégoûtantes. Cela est du ressort de la police. »*

Chacun mesurera les progrès des mœurs cinématographiques, qui, en censurant tout autre rapprochement amoureux, ont promu le baiser, « star du cinéma hollywoodien ».

Tandis que le *french kiss* achevait sa conquête des écrans, *une autre spécialité française*, Jean-Louis, couturier des divas du septième art *« toujours jeune septuagénaire, petit, mince, bondissant, délicieux »*, recevait *le Figaro Madame* dans son « penthouse » de Beverly Wilshire.

Habillant de tulle et de satin les « déesses de l'écran » pendant quarante années, Jean-Louis a chargé sa mémoire d'anecdotes scintillantes. Il rencontre Rita Hayworth pour *Tonight and Everynight*, en 1944. *« Il y avait en elle une grâce, un charme rare. Jamais elle n'était commune ! »*, se souvient Jean-Louis, qui dessine pour l'épouse d'Orson Welles, enceinte de sa fille aînée Rebecca, *« une jupe avec des plis religieuse à la taille »* dans laquelle elle chantera une rumba intitulée *You excite me*. Ainsi, *« sa grossesse est insoupçonnable »*, mais Jean-Louis n'est pas au bout de ses succès, ni de ses peines.

L'*« immortel fourreau »* de *Gilda* qui chante *Put the blame on me* en jouant avec son gant, est réussi au point d'être réédité ces jours-ci par un grand magasin qui exalte les talents français. *« Pour amincir sa taille un peu épaissie par la maternité, j'imaginai une ceinture drapée et nouée sur le côté. Son bustier posait un problème pendant sa danse. Pour le maintenir sans rigidité, j'utilisai des baleines assouplies au-dessus d'un réchaud à gaz »*.

Les petites cuisines de la haute couture n'empêcheront pas *Gilda* de devenir le film préféré des *GI* et la photo de Rita, rappelle le *Figaro Madame*, figurera sur la bombe atomique, baptisée *Gilda*, lancée à Bikini...

La star et les *GI*. La version 1984 de cette idylle sans fin est illustrée dans *le Figaro Magazine* par une sorte de caricature embourgeoisée : Liz Taylor, en tailleur violet, chemisier à grandes fleurs, diamants aux oreilles, maquillage très appuyé, sourire « cheese », apparaît encadrée de cinq jeunes militaires sanglés dans le sérieux des grands jours. La scène se passe sur la base militaire de Fort McNair, près de Washington, et Liz, cinquante-deux ans, vient d'être élue « femme de l'année » pour sa *« constante participation aux causes humanitaires »*. Un nouveau *« visage »* pour la vedette à scandales, encadré de bouilles sages et réservées.

Délaissant cette rencontre d'un jour entre une femme fatale et l'armée, *l'Express* a préféré enquêter sur les dix-sept mille jeunes Françaises *« qui portent aujourd'hui le barda comme un seul homme »*, et représentent 7 % des effectifs.

« Il aura fallu quarante ans, note *l'Express, pour qu'une femme engagée dans la marine gravisse l'échelle de coupée ou que, dans l'armée de l'air, elle puisse piloter Fouga Magister ou Transall. Une paille ! »*

« Souvent plus brillantes et plus motivées que les garçons », les femmes-soldats *« ne bénéficient d'aucun régime de faveur »*, affirme l'auteur de l'article. Ce sont plutôt les hommes qui souffrent, dirait-on, en leur âme et conscience.

« Les anecdotes concernant les gradés misogynes sont légion. Je connais un commandant, raconte une jeune engagée, *qui n'ose pas donner d'ordres aux femmes de peur qu'elles ne se mettent à pleurer. »*

C'est un peu l'état d'esprit du photographe de mode Jean-Loup Sieff, qui confesse dans *Photo* qu'il choisit, pour les mitrailler, des modèles *« plutôt sereines »*. *« C'est une façon d'éliminer les difficultés. On peut apaiser quelqu'un qui est nerveux, mais ça prend de l'énergie, et j'en ai besoin pour me concentrer. Un jour, une agence de mannequins m'a envoyé deux filles américaines superbes et, pendant que je regardais leurs photos, elles se sont mises à bavarder et à rire. C'était épouvantable. J'ai inscrit sur leurs fiches « noisy ».*

Bruyante ou pleurnicheuse. Des qualificatifs que ne mérite certainement pas Catherine, vingt-sept ans, chef de quart sur le dragueur de mines *Ouistreham*, qui a, selon *l'Express*, conquis la confiance des cinquante-deux membres de l'équipage qui l'appellent *« miss »*.

Sans doute ne se permet-elle aucun des écarts de charme, aucune des piques typiquement féminines dont Arletty, reine des titis, donne dans VSD, un fameux exemple à propos d'une autre miss. *« Mistinguett et Arletty se promènent sur le boulevard des Italiens. Un monsieur les croise, s'arrête et s'écrie admiratif : « Oh ! Madame Mistinguett ». La miss sourit : « Tu as vu, Titi ? Comme ils sont gentils ! ». Deux cents mètres plus loin, un autre monsieur s'arrête : « Oh ! Arletty ! » Et comme elles repartent : « Quel con ! », dit la miss. »* Quelle garce !

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Colère

On ferme !

S'AVISERAIT-IL d'en tenir le compte au jour le jour, quel usager, quel consommateur, quel administré ne ressentirait jusqu'à l'angoisse les contractions d'horaires qui, toujours plus nombreuses, le traquent impitoyablement dans sa vie quotidienne ? Aperçoit-on, sur la porte d'un établissement public ou commercial, un papillon fraîchement apposé, on peut du plus loin, à l'évidence, deviner qu'il s'agit d'un de ces mauvais coups, et jamais d'une extension du service...

Semblable expérience vient encore d'être la mienne devant la Maison de la presse d'Angoulême, fermée depuis mai une demi-heure plus tôt. Il est vrai qu'à Paris aussi, et cela dans l'ombre portée de la tour Montparnasse, tel kiosque à journaux se permet de baisser ses rideaux dès 19 heures, comme s'il ne restait plus de clientèle à satisfaire dans ce quartier parmi les plus animés de la capitale, où je viens de voir une pharmacie, qui pourtant ne désemplissait pas jusqu'à 22 heures, avancer brutalement de deux heures sa fermeture, et une boulangerie, hier encore assiégée par les affamés de la baguette jusqu'à la dernière minute, rétrograder d'une demi-heure cet instant fatidique : 19 h 30, au lieu de 20 heures. Il n'est pas jusqu'au petit épicier arabe, providence des ménagères et des célibataires des deux sexes (et, à ce titre, exempté de toute la hargne raciste des « Dupont-la-joie »), qui ne s'aligne sur ces exemples en rentrant un peu plus tôt son étal...

A la manière d'une épidémie, ce rétrécissement gagne de proche en proche, y compris là où l'on attendait un accueil plus libéral qu'ailleurs : la populaire FNAC. Le plus désolant échec subi par l'homme qui en demeura longtemps le dynamique patron, André Essel, n'aura pas été son acceptation forcée du « prix unique » du livre, mais sa capitulation devant un personnel hostile aux « nocturnes » dans ses magasins : si bien que ceux-ci ferment uniformément à *19 h 30* (et non plus 22 heures, certains soirs, pour ceux de la première génération), pratique assez mal accordée à l'image de commerces aussi modernes comme aux mœurs de leur clientèle de jeunes. *Or*, quiconque a fréquenté, un mercredi soir, la traditionnelle nocturne du *Bazar de l'Hôtel de Ville* peut témoigner que ces ouvertures tardives comblent un besoin populaire. Aussi bien la Samaritaine l'a-t-elle compris, où l'*« on trouve tout »* deux fois par semaine jusqu'à 20 h 30.

Le plus désespérant, à cet égard, ne serait-ce pas la tendance irrépressible des banques à réduire toujours un peu plus leurs tranches de contact avec la clientèle ? Oubliée l'époque où, à Paris, dans les quartiers, leurs agences ne tiraient leurs grilles qu'à 17 heures : c'est à 16 h 30 aujourd'hui, voir 16 h 15 !

Mais il y a plus insolent encore de leur part : sous le prétexte du déjeuner, les *voilà fermées autour* de midi pendant une heure et quart... S'il ne s'agissait que de prendre en compte les trente-neuf heures *hebdomadaires*, cela n'impliquait certainement pas de « rabioter » *quotidiennement* près de deux heures ! Tant pis – ou tant mieux ? – si, au détriment des perspectives d'emploi, le client s'habitue dès lors à préférer comme interlocuteur un de ces « guichets automatiques » qui, *installé à même le trottoir, lui répondra* vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Notons incidemment que ferment *aussi au moment* du déjeuner, depuis peu, certaines stations-service, en contradiction évidente avec le caractère permanent de la circulation automobile...

Des services qu'on qualifie de *« publics »*, l'usager serait en droit, semble-t-il, d'exiger une attitude plus généreuse, justifiant leur appellation. *Las !* Force est bien à chacun de nous, tout au contraire, de se plier à des horaires de levées postales *qui, dans* toute la France, marquent un recul de plusieurs heures sur ceux que nous connaissions... avant la mécanisation du tri. A Paris, ne faut-il pas déposer avant 18 heures le courrier destiné à la province, et même à la proche banlieue ? Dans tel village des Pyrénées – et non des plus défavorisés – j'ai vu la levée avancée, au fil des années, de 17 heures à 15 h 45 – sans que, pour autant, les correspondances soient assurées d'être distribuées le lendemain. Il est vrai qu'à moins de cent *kilomètres de la capitale il se* trouve des localités où la boîte aux lettres n'est vidée qu'une fois par jour, et cela avant 13 heures. Dans une ville de l'importance de Bayonne, on a peine à croire qu'aucune collecte postale n'ait lieu entre le samedi à midi et le lundi matin – c'est-à-dire, pratiquement, le lundi en fin de journée.

Nationaux ou – à Paris – municipaux, les musées rivalisent à qui fermera le plus tôt, sans parler même de la neutralisation erratique et intempestive de nombreuses salles du Louvre au beau milieu de la journée. Modernise-t-on l'Orangerie des Tuileries, afin d'y installer la collection Walter-Guillaume, c'est pour la montrer jusqu'à 17 h 15 seulement ; qu'en eussent pensé les *donateurs* ? A croire que l'administration des musées de France veut ignorer ses *propres succès en matière de fréquentation*, là où les portes restent ouvertes jusqu'à 22 heures : au Centre Pompidou six soirs par semaine, aux galeries nationales du Grand-Palais le mercredi !

Certains horaires extravagants laissent d'ailleurs imaginer les marchandages épiques dont ils sont le résultat. A quoi peut bien correspondre en effet, pour les visiteurs, l'heure de fermeture des musées de la Ville de Paris (Petit-Palais, Carnavalet, etc.) : 17 h 40 ? Oui, pourquoi ces 40 ? Le summum de l'absurde *pourrait* bien, toutefois, appartenir à la gare SNCF de certain chef-lieu de canton du Gers (*que ne dessert* plus, au demeurant, aucun train de voyageurs), dont le modeste guichet vous répondra jusqu'à 16 h 58 (vous avez bien lu : jusqu'à deux minutes avant 17 heures, pas cinq, ni trois !).

Dans une France qui tend à devenir un pays de loisirs, ceux-ci ne sont pas davantage épargnés par ce genre de restrictions : la *station* de sports d'hiver que je fréquente n'est sans doute pas la seule où, d'une *saison* à l'*autre*, les remontées mécaniques s'arrêtent un peu plus tôt en milieu d'après-midi, interdisant *du même coup les pistes* aux skieurs plusieurs heures avant la venue de la nuit (à Pâques en particulier, au *détriment* des scolaires).

Mais arrêtons là les exemples, déjà éloquents par eux-mêmes, pour nous interroger sur l'état d'esprit d'où procède ce parti pris, malheureusement généralisé, de donner de moins en moins de soi-même au public. Recherche forcenée d'un maximum de temps libre ? Satiété des gains ? Egoïsme et malthusianisme ? Certes, il ne s'agit pas, par réaction, de condamner fonctionnaires, employés et boutiquiers à je ne sais quel esclavage *moyenâgeux*, oublieux des conquêtes sociales. Mais un aménagement des horaires de chacun paraît admissible, qui tienne compte des commodités dues au client et à l'usager. N'estimera-t-on pas paradoxal que toutes ces contractions d'activité continuent à sévir – et de plus belle ! – au moment où, s'exprimant dans *le Monde* (1), un économiste particulièrement proche des sphères dirigeantes, M. Pierre Uri, préconise comme un remède au chômage, comme une chance de relance pour l'économie française, l'extension des heures d'ouverture des services publics et des commerces ?

Se pose la question : avons-nous la volonté de résister à l'atrophie progressive de notre pays ?

ANDRÉ BLANCHET.

T. TORREGIANO/COLLECTIF

(1) *Le Monde* du 17 août 1984 (« Retourner l'opinion »).